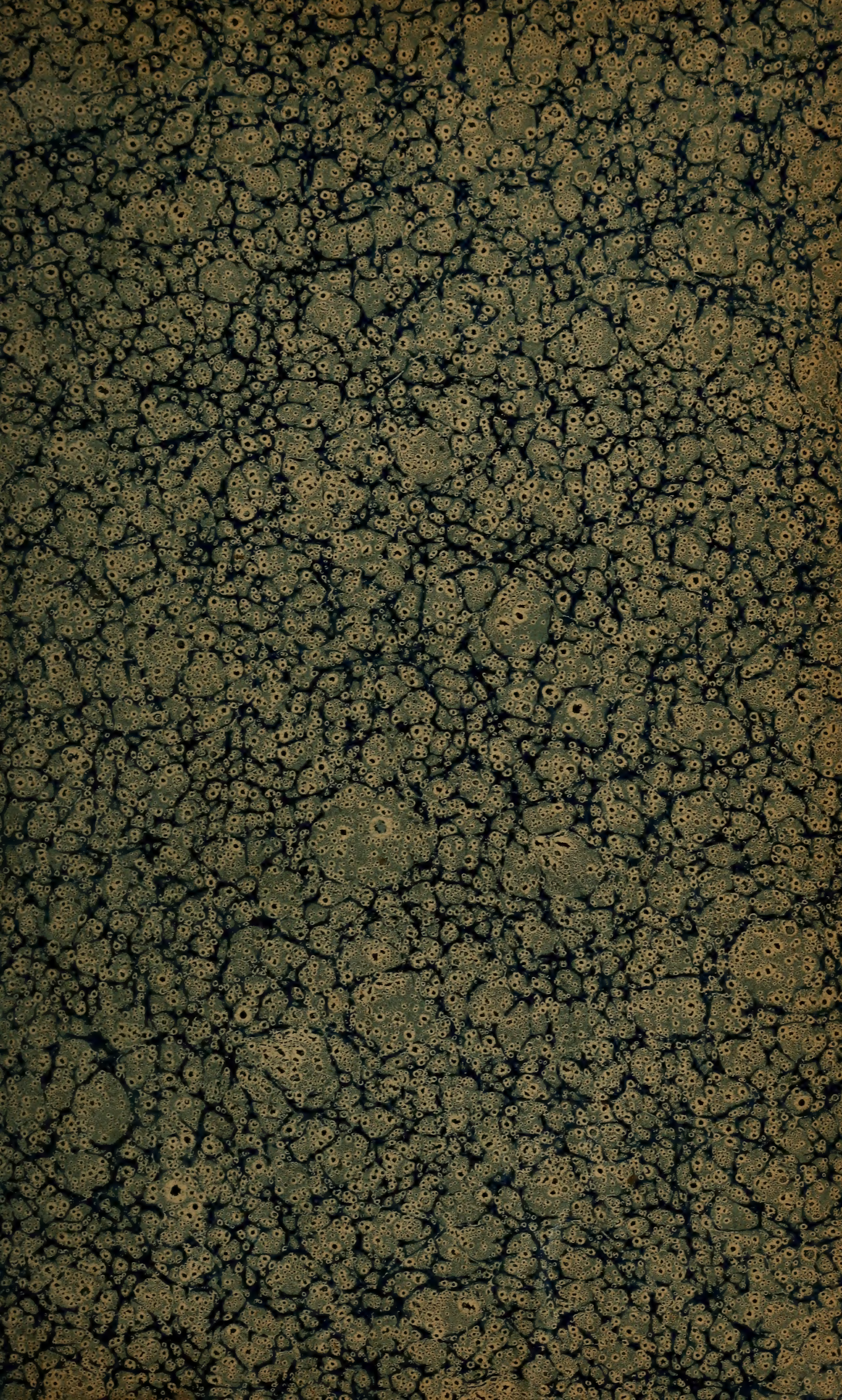


offert à M. Anatole
de Montaiglon par l'auteur
et l'éditeur

[illegible]

LES AMOURS

DE HENRI IV

Il a été tiré de cet ouvrage 100 exemplaires de luxe numérotés à la presse.

SAVOIR :

Nos 1 à 12 sur papier de chine.

Nos 13 à 20 sur papier chamois.

Nos 21 à 100 sur grand jésus vélin d'Angoulême.

Corbeil. — Typ. et stér. de Crété



HENRI IV

JEUNE

Dessiné par Boulay, gravé par Roland, d'après un dessin du temps faisant partie de la collection Hennin.

LES AMOURS

DE HENRI IV

PAR

M. DE LESCURE

OUVRAGE ORNÉ DE QUATRE PORTRAITS

DESSINÉS D'APRÈS LES ORIGINAUX DU TEMPS

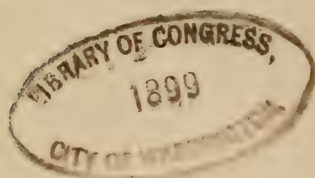


PARIS

LIBRAIRIE DE ACHILLE FAURE

23, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 23

1864


LIBRARY OF CONGRESS,
1899
CITY OF WASHINGTON.

PRÉFACE

Il est d'usage de faire des *Préfaces*, et je n'y manquerai pas. C'est un beau moment que celui où l'auteur, redevenu un homme, jette la plume pour ôter au lecteur son chapeau. Donc, salut, aimable lecteur, et même aimable critique.

Ce livre, frivole par le sujet, léger par la forme, est sérieux par les recherches et grave par la pensée. Il est même, sans paradoxe, moral par la conclusion. Il est de ceux qui, sans l'afficher prétentieusement, offrent néanmoins une leçon. Leçon amère sans doute, comme l'amande de la pêche. Mais ce sont là les meilleures. Toute amertume est saine et salutaire. Il n'y a rien qui se corrompe comme les fadeurs.

Telle est la justice que nous nous plaisons à nous rendre (il fait si bon se rendre justice et même un peu plus) aujourd'hui 24 février de notre trentième année, alors que l'esprit fatigué, le cœur content, les pieds sur les chenets, nous écrivons ce mot triste et joyeux, triomphal et funèbre : *Finis*.

Il en est de certains livres *frivoles* comme de ces vers

faciles que Boileau apprenait à Racine à faire *difficilement*. Nous l'avouons ingénument, le nôtre nous a donné beaucoup de peine. Puisse cette peine, ô public, te rapporter un peu de plaisir !

Il est un homme, fort estimable d'ailleurs, que je ne nommerai point, pour le punir d'avoir pu écrire une *Histoire de Henri IV* en QUATRE VOLUMES, sans prononcer, je crois, le nom de Gabrielle d'Estrées. Cette pudeur exagérée a porté son fruit. L'Académie l'a couronné, non sans sourire peut-être. Ce n'est pas M. Michelet qui fera jamais un pareil tour de force. Ses instincts de romancier, à défaut de la conscience historique qui lui manque parfois, l'ont préservé d'un si énorme silence. M. Michelet a parlé des maîtresses de Henri IV. Il a considéré comme une bonne fortune ce que M... a évité comme un danger. Les livres de M. Michelet n'ont point fait vœu de chasteté. Et le diable n'y perd rien. Le malheur est que M. Michelet a ses systèmes, auxquels il sacrifie tout, même ses goûts.

Ainsi, il a dépoétisé Gabrielle d'Estrées, qui lui a déplu comme étant par trop grasse ; il a ennobli Henriette d'Entragues, dans laquelle il veut voir une victime (ses parents, il est vrai, ne valaient pas grand' chose). Il a fait du prince de Condé un idiot sournois, et de sa mère une virago politique. Il a vu toute une conspiration dans cet acte si simple de n'avoir pas voulu être c...... même par un roi, quoique la chose fût alors très-bien portée. A cela près, il y a, dans ses deux volumes sur Henri IV, de ces choses qu'il faut lire, et qu'on peut relire.

Pour M. Capefigue, je n'en dirai qu'un mot : c'est qu'il a fait une brune de Gabrielle, qui était une blonde. Ces choses-là suffisent pour couler un livre.

Voilà qui n'est pas mal commencé, et notre *Préface* a satisfait à cette première règle du genre, qui veut qu'on éreinte d'abord quelques confrères. Nos devanciers ne nous reprocheront pas d'avoir fait leur éloge. C'est déjà quelque chose.

Ce léger tribut payé à l'usage, et notre importance grandissant de ces quelques immolations préliminaires, il ne serait pourtant pas mauvais de tirer de la poche notre petit système. Car nous avons aussi le nôtre, le meilleur de tous, cela va sans dire. Enfourchons donc un peu notre *dada*, et faisons-lui faire le tour du cirque, ne fût-ce que pour le dégourdir un peu.

Et, pour commencer par une définition, de peur de ne pas pouvoir finir par là, ce livre appartient à cette école que d'Argenson appelle quelque part « *des historiens minutistes.* » L'ensemble par le détail, les grands effets par les petites causes, l'homme par la femme : voilà la triple devise que nous pourrions inscrire en tête de notre profession de foi, si nous en faisions une, ce qui est toujours dangereux.

Il y a eu trois phases, trois manières, dans l'art d'écrire l'histoire. Avant Augustin Thierry, nous avons eu l'histoire officielle, les avénements, les mariages, les batailles, les siéges, les fêtes, les digestions. Après Augustin Thierry, on s'est préoccupé exclusivement de l'orthographe des noms, du sort des classes laborieuses, et des origines de la démocratie. On a jeté le peuple

sur la scène, à ce point qu'il l'a envahie tout entière. Messieurs, Messieurs, je ne vois plus le roi ! L'affranchissement des communes, les convocations d'États-Généraux, ont absorbé les préoccupations de tous nos écrivains. Et cela, jusqu'à des erreurs grossières mais comiques, une *table* brisée, par exemple, prise pour une *charte* déchirée, ou bien Pierre Marcel, *précurseur* de 1789, et le gouvernement des classes moyennes dans la moindre motion d'un député de ville en 1614. Depuis quelques années, un troisième groupe s'est levé d'historiens sans prétention, qui ont laissé là la baguette du maître des cérémonies ou la sonnette du prédicant parlementaire, pour prendre la petite lanterne sourde, à la flamme ironique et discrète. Ils sont allés juste où les autres n'allaient pas, ceux-ci par respect de la majesté royale, ceux-là par souci de la dignité humaine. Eh ! mon Dieu, oui, au tas d'ordures de l'ancien régime, amoncelé par les balayeurs révolutionnaires. Il y a des perles souvent dans ce fumier. Malherbe disait que les crocheteurs du Port au Foin parlaient seuls la belle langue française. On pourrait dire de tous ces médisants, de tous ces sceptiques, de tous ces cyniques, qui ont nom d'Aubigné, l'Estoille, Brantôme, Tallemant des Réaux, Bussy-Rabutin, Mathieu Marais, Bachaumont (je ne parle que des meilleurs), qu'ils nous ont souvent donné, sans le savoir, la véritable histoire. Ceux-là ne sont ni les juges, ni les avocats, au grand procès de la vérité historique. Ce sont les témoins. A eux, nous devons le revers indispensable de la médaille, le déshabillé des grands hommes, les

ridicules de l'ambition, les faiblesses de la vertu, les contradictions du génie, les petitesses de la gloire. A eux, nous devons les taches du soleil Louis XIV et de tant d'autres soleils. Et il est toujours bon de savoir que le soleil a des taches. Cela rend modeste. A eux, à ces fureteurs, à ces curieux, à ces bavards, nous devons de connaître le travail secret des idées, le mouvement des mœurs, nous devons le détail, ce rien, ce tout, qui est la vie d'une époque, comme l'air est la vie du corps. A eux, nous devons enfin de savoir que les rois sont des hommes, qui, à ce titre, se laissent volontiers mener par les femmes. Assez de gens ont exploré les palais, avec le sang-froid des *ciceroni*. C'est le moment pour ces hardis chercheurs, qui, animés de cette fièvre critique, demeurée notre unique inspiration, piqués de cette tarentule de la curiosité, dernier aiguillon de notre indifférence, n'étudient plus dans les palais que les boudoirs, et dans les boudoirs que l'alcôve. Et savez-vous ce qu'ils font, ces ardélions sans scrupules? Ils écrivent les annales domestiques, intimes, morales de notre pays. Ils font l'histoire non plus exclusivement monarchique ou démocratique, civile ou militaire, artistique ou littéraire. Ils font l'histoire humaine tout simplement; l'histoire des exploits et des fautes, des crimes et des vertus, des grandeurs et des faiblesses, des choses sublimes et des choses vulgaires, des choses qu'on admire et de celles qu'on n'admire pas. Car ces historiens-là n'admirent pas ou n'admirent guère. Ils racontent, voilà tout. Ils ne volent pas sa place au lecteur. Ils ne lui remplacent pas des opinions comme on remplace des dents. Ils

disent, par exemple, sans hésiter : *Henri IV eut cinquante-six maîtresses, sans compter celles qu'il n'eut pas, crut avoir, voulut avoir, ne put avoir*, etc. Certes, le chiffre est raisonnable, et un financier s'en contenterait. Mais une de ces maîtresses fut la gloire, et une autre la France. C'est le premier roi qui a cru à la patrie. Il aima Gabrielle. Ceci est d'un homme, tant pis. Mais il lui préféra Sully. Ceci est d'un roi, tant mieux. Qu'on ne s'y trompe pas. Cette école-là n'a pas que des l'Estoille ou des Bussy. Il est permis, sans être taxé d'exagération, à la façon de La Lande qui mettait saint Augustin et Bossuet parmi les *athées*, d'y placer ce Pascal qui a dit qu'il avait suffi du nez de Cléopâtre ou d'une petite pierre dans la vessie de Cromwell pour changer la face du monde. Il s'est trompé sur Cromwell, qui, à ce qu'il paraît, n'est pas mort de la gravelle. Mais il ne s'est pas trompé sur le nez de Cléopâtre. Il est de cette école aussi, ce juge d'instruction qui ouvrait imperturbablement ses interrogatoires par cette question sacramentelle : « *Où est la femme ?* »

Où est la femme ! Voilà la formule évocatrice de la vérité elle-même, quand il s'agit de ne se point tromper sur les événements ou sur les caractères. Certes, je ne me donnerai pas le ridicule de parler en cette affaire sur le ton d'un chauvinisme galant. Je me bornerai à dire ceci : c'est que, si le monde est un théâtre, l'histoire une comédie, si les hommes sont des marionnettes, ce sont les femmes qui, dans la coulisse, en agitent les fils. L'homme est, de sa nature, un pantin. C'est cette imperceptible ficelle que je me suis donné la mission

de suivre en histoire. *Cette ficelle est une idée*, dirait M. Joseph Prudhomme, et il aurait ridiculement raison. Oui, c'est une idée, idée simple, vulgaire même et à cause de cela méprisée, ancienne et à cause de cela nouvelle, une idée prodigieusement féconde, une idée de valet de chambre et de philosophe, que celle-là, qui a constamment provoqué, inspiré, protégé nos études et nos découvertes : *l'influence réciproque des femmes sur les événements et des événements sur les femmes.*

C'est de cette idée, échauffée encore par la lecture assidue des chroniqueurs connus, et la publication de quelques-uns qui ne l'étaient pas, que sont sortis successivement, *Les Maîtresses du Régent*, *les Confessions de l'abbesse de Chelles* et *la Vraie Marie-Antoinette* elle-même, qui n'est pas autre chose que l'étude (demeurée encore à l'état d'ébauche, en attendant certaines publications ou communications indispensables au tableau définitif), que l'étude, dis-je, du rôle et de l'influence de la Reine dans sa famille et dans la Révolution.

C'est de cette idée, *magna parens*, que vont tomber successivement, chaque année, à l'heure où les fruits mûrs quittent la branche, *L'Amour sous la Terreur*, *les Femmes philosophes*, etc... et bien d'autres dont je garde les titres et le dessein, laborieuse conquête de mes méditations, mais qui porteront sur un autre côté du sujet, et chercheront à pénétrer le charmant mystère de l'influence de la femme, non plus sur les événements, mais sur les génies. Maîtresses de roi, Muses de poëte, tout cela se tient et se donne la main, dans ce chœur idéal des femmes initiatrices.

C'est de cette idée enfin que sortent *les Amours de Henri IV*, application de ma méthode à la figure la plus française et la plus populaire de la monarchie.

C'est cette idée si excellente, que M. Capefigue lui-même n'a pu la gâter, qu'exprimait Bayle quand il écrivait, le 7 mars 1697, à Mathieu Marais lui-même, si je ne me trompe, les lignes suivantes :

« Des relations historiques, et sans intrigues faites à « plaisir, de la vie des maîtresses des princes par toute « l'Europe, anciennes et modernes, seraient un très-« bon ouvrage (1). »

Et maintenant, parlons un peu de Henri IV et répondons à quelques objections. A quelques-uns, les grandes choses par lui faites, à quelques autres, le nombre de ses maîtresses, ont fait illusion, et Henri IV leur a paru trop habile ou trop paillard pour mériter d'être placé parmi les rois vraiment galants, vraiment gouvernés par les femmes.

Aux premiers, à ceux qui prétendent garantir Henri IV, au nom de ses qualités, des honneurs suspects de ma galerie, je répondrai que, s'il a fait de grandes et d'excellentes choses, il en a fait aussi de mauvaises, et que l'on peut placer hardiment une femme derrière chaque sottise du Béarnais. Pour ne regarder que les deux extrémités de son histoire, la *Guerre des Amoureux* en 1580, et, quand il mourut, la guerre qu'il allait faire en grande partie pour les beaux yeux de la princesse de Condé, sont d'assez beaux monuments de cette folie à

(1) Bayle. *Lettres*, t. II, p. 546.

laquelle nul homme, fût-il grand, n'est dispensé de payer tribut.

Aux seconds, à ceux qui défendent plus hardiment Henri IV par ses vices, et regardent un prince qui eut *cinquante-six* maîtresses comme n'ayant guère subi l'ascendant moral, mais plutôt l'attrait physique du beau sexe, je répondrai que, parmi toutes ses galanteries, Henri eut de véritables amours. Il aima passionnément la belle Corisande, Gabrielle et la marquise de Verneuil, dont le règne successif, à huit ans pour chacune, se partage sa jeunesse et sa maturité.

Des deux premières l'influence fut douce, désintéressée, salutaire, féconde. Corisande lui donna des soldats. Gabrielle lui fit des amis. L'une le mit à cheval, l'autre l'assit sur le trône. L'une fit le roi militaire, l'autre le roi populaire. Corisande préside, en amazone inspiratrice, à cette glorieuse campagne de huit années pendant laquelle Henri conquiert les provinces qui doivent former son royaume. Gabrielle reçoit, dans l'entrée triomphale de 1593, la récompense de son influence conciliatrice, pacificatrice, de ces sourires et de ces grâces qui ont attiré une cour, enfin de ce grand conseil de l'abjuration, par laquelle Henri entre dans le cœur de Paris avant d'entrer dans ses murs. Que de fautes cependant on pourrait noter dans le bilan sincère de ces deux influences ! Et les avantages de la bataille de Coutras compromis pour le vain plaisir d'offrir à Corisande les drapeaux teints du sang des siens; et cette funeste pensée d'un mariage avec Gabrielle, union impolitique, injurieuse à la dignité de l'Europe, de la

royauté, du lien conjugal lui-même. Folie qui eût tout compromis, tout perdu peut-être. Folie enfin qu'un ennemi seul put jamais conseiller à Henri IV. Certes, je ne me défends pas d'un certain faible pour Gabrielle. Elle a ce qui manque à la fraîche et rude Corisande, à Henriette d'Entragues, la souple et fine commère, *le charme*. Mais je l'aime mieux morte que reine, et quand je pense aux conséquences possibles d'une telle faute, je suis prêt à me réjouir d'une disparition précoce, mais nécessaire, et que le pape Clément VIII eut raison d'appeler « providentielle (1). »

A partir de Henriette d'Entragues, le pouvoir des maîtresses devient néfaste. Nous avons montré, à l'article qui la concerne, ce que peut coûter d'argent une femme qui se vend, et ce que peut donner de soucis une promesse de mariage imprudemment offerte en cadeau du matin.

Il est donc impossible de méconnaître les droits de Henri IV à figurer, et en première ligne, dans la galerie des rois plus d'une fois aveuglés par l'amour. Il suffirait d'ouvrir l'histoire de son règne, pour trouver, à quelque page que ce soit, une marque de ce tribut payé aux infirmités humaines. Les historiens les plus littéraires, les plus indirects (2), ont été frappés de cette influence des femmes, qui est comme le génie particulier de ce règne. « L'amour, écrit-il à Élisabeth, le 26 octo-

(1) Dupleix, t. V, p. 262.

(2) *Henri IV écrivain*, par Eug. Yung, 1855, p. 166 et suiv. Nous ne saurions trop louer cette ingénieuse et charmante étude d'un érudit qui ne s'est pas défendu l'esprit.

« bre 1596, est une passion à laquelle toutes les autres « doivent obéissance. »

« Le seul point vraiment fixe en lui, dit M. Michelet, « c'est qu'il fut toujours amoureux ; mais, en ses plus lé-« gers caprices, le cœur était de la partie. Et voilà pour-« quoi ce règne ne tomba pas aussi bas que les satires « de l'époque pourraient le faire croire. Les femmes, « dit madame de Motteville, furent plus honorées alors « qu'au temps de la Fronde. Pourquoi cela? Le roi « aimait. »

Et le même écrivain, en parlant de l'historien qui, de peur de paraître futile, a élagué tous les événements qui n'étaient pas graves, et consigné à la porte de son cabinet tous ces trop charmants et trop profanes fantômes, Corisande, Gabrielle, Henriette, Charlotte, regrettait un oubli que nous regardons, nous, avec cette respectueuse terreur qu'on doit aux miracles.

« J'en ai peu profité, dit M. Michelet, pourquoi ? Parce « que le grave historien, en racontant si bien le roi, a « presque partout caché l'homme, cet homme « on-« doyant et fuyant, » comme aurait dit Montaigne. L'os-« téologie de Henri IV et ses muscles aussi sont au com-« plet ; j'y voudrais encore son sang, les battements de « son cœur, sa vie nerveuse et ses saillies. Il fut homme « autant que personne, et les faiblesses humaines ont « influé sur lui comme sur tous. Une ligne sur Ga-« brielle, c'est peu, trop peu, en vérité. »

C'est trop, à notre avis. Quand on veut être excentrique, il faut l'être tout à fait.

On le voit, ce Henri IV humain, ce Henri IV intime

et privé, c'était un livre à faire, et dont le besoin, comme disent les *Prospectus*, se faisait généralement sentir. Nous l'avons fait, nous nous sommes donné ce plaisir « de guetter ce grand homme aux petites choses. » Nous en défendrons-nous? Ne fût-ce que pour répondre aux superstitieux atrabilaires, qui nous accuseront peut-être d'avoir diminué son prestige, terni son auréole, blasphémé enfin ce culte du roi national. A cela nous répondrons, en invoquant notre expérience personnelle, que Henri IV est de ces hommes qu'il est impossible de diminuer. Il est aimable et admirable quand même. Et je ne crois pas que même au *Siècle*, même à l'*Opinion Nationale*, on s'avise de le haïr. M. Yung a dit le mot : *il n'est pas haïssable.*

« Henri IV, a dit M. Villemain, est resté populaire, « parce qu'il était profondément national de cœur et « de pensée. »

Non, — point de ces craintes et de ces reproches; Henri IV n'est point de ces hommes dont on peut dire :

Le masque tombe, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

Il est demeuré héroïque jusque dans ses fautes, jusque dans ses vices. Et, chose étrange! et qui peint à la fois Henri IV et les Français, il est resté cher à la mémoire du peuple. Le peuple a gardé son image dans la chaumière, sait-on pourquoi ? Justement parce qu'il fut homme. Ses passions ont plus fait pour sa gloire que ses vertus. Il est plus grand par la chronique que par l'histoire. On a oublié ses victoires, mais on se sou-

vient de ses bons mots. O ironie de la gloire! ô déception de la vertu! La maîtresse a pris, dans cette postérité insoucieuse, le pas sur le ministre. Peu de gens savent ce que fut Sully. Tout le monde sait ce que fut Gabrielle. Il y a, à cette popularité de Henri IV reposant sur ses défauts peut-être plus que sur ses qualités (1), une double raison, qui explique et excuse cette contradiction. Les petites gens sont flattées de voir un roi amoureux, courageux, malheureux comme tant d'autres qui ne sont pas rois. Le côté chasseur, buveur, joueur, gouailleur, farceur même de la physionomie de Henri IV, est le plus pittoresque et celui par lequel elle se grave le mieux dans ces frustes mémoires. Ce qui rend l'impression plus saisissante, c'est la pensée que ce bon roi, qui prenait un bûcheron en croupe, qui partageait le dîner du fermier, qui voulait que chaque paysan eût sa poule au pot le dimanche, était un roi habile, intrépide, victorieux, tolérant, clément. Le bon roi dans le grand roi, voilà, en deux mots, le secret du prestige de Henri IV, prestige éternel, qui tient au caractère français lui-même, et dont la perpétuité est un des traits de la physionomie nationale qui ont le plus frappé les étrangers (2).

(1) Il y a là-dessus une spirituelle boutade du marquis de Belloy, dans ce livre délicat et charmant, plein de verve humouristique : *Les Toqués*. Mais celui qu'il faut citer et remercier surtout, en cela comme en toute chose, car on trouve sur toutes les routes de l'esprit ce guide ingénieux, c'est M. de Sainte-Beuve, que nous nous plaisons à appeler notre maître, en ce moment où il semble de bon goût d'être ingrat à son égard. Il est impossible de parler de Henri IV et de Gabrielle, et de Sully, sans l'avoir lu.

(2) Voici ce qu'en dit sir Lytton Bulwer, dans la *France sociale*,

Car Henri IV fut un grand roi. Qu'importe qu'il n'ait pu réaliser tous ses rêves, la poule au pot et la paix universelle ? Ce sont là de beaux rêves, et il y a déjà de la gloire à les avoir faits. Un mot de Chamfort a dit, avec une justesse injuste, comme presque toujours, ce qui fait qu'on le préférera toujours à Louis XIV. « Henri IV, « dit-il, fut un grand roi. Louis XIV n'est que le roi d'un grand règne. » C'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas assez. Henri IV et Louis XIV ont été deux grands rois. Seulement Henri IV est le roi militant, Louis XIV le roi triomphant. Louis touche au Dieu, l'autre est demeuré homme (1). Et voilà pourquoi sa mémoire est aujourd'hui inviolable et ne perd rien à aucune indiscrétion. Il avait la conscience de ce privilége qui devait lui garder l'avenir. Il prenait Sully à témoin que, (ce qui est vrai), dans aucune grande occasion, il n'avait balancé entre le devoir et le plaisir, hésité entre le ministre et la maîtresse. Le roi qui résista à Gabrielle et emprisonna Henriette pouvait se rendre cette justice.

politique et littéraire (Fournier, 1834, t. Ier, p. 103) : « L'histoire de « France est pleine de cet amour. Il est tellement national, que les rois « les plus galants ont été les plus populaires. Le nom de la belle « Gabrielle est aussi historique que celui de Henri IV. A-t-on jamais « songé à rendre moins de respect à ce monarque sage et adoré, « parce que sa maîtresse l'accompagnait au conseil, l'embrassait en « public devant la cour, et recevait publiquement ses caresses? Non « pas. Les Français ne voyaient là-dedans que ce qui était *tout* « *Français*. Le point important pour eux était que la *belle* Gabrielle « fût vraiment *belle*. Ils sont inexorables sur ce chapitre, parce « qu'ils regardent la maîtresse de leur souverain comme leur maî- « tresse..... »

(1) *L'Homme des rois et le roi des hommes*, le voilà bien défini.

« Mon amy, écrivait-il à Sully, vous sçavez, par « beaucoup de choses qui se sont passées touchant « mes maistresses (qui ont esté les passions que tout « le monde a creu les plus puissantes sur moy), si je « n'ay pas souvent maintenu vos opinions contre leurs « fantaisies, jusques à leur avoir dit, lorsqu'elles fai- « soient les acariastres, que j'aymerois mieux avoir « perdu dix maistresses comme elles, qu'un servi- « teur comme vous, qui m'estiez nécessaire pour les « choses honorables et utiles; qui est ce que vous me « verrez encore faire (1), et je vous en donne ma foy et « ma parole, lorsque les occasions et les opportunités « me seront présentées pour entamer, poursuivre et « mettre à exécution quelques-uns des honorables et glo- « rieux desseins que vous sçavez que j'ay de longtemps « en l'esprit, et sur lesquels vous m'avez escrit tant de « lettres, et avons tant discouru ensemble. Car lors « feroi-je voir que je quitteroi plustôt maistresses, « amours, chiens, oyseaux, jeux, brelands, bastiments, « festins, banquets, et toutes austres despenses de plai- « sirs et passe-temps, que de perdre la moindre occasion « et opportunité pour acquérir honneur et gloire. »

Henri IV ne tint pas tout à fait parole. On pourrait lui reprocher plus d'une faiblesse, plus d'une déviation à ce superbe programme, et, entre autres choses, cette promiscuité naïve et honteuse dans laquelle il fit vivre Marie de Médicis et Henriette d'Entragues, la reine et

(1) La lettre est d'avril 1607. Sully, *Œconomies*, etc., édit. Michaud et Poujoulat, t. II, p. 201.

la maîtresse, les bâtards et les enfants légitimes. Mais il obéit assez à cette magnanime loi qu'il s'était faite de ne jamais, même en ses plus grands écarts, sacrifier la dignité et les intérêts de la France, pour n'avoir rien à craindre ni du jugement passager des contemporains ni de l'arrêt définitif de la postérité.

Il demandait un jour à l'envoyé de l'Empereur si ce prince avait des maîtresses. « S'il en a, répondit le ro-« gue Allemand, au moins elles sont secrètes. — Il est « vrai, répliqua le roi, il y a des hommes qui n'ont pas « assez de grandes qualités pour cacher leurs faibles-« ses.. »

Il choisit Pierre Mathieu pour écrire son histoire particulière, qu'il destinait au Dauphin. Un jour, l'historien lui lut un passage dans lequel il était question de son penchant pour les femmes. « A quoy bon révéler « ces faiblesses ? dit le roi. — Ce sera une leçon à votre « fils, » répondit l'historien. Après un moment de silence, Henri lui répondit : « Oui, oui, il faut dire la « vérité tout entière. Si vous vous taisiez sur mes fau-« tes, on ne vous croiroit pas sur le reste. Eh bien ! « écrivez-les donc, afin qu'il les évite. »

Et maintenant que nous voilà absous, nous l'espérons, aux yeux des gens de bonne foi, de ce crime d'avoir « cherché la petite bête, » comme on dit, dans l'aimable argot que parlent, à leurs loisirs, les grands seigneurs de la littérature, justifions-nous de quelques lacunes nécessaires, regrettées et non regrettées.

Nous avions écrit, à cette première heure d'enivrement et d'ambition où l'on rêve un livre complet, dont

les limites ne s'arrêteront qu'avec celles du sujet : *ubi defuit orbis*, un chapitre intitulé : *La jeunesse de Henri IV* (1), où nous l'avions étudié curieusement dans ses débuts, ses promesses, ses origines, dans les influences de sang et d'éducation au milieu desquelles s'épanouit le printemps de sa virilité. Nous avions fait plus. Pour creuser jusqu'*au tuf* Henri IV amoureux, pour le montrer à la fois dans ses plus hauts essors de cœur, et dans ses plus basses défaillances, pour qu'il ne manquât enfin ni une verrue, ni un poil à cette physionomie, nous avions intrépidement suivi sa vie jusqu'en ses plus vulgaires détails. Nous avions affronté les déceptions et les surprises d'une revue *complète* de toutes ses maîtresses, de celles d'une année et de celles d'une heure. Nous avions convoqué tout le cortége, jusqu'à l'obscur arrière-ban des gourgandines et des soubrettes. Car Henri IV a voulu tout connaître, tout expérimenter. Il est, parmi ses conquêtes, des femmes et des filles de tout âge et de toute condition. Comme François I[er], ce second roi-chevalier, a eu des fantaisies et des oublis de roi-soudard, et à certains moments de famine et de hasard, celui qu'aucun homme ne fit reculer ne reculait devant aucune femme, fût-elle vieille et laide. C'est à cette tolérance et à cette curiosité, insatiables et indécourageables, que nous devons de trouver, dans la liste de ses bonnes fortunes, jusqu'à des conquêtes qui sentent l'ail ou « *le*

(1) Sur cette période si intéressante de l'enfance et de la jeunesse de Henri IV, nous indiquions, avec une juste reconnaissance, comme notre principale et meilleure autorité, le beau livre de M. Bascle de la Grèze : *Le château de Pau*, etc., dont le succès s'affirme par une *quatrième édition*, qui ne sera pas la dernière.

torchon, » comme disait dédaigneusement d'Aubigné.

Toute réflexion faite, nous avons renoncé à ce détail trop intime et trop cru, qui faisait descendre en nous l'historien aussi bas que le roi. Et nous n'avions pas les mêmes excuses. Cette variété excessive troublait l'unité du livre, et cette foule de comparses obstruait la vue du théâtre où jouent les grandes amoureuses et les grandes coquettes. Nous nous sommes donc décidé à raccourcir la galerie, et à n'y admettre que les portraits finis et qui font penser et non rougir. Nous avons sacrifié le mérite d'être complet et l'avantage d'être varié à la crainte de paraître puéril. La curiosité ne doit jamais être absolument frivole, et toute recherche doit avoir sa moralité. Il est des écarts qui ne méritent pas même la leçon, et sur lesquels il faut ou frapper avec la verge dont on châtie l'ilote ivre, ou abaisser, avec une piété attristée, le voile de Timanthe. C'est ce dernier parti que nous avons pris, bornant notre hospitalité aux femmes qui méritent vraiment une place dans l'étude morale de Henri IV (1), et fermant la porte au nez

(1) Notre intelligent éditeur a compris à merveille que le concours du dessin et de la gravure était, en quelque sorte, indispensable au succès de la publication. Il a donc associé, dans les limites de notre cadre, le commentaire de l'art à nos études et à nos recherches. Dans un temple aussi profane que le nôtre, et d'où le Dieu est trop souvent absent, il faut des images qui le rappellent ; on ne *comprend* pas les femmes qu'on ne *voit* pas. Nous avons donc, sur son aimable initiative, consenti à ce que notre livre tînt en quelque sorte du Musée. C'est grâce à cette munificence, qui, nous en sommes sûrs, sera appréciée et récompensée par le public, si bon juge de tous les sacrifices qu'on fait pour lui plaire, que le lecteur pourra mesurer, en contemplant les traits de Henri IV jeune (à l'heure de

des maîtresses de hasard, de celles que tenta un honneur trop facilement prodigué, ou trop chèrement payé.

Pour tout concilier, et le désir légitime de paraître bien informé, et le désir non moins légitime de ne pas le paraître trop, nous allons dresser, dans l'ordre chronologique, autant que faire se peut en pareille matière, une liste complète de toutes les maîtresses de Henri IV, amours, passsions, erreurs et caprices, et donner au moins une mention à celles qui ne doivent pas avoir ou ne peuvent pas avoir d'histoire. Voici donc le bilan amoureux de Henri IV, au chapitre : *Actif*. Il y aurait trop à dire au chapitre : *Passif* (1).

1° Charlotte de Beaune Samblançay, dame de *Sauve*, marquise de *Noirmoutier* (1573-1576).

2° Jeanne du Monceau de *Tignonville*, plus tard comtesse de *Pangeas* (1576).

3° Dayelle, fille d'honneur de Catherine de Médicis, Grecque échappée du sac de Chypre (1578).

4° Catherine *du Luc*, d'Agen (1578).

5° Anne de Balzac de *Montaigu* (1578).

la lutte et de l'amour), de Gabrielle, de Henriette et de Charlotte, la force réciproque de séduction du royal amant et de ses maîtresses, et juger s'il était possible de *lui* ou de *leur* résister. Il confirmera sans doute de son suffrage, les éloges que nous avons donnés aux habiles artistes dant le crayon ou le burin ont interprété, sans trop de désavantage, des maîtres consacrés.

(1) Cette liste est tirée de d'Aubigné (*Histoire — Mémoires — Confession de Sancy — Baron de Fœneste*); Sully (*Œconomies*); Bassompierre (*Mémoires — Nouveaux Mémoires*); Tallemant des Réaux; L'Estoille; *Amours du grand Alcandre*, etc..... Sauval, Vanel, Dreux du Radier, etc. Nous pouvons mettre une autorité à côté de chaque nom.

6° *Arnaudine*, d'Agen (1578).

7° Mademoiselle de *Rebours* (1579).

8° *Fleurette*, fille du jardinier de Nérac.

9° Françoise de *Montmorency-Fosseux* (1579).

10° Madame *Sponde*.

11° La demoiselle *Maroquin*.

12° La *Xaintes*, soubrette de Marguerite de Navarre.

13° La *boulangère de Saint-Jean*.

14° Madame de *Petonville*.

15° La *Baveresse*.

16° Mademoiselle de *Duras*.

17° *Picotin Pancoussaire*, à Pau. (*Pancoussaire*, en béarnais, signifie *boulangère*.) C'est peut-être la même que celle que d'Aubigné indique comme : *La boulangère de Saint-Jean*. De même, la *Jardinière d'Anet*, que nous ne nommerons pas, et celle que d'Aubigné se borne à appeler : *la fille du concierge*, doivent être des incarnations, successivement créées par la tradition populaire, de la *Jardinière de Nérac*.

18° La comtesse de *Saint-Maigrin*.

19° La nourrice de *Castel-Jaloux*.

20. Les deux sœurs de l'*Epsée*.

Toutes ces maîtresses sont des premiers temps et environnées d'un voile légendaire qui ne permet pas de distinguer bien nettement leurs traits.

21° Diane d'*Andouins*, comtesse de *Gramont*, dite : *la belle Corisande* (1582-1591).

22° Dame *Martine*.

23° Esther *Imbert* (à la Rochelle, 1587).

24° Antoinette de *Pons*, marquise de *Guercheville*, puis comtesse de *Liancourt* (1589-1590). Maîtresse cornélienne et platonique, que Henri IV voulut avoir et ne put avoir, ni d'assaut ni autrement.

25° Catherine de Verdun, religieuse de *Longchamp*, puis abbesse de Vernon (1590).

26° Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre (1590) (1).

27° Marie *Babou de la Bourdaisière*, plus tard vicomtesse d'*Estauges*, cousine de Gabrielle d'Estrées.

28° Gabrielle d'*Estrées*, dame de *Liancourt*, marquise de *Monceaux*, duchesse de Beaufort (1591-1599).

29° et 30° Julienne-Hippolyte d'*Estrées*, marquise, puis duchesse de Villars; Angélique d'*Estrées*, abbesse de Maubuisson, passèrent aussi pour avoir ramassé les miettes de la table de leur sœur, et eu leur passagère part de l'attention de Henri IV, bientôt absorbé par Gabrielle.

31° Madame de *Montauban*.

32° Mademoiselle *La Glandée*.

(1) M. Paulin Paris, le spirituel et érudit annotateur de Tallemant des Réaux, cherche à arracher l'abbesse de Montmartre au sérail de Henri IV. Mais tous les historiens galants sont précis et ne lâchent point leur proie. L'argument de M. P. Paris est, en effet, plus spécieux que décisif. Il dit : En 1690, Marie de Beauvilliers n'était pas abbesse de Montmartre. Elle ne le fut qu'en 1698. C'était, lors du voisinage corrupteur du camp royal, Catherine de Havard, ou madame de Cénante. Mais Marie, quand elle fut maîtresse de Henri IV, n'était encore que simple religieuse. La crosse abbatiale fut la récompense de ses services. Sauval, qui la connut, ne met pas en doute le succès de Henri IV. (*Venit*, *vidit*, *vicit.*) Ceci n'empêche point madame de Senante, que nomme Bassompierre.

33° Mademoiselle d'*Harancourt*.

34° Mademoiselle de *Senante*.

35° Henriette de *Balzac-d'Entragues*, marquise de *Verneuil* (1599-1610).

36° La comtesse de *Limoux*.

37° Jacqueline de *Bueil*, comtesse de *Moret* (1604-1610).

38° Madame *Lanery*.

39° Madame de *Maupeou*.

40° Mademoiselle de *Foulebon* (Charlotte, plus tard veuve de François de *Barbezières-Chemerault*).

41° *Bretoline*.

42° La duchesse de *Nevers* (qui résista).

43° La duchesse de *Montpensier* (qui refusa).

44° Catherine de *Rohan*, duchesse de *Deux-Ponts* (qui se fâcha).

45° Mademoiselle de *Guise*, princesse de Conti, auteur présumé des *Amours du grand Alcandre*, qui a raconté l'histoire galante du temps dont elle pouvait dire : *Quorum pars magna fui*. Henri IV ne la trouva pas assez sage pour en faire sa femme, mais peut-être la trouva-t-il assez peu sage pour en faire sa maîtresse. Tout cela est très-incertain. Mais nous faisons de la statistique, et de la statistique amoureuse. Rien de moins exact.

46° Madame *Clein* ou *Quelin*, femme d'un conseiller au Parlement.

47° Mademoiselle *Fannuche*, simple courtisane, comme *La Glandée*, comme *Bretoline*. Ces deux premières nous sont indiquées par Tallemant des Réaux.

48° Madame de *Boinville,* femme d'un maître des comptes.

49° Madame *Aarssen,*
50° Madame de *Sault,*
51° Madame de *Ragny,*
52° Madame de *Champlivault,*
53° Madame *Camus de Pontcarré,*
} douteuses.

54° Charlotte *des Essarts*, comtesse *de Romorantin* (1604-1610).

55° Charlotte-Marguerite de *Montmorency,* princesse *de Condé.*

56° Mademoiselle *Paulet.*

On comprend que s'il eût fallu épuiser cette liste, le volume eût été un peu gros. Nous nous sommes donc restreint à l'histoire des amours qui résument une phase de la vie de Henri IV, ou révèlent un trait de sa physionomie morale. Nous avons supprimé les *Maîtresses à passade* (1). Nous avons, en revanche, soigneusement et curieusement associé au récit de la vie intime de Henri IV, celui de sa vie domestique. Nous

(1) Marie de Beauvilliers, la comtesse de Moret et la comtesse de Romorantin ne furent pas autre chose. Ce sont là des maîtresses non inférieures, mais secondaires. Dans un livre *absolument* complet, leur croquis eût trouvé place parmi les portraits. La belle abbesse et ses séculières compagnes ne sont pas sans quelque charme mélancolique ou jovial. Mais leur vie est peu connue. Quelques fragments de Sauval pour la première, quelques passages des *Lettres* de Malherbe, chroniqueur sans le savoir, pour les deux autres, et c'est tout. Aucune des trois n'a eu, même un moment, le cœur de Henri. Il a donc fallu les expulser du groupe privilégié, celle-ci malgré sa grâce naïve et tendre et son repentir, celles-là malgré les bâtards dont elles enrichirent la famille illégitime du Béarnais !

avons placé, pour le mieux faire ressortir, le portrait de Henri IV entre celui de ses deux femmes, Marguerite de Navarre et Marie de Médicis. Ces deux femmes expliquent en effet et excusent, jusqu'à un certain point, les torts du mari. Elles rentrent d'ailleurs dans notre sujet, ayant été, elles aussi, les maîtresses de Henri IV... pendant vingt-quatre heures. Heureux homme en tout que ce Henri IV ! Rien ne manque à la décharge de ce roi gâté de l'Histoire, pas même d'avoir eu des femmes qui font comprendre ses maîtresses.

Paris, 24 février 1864.

M. de Lescure.

LES AMOURS
DE HENRI IV

CHAPITRE PREMIER

Le mariage de Henri IV. — Marguerite de Valois, reine de Navarre.

Il est impossible de parler de Henri IV sans parler de sa femme. Outre la part légitime qu'elle eut aux événements de sa vie, elle prit une part encore plus grande à ses fautes. Elle les provoqua, les encouragea, les favorisa par l'exemple et dans l'intérêt des siennes. Ce triste hymen, fruit amer de la raison d'État, qui enchaînait ensemble deux époux différents de caractère et de religion, devait être le plus scandaleux d'un siècle qui compte tant de scandales. La juste sévérité qu'inspirent les débordements de Marguerite de Navarre étant pour beaucoup dans l'indulgence qui pardonne aux écarts de Henri IV, force nous est de justifier cette irrésistible indulgence

en esquissant la vie et le caractère de cette princesse spirituelle, subtile, dévote et dépravée, qui fut Marguerite de Navarre. Ce n'est pas que pour elle aussi, à certains moments, l'historien, attendri ou séduit malgré lui, ne soit plus enclin à la pitié qu'à la colère. On s'étonne que la fille d'une Catherine de Médicis, que la sœur d'un Charles IX et d'un Henri III, n'ait pas été encore plus frivole, plus corrompue et plus méchante.

Méchante, Marguerite ne le fut point. Elle eut même ses heures de générosité et de dévouement. Elle était née peut-être pour une plus favorable destinée et avait mieux mérité que son sort. Mais comment, dans cette cour dissolue, qui semble n'avoir d'autre souci que de plagier les lubricités romaines, et dont le chef, dans la liste des Empereurs, semble avoir choisi Héliogabale pour modèle, comment cette jeune âme, aussitôt flétrie qu'épanouie, eût-elle pu conserver longtemps son parfum d'innocence et de pudeur ? L'amour, l'amour seul, un amour sincère et partagé, eût pu guérir, dans Marguerite, les blessures empoisonnées d'une éducation malsaine et d'une expérience précoce. Mais Marguerite n'aimait pas plus son futur mari qu'Henri n'aimait sa future épouse. C'est la discorde même qui les unit. Et c'est l'assassinat qui éteignit, à leur chevet profané, les flambeaux nuptiaux qui brûlaient encore.

Le mariage d'Henri et de Marguerite de Valois fut célébré le 18 août 1572. La Saint-Barthélemy eut lieu le 23. « *Ainsi*, dit Péréfixe, *le présent nuptial du prince fut la « mort de sa mère ; la fête, le massacre général de ses « amis.* »

Pouvait-il rien sortir de pur, d'heureux, de fécond, de ce mariage funèbre auquel la mort avait présidé? N'était-elle pas d'avance condamnée, maudite et stérile, cette union contractée malgré l'incompatibilité d'humeurs, de religions, malgré les prohibitions canoniques, cette union suspecte, qui voilait les desseins de deux partis prêts à s'entre-égorger, et que la prévoyante Jeanne d'Albret reculait sans cesse, tandis que le sombre Charles IX la pressait avec une impatience farouche? Dès le mois de mars 1572, Jeanne d'Albret, assiégée de prophétiques alarmes et d'inquiets pressentiments, exhortait son fils à quitter, au plus vite, cette cour empestée (1) et à emporter au galop sa jeune femme dans l'air sauveur du patriarcal Béarn. « Elle est belle et bien advisée, et de « bonne grâce, écrivait Jeanne d'Albret à son fils, mais « nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie « qui fut jamais. Car je n'en vois point qui ne s'en « sente... Je ne voudrois, pour chose du monde, que « vous y fussiez pour y demeurer... Voilà pourquoi je « désire vous marier, et que vous et votre femme vous « vous retiriez de cette corruption, car encore que je la « croyois bien grande, je la trouve encore davantage (2). »

Pendant ce temps, Charles IX, qui déplorait « le bon « temps que l'on faisait perdre à sa grosse Margot » s'emportait contre le Pape et ses scrupules en invectives cyniques : « Ma tante, disait-il à Jeanne d'Albret, je vous « honore plus que le Pape, et aime plus ma sœur que je

(1) « Où les femmes, disait-elle, alloient au-devant des hommes. »

(2) Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 903. — Mongez, *Vie de Marguerite de Navarre*.

« ne le crains. Je ne suis pas huguenot, mais je ne suis
« pas sot aussi. Si M. le Pape fait trop la beste, je pren-
« dray moy-mesme Margot par la main, et la mèneray
« espouser en plain presche (1). »

C'est avec contrainte, avec répugnance, avec frisson au cœur, que les deux jeunes époux s'avancèrent ensemble vers l'autel, après cette cérémonie tout extérieure, ce mariage en plein vent, sur un théâtre, entre une princesse catholique et un prince protestant, qui n'a que le droit de traverser le temple. Symbole frappant de cette union sans volonté, sans amour, sans fruit, que cette rapide promenade dans l'église, où les mains se touchent à peine!

Au moment suprême, Marguerite hésita. Sa bouche muette se refusait à prononcer le sacrilége serment. Son consentement fut un silence, pendant lequel le roi, appesantissant sur sa tête éplorée sa brutale main de chasseur, tenait sa tête inclinée en signe d'assentiment (1). Que lui importaient, après tout, ces larmes, ces terreurs, cette dernière révolte contre une barbare destinée? Son but était atteint. Il pouvait recevoir sur la façon dont il avait « joué son rolet » les félicitations de sa machiavélique mère. L'assistance était nombreuse. Malgré de nombreux avertissements, les seigneurs protestants se pressaient en foule à ces fatales noces que devait terminer un massacre général. Les charmes de sa sœur servant d'appeau au sanglant oiseleur, il avait pris à la pipée tous les huguenots. Et tandis que Henri et Marguerite tremblaient

(1) Lestoile, *Collect. Michaud-Poujoulat*, t. I, p. 24.
(2) D'Avila.

le soir et frissonnaient dans leurs draps, prêtant l'oreille au moindre bruit, interrogeant les tapisseries mouvantes d'un œil brûlant d'insomnie, Charles IX se frottait joyeusement les mains et exhalait en cyniques propos, la joie de l'ogre qui flaire la proie. Pauvre prince, après tout, que sa mère s'était appliquée à rendre féroce, comme elle s'était appliquée à rendre Alençon envieux, et Anjou efféminé ; dont elle avait pétri l'âme naïve en ses doigts de furie, dont elle avait étouffé le cœur et ensorcelé l'esprit; qui souriait, comme un homme ivre, à ces diaboliques desseins dont elle lui soufflait l'orgueil ! Pauvre prince, après tout, mort jeune, désespéré, furieux, protestant, en présence de la tardive vérité, contre le crime de son aveugle obéissance, maudissant sa mère, embrassant Henri qui avait failli être sa victime, regrettant la jeunesse, la vie, et détestant ce massacre dont le remords le tuait!

Ce qui rendait le sort de Marguerite plus lamentable, ce qui glaçait sur ses lèvres ces fausses tendresses, que désavouait son cœur, ce qui la rendait malgré elle rebelle même au devoir, même à la nécessité, ce n'est pas seulement l'absence de toute espèce d'amour pour le jeune prince jeté dans ses bras par l'implacable politique de sa mère. Non-seulement l'infortunée n'aimait pas son mari, mais elle le détestait de tout l'amour qu'elle avait pour un autre. Lorsqu'Henri de Navarre l'embrassait, elle ne pouvait s'empêcher de songer à Henri de Guise, Henri de Guise, le galant, le politique, l'héroïque, Henri de Guise, l'ami des premiers jours, l'ami d'enfance, l'ami du cœur qui s'éveille, l'ami fatal, l'ami éternel, celui qu'elle devait aimer à travers toutes les vicissitudes et

toutes les déceptions, celui dont ses nombreuses infidélités attestent le pouvoir unique. Si Marguerite eut depuis tant d'amants, n'est-ce pas parce qu'elle n'en trouva jamais un qui le valût? Ces infidélités acharnées, cette galanterie désespérée, Charles IX les prévoyait, sans doute, lorsque, dans un des accès de sa grossière gaieté, il s'écriait narquoisement : « En donnant ma sœur au roi de « Navarre, je la donne à tous les huguenots du royaume. » « O prophétie trop véritable et digne d'une sainte et di- « vine inspiration, s'écrie à son tour l'auteur du *Divorce* « *satyrique*, pamphlet vengeur des infortunes conjugales « d'Henri IV, s'il eust mis le général et non le particu- « lier, et qu'au lieu des huguenots seuls, il eust compris « tous les hommes ! »

L'exclamation est un peu hyperbolique, quoique, à vrai dire, le témoignage unanime des contemporains, qui ont pris la peine de peindre Marguerite en pied, par opposition à ces *Mémoires* ingénieux et complaisants où elle s'est trop modestement peinte en buste, ne la contredise guère et ne l'explique que trop.

Marguerite avait, lors de son mariage (étant née le 14 mai 1552), vingt ans et trois mois. Henri était un peu plus jeune. Malgré l'ardeur précoce de son tempérament, il était beaucoup plus novice qu'elle. S'il faut en croire des bruits que le reste de sa vie ne calomnie pas, l'expérience pour Marguerite, avait devancé la puberté. Une troupe d'amants hâtifs l'avait, dès sa plus tendre adolescence, aguerrie à l'amour. Elle avait à peine onze ans, selon le *Divorce satyrique*, que déjà elle se montrait sensible à l'effet de ses charmes naissants, et qu'Entragues et Char-

rins (1) se vantaient, tous deux, d'en avoir obtenu les premières faveurs.

« Je ne sais, ajoute le pamphlétaire, si la généreuse « émulation de disputer cette conquête, ou l'excès du « plaisir, firent aller Entragues au delà de ses forces, « mais il est certain que les efforts qu'elle lui fit faire le « mirent sur le bord du tombeau, et l'obligèrent de quit-« ter la partie, pour prendre une femme moins belle, « mais plus modérée et plus sage. »

« Le prince de Martigues remplit la place que d'Entra-« gues venait de quitter; car s'étant défaite de Charrins, « qu'elle n'aimoit plus, il demeura seul le maître de son « cœur. Ce prince, assez vain de son naturel, fit si peu « de mystère de sa bonne fortune, que leur intrigue, con-« nue de toute la cour, éclata jusqu'à l'armée, et, passant « de l'un à l'autre, fut la riche matière des plaisanteries « de toute l'infanterie, dont Martigues était colonel. Cet « amant indiscret portoit, aux occasions les plus péril-« leuses, une écharpe en broderie, et un petit chien « qu'elle lui avoit donné, qu'il conserva jusqu'à la mort « comme un gage de son amitié.

« La perte de ce favori lui fit répandre des larmes que « le roi tâcha d'essuyer en la mariant avec le roi de Por-« tugal; mais le duc de Guise, qui formoit dès lors le « parti de la ligue, et qui prétendoit, en l'épousant, don-

(1) Le pamphlet porte *Charrins*. Ne s'agit-il pas plutôt de Charry, maître de camp de la garde du Roi, qui, en décembre 1563, accompagné d'un capitaine basque et d'un soldat, avait été attaqué et tué avec ses compagnons, par Briquemaut, Mouvans et Chastelier, capitaines protestants? (D'Aubigné, t. I, p. 286.)

« ner quelque couleur à ses injustes et ambitieux des-
« seins, traversa ce mariage, par le moyen du cardinal
« de Lorraine, son oncle, qui avoit été envoyé en Espagne
« pour complimenter le roi catholique sur la mort d'Éli-
« sabeth de France, son épouse. Le duc, cependant, gagna
« le cœur de cette princesse par les bons offices de ma-
« dame de Carnavalet. »

De tous ces amants de la première heure, dont la bonne fortune fut peut-être plus apparente que réelle, nous ne retenons que le duc de Guise, qui, en effet, fut passionnément aimé par Marguerite, qu'il aima lui-même avec une ardeur qu'attisait encore l'ambition. Le témoignage de tous les historiens est unanime à cet égard :

« Elle avoit aimé Henry, duc de Guise, dit Dupleix,
« qui avoit été longtemps le commensal de la reine de
« Navarre, et qui ne lui est pas hostile, et avoit logé si
« avant dans sa jeunesse toutes les affections de son cœur
« en ce prince,... qu'elle n'ayma jamais le roy de Na-
« varre qu'on lui fit haïr du commencement, et enfin
« espouser malgré elle et contre les lois canoniques...
« Elle souloit dire qu'on l'avoit sacrifiée pour la paix
« publique (1). »

Suivant d'Avila, leur intimité était si publique, que le bruit courait qu'ils avaient contracté un mariage secret (2).

Ce penchant pour le duc de Guise était né parmi les jeux de leur enfance, et semble avoir été encouragé par

(1) Dupleix, *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 984; t. V, p. 52.
(2) Livre V. Voir aussi Matthieu, le président de Thou, et Mézerai.

la prévoyance et la sympathie d'Henri II, sentiments dont ses fils n'héritèrent pas.

Marguerite nous a raconté elle-même, dans ses *Mémoires*, un épisode de ces premières rencontres et de cette enfantine liaison. C'était peu avant « le misérable « coup qui priva la France de repos et notre maison de « bonheur ; » c'est-à-dire peu de jours avant le 10 juillet 1559, où Henri II fut mortellement blessé par Montgommery dans un tournoi.

« N'ayant lors qu'environ quatre ou cinq ans (1), et « me tenant sur ses genoux pour me faire causer (le roi « son père), il me dit que je choisisse celuy que je voulois « pour mon serviteur, de M. le prince de Joinville, qui a « depuis esté ce grand et infortuné duc de Guise (2), ou « du marquis de Beaupréau, fils du prince de La Roche-« sur-Yon, tous deux aagés de six à sept ans, se jouant « auprès du Roy mon père ; moy les regardant, je lui dis « que je voulois le marquis. Il me dit : — Pourquoi ? il « n'est pas si beau (car le prince de Joinville estoit blond « et blanc, et le marquis de Beaupréau avoit le teint et « les cheveux bruns). Je lui dis : — Pource qu'il estoit « plus sage, et que l'autre ne peut durer en patience « qu'il ne fasse toujours mal à quelqu'un et veut toujours « estre le maistre. » Augure certain de ce que nous avons « veu depuis (3). »

(1) Marguerite se rajeunit ici, peut-être involontairement. Née le 14 mai 1552, elle avait plus de quatre ou cinq ans quand son père mourut.

(2) Henri de Guise, né en 1550, assassiné aux états de Blois (1588), avait aussi plus de six ou sept ans en 1559.

(3) *Mémoires*, édit. Jannet, p. 5 et 6.

Il faut conclure de ceci que déjà Marguerite savait que la parole a été donnée aux hommes et surtout aux femmes pour dissimuler leur pensée. Malgré le laconisme de ses regrets à l'endroit du duc de Guise, et au contraire, son dithyrambique éloge du jeune marquis de Beaupréau, ravi à quatorze ans par une mort prématurée, sa préférence secrète éclate dans les efforts mêmes qu'elle fait pour la cacher. Elle a beau jeter un nuage de précaution sur ses sentiments à l'égard de l'illustre mort (réserve à laquelle, d'ailleurs, la politique n'est pas étrangère), elle a beau imposer silence à ses souvenirs, l'irrésistible aveu sort de son silence. Oui, le choix de son cœur fut pour Guise. Pas un de ces frivoles historiens de la galanterie, dont il faut se garder de mépriser le témoignage, à propos des époques corrompues, ne s'y est trompé.

On peut lire notamment dans Vanel (*Galanteries des Rois de France*) le récit romancé de ces amours du duc de Guise et de Marguerite, le détail de leurs rencontres, des lettres apocryphes, etc. Rien ne manque à ce recueil de variations plus ou moins ingénieuses, dont les historiens de ruelle excellent à broder le thème parfois aride de la réalité. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux, et c'est là l'important, que Marguerite et Henri de Guise n'aient été unis par les liens d'un amour passionné, traversé inflexiblement par la raison d'État, et qui survécut au sacrifice de mariages imposés et à la déception même de leurs mutuelles infidélités.

« De tous les amants qu'eut la reine Marguerite, dit « Vanel, le duc fut celui qu'elle aima le plus tendrement.

« Les attachements qu'elle eut ailleurs n'éteignirent point « la passion qu'elle avoit pour lui. Elle lui conserva « son cœur tant qu'il vécut, et, lorsqu'il fut assassiné à « Blois, on dit qu'elle s'y rendit, deux jours auparavant, « travestie en postillon, pour l'avertir de ce qu'on lui « préparoit; mais cet infortuné prince ne fit aucun cas de « cet avis, non plus que de plusieurs autres qui lui furent « donnés la veille de sa mort. »

C'est deux ans avant Marguerite que Henri de Guise avait dû immoler ses sentiments secrets à un mariage qui, selon les historiens, fut son unique voie de salut. Il portait en lui, dans la mâle beauté du visage, dans le front inquiet, dans l'œil hautain, dans le rire sardonique, dans le geste impérieux, cherchant sans cesse la garde de l'épée, ces signes ambitieux et menaçants auxquels ne se trompait point la jalouse prévoyance de Catherine de Médicis. Le futur chef de la Ligue, la future idole des Parisiens, le futur roi des barricades, qui glaçait déjà, de son âpre regard, l'élan enfantin de Marguerite, avait causé à Catherine plus d'une longue insomnie. Il vivait à la cour, couvé de sombres regards, environné d'une atmosphère de méfiance et de haine. Charles IX le recevait parfois avec cet air contraint ou cette sourde colère qui rendaient si redoutable l'abord de ce prince sauvage. Le duc d'Anjou, le futur Henri III, lui faisait de ces caresses félines, où perçait déjà la griffe qui devait déchirer plus tard. Henri de Navarre s'écartait volontiers de lui, repoussé par une irrésistible antipathie. Le jour où ses vœux secrets se découvrirent, le jour où il laissa deviner qu'il aspirait à la main de Marguerite, il se sentit perdu.

Il fallait plier ou rompre, s'humilier ou combattre. L'heure n'étant pas propice encore pour jeter le gant à l'autorité royale, il se résigna, il se soumit. Il détourna brusquement l'orage par une de ces évolutions imprévues qui déconcertent la foudre. Il dissimula l'odieux orgueil de ses prétentions sous une plus modeste et plus légitime poursuite. Il se décida à choisir, pour plastron de ses ambitions et de ses amours, une femme, la veuve d'Antoine de Croy, prince de Porcien, Catherine de Clèves, princesse subtile, galante et hardie (1570). Mariage tragique et fécond, que ne tarda pas à signaler le meurtre de Saint-Mégrin, soupçonné de galanterie avec la duchesse, et d'où il n'en provint pas moins, en dix-huit ans, quatorze enfants. Le duc de Guise, héros de ruelle et de barricade, de conspiration et de roman, le galant *Balafré*, le tueur en chef de la Saint-Barthélemy, ce personnage étrange et fatal, marqué du double caractère des personnages de Shakespeare, roide et souple, tendre et brutal, farouche et railleur, pour tout dire en un mot, sublime et cynique, ne borna pas à ce mariage l'hypocrisie de sa soumission. Il procura au duc d'Anjou, le futur Henri III, de concert avec la peu scrupuleuse Marguerite, les faveurs, avant lui rebelles, de sa belle-sœur Henriette de Clèves, princesse de Condé. Peut-être espérait-il ainsi profiter pour lui-même d'une recrudescence des bonnes grâces royales et du relâchement de surveillance, prix d'un si galant service. Il est à peu près certain que les amours de Marguerite et de Henri de Guise, forcément attiédis par les circonstances, se raniment par intermittences, et le mariage qui devait les séparer les rapproche,

au contraire, par le semblant de liberté qu'il leur laisse. Par une singulière coïncidence, ce n'est pas seulement sur le terrain légitime qu'Henri de Guise et Henri de Navarre devaient se rencontrer en rivaux. Épris tous deux en même temps de madame de Sauve, galant instrument des desseins de Catherine acharnée à entretenir ces divisions qui faisaient sa force, ils se trouvèrent sans cesse en présence, pour se combattre, en amour comme en guerre, au Louvre comme à Moncontour. Peut-être la haine qui en dut résulter, et le ressentiment profond qu'éprouva le duc de Guise de la préférence de madame de Sauve, ne sont pas aussi étrangers qu'on le croirait d'abord à son rôle pendant la Saint-Barthélemy, et doivent prendre place parmi ces mobiles mystérieux qui poussent parfois les hommes, à leur insu, de leur imperceptible ressort.

Si le roi de Navarre et le prince de Condé échappèrent au massacre, ce ne fut pas la faute de l'assassin de Coligny. Il les eût volontiers immolés, s'il l'eût pu faire impunément ; mais Catherine veillait, et sa prévoyance, plus forte que sa haine, épargna la vie des deux princes qui séparaient Guise du trône. Henri de Navarre dut, aux yeux de l'implacable, mais habile Catherine, son pardon à cette qualité de rival des Guise qui leur faisait désirer sa mort. L'insultante clémence d'un roi dont elle inspirait malgré lui toutes les actions, et qu'amollissaient d'ailleurs les larmes de sa douce et pieuse compagne, ange gardien de ce démon, se contenta d'une abjuration, et le parti catholique garda comme otages ces inutiles victimes. Les deux prisonniers ne marchandèrent pas, l'un un timide,

l'autre un insouciant parjure, au souverain adversaire qui leur faisait l'injure de ne pas même douter de leur choix. A la guerre comme à la guerre, pensa sans doute le futur Henri IV. La vie vaut bien une messe. Et il se consola, en jeux de paume, en chasses et en amourettes, de l'humiliation de son rôle et de l'indifférence de Marguerite. Cette indifférence, ne l'accusons pas trop; que pouvait une jeune reine, systématiquement éloignée des conciliabules, et que son frère et sa mère avaient abandonnée sans remords et sans regret aux alarmes, aux hasards, aux dangers de cette nuit tragique et de ce palais pris en quelque sorte d'assaut par l'assassinat? Quel crédit pouvait avoir cette pauvre princesse, si égoïstement immolée à un mariage d'État, et dont la propre vie était si peu sûre, que le lendemain matin, on fut presque effrayé de la voir reparaître, blanche ressuscitée, venant raconter en pleurant la violation de la chambre conjugale, et montrer le sang qu'un gentilhomme huguenot poursuivi avait, en se réfugiant dans sa ruelle, laissé sur ses vêtements et sur son lit? Sans partager donc le crédule enthousiasme des Hilarion de Coste et des Brantôme, qui font honneur à Marguerite d'un dévouement qu'elle n'eut pas, d'un courage qu'elle ne pouvait avoir, et la peignent comme la libératrice héroïque d'un mari dont elle ne se souciait guère; sans nous écrier comme un poëte du temps:

« Fameux vertugadin d'une charmante reine,
« Tu défends un honneur qui se défend sans peine;
« Mais ta gloire est plus grande; en un plus noble emploi,
« Tu sauves un héros en recélant mon roi. »

Disons que Marguerite, cernée dans son appartement,

qu'avait quitté son mari aux premiers bruits, ignorante de ce qui se passait, absorbée par sa propre frayeur et le soin de son propre salut, ne pouvait faire pour Henri de Navarre que des vœux, qu'elle ne lui refusa sans doute point. Plus sincère d'ailleurs sur ce point que sur d'autres, elle n'a point enflé cet humble mérite et l'a même trouvé si petit qu'elle n'en parle pas. Cette discrétion, loin de calomnier ses sentiments, la réhabilite, au contraire, à nos yeux. Sa conduite ultérieure, le refus persistant qu'elle opposa aux insinuations de divorce qui lui furent faites par sa mère, sa tolérance pour les premiers égarements de son époux, la part qu'elle prit à sa défense lors de l'affaire de La Mole et Coconnas, et à son évasion, nous fixent sur le véritable état de son âme en ces premiers temps de son mariage. Nature souple et fine, incapable de grands mouvements de colère ou de douleur, gagnée malgré elle par la nouveauté souriante de sa vie, par l'éclat de la couronne, par la bonhomie spirituelle et la bravoure de son récent époux, trahie par les impatientes ardeurs d'un tempérament qui se prêtait volontiers jusqu'à l'illusion de l'amour; jeune, coquette, légère, flottante, sans volonté persistante et sans caractère, Marguerite semble s'être résignée d'abord, plus facilement qu'on ne pense, à une nécessité qui avait ses compensations. Le rang de reine de Navarre, même acheté au prix des sacrifices du cœur, n'est pas un de ces malheurs qui sont sans espérance. Henri de Navarre, après tout, était un pis-aller fort supportable. Il se prêtait de bonne grâce, avec ce flegme souriant du Gascon, qui désarme toute rigueur, aux délicatesses d'une situation équi-

voque. Il ne s'imposait pas, ne se rebutait pas, s'efforçait de plaire, séchait volontiers d'un baiser ces larmes passagères de la vingtième année, dernier tribut payé à la mémoire des absents : Entragues, qui affichait partout son désespoir, Guise qui, de dépit, s'était éloigné de la cour, où l'avait rappelé seulement le signal de la Saint-Barthélemy. A vingt ans, il n'est guère d'émotion durable quand on est femme, belle et reine. Il en est de ces rapides orages, comme des orages d'été, qui se résolvent en une pluie fine et chaude, qui s'évapore aussitôt.

Aussi, est-il vrai de dire que de tous les cœurs que déchira le mariage de Marguerite, le sien est peut-être celui qui en prit le plus vite son parti. Entragues, selon le *Divorce satyrique*, faillit en mourir de regret. La douleur de Guise se tourna en rage. Pour Marguerite, qui se serait, à en juger par ses *Mémoires*, volontiers résignée à ne pas détester un mari qui agissait d'ailleurs autant que d'autres parlent, et qui, en affaires d'amour comme en choses d'esprit, *payait comptant*, il paraît que la déception d'un hymen peu volontaire n'eut rien de foudroyant. Elle raconte elle-même, avec une ingénuité qui n'est pas sans malice, cette scène de haute comédie entre une mère cynique qui fait la prude, et une princesse fort dégourdie qui fait *la nice*. Mais feuilletons un peu ces artificiels, élégants et charmants *Mémoires*, œuvre rapide de quelques soirées de loisir et de rêverie, en des circonstances qui attestent une singulière liberté d'esprit. Marguerite, dont la vie fut si aventureuse, si orageuse, et dont rien n'altéra l'opulente beauté et l'imperturbable belle humeur, aurait pu prendre pour devise un roseau avec

ces mots : *je plie et ne romps point.* Femme-roseau, en effet, élégante, souple, harmonieuse et vide comme lui, et inclinant comme lui gracieusement sa tête sous les coups de vent les plus furieux. La fortune, qui renversa autour d'elle les trônes et les familles, la fortune qui fit tomber un à un ces hommes-chênes de la maison de Guise, épargna cette femme fragile, inviolable par sa faiblesse même.

Son père tué dans un tournoi, l'abandonnant, frêle et délicate enfant, meurt au milieu du sanglant désordre des guerres de religion. Quand elle détourne ses yeux de ce choc perpétuel des partis, c'est pour trouver dans sa famille l'écho de ces bruits et le contre-coup de ces discordes. Narguée, brutalisée par ses frères, peu défendue par sa mère, elle s'effraye de conserver intacte cette foi catholique à laquelle elle est toujours demeurée attachée d'instinct, fidèle de pensée sinon d'action, — et préservant de souffles ennemis cette flamme naissante. Des visions souriantes, des spectacles galants, des fêtes triomphales se mêlent, dans le chaos de ses premiers souvenirs, à ces naïves et douloureuses impressions de son enfance. Puis, ce sont les sanglantes victoires de Jarnac et de Moncontour, où son frère, d'abord chéri, puis hostile et jaloux, fait preuve d'un si élégant courage et d'une si froide cruauté. Ce frère, le favori de sa mère, elle l'aime d'abord d'une prédilection passionnée. Elle parle de ce premier sentiment avec le lyrisme de l'enthousiasme. Mais bientôt se dresse, entre ces deux cœurs exaltés par une amitié fraternelle (pas si fraternelle, disent les chroniqueurs) un tiers ambitieux et implacable, l'astucieux

Du Guast, le seul ennemi que Marguerite ait eu la force de haïr jusqu'au bout, et même, dit-on, jusqu'à le faire assassiner, selon la mode du temps. Du Guast n'a point de cesse qu'il n'ait empoisonné à jamais, par des défiances et des rancunes mutuelles, le commerce, inquiétant pour son crédit, du frère et de la sœur. Selon Marguerite, il prit pour canevas de ses calomnieuses trames, les galantes démonstrations du duc de Guise, que Marguerite ne décourageait pas trop, pas même assez, selon cet *honest Jago*. La déception et l'humiliation de ce refroidissement subit du duc d'Anjou à son égard furent telles, qu'elle en prit une fièvre qui faillit l'emporter. A Angers, elle retrouve M. de Guise, dont le duc d'Anjou provoque malignement, en feignant de les approuver, les imprudents transports. Cette persécution domestique, devenue intolérable par l'alliance offensive des deux frères et de la reine-mère elle-même, gagnée par son idolâtrie pour Anjou, ne finit qu'au mariage du duc de Guise avec la princesse de Porcian. Bientôt après, il se parla à la cour du propre mariage de Marguerite avec le jeune roi de Navarre.

« Quelques jours après, il se parla du mariage du « prince de Navarre, qui, maintenant, est notre brave « et magnanime roy et de moy. La royne ma mère estant « un jour à table, en parla fort longtemps avec M. de « Méru, parce que la maison de Montmorency estoit « ceux qui en avoient porté les premières paroles. Sor- « tant de table, il me dit qu'elle luy avoit dit de m'en « parler. Je luy dis que c'estoit chose superflue, n'ayant « volonté que la sienne ; qu'à la vérité, je la supplierois

« d'avoir esgard combien j'estois catholique, et qu'il me
« fascheroit fort d'espouser personne qui ne fust de ma
« religion. Après, la royne allant en son cabinet, m'ap-
« pela, et me dit que messieurs de Montmorency luy
« avoient proposé ce mariage, et qu'elle en vouloit bien
« savoir ma volonté ; à quoy je répondis n'avoir ni vo-
« lonté ni eslection que la sienne ; je la suppliois se
« souvenir que j'estois fort catholique. »

Puis ce fut tout. Pas même une velléité de résistance. Et c'est sans trop d'amertume que Marguerite se rappelle les circonstances de « ces nopces qui se feirent avec au-
« tant de triomphe et de magnificence que de null autre
« de ma qualité. » Elle s'y peint complaisamment, et non sans coquetterie, telle qu'elle apparut aux yeux ravis de la cour « habillée à la royale avec la couronne et couet
« (ou *corcet*) d'hermine mouchetée, qui se met au devant
« du corps, toute brillante de pierreries de la couronne
« et le grand manteau bleu à quatre aulnes de queue
« porté par trois princesses. » Elle revoit « les eschaf-
« faux dressés à la coutume des nopces des filles de
« France, depuis l'évesché jusqu'à Notre-Dame, tendus
« et parés de drap d'or ; le peuple s'estouffant en bas à
« regarder passer, sur cet eschaffaut, les nopces et toute
« la cour, nous vinsmes à la porte de l'église, où mon-
« sieur le cardinal de Bourbon y faisoit l'office ce jour-
« là, où nous ayant receu pour dire les paroles accoustu-
« mées en tel cas, nous passasmes sur le mesme eschaf-
« faux jusques à la tribune qui sépare la nef d'avec le
« chœur, où il se trouva deux degrez, l'un pour descen-
« dre audit chœur, l'autre pour sortir par la nef, hors l'é-

« glise. Le roy de Navarre s'en allant par celui de la nef
« hors de l'église, nous, etc... »

Mais « la fortune, qui ne laisse jamais une félicité en-
« tière aux humains, changea bientost cet heureux estat
« de nopces et triomphe en un tout contraire. »

Je ne sais rien de plus touchant, de plus naïf, de plus poignant, que le récit de la nuit de la Saint-Barthelémy par Marguerite. Elle ne dit que ce qu'elle a vu; mais comme elle l'a senti et comme elle le sent encore profondément! Comme une juste terreur, mêlée de pitié, en a gravé dans sa mémoire les caractéristiques détails! C'est par cette simple scène, dont elle fut témoin, et qui souilla de sang la chambre nuptiale et royale, qu'on apprécie, mieux que par des chiffres ou des détails, l'horreur de cette nuit fatale. On peut conclure de ce qu'on voit à ce qu'on ne voit pas, et de ce qu'on sait à ce qu'on ignore. On arrive ainsi naturellement à cette émotion profonde, sans laquelle, pour ma part, je n'ai jamais pu lire cet épisode, si magistralement et si naïvement raconté par Marguerite, à qui je rends la parole.

« Pour moy, l'on ne me disoit rien de tout cecy. Je
« voyois tout le monde en action; les huguenots déses-
« pérés de cette blesseure (de l'Amiral); messieurs de
« Guise craignant qu'on n'en voulust faire justice, se
« suschetant tous à l'oreille. Les huguenots me tenoient
« suspecte par ce que j'estois catholique, et les catholi-
« ques, par ce que j'avois espousé le roy de Navarre,
« qui estoit huguenot. De sorte que personne ne m'en
« disoit rien, jusques au soir qu'estant au coucher
« de la Royne ma mère, assise sur un coffre auprès

« de ma sœur de Lorraine, que je voyois fort triste, « la royne, ma mère, parlant à quelques-uns m'apper- « ceut, et me dit que je m'en allasse coucher. Comme je « lui faisois la révérence, ma sœur me prend par le bras « et m'arreste en se prenant fort à pleurer, et me dict : « Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas. » Ce qui m'effraya « extrêmement. La royne ma mère s'en apperceut, et « appela ma sœur, et s'en courrouça fort à elle, luy def- « fendant de me rien dire. Ma sœur luy dit qu'il n'y avoit « point d'apparence de m'envoyer sacrifier comme cela, « et que, sans doubte, s'ils découvroient quelque chose, « ils se vengeroient sur moy. La royne ma mère respond, « *que s'il plaisoit à Dieu je n'aurois point de mal ; mais* « *quoy que ce fust*, il falloit que j'allasse, de peur de leur « faire soupçonner quelque chose qui empeschat l'effect.

« Je voyois bien qu'ils se contestoient et n'entendois « pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement « que je m'en allasse coucher. Ma sœur, fondant en lar- « mes, me dit bon soir, sans m'oser dire autre chose, et « moy je m'en vois toute transie, esperdue, sans me pou- « voir imaginer ce que j'avois à craindre. Soudain que « je fus en mon cabinet, je me mets à prier Dieu qu'il « luy plust me prendre en sa protection, et qu'il me gar- « dast, sans savoir de quoy ni de qui. Sur cela, le Roy « mon mary, qui s'estoit mis au lict, me manda que je « m'en allasse coucher, ce que je feis, et trouvay son « lict entourré de trente ou quarante huguenots, que je « ne cognoissois point encore, car il y avoit fort peu de « jours que j'estois mariée. Toute la nuict, ils ne firent « que parler de l'accident qui estoit advenu à monsieur

« l'Admiral, se résolvants, dès qu'il seroit jour, de de-
« mander justice au Roy de monsieur de Guise, et que si
« on ne la leur faisoit, qu'ils se la feroient eux-mesmes.
« Moy, j'avois toujours dans le cœur les larmes de ma
« sœur, et ne pouvois dormir pour l'appréhension en
« quoy elle m'avoit mise, sans sçavoir de quoy. La nuict
« se passa de cette façon sans fermer l'œil. Au poinct du
« jour, le Roy, mon mary, dict qu'il vouloit aller jouer à
« la paulme, attendant que le Roy Charles seroit esveillé,
« se résolvant soudain de luy demander justice. Il sort
« de ma chambre, et tous ses gentils-hommes aussy.
« Moy voiant qu'il estoit jour, estimant que le danger que
« ma sœur m'avoit dict fust passé, vaincue du sommeil,
« je dis à ma nourrice qu'elle fermast la porte, pour pou-
« voir dormir à mon aise.

« Une heure après, comme j'estois plus endormie,
« voicy un homme frappant des pieds et des mains à la
« porte, criant : « Navarre ! Navarre ! » Ma nourrice,
« pensant que ce fust le Roy mon mary, court vistement
« à la porte, et lui ouvre. Ce fut un gentilhomme, nommé
« monsieur de Leran, qui avoit un coup d'espée dans le
« coude et un coup de hallebarde dans le bras, et estoit
« encores poursuivy de quatre archers, qui entrèrent tous
« après lui en ma chambre. Luy, se voulant guarantir, se
« jeta sur mon lict. Moy, sentant cet homme qui me tenoyt
« je me jette à la ruelle, et luy après moy, me tenant tou-
« jours au travers du corps. Je ne cognoissois point cet
« homme, et ne sçavois s'il venoit là pour m'offenser, ou
« si les archers en vouloient à luy ou à moy. Nous cryons
« tous deux et estions aussi effrayez l'un que l'autre. En-

« fin Dieu voulut que monsieur de Nançay, capitaine des « gardes, y vint, qui me trouvant en cet estat-là, encore « qu'il y eust de la compassion, ne se peust tenir de rire, « et se courrouçant fort aux archers de cette indiscrétion, « il les fist sortir, et me donna la vie de ce pauvre homme « qui me tenoit, lequel je feis coucher et panser dans « mon cabinet, jusques à tant qu'il fust du tout guary. Et « changeant de chemise, parce qu'il m'avoit toute cou« verte de sang, monsieur de Nançay me conta ce qui se « passoit, et m'asseura que le Roy mon mary estoit dans « la chambre du Roy et qu'il n'auroit point de mal. Me « faisant jetter un manteau de nuict sur moy, il m'em« mena dans la chambre de ma sœur, madame de Lor« raine, où j'arrivoy, plus morte que vive, où entrant « dans l'antichambre de laquelle les portes estoient tou« tes ouvertes, un gentil-homme, nommé Bourse, se sau« vant des archers qui le poursuivoient, fust percé d'un « coup de hallebarde à trois pas de moy. Je tombay de « l'aultre costé presque esvanouie entre les bras de mon« sieur de Nançay, et pensois que ce coup nous eut per« cez tous deux. Et estant quelque peu remise, j'entray en « la petite chambre où couchoit ma sœur. Comme j'estois « là, monsieur de Miossans, premier gentil-homme du « Roy, mon mary, et Armagnac, son premier vallet de « chambre, m'y vinrent trouver, pour me prier de leur « sauver la vie. Je m'alloy jetter à genoux devant le Roy « et la Royne ma mère, pour les leur demander, ce « qu'enfin ils m'accordèrent. »

Ici se place cette autre scène, beaucoup plus comique, à propos de laquelle nous avons emprunté aux *Mémoires*

de Marguerite, ces passages, qui la font si bien connaître tant au physique qu'au moral, et rendent par là plus facile l'explication de mainte énigme de sa vie, de maint mystère de son cœur.

« Cinq ou six jours après, ceux qui avoient commencé « cette partye, cognoissant qu'ils avoient failly à leur « principal dessein, n'en voulant point tant aux hugue- « nots qu'aux princes du sang, portoient impatiemment « que le Roy mon mary et le prince de Condé fussent « demeurés. Et cognoissant qu'estant mon mari, que nul « ne voudroit attenter contre luy, ils ourdissent une au- « tre trame. Ils vont persuader à la Royne ma mère qu'il « me falloit desmarier. En cette résolution, estant allée « un jour de feste à son lever, que nous debvions faire « nos Pasques, elle me prend à serment de luy dire la « vérité, et me demande si le Roy mon mary estoit « homme, me disant que si cela n'estoit, elle auroit moyen « de me desmarier. Je la suppliay de croire que je ne « me cognoissois pas en ce qu'elle me demandoit. Aussi « pouvois-je dire lors à la vérité comme cette Romaine, « à qui son mary se courrouçant de ce qu'elle ne l'avoit « adverty qu'il avoit l'haleine mauvaise, luy respondit « qu'elle croyoit que tous les hommes l'eussent sembla- « ble, ne s'estant jamais approchée d'aultre homme que « de luy. Mais quoy que ce fust, puis qu'elle m'y avoit « mise, j'y voulois demeurer ; me doubtant bien que ce « qu'on vouloit m'en séparer estoit pour lui faire un « mauvais tour... »

Ainsi échoua, devant le bon sens et la malice, voilée de naïveté, de Marguerite, cette nouvelle tentative des

ennemis de son mari. En tête de ces ennemis, soufflant sa haine à Catherine et l'excitant adroitement à ses vengeances, nous n'avons pas de peine à reconnaître, sous ses patriotiques ou catholiques masques, le duc de Guise, le rival humilié et jaloux. C'est lui évidemment qui a inspiré cette diabolique proposition de démariage; c'est lui que dévore cette malsaine curiosité de savoir si le roi de Navarre est homme, c'est-à-dire si le mariage a été consommé, s'il a créé entre les deux époux ces liens inévitables, irrésistibles qui, dans les premiers temps, voilent la secrète antipathie de toutes les apparences de l'amour. A qui importe-t-il, si ce n'est à l'amant, de pénétrer le mystère du lit conjugal, et d'être douloureusement édifié sur cette question si délicate de la possession? Un historien contemporain confirme nos conjectures. « J'ai ouï dire souvent à la reine Marguerite, auprès « de laquelle j'ai demeuré sept ans, dit Dupleix, que de- « puis qu'elle eut donné ses affections au Roy de Na- « varre, la Reine mère lui parla de rechef d'aimer le duc « de Guise, à quoi elle ne voulut point entendre et lui « dit franchement qu'elle n'avoit point le cœur de cire. » Marguerite est plus sincère à la fois et plus habile en ne se prêtant d'autre réponse que celle de la surprise, de l'ignorance et de la pudeur. Nous croyons volontiers à cette réponse; mais nous croirions moins au droit que Marguerite avait de la faire. Il n'y a rien de naïf en cette femme subtile, qui a deviné l'expérience, et dont le sang, enflammé de subites ardeurs, eut toujours besoin du rafraîchissement du jus de vinette. C'est Brantôme qui nous a révélé ce petit secret. Une femme dont, dès *son petit*

aage, il a fallu brider le tempérament, une femme élevée à la cour des Valois, une fille de Catherine, une sœur d'Henri III, ne semble pas propre à ce rôle d'Agnès conjugale. Il nous est difficile de croire à ces yeux baissés et à ces pudiques rougeurs de la grosse Margot, comme disait Charles IX sans façon. Et nous aimerions autant la voir d'aussi bonne foi qu'Henri IV qui, plus tard, quand il poursuivit à son tour le divorce, ne voulut jamais consentir à s'épargner, par un mensonge, les scrupules et les difficultés qui faillirent faire avorter son projet, et, à la question si le mariage avait été consommé, répondit gaillardement « que du tempérament dont il étoit et de celui dont étoit la princesse, le contraire ne seroit pas croyable. »

Mais, puisque nous voilà dans les questions délicates, restons-y, et achevons, mais en raccourci cette fois, ce portrait physique et moral de Marguerite, et faisons, dans le fond du tableau, apparaître un à un ces amants dont le cortége l'accompagne, malgré elle, dans la postérité. Esquissons cette existence capricieuse et agitée comme elle, tour à tour sereine et frivole, mélancolique ou enjouée, romanesque ou vulgaire, comique ou tragique. Disons les qualités et les défauts de cette princesse errante, les bonnes ou les mauvaises actions de cette vie qui n'atteignit ni au crime ni à la vertu. L'histoire de Marguerite est trop intimement liée à celle d'Henri IV, pour que nous puissions échapper à cette nécessité de les commenter et de les expliquer l'un par l'autre. Le lecteur y gagnera d'ailleurs plus d'un trait de mœurs, plus d'une curieuse anecdote, et ce spectacle, toujours

instructif, d'une âme aux prises avec les passions et les événements.

Si Catherine de Médicis et le duc de Guise ne parvinrent pas à démarier Marguerite et Henri de Navarre, et si, dans les premiers temps de cette union plus intime qu'il ne l'eût désiré, l'amant dut se contenter, en maugréant, des restes du mari, il n'en fut pas longtemps ainsi ; et nous ne tardons pas à voir le roi et la reine de Navarre, quoique en bonne intelligence apparente et se rendant mutuellement de bons offices, s'écarter progressivement l'un de l'autre, cherchant chacun fortune de cœur de leur côté. C'est la mort de Charles IX, en 1573, qui marque cette première période de mutuel refroidissement ; de l'indifférence à la haine, entre époux, il n'y a guère qu'un pas, et ce pas fut franchi en quelques années. Catherine et le duc d'Anjou, devenu roi sous le nom de Henri III, avaient trop d'intérêt à ce que la division régnât autour d'eux, pour ne pas favoriser ces attachements irréguliers qui servaient leurs projets. La belle et astucieuse madame de Sauve leur rendit, à ce point de vue, en brouillant Henri et le duc d'Alençon, également épris de ses charmes, plus de services qu'une armée. Henri III mit au service de l'ambition maternelle une animosité particulière et qui semble ne pouvoir s'expliquer que par la jalousie. Est-il vrai, comme non-seulement les pamphlétaires et les satiriques l'ont prétendu, mais comme l'ont affirmé les plus graves historiens, qu'il faille ajouter les hontes de l'inceste à toutes celles qui souillent, sous les derniers Valois, le sanctuaire domestique lui-même, et faut-il ajouter aux criminels mobiles

qui déshonorèrent alors la politique, les désirs ou les ressentiments d'une passion sacrilége? Marguerite, qui jusqu'ici, avait si spirituellement tenu tête aux reproches de l'histoire, doit-elle enfin courber le front sous le poids d'une de ces accusations qui rendent à jamais infâme? Hélas! s'il est permis de douter assez pour épargner encore cette gracieuse et équivoque mémoire, les témoignages sont trop nombreux pour permettre de l'absoudre complétement. En cette cour éhontée, où toutes les scélératesses sont à la mode, où toutes les pudeurs sont proscrites, est-il un crime qu'on puisse nommer sans trouver aussitôt des coupables? La vie de Henri III, la vie de Marguerite elle-même, sont-elles de nature à répondre suffisamment de leur innocence, même sur un seul point? et que faut-il penser d'un frère qui n'a que des vices et d'une sœur qui n'a que des fautes à opposer à la calomnie? Si quelque chose peut défendre Henri III d'un soupçon assez plausible pour avoir été formulé en accusation, c'est cette impuissance précoce qui ne tarde pas à lui interdire jusqu'aux débauches les plus vulgaires, et cette frivolité idiote qui ne lui permet plus bientôt que l'inoffensive pensée du mal. Quant à Marguerite, les seules circonstances atténuantes qui plaident en sa faveur, ce sont ces nombreux, ces trop nombreux amants, à travers lesquels j'aime à croire que ses frères n'ont pas trouvé le temps de se faire un rang. Pour Charles IX, notre avis est qu'il faut abandonner l'accusation. Prince farouche et brutal, âme de soldat et de chasseur, Charles, tout entier à ses sauvages plaisirs, Charles qui put à peine s'apprivoiser aux charmes d'une unique

maîtresse, Marie Touchet, ne nous semble avoir rien de ce qui peut entraîner une femme élégante et raffinée à l'oubli des dernières pudeurs. Il faut d'autres séductions, d'autres moyens que ceux de Charles IX pour faire taire, dans l'âme d'une sœur éperdue, le cri du sang révolté, et la rendre sourde à la foudre qui gronde sur les sacriléges domestiques.

Mais, nous l'avouons en rougissant, le doute, oui, le doute est permis à qui peut trouver quelque plaisir à ces incertitudes qui troublent la conscience et diffament l'humanité ; le doute est permis à propos des relations de Marguerite avec ses autres frères François, duc d'Alençon, et Henri III. Elle les aima tous deux d'une amitié passionnée, et tous deux la lui rendirent, l'un jusqu'à l'oubli des plus vulgaires convenances, l'autre jusqu'à la jalousie la plus exaltée. François ne trahit que par l'exagération de son admiration et de ses services ses sentiments secrets. Henri III, moins heureux ou plus exigeant, semble avoir poussé jusqu'à une jalousie et une persécution qui eussent pu devenir tragiques, l'ardeur de la poursuite ou la colère de l'infidélité. Mais, également partagé entre la crainte de trop dire et celle de ne pas dire assez, recourons aux historiens sans scrupules de ce siècle cynique, et compulsons avec eux ou plutôt indiquons au lecteur les pièces du procès.

« La liaison incestueuse de Marguerite avec François,
« duc d'Alençon, dont elle parle toujours avec la plus
« vive tendresse, dit nettement l'éditeur de ses *Mémoires*
« (*Collection elzévirienne*) n'a jamais été contestée. Quant
« aux deux autres (Charles IX et Henri III) sur lesquels

« on hésitait encore, une lettre que nous avons publiée « dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France* « (novembre 1852, p. 343), les aveux que Marguerite fit « à la fin de ses jours à son aumônier, Étienne Le Main-« gre de Boucicault, ne permettent pas de conserver le « moindre doute. » Et ces indiscrétions de Boucicault, si l'on peut ajouter foi à celles d'un homme capable de trahir le secret d'une conscience, sont loin d'être à la décharge de sa trop digne pénitente. Le *Divorce satyrique* est une médiocre autorité. Mais il n'est pas possible de nier cette corroboration. Le Duchat, dans ses *Notes sur Brantôme* (édition de 1740), n'hésite pas à passer du côté des accusateurs. Sauval est moins affirmatif; mais, s'il ne croit pas absolument à la culpabilité de Marguerite, il croit encore moins à son innocence, qui devait, en effet, trouver peu de grâce auprès de ces sceptiques salés, de ces historiens gaillards du dix-septième siècle.

Au reste, ce qui semble avoir encouragé, plus encore que les faits, les doutes des narquois, c'est la béate adulation des crédules. Il s'est trouvé un Hilarion de Coste pour servir de contraste à d'Aubigné, lequel Hilarion de Coste, par exemple, s'écrie : « Vous ne serez jamais « qu'immortelle en la terre et au ciel où vos belles ver-« tus vous porteront sur leurs testes. » Il s'est trouvé un Jehan d'Arnault, auteur d'un *Panégyrique de la reine Marguerite*, qui fait le vingt-deuxième chapitre de ses *Antiquités d'Agen* (1606), pour traiter le château d'Usson, asile des plus coupables faiblesses de la reine, et dont ses dévergondages ont rendu la mémoire à jamais scandaleuse, de « temple sacré, de dévot monastère, etc. » De pareilles

exagérations, œuvre de la plus aveugle ignorance ajoutée à la plus basse servilité, ont appelé des exagérations contraires, et fait autant de tort à la mémoire de Marguerite que ses fautes mêmes. Ces éloges par trop hardis ont provoqué et presque justifié le rire des cyniques. Peut-être, en ce qui concerne Henri III, dont la politique avait toutes les petitesses de l'intrigue, et dont le caractère avait toutes les duplicités et toutes les coquetteries féminines, la haine et la vengeance dont il poursuivit Marguerite furent-elles inspirées moins par les dépits de l'amour que par ceux de l'amour-propre.

« Quant à Marguerite, dit avec raison le sagace et spi-« rituel éditeur des *Lettres inédites de Montaigne et de « quelques autres personnages pour servir à l'histoire du « XVI*e *siècle* (1), plus d'une raison ancienne et récente « la rendait suspecte et odieuse au roi; et ses amours « avec le duc de Guise qu'il redoute, et son étroite ami-« tié avec *Monsieur* qu'il jalouse, et le mépris du roi de « Navarre pour ses premières dénonciations, et les rail-« leries amères de la princesse sur le mélange de ses « débauches et de ses dévotions, qui lui ont valu le mé-« pris d'abord, la haine ensuite. Dans sa colère, il cher-« che à la surprendre en faute ; il fait épier et scruter sa « conduite, et découvrant quelque tare dans ses dépor-« tements, il rumine lâchement le dessein d'une ven-« geance. »

Il y a du vrai, certes, dans tout cela. Il y a aussi du vrai peut-être (car, dans ces sujets scabreux, l'esprit va

(1) M. Feuillet de Conches. *Plon*, 1863.

de peut-être en peut-être, dans cette observation du *Divorce satyrique*, à propos de la passion incestueuse du duc d'Alençon « que Henri l'en désestima tellement que depuis il ne la put aymer. » « Et voilà, ajoute Henri IV, qui, « dans le pamphlet, raconte lui-même ses mésaventu-« res, et se fait philosophiquement l'écho des médisances « et des calomnies du temps, et voilà la pucelle que mes « proches et le bien commun me firent prendre pour « belle et bonne, à son grand mescontentement et de ses « favoris. » Henri, toujours d'après le pamphlet, ne paraît pas douter le moins du monde d'avoir eu ses beaux-frères pour rivaux. Il l'affirme péremptoirement, en ce qui concerne le duc d'Alençon, et les historiens les moins hostiles, Dupleix, par exemple (1), sont de son avis. Il faut avouer aussi que certains passages des *Mémoires* de Marguerite, si habile, si mesurée que soit cette apologie, car on leur doit donner ce nom, peuvent donner à penser. « O ma reine! disait d'Alençon à sa sœur, quand elle par-« tageait sa prison, qu'il fait bon près de vous! » Et Marguerite partageait cette affection exaltée, au point qu'un jour, le duc ayant été mis encore une fois aux arrêts, de la part du roi, son frère, Marguerite s'écria : « que si on ne « lui permettoit pas de le voir, elle se tueroit elle-même « en sa présence. Voilà, dit Dreux du Radier, une amitié « fraternelle bien violente. »

Mais, jetons sur ces égarements, vrais ou faux le voile de Timanthe et revenons à des aventures naturelles et à des passions humaines.

(1) Tome IV, p. 32, 33.

Après la Saint-Barthélemy, Henri de Navarre et le prince de Condé, qui avaient dû abjurer, sous menace de mort, la religion protestante, se trouvèrent dans la situation la plus équivoque qui se puisse imaginer. Suspects au roi, qui se reprochait sa clémence et les faisait surveiller avec une méfiance d'autant plus âpre qu'il était lui-même peu sincère; suspects aux protestants, dont les austères flétrissaient leur reculade devant le martyre, et dont les impatients exigeaient l'accomplissement de leur promesse écrite de venger Coligny, obligation terrible et sacrée dont les massacres, qui avaient fait à l'amiral un si nombreux cortége de victimes, avaient encore resserré les liens. Tout autre homme qu'Henri eût perdu la tête au milieu de ces devoirs opposés et de ces nécessités contraires. Enchaîné d'un côté par le serment d'un talion vengeur et par ses propres ressentiments, retenu de l'autre par le soin de sa vie et l'égoïste prévoyance de son ambition, Henri fit ce qu'ont fait de tout temps les grands hommes soupçonnés ou méconnus, qui couvent un grand dessein dont l'heure n'est pas encore venue. Il ne fit point le fou comme Brutus. Il fit l'indifférent, l'insoucieux, le désœuvré. Il se composa un masque superbe de frivolité bruyante, d'inoffensive jovialité. Il passa son temps à la chasse, à la paume, aux amourettes. Il vécut en prince des ribauds, courant les guilledoux nocturnes, les fêtes bourgeoises, faisant à Nantouillet, par exemple, la fameuse farce que l'on sait, rossant le guet, bernant les passants. Si bien qu'à la cour, où l'habitude de l'hypocrisie empêche de la soupçonner chez les autres, chacun de se frotter les mains d'une si pacifique et si facile con-

quête, chacun de se dédommager en lazzis qu'Henri recevait et rendait avec le plus beau sang-froid du monde, de la ridicule peur qu'on avait eue de ce prince incapable d'ambition et de persévérance, qui, charmé par les beaux yeux et par les beaux vers, oubliait si gaiement son royaume. « Les princes et les seigneurs catholiques trai-« toient avec mépris ce petit prisonnier de roitelet, qu'on « galopoit à tout propos de paroles et de brocard, et qui « avoit, disoit-on, plus de nez que de royaume. »

C'est encore les *Mémoires* de Marguerite, si incomplets qu'ils soient, qui demeurent, sur ce séjour de deux années à la cour, sur l'état du cœur d'Henri à ce moment, sur ses premières infidélités (Marguerite ne parle pas des siennes) notre meilleur guide, à la condition d'interpréter quelquefois son silence, et de suppléer les lacunes de sa mémoire.

Ainsi, ce sera à nous à placer, avec les contemporains, au nombre de ces amants, ce Bussy d'Amboise et ce La Mole, qui devaient payer d'une fin si tragique l'audace de leur faveur. De la Mole, en effet, elle ne dit rien, et ne lui donne pas même un regret ; pour Bussy, elle se contient moins, mais son amour ne paraît qu'à travers son admiration, comme le soleil qui perce les nuages.

Le départ du duc d'Anjou pour la Pologne, dont la couronne venait de lui être offerte, et la maladie du roi Charles, qui commença presque en même temps, « esveillèrent les esprits des deux partis de ce royaume. » Henri de Navarre et le duc d'Alençon, réunis par la même disgrâce, avant d'être séparés par les rivalités de l'ambition et de l'amour, essayent de profiter de l'occasion. Ils jet-

tent l'un et l'autre le masque d'une longue contrainte, et tentent d'échapper aux ennuis de cette condition d'otage, de cette surveillance étroite qui ne leur laisse que la liberté de l'abrutissement. Marguerite, qui aimait Charles IX, qui s'était réconciliée avec le duc d'Anjou à son départ, qui tremblait pour Alençon, se jetant ainsi tête baissée au milieu des hasards de la guerre civile; enfin, qui n'était pas fâchée de se donner une importance dont elle profiterait, concilia tous ces sentiments, tous ces devoirs, tous ces intérêts, dans une démarche hardie, imprévue, dont elle seule sent l'habileté, et qu'elle n'hésite pas à raconter elle-même. Elle obtient de Miossens, auquel elle avait sauvé la vie le jour de la Saint-Barthélemy, et qui s'était fait catholique, confidence du projet d'évasion et de rébellion de son frère et de son mari. Marguerite va trouver le roi et la reine mère, leur dénonce ce pernicieux dessein, en les priant de le faire avorter à l'insu des coupables, et après leur avoir fait promettre que cette découverte ne leur porterait aucun préjudice. Une seconde tentative eut lieu en 1574, dont Marguerite n'eut point le secret, et dont elle ne put empêcher les conséquences. C'est ce qu'on a appelé le complot de La Mole et de Coconnas, personnages historiques obscurs que le roman a mis en lumière. Selon Marguerite, ce complot, traité de chimérique par plusieurs historiens, ne manqua pas de réalité ; et selon elle aussi, c'est par La Mole qu'il fut découvert à la reine mère. Fut-ce ruse, crainte, surprise trahison ? Ce sont là deux points bons à noter, et, en songeant que Marguerite, si elle dit vrai, ne fut point mise dans le secret de l'entreprise, on se prend presque à dou-

ter des sentiments qu'on lui a prêtés pour La Mole, à la mémoire duquel elle ne donne d'ailleurs pas le moindre regret.

« Durant ce temps, la maladie du roy Charles augmen-
« tant toujours, les huguenots ne cessoient jamais de
« rechercher des nouvelletés, prétendant encore de re-
« tirer mon frère, le duc d'Alançon, et le roy, mon mari,
« de la cour, ce qui ne vint à ma connoissance comme la
« première fois. Mais toutefois, Dieu permit que La Mole
« le descouvrist à la royne, ma mère, si près de l'effect,
« que les troupes des huguenots devoient arriver ce jour-
« là auprès de Saint-Germain. Nous fusmes contraints
« de partir à deux heures après la minuict, et mettre le
« roy Charles dans une litière pour gaigner Paris; la
« royne, ma mère, mettant dans son chariot mon frère et
« le roy, mon mary, qui, cette fois-là, ne furent traictez
« si doucement que l'autre; car le roy s'en alla au bois
« de Vincennes, d'où il ne leur permit plus de sortir. Et
« le temps, augmentant toujours l'aigreur de ce mal, pro-
« duisoit toujours nouveaux advis au roy, pour accroistre
« la mesfiance et mescontentement qu'il avoit d'eux, en
« quoy les artifices de ceux qui avoient toujours désiré
« la ruine de nostre maison luy aidoient, que je croy,
« beaucoup.

« Ces mesfiances passèrent si avant que messieurs les
« mareschaulx de Montmorancy et de Cossé en furent
« retenus prisonniers au boys de Vincennes, et La Mole
« et le comte de Coconas en pâtirent de leur vie. »

Arrêtons-nous un moment sur cette affaire. On trouve l'histoire de la conjuration dans les *Additions* de Le La-

boureur aux *Mémoires de Castelnau* (1). L'auteur, qui donne les dépositions de La Mole et Coconas, semble les regarder plutôt comme des victimes que comme des coupables. C'est aussi l'opinion de Dreux du Radier et de Sauval. Lestoille, en parlant de cette affaire, la traite de « prétendue conspiration. » Quoi qu'il en soit de la vérité sur ce point qui importe peu à notre sujet, si La Mole et Coconas furent plutôt sacrifiés à la dignité qu'à l'autorité royale, et si leurs succès en amour leur coûtèrent plus cher que leurs intrigues en politique, ce n'est guère qu'à Marguerite qu'il est permis d'attribuer les dangereuses faveurs qui perdirent son amant. Le *Divorce satyrique* dit : « La duchesse de Nevers, sa bonne amie, et qui ai-« moit Coconas, l'engagea à favoriser La Mole, confident « de leur intrigue, pour lui épargner le chagrin de garder « les manteaux, pendant qu'ils étoient ensemble, elles « ne jouirent pas longtemps de leurs amants ; ils se trou-« vèrent complices de la conspiration des maréchaux de « Montmorency et de Cossé, et laissèrent leurs têtes sur « un échafaud. Ces charitables dames ne laissèrent pas « longtemps exposés à la vue du peuple les tristes res-« tes de leurs malheureux amants ; elles enlevèrent leurs « têtes elles-mêmes, les mirent dans leur carrosse, et les « portèrent ensuite dans la chapelle de Saint-Martin, au-« dessous de Montmartre, et, après les avoir mouillées de « leurs larmes, elles les enterrèrent de leurs propres « mains. » Sauval raconte les mêmes faits, en ajoutant

(1) Tome II, liv. VI, p. 352 et suiv. Voir aussi une lettre de Montluc, en date du 13 mai 1574. Mnsc. Godefroy (Bibl. de l'Institut), portef. 258.

que Marguerite pleura longtemps le beau La Mole, sous le nom d'Hyacinthe, sous lequel le chantaient ses poëtes favoris, notamment (selon Dreux du Radier) l'abbé, depuis cardinal du Perron, galant, bel esprit de ruelle, et dont la fortune fut l'œuvre des femmes et des sonnets.

L'Estoille a raconté cette fin tragique de La Mole et de Coconas. Déjà, en 1573, le roi Charles IX, après avoir inutilement donné l'ordre d'étrangler La Mole, s'était résolu à l'assassiner lui-même. « Sachant que La Mole « étoit en la chambre de madame de Nevers, dans le « Louvre, il prit avec lui le duc de Guise et certains gen- « tilshommes, jusqu'à six, auxquels il commanda sur la « vie d'étrangler celuy qu'il leur diroit avec des cordes « qu'il leur distribua. En cet équipage, le roy lui-même, « portant une bougie allumée, disposa ses compagnons « bourreaux sur les brisées que La Mole vouloit prendre « pour aller à la chambre du duc d'Alençon, son maistre ; « mais bien prit au pauvre jeune homme de ce que, « au lieu d'aller à son maistre, il descendit trouver « sa maistresse, sans rien sçavoir toutes fois de cette « partie. »

A quoi pouvait tenir cet étrange acharnement de Charles IX, oubliant la majesté royale jusqu'à poursuivre lui-même sa proie ? Catherine lui avait-elle soufflé, pour l'engager à faire un exemple mémorable de ces ambitieux favoris qui jouaient constamment, sur un coup de tête, la paix de la France, quelque calomnie bien empoisonnée ? Lui avait-elle parlé de cette image de cire, dont le cœur était percé à coups d'aiguille, et des sortiléges homicides par lesquels La Mole cherchait à

abréger la vie royale, déjà si languissante ? On trouva plus tard, dans une cassette qui appartenait au malheureux gentilhomme, cette statuette de cire. On prétendit qu'elle représentait Charles IX, dont une barbare impatience cherchait à frapper l'existence au cœur, du contre-coup fatal de la magique aiguille. La Mole soutint que la figure qu'on disait être celle du roi n'était que l'image d'une femme qu'il aimait et qu'il voulait épouser, qu'elle était l'ouvrage de Côme Ruggieri, le célèbre astrologue familier de la reine mère, qui lui avait lui-même donné deux coups d'aiguille dans le cœur. Ruggieri, entendu, confirma l'assertion. Il fut condamné aux galères, d'où la reine le tira bientôt, ses projets réalisés et sa vengeance assouvie. La Mole et Coconas furent décapités en place de Grève le 30 avril 1574. Leurs corps furent mis en quatre quartiers, les parties attachées à quatre potences, et leurs têtes fixées sur des poteaux. Le raffinement inouï de ce supplice lui donna tous les caractères d'une vengeance personnelle, et ne confirmerait que trop l'opinion de ceux qui pensent, comme les auteurs que nous avons cités, et auxquels il faut ajouter Le Duchat (1), que la mort de La Mole eut des mobiles mystérieux, honteux prétexte dont la raison d'État ne fut que le plastron. « Le « premier qui fut exécuté, dit L'Estoille, fut La Mole, « qu'on appeloit le baladin de la cour, fort aimé des « dames et du duc son maistre, et, au contraire, haï « du roy pour quelques particularités plus fondées sur « l'amour que sur la guerre, estant ce gentilhomme meil-

(1) Remarques sur la *Confession de Sancy*.

« leur champion de Vénus que de Mars ; au reste, grand « superstitieux, qui ne se contentoit d'une messe tous les « jours, mais en oyoit trois et quatre et quelquefois cinq « et six et même au milieu des armes, et luy a-t-on ouy « dire que s'il y eust failli un jour il eust cru estre damné. « Le reste du jour et de la nuict, il l'employoit à l'amour, « ayant cette persuasion que la messe ouye dévotement « expioit tous les péchés ; de quoy le feu roy bien ad- « verty a dit souvent que qui vouloit tenir registre des « débauches de La Mole il n'avoyt qu'à compter ses « messes. »

La mort du malheureux La Mole fut semblable à sa vie, et ses dernières pensées mêlées, comme elle, de galanterie et de dévotion. *Mollis vita, fuit mollior interitus.*

Ses dernières paroles, dit l'Estoille, furent, à l'échafaud : « Dieu ait mercy de mon âme et la benoiste Vierge ; « recommandes moy bien aux bonnes grâces de la reyne « de Navarre et des dames. »

Catherine avait résolu d'effrayer les princes, auteurs ou complices de toutes ces tentatives d'évasion et de révolte par des exemples éclatants de sévérité, et de décourager à jamais de semblables velléités. Il fut sérieusement question de leur faire leur procès, et ils furent interrogés par les commissaires du Parlement. C'est à cette occasion que Marguerite rendit à son mari ce signalé service de rédiger pour lui un Mémoire apologétique, plein d'adresse et de fermeté (1). Cet ouvrage montre de quels conseils et

(1) On peut lire ce *Mémoire apologétique* dans les additions de Le Laboureur, à Castelnau, la *Vie de Marguerite,* par Mongez, et les

de quels offices Marguerite était capable, si on l'eût maintenue dans cette voie politique d'où on l'écarta, au contraire, systématiquement, toute sa vie.

Marguerite fit plus, et poussa le dévouement jusqu'à sacrifier son crédit naissant et à s'exposer, pour lui arracher son mari et son frère, à toutes les rigueurs de la colère royale. Il s'agissait de les faire évader, en les déguisant l'un et l'autre en femmes, et en les faisant sortir masqués dans son carrosse ; mais elle n'en put venir à bout; ils étaient éclairés de trop près. Marguerite donne de l'échec de cette tentative un autre motif bien plus curieux : « Et pour ce qu'ils ne pouvoient (*sortir*) tous « deux ensemble, à cause qu'ils estoient trop esclairez des « gardes, et qu'il suffisoit qu'il y en eust un dehors pour « asseurer la vie de l'autre, jamais ils ne se peurent « accorder lequel cest qui sortiroit, chacun voulant estre « celuy-là, et nul ne voulant demeurer; de sorte que ce « dessein ne se peust exécuter; mais Dieu y remédia « par un moyen bien misérable pour moi, car il me priva « du roy Charles, tout l'appuy et support de ma vie, un « frère duquel je n'avois reçu que bien, et qui, en toutes « les persécutions que mon frère d'Anjou me fist à Angers, « m'avoit tousjours assistée et advertie et conseillée. « Bref, je perdis en luy tout ce que je pouvois perdre. »

Le dimanche 30 mai, en effet, mourait au château de Vincennes, non encore âgé de vingt-quatre ans, Charles IX, précocement dévoré par le regret de son

éditions de ses *Mémoires*, données par MM. Ludovic Lalanne (Jannet) et Guessard (*pour la Société de l'histoire de France*).

inaction et de son impuissance, et par le remords de la Saint-Barthélemy. Marguerite, qui paraît l'avoir tendrement et irréprochablement aimé, ressentit profondément cette perte, qui la privait de son seul sincère protecteur et de son seul ami désintéressé. Désormais sa vie va entrer dans une phase de vicissitudes inouïes. Tour à tour triomphante et fêtée, insultée et prisonnière, elle se trouvera placée entre ses deux frères, François et Henri, et subira les contre-coups de leurs querelles et de leurs rivalités. Le récit de ces épreuves et de ces orages ne rentre plus qu'incidemment dans notre sujet. Et il est temps que, tenant les promesses de notre titre, nous abordions l'histoire des amours de Henri IV, en lui donnant et lui maintenant la place d'honneur, sauf à introduire de nouveau Marguerite sur la scène de ces drames et de ces comédies de cœur, chaque fois que sa présence y sera nécessaire, c'est-à-dire chaque fois qu'elle répondra par un nouvel amant à la nouvelle maîtresse de son mari. Nous aurons aussi à la suivre dans ses voyages à Spa et ses perpétuelles pérégrinations dans la Navarre et dans le midi de la France, coupées de retours à la cour. Nous aurons à raconter cette curieuse captivité du château d'Usson, et ces faiblesses par lesquelles elle s'abaisse peu à peu jusqu'à la nécessité du divorce. Pour le moment, notre but est rempli. Nous voulions, en faisant connaître celle qui fut sa femme, expliquer et parfois justifier Henri IV. Les circonstances exceptionnelles qui présidèrent à un mariage dont la Saint-Barthélemy fut la suite, enlèvent à bien des faits, en les appréciant surtout au point de vue des mœurs du temps, leur odieuse

gravité. Les infidélités de Marguerite excusent celles de Henri IV, et il n'importe guère de savoir si elle eut le mérite de ne point faiblir la première après le mariage, puisque nous savons que, par des amours précoces, elle avait été, pour ainsi dire, infidèle à son mari avant d'être mariée ; d'ailleurs, pour ces fautes intimes, les dates n'ont point été précisées par les intéressés, et il se faut méfier de celles des historiens, même des historiens d'alcôve. Les valets de chambre eux-mêmes, ces excellents historiens sans le savoir, sont sujets à plus d'une bévue et à plus d'une erreur. Ce qu'il était bon, ce qu'il était indispensable de connaître, c'est le vrai caractère de cette reine prodigue, trop vantée par les uns, trop abaissée par les autres, et qu'il ne faut juger ni au point de vue de Brantôme qui l'admire, ni de Tallemant des Réaux, qui s'en gausse ; ni même du *Divorce satirique*, œuvre de haine et de circonstance qui est parvenue à la calomnier. La vie de Marguerite, qui contient tant de fautes et même des crimes, si elle est coupable de l'assassinat de du Guast et de celui du courrier porteur de dépêches à Joyeuse (comme nous aurons lieu de le rechercher plus tard), ne manque pas de circonstances atténuantes. Parmi ces circonstances atténuantes, il faut citer le dévouement dont elle a donné plus d'une marque à son mari, dans ses maladies ou dans ses épreuves, et la noble résignation dont elle fit preuve dans cette affaire du divorce, affaire royalement traitée, à la différence de ce mariage si bourgeoisement conclu et si bourgeoisement accidenté. Il faut rappeler ses bienfaits aux gens de lettres, sa protection aux arts, ses charités et ses fondations pieuses. Enfin et

surtout, il faut placer notre indulgence, qui s'inspire, après tout, de celle de Henri IV lui-même, sous les auspices de cet esprit délicat et charmant, dont les *Mémoires* donnent l'idée; aussi de cette beauté enchanteresse qui, en multipliant les occasions de pécher, les a presque rendues inévitables.

C'est par le portrait de Marguerite que nous finirons, et nous l'emprunterons au maître consommé en ces délicates esquisses qui valent tout un plaidoyer. C'est à M. Sainte-Beuve que nous demanderons la ressemblante image de cette fleur des Valois, à l'heure de son complet et triomphal épanouissement, alors que l'amour n'a plus de secret pour elle, et que la vie en a encore, alors qu'elle n'a d'autres pénibles souvenirs que ceux de ses légères disgrâces domestiques, entre une mère impérieuse et des frères jaloux.

« Marguerite, à cette fleur de sa jeunesse, était, selon « tous les témoignages, d'une ravissante beauté. Cette « beauté était moins encore dans les traits particuliers du « visage que dans l'ensemble et la grâce de toute sa per- « sonne, dans le mélange de séduction et de majesté. « Elle était brune de cheveux, ce qui ne semblait point « alors une beauté, c'était le blond qui régnait : Je l'ai « vue aussi s'habiller quelquefois avec ses cheveux na- « turels, sans y ajouter aucun artifice de perruque, nous « dit Brantôme ; et encore qu'ils fussent noirs, les ayant « empruntés du roi Henri son père, elle les savoit si « bien tortiller, frisonner, et accommoder en imitation de « la reine d'Espagne, sa sœur, qui ne s'accommodait guère « jamais que des siens, et noirs à l'espagnole, que telle

« coiffure et parure lui séyoit aussi bien ou mieux que « toute autre que ce fût. Vers la fin de sa vie, Marguerite, devenue à son tour une antique, n'avait plus du « tout de cheveux bruns, et faisait une grande dépense « de perruques blondes. » Pour cela elle avait de grands valets de pied blonds, que l'on tondait de temps en temps. « Mais, dans sa jeunesse, quand elle osait être « brune, au naturel, cela ne la déparait point, car elle « n'en avait pas moins un teint d'un vif éclat et un beau « visage blanc qui ressemblait au ciel en sa plus grande « et blanche séréneté, » « un beau front d'ivoire blan- « chissant, » disent les contemporains et les poëtes, qui « en ceci, paraissent n'avoir pas menti. N'oubliez pas « l'art de s'accommoder et de se mettre les inventions « nouvelles en ce genre, qui ne venaient que d'elle ; elle « était reine de la mode et de la *façon* (fashion). Telle « elle parut en toute circonstance solennelle, et notam- « ment ce jour où, aux Tuileries, la reine-mère festoya « les seigneurs Polonais, qui venaient offrir la couronne « au duc d'Anjou, et où Ronsard présent confessa que « la belle déesse Aurore elle-même était vaincue ; et « mieux encore, ce jour de Pâques-Fleuries à Alais, où « on la vit à la procession toute coiffée et comme étoilée « de diamants et de pierreries, vêtue d'une robe de drap « d'or frisé venue de Constantinople qui eût, par son « poids, écrasé toute autre, mais que sa belle, riche et « forte taille soutenait si bien : tenant et portant à la « main sa palme, son rameau bénit et d'une royale ma- « jesté, d'une grâce moitié altière et moitié douce. « Voilà la Marguerite des belles années, avant les dis-

« grâces et les fuites, avant le château d'Usson, où elle « vieillit et s'immobilisa (1). »

Voilà, dirons-nous à notre tour, nous arrachant à regret aux charmes de cette apparition de la plus belle et de la plus spirituelle femme du seizième siècle, voilà la Marguerite, inconsolable de la mort de La Mole, et de la perte de Charles IX, qui va retrouver dans le duc d'Alençon le frère favori, et dans Bussy d'Amboise l'amant préféré, en attendant que, de possession en possession, de déception en déception, de décadence en décadence, elle tombe jusqu'à essayer des valets. Ne nous offusquons pas trop ; parmi les maîtresses d'Henri IV, il nous faudra citer des jardinières et des soubrettes. Amour ne déroge point. D'ailleurs, pour le moment, nous en sommes encore aux grandes dames pour le mari, aux grands seigneurs pour la femme, et c'est à madame de Sauve que nous consacrerons le premier cadre de cette galerie trop nombreuse des erreurs de Henri IV, qui pourrait compter cinquante portraits... que nous ne ferons pas. Aux grandes maîtresses, aux illustres amours, nous voulons bien faire les honneurs du tableau, un coup de crayon suffira aux autres. Aux maîtresses à *passade*, comme dit Saint-Simon, une *passade* suffira, du peintre comme du roi.

(1) *Causeries du lundi*, VI, 152, 153.

CHAPITRE II

Les premières amours. — Portraits et Médaillons.

I

MADAME DE SAUVE (1).

Pendant que Henri IV, marié depuis peu à Marguerite de Valois, était retenu à la cour comme prisonnier avec le duc d'Alençon, son beau-frère, et que, selon ses propres expressions, rapportées par Sully « ne sachant à « quoi se divertir, pour ce qu'ils ne sortoient pas sou- « vent, il n'avoit d'autre exercice qu'à faire voler des « cailles dans sa chambre, ces deux princes s'amusoient « encore à un autre jeu qui étoit de caresser les

(1) Charlotte, fille unique de Jacques de Beaune, deuxième du nom, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Samblançay, vicomte de Tours, seigneur de la Carte, et de Gabrielle Sades. Née en 1550, elle épousa en premières noces, Simon de Fizes, baron de Sauves, secrétaire d'État en 1567, et en secondes noces, François de la Trémoille, premier marquis de Noirmoutier.

« dames, en sorte qu'ils devinrent tous deux amoureux « d'une même beauté, qui étoit madame de Sauves. »

Cette femme, douée de grâces qui ensorcelèrent tour à tour, et même à la fois, le duc de Guise (selon Vanel), le duc d'Alençon et le roi de Navarre, était, par l'esprit et la beauté, des plus recherchées et des plus employées parmi cet escadron de jolies femmes, filles d'honneur et dames d'atours, que Catherine de Médicis employait à ses desseins, et qui faisaient plus de traités que ses diplomates et plus de conquêtes que ses généraux, par la seule persuasion ou la seule victoire de leurs yeux. Mézeray nous a laissé d'elle une jolie esquisse où il la montre : « n'em« ployant pas moins ses attraits pour les intentions de « la reine que *pour sa propre satisfaction ; se jouant de « tous ses mourants* avec un empire si absolu, qu'elle « n'en perdait pas un, quoiqu'elle en acquît toujours de « nouveaux. » Elle était arrière-petite-fille du fameux surintendant de Samblançay, si tragiquement immolé à la vengeance de la mère de François Ier. Elle avait épousé, très-jeune, Simon de Fizes, baron de Sauves, originaire de Languedoc, qui, de secrétaire du garde des sceaux Bertrandi, devint secrétaire du roi, charge bien autrement importante qu'elle ne le fut plus tard, puis secrétaire des commandements de Catherine de Médicis, et enfin secrétaire d'État au mois d'octobre 1567. Homme souple et intrigant, il fut un des rares confidents du sombre drame de la Saint-Barthélemy, et dut perdre à l'ambition et aux affaires un temps qu'il eût tout aussi utilement employé à surveiller sa femme. Mais quoi ! sa femme eût pu lui répondre qu'elle exerçait, elle aussi,

des fonctions politiques, qu'elle était, elle aussi, chargée de missions secrètes, dans lesquelles il n'avait rien à voir. Elle était riche d'ailleurs, la confiscation qui avait dépouillé sa famille ayant été révoquée, deux ans après la mort du surintendant, en faveur de son fils, grand-père de madame de Sauves. Notre secrétaire d'État, ayant, en outre de son crédit, auquel elle ne nuisait pas, la jouissance de la dot de sa femme, semble lui avoir abandonné sans trop de mauvaise grâce la libre disposition du reste.

La mission de madame de Sauves, combinée par le génie machiavélique de Catherine, consistait à brouiller le roi de Navarre avec sa femme et avec son beau-frère le duc d'Alençon, auquel l'unissait une inquiétante intimité, née de la communauté de leur disgrâce. Madame de Sauves s'acquitta à merveille de cette mission. Elle n'avait pour réussir qu'à rendre les deux princes éperdument amoureux d'elle. Elle n'eut qu'à les regarder.

Henri III, à peine monté sur le trône, ne s'associa que trop facilement à une intrigue qui le vengeait à la fois de ses plus grands ennemis. Son favori du Guast, qui, pour le dominer, avait besoin de l'isoler de toute autre influence que de la sienne, et auquel d'ailleurs, madame de Sauves, à ses moments perdus, ne paraît pas avoir été indifférente, seconda de toutes ses forces ce perfide manége. Marguerite, quoique suffisamment distraite, à ce moment, par sa passion pour le beau Bussy d'Amboise, dont elle devait si cruellement venger la mort, paraît avoir profondément senti l'injure de cette rivalité de madame de Sauves. Moins piquée de l'infidélité même, qu'elle

envisageait avec la philosophie particulière aux princesses galantes, que du choix de la personne qui en était l'objet, elle n'a pu prendre sur elle de se contenir comme d'habitude, et s'étend longuement sur les trop heureux artifices et les charmes diaboliques de cette Circé, qui, la première, troubla cette paix et cette harmonie, faite de mutuelles tolérances, qui avait régné jusque-là entre elle et son mari.

« Après ce désastre, dit-elle (la mort du roi Charles IX), malheur pour la France et pour moi, nous al« lasmes à Lyon, au-devant du roy de Pologne, lequel, « possédé encore par le Guast, rendit de mesmes causes « mesmes effects, et croyant aux advis de ce pernicieux « esprit, qu'il avoit laissé en France pour maintenir « son party, conceut extrême jalousie contre mon frère « d'Alençon, ayant pour suspecte et portant impatiem« ment l'union de luy et du roy mon mary, estimant que « j'en fusse le lien, et le seul moyen qui maintenoit leur « amitié, et que les plus propres expédients pour les di« vorcer estoient d'un costé, de me brouiller et mettre « en mauvais mesnage avec le roi mon mary, et d'autre, « de faire que Madame de Sauves, qu'ils servoient tous « deux, les mesnageroit tous deux de telle façon qu'ils « entrassent en extrême jalousie l'un de l'autre. Cet « abominable dessein, source et origine de tant d'ennuys, « de traverses et de maux, que mon frère et moy avons « depuis soufferts, fut poursuivy avec autant d'animosité, « de ruses et d'artifices qu'il avoit esté pernicieusement « inventé. »

Dès le séjour de la cour à Lyon, du Guast, qui ne per-

dait pas son temps, commença à mettre à exécution ses funestes desseins, en suscitant à Marguerite un affront presque public de la part de la reine mère et du roi. Celui-ci, poussé par son favori que secondait, en qualité de compère, le malicieux Ruffé, reprocha à sa sœur d'avoir, en joyeuse compagnie de dames et de seigneurs, été sous prétexte de dévotion, honorer d'une imprudente visite le logis de Bidé, qui était malade, et d'avoir, par cette démarche, affiché une préférence de nature à compromettre sa dignité. Henri n'avait pas borné à ces reproches l'expression de son mécontentement. Il avait essayé de le faire partager au roi de Navarre, qui devina facilement le motif de cette touchante sollicitude pour ses intérêts conjugaux, et ne fit que rire de ces avertissements, sachant pertinemment que Marguerite avait fait la plus irréprochable des promenades à l'abbaye de Saint-Pierre. Marguerite, forte de son innocence et sentant bien que le piége, tout grossier qu'il était, pouvait une autre fois réussir, se plaignit amèrement de l'affront qui lui était fait à sa mère qui la rabroua, et à son frère qui, reconnaissant ses torts, l'apaisa par ces caresses dont il était si prodigue. Puis elle fit jurer au duc d'Alençon et à son mari un pacte d'éternelle amitié. « Mais quel « serment, dit-elle, peut valoir en amour ? » Cependant du Guast, dont ce premier échec redoublait l'animosité, ne se tint pas pour battu. Et il chargea madame de Sauves de raccommoder ses affaires compromises par un maladroit empressement.

« Il se servit d'une aultre voye, qui estoit de madame « de Sauves, la gaingnant tellement qu'elle se gouvernoit

« de tout par luy, et usant de ses instructions, non moins « pernicieuses que celles de la *Célestine*, en peu de « temps elle rendit l'amour de mon frère et du roy mon « mary, paravant tiède et lente, comme celle de per- « sonnes si jeunes, en une telle extrémité (oubliant « toute ambition, tout devoir et tout dessein) qu'ils n'a- « voient plus autre chose à l'esprit que la recherche de « cette femme. Et en viennent à une si grande et si vé- « hémente jalousie l'un de l'aultre, qu'encore qu'elle fust « recherchée de monsieur de Guise, du Guast, de Sou- « vray et plusieurs aultres (1), qui estoient tous plus « aimez d'elle qu'eux, ils ne s'en soucioient pas ; et ne « croyoient ces deux beaux-frères que la recherche de « l'un et de l'aultre. » Madame de Sauves, pour mieux jouer son jeu, persuada à Henri de Navarre que sa femme était jalouse, et qu'il fallait s'en méfier. En conséquence, celui-ci, qui, jusqu'alors, avait poussé la confiance jusqu'à parler à Marguerite aussi librement qu'à une sœur et à la dédommager au moins par la franchise de ses infidélités, la priva de cette consolation qui lui suffisait, « n'estant aucunement jalouse et ne désirant « que son contentement. » Il ne lui parlait presque plus. Il revenait de chez madame de Sauves fort tard, se trouvait de grand matin au lever de la reine, où sa charge retenait sa maîtresse, et passait le reste de la journée auprès d'elle. C'est en vain que Marguerite employa toutes les ressources du dévouement le plus habile pour arra-

(1) Selon Bassompierre (*Nouveaux Mémoires*. Paris, 1802, p. 171 Charles IX avait aussi aimé madame de Sauves.

cher son mari, ou tout au moins son frère, aux filets de la belle de Sauves. Ce qu'elle faisait en huit jours, sa rivale le défaisait facilement en une nuit. Ménageant savamment ses bontés, tantôt elle irritait, en feignant de pencher pour le duc d'Alençon, la passion de Henri de Navarre, tantôt elle *rebrouoit et méprisoit* en présence de Henri, François désespéré. Les choses en vinrent à un tel point, qu'il ne demeura plus aux deux rivaux que la ressource de vider leur différend l'épée à la main, ce qui faillit arriver en effet, et ce qui n'eût pas été empêché deux fois, sans les événements qui ne tardèrent pas à les séparer, et qui emportèrent le duc d'Alençon en Flandre et le roi de Navarre dans ses États. Voici les détails de la première querelle, racontée par l'historien Matthieu (1).

« Un soir que le duc d'Alençon étoit auprès de ma-
« dame de Sauves, le roi de Navarre lui dressa un tour
« de page, de sorte qu'en se retirant, il heurta quelque
« chose si rudement, qu'il eut l'œil tout meurtri. Le len-
« demain, du plus loin que le roi de Navarre le rencon-
« tra, il s'écria : « Eh ! qu'est cela, mon Dieu ! à l'œil? à
« l'œil? quel accident! » Le duc lui répondit brusque-
« ment : « Ce n'est rien ; peu de chose vous étonne. »
« L'autre continue de le plaindre ; le duc, piqué d'ailleurs,
« s'avance, et feignant de ne penser qu'à rire, lui dit à
« l'oreille : « Quiconque dira que je l'ai pri où vous pensez,
« je le feroi mentir. » Souvray et du Guast les empêchè-
« rent de se battre. »

Marguerite, nous l'avons dit, employait à écouter Bussy

(1) Tome I, liv. VII, p. 409.

les trop longs loisirs que lui laissait son mari. Dans ces *Mémoires* où il est si difficile d'apercevoir la vérité, il lui est néanmoins impossible de dissimuler tout à fait ses sentiments pour le plus hardi cavalier de ce temps. Elle cherche à en faire un serviteur purement platonique, un courtisan habile, cherchant à plaire au frère en se rendant agréable à la sœur. Elle fait de cette petite cour du duc d'Alençon un tableau tout patriarcal. Mais l'exagération même de cette naïveté si imprévue tient le lecteur en méfiance.

« Estant à Paris, mon frère approcha de lui Bussy, en « faisant autant d'estime que sa valeur le méritoit. Ils « estoient tous jours ensemble, et ordonnant à tous ses ser- « viteurs de ne m'honorer et rechercher moins que luy. « Tous les honnestes gens de sa suite accomplissoient cet « agréable commandement avec tant de subjection qu'ils « ne me rendoient moins de service qu'à luy. »

Du Guast, que Marguerite, dans sa colère, traite de « potiron » ne manqua pas d'empoisonner de ses calomnies intéressées la pureté fraternelle de ce nouveau commerce. Il fit avertir le roi de Navarre que sa femme avoit agréé Bussy pour son serviteur. Ayant trouvé Henri indifférent ou incrédule, il s'adressa au roi, beaucoup plus facile à persuader, tant à cause de sa vieille haine contre le couple de Navarre, qu'à cause de sa récente rancune contre Bussy qui lui avait fait l'injure de quitter son service pour se « dédier » à son frère. « Acquisition, dit Mar- « guerite, avec un irrésistible orgueil, qui accroissoit au- « tant la gloire de mon frère que l'envie de nos enne- « mys, pour n'y avoir en ce siècle-là, de son sexe et de sa

« qualité, rien de semblable en valeur, réputation, grâce « et esprit. » Le roi essaya donc d'animer la reine mère contre Marguerite « de la mestre aux mesmes aigreurs « qu'il l'avoit mise à Lyon. » Mais cette fois, ces charitables efforts échouèrent complétement. Catherine, qui ne suspectait pas un commerce environné des apparences les plus irréprochables, ne voulut pas s'exposer de nouveau à recevoir une leçon, là où elle croyait la donner. Du Guast, voyant que sa mine était éventée, ne mit plus de bornes à sa rage et à sa vengeance. Alors eut lieu ce formidable guet-apens, qui peint si bien les mœurs du temps et ce mélange de ruses italiennes et de rodomontades espagnoles. Du Guast, qui commandait au régiment des Sardes, fait assaillir de nuit son rival par trois cents hommes qui, divisés en six troupes, et conduits par une dizaine de courtisans intéressés dans cette solennelle vengeance, chargent Bussy et ses amis, éteignant les torches et les flambeaux. Il faut lire dans Brantôme, mais surtout dans Marguerite, les détails de cette nuit infâme et héroïque. Au souvenir des périls qui ont menacé une tête si chère, le style de Marguerite s'anime d'une sorte d'ardeur martiale, et il frémit et éclate comme « arquebusades et pistoletades ». C'est dans ce récit si féminin qu'il faut voir Bussy faisant tête, malgré son bras droit en écharpe, à ses assassins, qu'attire sans cesse cette écharpe colombine (peut-être brodée par Marguerite) qui leur signale le héros. Un gentilhomme, ami de Bussy, et son commensal, qui portait comme lui, blessé comme lui quelques jours avant, une écharpe colombine, « mais tou- « tes fois bien différente, dit Marguerite, pour n'estre en-

« richie comme celle de son maistre, » paya de sa vie le fatal hasard de cette coïncidence qui le fit prendre pour Bussy lui-même. Un gentilhomme italien du duc d'Alençon, blessé aux premiers coups, accourt tout sanglant au Louvre, criant sur les degrés la nouvelle de l'attentat. Tout le palais s'éveille et s'anime. Le duc d'Alençon veut se précipiter au secours de son ami, Marguerite l'enlace de ses bras. La reine mère l'arrête de son sévère regard. Bussy, à peine rentré en son logis, envoie un messager rassurer tout le monde. Et, le jour venu, sans crainte de ses ennemis, il revient dans le Louvre « avec la façon aussi brave et aussi joyeuse que si cet attentat luy eust esté un tournoi pour plaisir. »

Du Guast, encore déjoué dans ses desseins, mais dont chaque échec redoublait la haine, ne tarda pas à trouver un autre moyen d'éprouver la patience de ses adversaires,

Il réussit d'ailleurs à ce point que le duc d'Alençon, et surtout Marguerite, tremblant sur les dangers que leur cher Bussy courait incessamment au milieu d'une cour peuplée de rivaux acharnés à sa perte, et à peu près sûrs de l'impunité, — lui donnèrent le conseil de s'éloigner pour quelque temps, ce qu'il se résigna à faire, par une soumission que sa royale maîtresse ne laissa certainement pas sans récompense. Cependant, toutes ces persécutions et le sentiment, plus fort que tout, d'un danger permanent et commun, rapprochaient insensiblement le duc d'Alençon et le roi de Navarre, demeuré sensible aux soins dévoués de sa femme, dans une circonstance critique. Il eut une nuit une fort grande faiblesse « en laquelle il de-« meura esvanouy l'espace d'une heure, et qui lui venoit,

« comme je crois, ajoute flegmatiquement Marguerite, « d'excez qu'il avoit faits avec les femmes, car je ne « l'y avois jamais veu subject. » Sa femme le servit et l'assista, en cette fâcheuse occurrence, avec un dévouement d'autant plus méritoire qu'il était désintéressé, et Henri, qui crut devoir la vie à son empressement et à sa présence d'esprit, ne put s'empêcher de lui en savoir grand gré « et de lui faire beaucoup meilleure chère. » C'est à ce moment de bonace, après tant de tempêtes, que les vents adverses recommencèrent à souffler. Du Guast n'eut pas de cesse qu'il n'eût persuadé au roi, qui venait, sur son avis, d'ôter à la reine, sa femme, une fille confidente et familière, nommée Changy, d'étendre à la maison de la reine de Navarre cette salutaire rigueur et de l'épurer de la favorite, nommée Thorigny (1), « sans en amener « aultre raison, sinon qu'il ne falloit point laisser à des « jeunes princesses des filles en qui elles eussent si par- « ticulière amitié. »

Tout cela n'était pas trop mal raisonné, il faut en convenir. Et ce du Guast, qui fut d'ailleurs un vaillant et habile homme, et qu'il ne faudrait pas juger uniquement d'après les *Mémoires de Marguerite*, savait parfaitement trouver le défaut de la cuirasse de ses ennemis. Il est certain qu'en ôtant Thorigny à Marguerite, en la privant de cette compagne trop fidèle, de cette gardienne trop indulgente, de cette ouvreuse de portes et de cette porteuse de

(1) Gillone Goyon, fille de Jacques, frère de Matignon, maréchal de France, depuis mariée à Pierre de Harcourt, seigneur de Beuvron.

poulets, il rendait à la reine de Navarre un fort mauvais service, mais il en rendait un moins mauvais à son mari. Henri ne se résolut néanmoins qu'à grand'peine, et sur la menaçante insistance du roi, à causer à sa femme ce cruel déplaisir. *Il la pria et la commanda* de renvoyer sa favorite. Il fallut obéir, non sans larmes, et la fille congédiée se retira, ce jour même, chez un sien parent, nommé Chastelas, où son importune fidélité allait l'exposer à un sort bien autrement barbare.

« Je restoy, dit Marguerite, si offensée de cette indi-
« gnité, à la suite de tant d'aultres, que ne pouvant plus
« résister à la juste douleur que je ressentois, qui ban-
« nissoit toute prudence de moy, m'abandonnoit à l'en-
« nuy, je ne me peus plus forcer à rechercher le roy,
« mon mari. De sorte que le Guast et madame de Sauves
« d'un costé, l'estrangeant de moy, et moy m'esloignant
« aussi, *nous ne couchions plus ni ne parlions plus en-*
« *semble.* »

Cependant, cette mésintelligence funeste, qui servait si bien les projets de leurs ennemis, ne dura pas longtemps. Sur les remontrances de quelques serviteurs fidèles, les deux princes se ravisèrent, et songèrent enfin aux moyens décisifs de mettre fin à une situation intolérable. « Co-
« gnoissant qu'ils estoient tous deux en mesme predica-
« ment à la cour, aussi desfavorisez l'un que l'autre; que
« le Guast seul gouvernoit le monde; qu'il falloit qu'ils
« mendiassent de luy ce qu'ils vouloient obtenir auprès
« du roy; que s'ils demandoient quelque chose, ils es-
« toient refusez avec mespris; que si quelqu'un se ren-
« doit leur serviteur, il estoit aussitôt ruiné et attaqué de

« mille querelles que l'on luy suscitoit, ils se résolurent,
« voyant que leur division estoit leur ruine, de se réunir
« et se retirer de la cour, pour, ayant ensemble leurs ser-
« viteurs et amys, demander au roy une condition et un
« traitement digne de leur qualité; mon frère n'ayant eu
« jusques alors son appennage, et s'entretenant seule-
« ment de certaines pensions mal assignées, qui venoient
« seulement quand il plaisoit au Guast, et le roy, mon
« mary, ne jouissant nullement de son gouvernement de
« Guyenne, ne luy estant permis d'y aller, ny en aucunes
« de ses terres. »

Cette résolution, une fois prise, fut l'occasion d'une réconciliation générale, tous les griefs s'effaçant devant l'impérieuse préoccupation du salut commun. Alençon dit à Marguerite : « qu'il désiroit que nous fussions bien,
« le roy mon mary et moy, et qu'il me prioit d'oublier
« tout ce qui s'estoit passé ; que le roy mon mary luy
« avoit dit qu'il en avoit un extresme regret, et qu'il
« cognoissoit bien que nos ennemys avoient esté plus fins
« que nous, mais qu'il se résolvoit de m'aimer et de me
« donner plus de contentement de luy. Il me prioit aussi
« de mon costé, de l'aimer et de l'assister en ses affaires
« en son absence. »

Le 15 septembre 1575, « le soir venu, peu avant le sou-
« per du roy, le duc d'Alençon, changeant de manteau et
« le mettant autour du nez, » sortit, seulement suivi d'un des siens, et parvint à gagner à pied incognito la porte Saint-Honoré, où l'attendait Seymer, maître de sa garde-robe, avec le carrosse d'une dame qu'il avait emprunté à cet effet. Il alla ainsi jusqu'à quelques maisons à un

quart de lieue de Paris, où il trouva des chevaux qui l'attendaient. Escorté de cette avant-garde, il rejoignit, à un rendez-vous convenu, un gros de deux ou trois cents cavaliers dévoués, avec lesquels il arriva à Dreux, ville de son apanage, le vendredi 16 septembre, à 10 heures du matin. De là, il publia un manifeste justificatif de sa conduite et de ses prétentions.

L'on ne s'aperçut de sa disparition que sur les 9 heures du soir. On devine la surprise, la colère, la terreur du roi. Il passe des résolutions les plus extrêmes au plus extrême abattement. Que tout le monde monte à cheval, il lui faut son frère mort ou vif! Puis, il se ravise, et écoute des conseils plus modérés. Au milieu de ces tergiversations, le temps passe. On ne part plus que le matin, sans trop de hâte, pour une commission désagréable, et le fugitif est en sûreté. Cependant, l'émotion et les larmes de cette nuit si agitée avaient altéré la santé de Marguerite. Elle eut une sorte d'érésypèle et une grosse fièvre. Le roi son mari lui eût sans doute rendu en cette occasion les soins qu'il en avait reçus, si la pensée de son départ prochain ne l'eût absorbé et s'il n'eût été en proie à un redoublement de sa fièvre amoureuse, voulant au moins consacrer tout entier à madame de Sauves le peu de temps qu'il avait à passer encore à ses pieds. Il rentrait à une ou deux heures du matin. Marguerite, couchée dans un lit séparé « comme nous faisions toujours, » dit-elle, ne l'entendait point venir. Henri, de grand matin, se relevait, pour aller assister au lever de la reine mère, où il trouvait encore son adorée. De sorte qu'il oublia, remarque tristement sa femme, de lui parler, comme il l'avait pro-

mis à son frère, et partit même sans lui dire adieu.

« Le vendredi 3 février 1576, le roy de Navarre, qui, « depuis l'évasion de Monsieur, avoit fait semblant d'être « en mauvais ménage avec luy, et n'affecter aucunement « le party des huguenots, sortit de Paris, sous couleur « d'aller à la chasse en la forest de Senlis, où il courut le « cerf le samedi, et renvoya un gentil-homme, nommé « Saint-Martin, que le roy lui avoit donné, luy porter « une lettre en poste, et partant de Senlis sur le soir, « accompagné de Laverdin, Fervacques et le jeune La « Vallette, prit le chemin de Vendôme, puis alla à Alen- « çon et de là se retira au pays du Maine et d'Anjou, où « il commença à prendre le party de Monsieur et du « prince de Condé, reprenant la religion qu'il avoit été « contraint d'abjurer, et recommençant l'ouverte profes- « sion d'icelle par un acte solennel de batême, tenant la « fille d'un médecin au prêche (1). »

L'Estoille et d'Aubigné nous ont minutieusement conservé les particularités de cette évasion, dans laquelle Henri, jetant son masque d'insouciance et de frivolité, fit preuve, pour la première fois, de cette intrépidité joviale et de ce sang-froid goguenard, qui donnent à sa figure un caractère si original et si attrayant.

Selon d'Aubigné, courageux instigateur et compagnon fidèle de cette fuite heureuse, « le roy de Navarre, dépité « de tous les déboires qu'il recevoit chaque jour à la « cour *et de la galanterie de sa femme*, prit la résolution « de se retirer au delà de la Loire. Pour cela, il s'en fut

(1) L'Estoille.

« à la chasse du côté de Livry, et puis s'en départit, suivi « d'un petit nombre de confidents, dont estoit d'Aubigné, « vint passer la Seine au pont de Poissy, et fit une pe- « tite repue en un village près Montfort-l'Amorré où « luy estant arrivé de faire ses affaires dans une met (hu- « che), une vieille qui l'y surprit, lui fendoit la teste par « derrière, d'un coup de serpe, sans Aubigné qui l'empes- « cha, et qui dit à son maistre, pour le faire rire : « Si « vous eussiez eu cette honorable fin, je vous eusse « donné un tombeau en stisle de Saint-Innocent; c'estoit :

Cy gist un Roy par merveille
Qui mourut, comme Dieu permet,
D'un coup de serpe et d'une vieille
Comme il ch... dans une met.

« Il eut encore occasion de rire la mesme journée ; ce « fut qu'un gentilhomme, voyant approcher cette troupe « de son village, vint picquer l'avoine pour l'en destour- « ner, fut en grande peine pour choisir le capitaine, et en- « fin, choisit Rocquelaure, qui avoit le plus de clinquant. « Son village luy fut accordé, à la charge de guider la « compaignie jusqu'à Chasteauneuf ; ce qui estoit seule- « ment afin qu'il ne portast pas nouvelles par les che- « mins ; il entretint le roy de bonnes fortunes de la cour « et surtout des princesses où il *n'espargnoit pas la « royne de Navarre*. En arrivant la nuict aux portes de « Chasteauneuf, il arriva à Frontenac de dire au ca- « pitaine L'Espine, mareschal des logis de ce prince, « comme il parloit dessus la muraille : « Ouvrez à vostre « maistre. » Le gentilhomme, qui sçavoit à qui apparte-

« noit Chasteauneuf, entra en une grande peur, et Aubi-
« gné luy fit prendre un chemin esgaré pour se sauver et
« ne retourner de trois jours chez luy. »

Ces détails sont empruntés aux *Mémoires* de d'Aubigné; mais si l'on veut avoir un tableau complet des personnages, des caractères et des événements, il faut lire l'admirable relation qu'il donne, dans son *Histoire Universelle*, des circonstances intimes qui précédèrent cette odyssée aventureuse. C'est là qu'il faut assister à ces scènes de haute comédie entre la reine mère, qui veille nuit et jour sur le dernier des princes resté en cage, « sur ce gendre dont elle soupçonnoit le vigoureux esprit et le corps laborieux », et entre le roi de Navarre combattu entre ses instincts généreux et ses instincts galants, ses devoirs et ses plaisirs, gagnant « par sa courtoisie et agréable conversation » ses gardiens les plus farouches, et s'en faisant des espions; projetant le soir un coup hardi, et le lendemain s'endormant aux amourettes « que la royne mesme suscitoit, aiant de long-« temps reconnu que c'estoit la partie la plus tendre de « ce prince. » Il faut lire cette admirable scène où d'Aubigné et Armagnac, les deux fidèles au franc parler, entendant le roi de Navarre soupirer et murmurer sous ses rideaux le psaume 88, « au couplet qui desplore l'esloi-« gnement des fidelles amis, » se pressent mutuellement, prennent ce temps pour parler hardiment, et menacent le roi de l'abandonner s'il persiste à s'abandonner lui-même. Écoutez ce ferme discours de d'Aubigné.

« Sire, est-il donc vrai que l'esprit de Dieu travaille
« et habite encore en vous? vous souspirez à Dieu pour

« l'absence de vos amis et fidelles serviteurs, et en mesme « temps, ils sont ensemble souspirants pour la vostre et « travaillans à vostre liberté. Mais vous n'avez que des « larmes aux yeux, et eux les armes aux mains. Ils com- « battent vos ennemis, et vous les servez; ils les rem- « plissent de craintes véritables, et vous les courtisez « par des espérances fausses; ils ne craignent que Dieu, « *vous une femme*, devant laquelle vous joignez les mains « quand vos amis ont le poing fermé; ils sont à cheval, et « vous à genoux. Voilà Monsieur, chef de ceux qui ont « gardé votre berceau, et qui ne prennent pas à grand « plaisir de travailler sous les auspices de celuy qui a ses « autels à contrepoil des leurs. Quel esprit d'estourdis- « sement vous a fait choisir d'estre vallet ici au lieu « d'estre le maître là; le mépris des méprisés, où vous « seriez le premier de tous ceux qu'on redoute? N'estes- « vous point las de vous cacher derrière vous-mesme, si « le cacher étoit permis à un prince nai comme vous?...»

D'Aubigné n'épargna rien de ce qui pouvait ajouter à l'effet de ces mâles paroles : ni les malins propos du roi aux dames; ni la déception de cette lieutenance générale du royaume, qui de promesse avait passé en risée, ni les menées équivoques de la reine de Navarre (que d'Aubigné n'aime pas, et qui le lui rendait bien), qui préférant à tout son frère bien-aimé, trahissait en sa faveur la cause même de son mari, échauffant le roi contre lui, lui prêtant l'accusation de vices infâmes; tandis que, d'un autre côté, elle faisait soigneusement rapporter à son mari *par madame de Sauves* les récriminations du roi. Elle avait fait savoir au roi de Navarre, par son médecin Saint-

Ponts ces deux choses, à savoir « qu'on l'avoit essaïé pour travailler à l'empoisonner, » l'autre que le titre de protecteur des églises n'appartenait point à Monsieur. « Toutes « ces choses, dit d'Aubigné, préparent l'âme de ce prince à « respudier les délices, et son cœur à espouser les dan- « gers. » Le projet d'une fuite qui sera sa plus belle vengeance fermente et s'aigrit dans son âme. Fervacques et Lavardin, mécontents de la cour, lui font des offres de services. On se promène pour conférer en liberté « en un « coche fermé des deux costés par les rues de Paris. » A la fin de ces propos, d'Aubigné, à qui son maître a demandé ses étrennes, lui donne un bouquet d'olive, de laurier et de cyprès avec un sonnet qui peut se traduire par cette fière devise : « *Seure paix, vaincre bien ou mou-* « *rir en honneur.* » On se réunit au logis de Fervacques, à la Cousture-Sainte-Catherine, pour arrêter les derniers préparatifs de l'évasion. On s'enferme à sept, et on se fait serment de « ne se point desdire, par quelque caresse qui « se présentast, et d'estre ennemis jusques à la mort de « quiconque decelloit l'entreprise. Cela prononcé, le roi « de Navarre les baisa tous dix à la joue et eux à lui à la « main droitte. »

Fervacques, le Judas de ce petit conciliabule, trahissait déjà dans son cœur. Le lendemain au soir, d'Aubigné surprenait Fervacques suspendu à l'oreille du roi et lui révélant le complot. Mais il était trop tard. Henri de Navarre, la veille, jouant toujours au bonhomme, avait si naïvement affiché le désir et l'espérance d'être lieutenant général du royaume, que le tenant pour pris au lacet de cette vaine ambition, Guise et la reine mère se frottaient

les mains de joie de le garder pour dupe. Aussi la chasse à Senlis, qui devait être contre-mandée, ne leur donna pas le moindre ombrage, et ils laissèrent le roi partir, après qu'il eut pris lui-même son congé, botté et le fouet à la main. Quand la trame fut dévoilée à Henri III, on mit le prévôt des marchands en campagne, les portes de la ville furent consignées, les écuyers de service jetés à toute bride sur la route de Senlis. Mais déjà Roquelaure et d'Aubigné avaient décampé, brûlant la route, rencontré et prévenu le roi qui s'avançait aux faubourgs de Senlis accompagné de ses deux geôliers Saint-Martin et Spalungue, lieutenant des gardes. Ses amis voulurent les tuer. Lui, plus avisé, les renvoie et s'en sert pour retarder les poursuites du roi. Il donna le change à Saint-Martin, lancé le premier à porter au roi de captieux bonjours, et des offres de venir le rejoindre, pour démentir ses ennemis. Il fit semblant de se loger et de vouloir ouïr des comédiens passant par là. Quelque temps après, il appelle Spalungue, et l'envoie au roi, toujours avec de décevantes assurances. Saint-Martin arrive au lever du roi le lendemain matin et le tient en confiance ; Spalungue s'égare vers Saint-Maur et n'arrive qu'à l'après-dînée. Catherine flaire la fraude. Mais quand, au soleil couchant, on se prépara à cerner les chemins, Henri avait déjà près de vingt-quatre heures d'avance. Il avait « traversé les forêts par une nuit très-obscure et fort glaceuse. Il avoit passé l'eau au point du jour à une lieue de Poissy, percé un grand païs de Beausse tout semé de chevau-légers, repu deux heures à Châteauneuf, et le surlendemain, de bonne heure, il étoit dans Alençon. »

A ces détails précis et émouvants, L'Estoille ajoute quelques traits de caractère qui complètent la physionomie morale du Béarnais, éclairée, pour la première fois, dans son vrai jour. Il nous montre Henri, le jour qu'il partit de Paris, qui était le premier jour de la foire de Saint-Germain, y allant tout botté avec M. de Guise, à qui il fait des caresses extraordinaires, et qu'il prétend emmener de force à la chasse avec lui. Insistance habile, puisque le duc se méfie et refuse. Deux jours avant son évasion, le bruit ayant couru de sa fuite, parce qu'il n'avait pas couché à Paris, il va trouver tout botté le roi et la reine à la Sainte-Chapelle et les salue de ces mots : « Je vous ramène celui dont vous étiez tout en peine. »

Comment se méfier avec un comédien de cette force-là ? Le génie gascon a vaincu le génie italien. Les Gascons vont gouverner la France.

« Un gentilhomme des siens, dit L'Estoille, m'a dit que « ce roy, depuis son partement de Senlis jusqu'à la ri- « vière de Loire, ne dit mot, mais que, l'ayant passée, il « jetta un grand soupir et dit : Loué soit Dieu ! qui m'a « délivré ; on a fait mourir la reyne ma mère à Paris, on « y a tué M. l'amiral, et tous nos meilleurs serviteurs, « on n'avoit pas envie de me mieux faire, si Dieu ne « m'avoit gardé (1) ; je n'y retourne plus, si on ne m'y « traisne. » « Puis gossant à sa manière accoutumée : « Je « n'ay, ajouta-t-il, regret que pour deux choses que j'ay

(1) Selon Dreux du Radier, ce qui décida Henri IV à fuir, c'est qu'il fut averti par M. de Sauves qu'on avoit résolu de rappeler le duc d'Alençon à la cour, et de se saisir du roi de Navarre, après le retour du duc.

« laissées à Paris, la messe et ma femme; toutes fois « pour la messe, j'essayeroy de m'en passer; mais pour « ma femme, je ne puis et la veux ravoir. »

La pauvre Marguerite, qui n'en pouvait mais, paya pour tout le monde. Elle paya pour son frère le duc d'Alençon, auquel il avait fallu dépêcher, presque suppliante, la reine mère elle-même. Elle paya pour son mari, qui échappait pour jamais aux liens qui seuls garantissaient la sécurité royale; elle paya pour Fervacques, tardif dénonciateur du complot, auquel le roi n'en sut pas le moindre gré, et qu'il voulait tout simplement faire pendre, comme un double traître qu'il était. Fervacques, prévenu par Crillon, se sauva auprès de Henri de Navarre, qui n'avait pas le loisir d'être si scrupuleux et reçut le renégat repentant parmi ses compagnons, malgré les murmures et les œillades de dogue hérissé de l'implacable d'Aubigné.

Furieux jusqu'au délire de toutes ces évasions humiliantes, Henri III, « jetant feu contre sa sœur, eust faict, « dans sa colère, exécuter contre sa vie quelque cruauté, « s'il n'eust esté retenu de la royne sa mère. » On se borna à lui donner des gardes, pour l'empêcher de suivre le roi son mari ou de communiquer avec lui. Henri fut moins modéré vis-à-vis de tout ce qui pouvait tenir à Marguerite. Excité par du Guast, ne pouvant frapper sa sœur, il songea à la frapper au moins dans la personne de ses serviteurs et de ses amis. « Il envoya des gens à la maison « de Chastellas, cousin de Thorigny, pour, soubs ombre « de la prendre pour l'amener au roy, la noyer en une « rivière qui estoit près de là. » Cet ordre barbare eût été

exécuté sans la rencontre fortuite, par un serviteur échappé de la maison au pillage, de La Ferté et Aventigny, tous deux chambellans du duc d'Alençon, qui l'allaient rejoindre avec deux cents chevaux. Ils délivrèrent la victime et dispersèrent les ravisseurs. Puis, ils la conduisirent, ainsi miraculeusement arrachée à un danger pressant, au duc d'Alençon, qui lui fit excellent accueil, aussi bien qu'à son cousin.

Pendant cette longue captivité de Marguerite, dont le brave Crillon osa seul braver la consigne, pour consoler la prisonnière, le roi de Navarre était arrivé en son gouvernement, où des amis lui représentèrent qu'il devait tout faire pour regagner à sa cause une femme habile, dévouée et injustement offensée. « Il fust aisé à persuader « en cela, estant esloigné de sa Circé, madame de Sauves, « et ses charmes ayant perdu, par l'absence, leur force..., « il m'escrivit une très-honneste lettre, où il me prioit « d'oublier tout qui s'estoit passé entre nous, et croire « qu'il me vouloit aimer et me le faire paroistre plus qu'il « ne l'avoit jamais faict; me commandant aussy le tenir « adverty de l'estat des affaires qui se passoient où j'es- « tois, de mon estat et de celuy de mon frère; car ils « estoient esloignez, bien qu'unis d'intelligence, mon « frère estant vers la Champaigne, et le roy mon mary en « Gascogne. Je reçus cette lettre estant encore captive, « qui m'apporta beaucoup de consolation et soulagement « et ne manquoy depuis (bien que les gardes eussent « charge de ne me laisser escrire) aydée de la nécessité, « mère de l'invention, de luy faire tenir souvent de mes « lettres. »

Ainsi était déjouée la prévoyance de Catherine de Médicis et du roi, qui n'avaient mis Marguerite en charte privée que pour empêcher le commerce épistolaire avec son frère et son mari; c'était l'excuse qu'on lui avait donnée de cette mise en surveillance. Marguerite objectant à sa mère que le roï son mari, depuis le congé donné à Chavigny, ne lui avait plus parlé, ne l'avait pas même vue durant sa maladie, et même était parti sans lui dire adieu, Catherine, en femme qui connaît le cœur humain, lui avait répondu : « Ce sont petites querelles de mary à « femme; mais on sçait bien qu'avec douces lettres, il « vous regaignera le cœur, et que, s'il vous mande l'aller « trouver, vous irez, ce que le roy mon fils ne veult « pas. »

La reine mère, ayant essayé d'aller seule négocier la paix auprès de son fils rebelle, en fut assez mal reçue, et dut revenir à Paris chercher Marguerite, seule médiatrice irrésistible, dont la présence était inflexiblement réclamée par le duc d'Alençon, et dont le roi dut se plier à demander les bons offices. Marguerite, en cette circonstance, fit preuve du meilleur naturel et donna au roi et à la cause royale des preuves de désintéressement et de dévouement qui auraient dû à jamais désarmer la haine de Henri III, si la haine désarmait jamais. La paix étant conclue, grâce à son intervention, quoique avantageuse surtout aux huguenots, elle ne demanda, pour toute grâce, que d'aller retrouver en Gascogne son mari, qui la rappelait instamment auprès de lui. Ce congé, subordonné d'abord au retour du duc d'Alençon à la cour, fut ensuite ajourné, sous différents prétextes, et le roi n'ayant

pas tardé, sûr de son frère ou croyant l'être, à révoquer comme abusifs les avantages faits aux huguenots, on se prépara, de part et d'autre, de nouveau à la guerre.

Génissac, envoyé à la cour pour presser le départ de Marguerite, fut renvoyé au roi de Navarre avec de rudes et menaçantes paroles, le roi lui ayant répondu qu'il avait donné sa sœur à un catholique, non à un huguenot, et que si le roi de Navarre avait envie de ravoir sa femme, il n'avait qu'à se faire catholique. Marguerite, outrée, eut beau insister, supplier, pleurer, menacer « d'aller rejoindre son mari, de quelque façon que ce fust, « au hasard de sa vie, » le roi et la reine mère, sourds à ses plaintes et à ses reproches, lui conseillèrent de quitter la cour, et de voyager hors du royaume sous prétexte de pèlerinage, de santé ou de visite à parents. Marguerite, en effet, se décida à aller aux eaux de Spa, où elle pouvait être utile à son frère, à propos de ses prétentions sur la Flandre, et où, en effet, elle lui rendit des services qui eussent été décisifs, s'il eût mieux su en profiter.

Durant cette période de 1775 à 1776, il est permis de croire que Marguerite se dédommagea le plus qu'elle put, avec Bussy d'Amboise, des vicissitudes de la fortune et de l'ingratitude de son mari. Le duc d'Alençon était revenu à la cour, une fois la paix conclue, « avec toute « la noblesse catholique qui l'avoit assisté. Le roy, ajoute « Marguerite, le reçeust avec tout honneur, monstrant « avoir beaucoup de contentement de le revoir, et fist « bonne chère aussi à Bussy qui y estoit. » Dans sa joie

d'échapper aux embarras de la guerre civile, Henri III comblait son frère et sa sœur de caresses, renvoyait M. de Duras, envoyé par Henri de Navarre, pour ramener enfin la reine, avec la promesse de la conduire lui-même jusqu'à Poitiers, et éludait ensuite cette promesse par toutes sortes de prétextes flatteurs, comme s'il retardait le plus possible le départ de l'ornement et de la lumière de la cour.

Le commerce amoureux de Bussy et de Marguerite dut profiter de ces bonnes dispositions du roi. Du Guast n'était plus là pour contrarier les rendez-vous : le lundi 30 octobre 1775, il avait été assassiné, sur les 10 heures du soir dans sa maison, où il était couché, malade, par des hommes masqués, qui daguèrent aussi impitoyablement son valet de chambre et un de ses laquais. Marguerite appelle cette mort, qui demeura impunie, et dont elle triomphe avec une joie non déguisée, « un jugement de Dieu.» Elle passa, dans le temps, pour avoir fort aidé à ce jugement de Dieu. On prétendit, et plus d'un historien s'est fait l'écho de ce bruit, qui n'est pas cependant une certitude, qu'elle avait armé elle-même le bras de l'assassin, Guillaume du Prat, baron de Witteaux, et lui avait d'avance payé ce service en une monnaie fort usitée en ce temps-là. M. Michelet s'est fait sur ce point, sans balancer, l'écho de Varillas et de de Thou, et a arrangé sur leur thème tout un roman dont il a, comme de raison, placé dans un couvent et dans une église le lubrique dénouement. M. Michelet n'est pas homme à ménager ces bonnes fortunes-là. Pour cet historien, peu favorable aux prêtres et aux rois, c'est une

aubaine bienvenue que celle d'un scandale à deux coups (1).

Marguerite, d'ailleurs, ne jouit pas longtemps de cette heureuse sécurité que lui assuraient, comme de concert, la mort de du Guast et la faveur du roi. Le 19 août 1599, Bussy d'Amboise fut traîtreusement assassiné au château de Monsoreau, où il avait été attiré par une assignation galante de la dame du lieu, à laquelle il faisait l'amour depuis longtemps. Il se défendit avec un indomptable courage, combattit contre les assaillants, tant qu'il lui demeura à la main un tronçon d'épée, s'aida ensuite des tables et escabelles, avec lesquelles il en blessa encor trois ou quatre, jusqu'à ce qu'à la fin, accablé par le nombre, il s'élança par une fenêtre, y fut accroché par son pourpoint, et achevé à coups redoublés.

Ainsi finit en aventurier cet homme vicieux et héroïque, qui eût pu devenir un grand capitaine, « qui étoit né, « dit Marguerite, pour être la *terreur de ses ennemis*, la « *gloire de son maître* et l'*espérance de ses amis*. » Elle avait d'ailleurs plus lieu, selon ces indiscrets pamphlétaires, *le Divorce satirique* entre autres, d'en être fière que satisfaite. Bussy passait pour être plus vaillant en guerre qu'en amour, et plus à redouter par les hommes que par les femmes. « Elle ne trouva pas son compte « avec lui, insinue le pamphlet, et l'on dit qu'il n'étoit pas « si brave dans les ruelles qu'à la tête d'un camp volant, « parce qu'il étoit incommodé d'une colique qui le pre- « noit d'ordinaire au moment où elle est le plus inop-

(1) *La Ligue et Henri IV*, p. 81.

« portune. » D'ailleurs il faisait noblement les choses, et envoyait galamment à Marguerite les vaincus qu'il avait épargnés et qui lui avaient demandé la vie, « au nom de « la personne qu'il aimoit le mieux. » Brantôme a raconté qu'il dépêcha ainsi à Marguerite le capitaine Page, officier du régiment de Lancome, qu'il allait tuer, quand celui-ci eut l'heureuse inspiration de se recommander à la dame de ses pensées. « Bussy, frappé au cœur de ce mot, dit Brantôme, répondit : « Va donc chercher par tout « le monde la plus belle princesse et dame de l'univers, « et te jette à ses pieds et la remercie, et lui dis que « Bussy t'a sauvé la vie pour l'amour d'elle. » L'auteur ajoute : *Et cela fut fait* (1).

« Voulez-vous cesser d'aimer, a dit Marguerite, pos- « sédez la chose aimée. » Il est donc probable, en vertu de cette maxime un peu égoïste, qu'après avoir donné à la douleur un temps décent, et avoir confié à quelque poëte familier le soin d'embaumer, dans les vers, la mémoire adorée (V. *Muses françaises*, p. 370*; l'Esprit de Lysis*), elle prit un autre amant; ceux-ci disent Saint-Luc et ceux-là Chanvallon. Nous aurons à y revenir. Pour Henri de Navarre, il est plus probable encore qu'il apprit la mort de Bussy, en un combat stérile, avec plus de philosophie que sa femme, et qu'il lui consacra une oraison funèbre dans le goût de celle que lui avait inspirée la mort, en semblable aventure, de Saint-Mégrin.

(1) Mémoires de Brantôme, *Hommes illustres et grands capitaines français*, t. II, p. 249. Le Laboureur. Additions à Castelnau, liv. VI, t. II, p. 490 et suiv.

On rapporte qu'il dit : « Je sçay bon gré au duc de Guyse, « mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un mignon de « couchette le fit c.... ; c'est ainsy qu'il faudroit accous- « trer tous ces petits galands de la cour qui se meslent « d'approcher les princesses pour les muguetter et leur « faire l'amour (1). »

Plus heureux que sa sœur dans ses amours, le duc d'Alençon, après avoir traité avec la cour, le 10 mai, n'eut pas de cesse qu'il n'eût renoué avec madame de Sauves, et il y parvint. Débarrassé de la gênante concurrence du roi de Navarre, il dut mieux faire ses affaires. Marguerite le donne à entendre, à cet endroit de ses *Mémoires* où elle raconte une scène entre le roi et son frère, le roi toujours jaloux, le frère toujours mécontent, dans laquelle Henri III, perdant toute mesure, s'abaisse jusqu'à fouiller lui-même dans les coffres et les papiers du rebelle. « Le roy, entrant en ceste furie, commença à le « gourmander et luy dire qu'il ne cesseroit jamais d'en- « treprendre contre son estat, et qu'il lui apprendroit « ce que c'est que de s'attaquer à son roy. Sur cela, il « commande à ses orchers d'emporter ses coffres hors « de là, et de tirer ses valets de chambre hors de la « chambre. Il fouille luy-mesme le lict de son frère, « pour voir s'il y trouveroit quelques papiers. Mon frère, « ayant une lettre de madame de Sauves, qu'il avoit re- « çue ce soir-là, la prend à la main pour empescher que « l'on ne la vist. Le roy s'efforce de la luy oster; luy « n'y résistant et le priant à mains joinctes de ne la point

(1) L'Estoille.

« voir, cela en donne plus d'envie au roy, croyant que « ce papier seroit assez suffisant pour faire le proces à « mon frère. Enfin, l'ayant ouverte, en la présence de la « royne, ma mère, ils restèrent aussi confus que Caton, « quand, ayant contrainct César dans le sénat de mons- « trer le papier qui luy avoit esté apporté, disant que « c'estoit chose qui importoit au bien de la République, « il luy fist voir que c'estoit une lettre d'amour de la « sœur du mesme Caton, s'adressant à César. »

Ceci se passait en 1578. Le vendredi 14 janvier, le duc d'Alençon qui, à la suite de cette scène, avait été constitué prisonnier, parvint à échapper à cette captivité, que sa sœur avait voulu partager avec lui, et à gagner la Flandre.

On sait qu'il mourut le 10 juin 1584. Madame de Sauves ne paraît pas avoir gardé à l'absent une bien rigoureuse fidélité (1). Nous retrouvons son nom, néanmoins, dans une de ces lettres où Marguerite envoyait à son mari la petite chronique de la cour (2). Elle y parle maintenant sans trop de dépit, mais non pas sans malice, de son ancienne rivale. « Puisque, pour ne vous rendre mes lettres d'une

(1) Madame de Sauves accompagna, avec Dayelle, Catherine de Médicis dans son long voyage en Gascogne. Peut-être essaya-t-elle de ranimer la flamme assoupie au cœur d'Henri de Navarre. Ses efforts furent sans doute vains, et échouèrent devant la concurrence des attraits plus jeunes, plus vifs et plus frais de la Cypriote. Marguerite ne parle pas d'elle, et ce dédain atteste sa défaite. C'est d'Aubigné qui nous apprend sa présence à la cour de Nérac, en 1578. « Catherine, dit-il, avoit exprès pour son gendre la dame de « Sauves et Dayelle, Cypriote, celles-là mesmes qui l'avoient retenu « autres fois aux prisons de la cour. » (*Histoire*, p. 376.)

(2) Lettre de Marguerite au roi de Navarre (1582).

« longueur trop ennuyeuse, vous m'avez commandé de « faire comme les grossiers, qui vendent de toutes mar- « chandises, je vous diray de toutes sortes de nouvelles. « La Vernée et Setanaie (deux filles d'honneur de Cathe- « rine) ont, à ce que l'ont dict, perdu leurs serviteurs ; le « premier n'aime que sa femme, le second est à madame « de Sauves. Il l'est venu voir à Chenonceaux et y a esté « deux jours caché; mais ce n'a esté si finement que la « royne ne l'ait sçeu et ait voulu faire croire que c'estoit « pour notre tante; personne ne luy a contredict. Je vous « laisse à penser en quel estat l'on s'est réduict de servir « de couverture à cela. Elle me faict pitié, mais de se- « cours il ne faut pas que personne que vous en attende « de moy. Le lendemain qu'il est party, sa maistresse a « feint d'estre malade et est allée à Paris. Elle m'a pro- « mis de vous faire de bons offices, et Setanaie aussi au- « tant qu'elle pourra. »

Quel est ce mystérieux amant auquel Marguerite fait allusion; et qui, en 1782, possédait les bonnes grâces de l'ancienne maîtresse de Henri de Navarre? Il serait possible que ce fût le duc d'Alençon, revenu à la cour ; il est plus probable qu'il s'agit du duc de Guise, qui, depuis cette époque jusqu'à sa mort, passa pour un des poursuivants favorisés de cette femme au cœur infatigable. Ce qu'il y a de certain, c'est que madame de Sauves, qui, depuis le 18 octobre 1584, était remariée à François de la Trémoille, premier marquis de Noirmoutier, fut la dernière femme qu'aima le Balafré, et qu'il sortait de ses bras, lorsqu'il fut assassiné à Blois. Les auteurs spéciaux font mourir M. de Sauves en 1579. Comment se fait-il que dans les

dépêches des ambassadeurs de Savoie à la cour de France, citées par M. Michelet dans les *Pièces Justificatives* de son livre intitulé : *La Ligue et Henri IV* (1), nous lisions, sous la date du 20 février 1586, ces mots : « Guise va toujours « à pied au milieu de ses gentilshommes à cheval. *M. de* « *Sauves* a dit que si Guise se hasardoit à s'accoutumer « avec sa femme, il le feroit mourir sans respect. » Que veut dire ceci? *M. de Sauves* est-il un *lapsus* de l'ambassadeur ou du traducteur; l'ambassadeur continuant toujours d'appeler, par habitude : madame de Sauves, celle qui était déjà madame de Noirmoutier, ou le traducteur traduisant à tort par : M. de Sauves, le nom non indiqué du mari de *celle qui fut madame de Sauves?* La chose, au surplus, ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête, rien ne prouvant, d'ailleurs, que M. de Sauves se soit donné la peine de ressusciter, lui si commode pendant sa vie, pour chercher noise aux amants de sa femme. Dans ces mêmes dépêches, nous lisons encore, à la date du 11 septembre 1786, ces mots, témoignage de la persistance des relations du duc de Guise avec madame de Noirmoutier : « Guise en vient à nonchaloir, reprend ses amours avec « madame de Sauves. »

Ces amours l'ensorcelèrent si bien, qu'elles le perdirent sans doute. A ces baisers amollissants, Guise, au moment même de ce duel de la Ligue, qui exigeait impérieusement toutes ses forces d'esprit et de corps, épuisa sa vigueur morale, émoussa l'acuité de son vif esprit.

(1) Pages 482, 483.

« Avec une telle cour et de tels amis, » dit un historien auquel une sorte de divination donne parfois, sur les faits et les caractères, des vues pénétrantes, « Guise ne « se sentait pas bien et n'était pas son propre ami. Il tâ- « chait d'oublier. Il ne buvait pas; il cherchait une autre « ivresse, qui n'est pas moins funeste. Il prenait par der- « rière, mais sans trop de mystères, les distractions mon- « daines, qui ne se présentaient que trop. Les dames, « toujours tendres pour l'homme du jour, avaient trop « de bontés pour lui. A son néant moral s'ajoutaient les « fatigues de ses campagnes nocturnes, souvent des dé- « faillances. Comme d'autres beaux de l'époque, il por- « tait sur lui un drageoir, pour prendre quelque chose et « se raffermir le cœur, quand ces faiblesses le pre- « naient (1).

« La grande affaire à ce moment (dont il n'entretenait « pas son conseil), c'était madame de Noirmoutier, nou- « velle et charmante aventure, dont il était enveloppé. « Cela l'enracinait à Blois et à ce fatal château. Il « voyait fort bien chaque jour qu'il fallait s'en aller, et « plus tôt que plus tard; chaque nuit, il disait : « Pas en- « core »....

« ...... En un moment, il lui vint jusqu'à cinq avis. Et « il était déjà couché (chez sa maîtresse) qu'il lui en ve- « nait encore. « Ce ne serait jamais fini, dit-il, si on vou- « lait faire attention à tout cela. » Il fourra le dernier

(1) Tant légitimes qu'illégitimes. On sait que la duchesse de Guise, au moment de l'assassinat de son mari, était dans une grossesse avancée.

« sous le chevet et renvoya l'avertisseur : « Dormons, et « allez-vous coucher. » Il faisait ainsi le brave pour ras- « surer sa dame, ne pas gâter sa nuit d'adieux. Au souper, « il avait été (comme parfois on l'est devant les femmes) « insolemment audacieux, rejetant sous la table un des « billets mystérieux où il avait écrit : « On n'oseroit » (1).

On osa, et Henri de Guise épuisé, étonné, tomba sous le poignard, avec le courage stupide et muet du taureau dans l'arène.

Madame de Noirmoutier, à ce moment, avait trente-huit ans. C'était l'heure de la retraite, c'est-à-dire de la dévotion, ou de l'intrigue. Quel parti prit-elle, après avoir clos, par cet épisode tragique, la comédie galante de ses belles années? Peut-être tous les deux à la fois. Toujours est-il qu'il n'est plus question d'elle. Pour varier, peut-être aussi, s'avisa-t-elle d'aimer son second mari, et de le prendre au mot. On a vu de ces palinodies. Cette seconde union ne fut pas stérile, comme la première. Elle eut, en 1586, un fils unique, Louis Ier de la Tremoille, qui mourut âgé de vingt-sept ans, le 4 septembre 1613. Elle avait d'ailleurs conservé, avec le souvenir du roi de Navarre, cette espèce d'intérêt que ressentent les femmes galantes pour leurs anciens amants. Ce sentiment l'engagea à faire entendre à Sully, dans un entretien qu'il eut avec elle et madame d'Usez, en 1587, quelque temps avant la bataille de Coutras, qu'il ne devait faire aucun fond sur les promesses de la cour, qu'on ne cherchait qu'à amuser le roi de Navarre, et que ce prince n'avait d'autre

(1) *La Ligue et Henri IV*, p. 288, 289, 291.

parti à prendre que celui de la lutte et de la victoire (1). Ce bon et loyal conseil est comme le grain odorant : il suffit à parfumer cette équivoque mémoire.

II

MADEMOISELLE DE TIGNONVILLE (1576).

Mademoiselle de Tignonville, *la petite Tignonville* (1), comme l'appelle, avec sa familiarité militaire, d'Aubigné qui ne devait pas l'aimer, à cause de sa disgrâce dont elle fut l'involontaire cause, était fille de madame de Tignonville, gouvernante de *Madame*, sœur du roi de Navarre. C'est tout ce qu'il est permis d'en dire, pour ne pas tomber dans les erreurs généalogiques de Dreux du Radier. Le personnage étant d'ailleurs tout à fait secondaire, il suffit d'éviter sa bévue, sans prendre la peine de la discuter.

Mademoiselle de Tignonville eut le dangereux honneur d'éveiller la première, dès son retour dans ses États, le cœur d'un prince qui consacrait à l'amour tout le temps qu'il ne donnait pas aux affaires. Henri, grand amateur de fruits verts, ne put voir impunément cette beauté à peine épanouie. Il ne parvint pas néanmoins du premier coup à en cueillir la fleur, et dut invoquer, contre les rigueurs de la tentante pudibonde, les bons

(1) Sully, édit. de 1814, t. I, p. 176 et 177.
(2) *Confession de Sancy*, liv. I, chap. v.

offices de d'Aubigné, qui refusa net de tenir cette échelle-là.

« De là, dit-il dans ses *Mémoires*, le roy de Navarre « fît son voyage en Gascongne... Sur ce point, estants « commencées les amours du jeune roy et de la jeune « Tignonville (1) qui, tant quelle fut fille, résista vertueu- « sement, le roy vouloit y employer Aubigné, ayant posé « pour chose seure que rien ne luy estoit impossible. « Celui-cy, assez vicieux en grandes choses, et qui peut « être n'eust refusé ce service par caprice à un sien com- « paignon, se banda tellement contre le nom et l'effect de « m... qu'il nommoit vice de basace (*besace*), que les ca- « resses desmesurées de son maistre ou les infinies sup- « plications, jusques à joindre les mains devant luy à « genoux, ne le peurent esmouvoir. »

Henri essaya en vain de la menace comme de la prière. En vain il feignit de prendre parti pour Fervacques, le rival et l'ennemi de d'Aubigné, pour le rendre plus souple par intérêt. En vain profita-t-il d'une occasion dans laquelle il avait failli tirer l'épée contre des batteurs de

(1) Suivant M. Berger de Xivrey, l'excellent et regrettable éditeur et annotateur des *Lettres missives*, cette âme écrite de Henri IV, Jeanne du Monceau de Tignonville était fille de Lancelot du Monceau, seigneur de Tignonville, et de Marguerite de Selves. Elle épousa, en 1581, François-Léon-Charles, baron de Pardaillan, comte de Pangeas, conseiller d'État, chambellan ordinaire du roi, chevalier de son ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, mestre de camp du régiment de Guienne, gouverneur de l'Armagnac. C'est celui que Madame, sœur du roi, dont sa femme était dame d'honneur, appelle quelque part, selon Sully, « ce gros buffle de Pangeas. »

pavé, et où d'Aubigné s'était jeté aussitôt en avant, parant les coups, et protégea son maître, pour faire accroire malicieusement que d'Aubigné était son compagnon de bonnes fortunes nocturnes; d'Aubigné fut inflexible. Ce métier de Mercure galant ne lui allait pas. Le rouge lui montait au visage, à l'idée de certains services qu'un prince peut vous demander. Il n'était pas né avec un tempérament de chambellan, et s'entendait mieux à tenir l'épée que le bougeoir. Le roi de Navarre supporta mal cette indomptable et incorruptible susceptibilité. « La « malice, dit le rude et fidèle serviteur, le poussoit à lui « faire toutes sortes de querelles, à lui empêcher tout « payement, et mesme à lui garder ses habillements, « pour le réduire à nécessité. »

Aussi opiniâtre que d'Aubigné, mais moins désintéressée, la jeune Tignonville persista à attendre du mariage le droit d'avoir un amant, et conserva sa réputation pour la mieux compromettre. La baronne de Pangeas répara (aux dépens du baron), les torts de mademoiselle de Tignonville, les répara même avec excès, s'il faut conclure du peu de traces qui nous restent de ces amours, sans doute bientôt étouffées par la satiété, à leur brièveté. Nous ne connaissons pas d'autres témoignages de cette fugitive passion, que quelques lignes de Sully et de la Beaumelle (1).

« On ne put convenir que d'une trêve, dit Sully, pen- « dant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn, voir la

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, . I, p. 21.

« princesse, sa sœur, ou plutôt la *jeune Tignonville* « dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompa- « gner (1). »

Voilà tout ce que nous savons, le reste se devine.

III

DAYELLLE (1578).

La captivité du duc d'Alençon, adoucie, embellie par les charmes de cette conversation élégante de Marguerite, de ses soins délicats, fut bientôt abrégée par l'influence de Catherine, dont la politique paraît avoir consisté uniquement à se rendre indispensable, en brouillant et en réconciliant tour à tour les deux frères ennemis, et par la peur inquiète que Henri III, abandonné à lui-même, avait de sa propre énergie, comme ces poltrons qui s'effrayent de l'ombre qui les a grandis. Mais cette fois, le duc d'Alençon, profondément ulcéré, et sentant bien que sa sécurité, toujours suspendue au fil d'une intrigue de cour, dépendait d'une éclatante démonstration, suivie d'un arrangement définitif, résolut d'échapper à jamais à des ennuis et à des dangers, qui, naissant d'une situation demeurée la même, se renouvelaient et s'aggravaient fatalement. Il fallait à sa tête une couronne pour l'assurer sur ses épaules. Tant qu'il demeurerait simple prince du sang, il demeurerait brouillé, il le sentait, avec le roi. Cette couronne pré-

(1) *Mémoires*, édit. d'Amable Coste, t. I, liv. I, p. 72.

servatrice, il devait la chercher tour à tour en Angleterre, où il se flatta de partager le trône et le lit d'Élisabeth, et en Flandre, où d'impatients amis n'attendaient qu'un chef, pour essayer de secouer le joug alourdi de la domination espagnole. La confidente discrète et la complice active de ces projets d'évasion, ce fut encore Marguerite. Elle poussa l'abnégation jusqu'à se faire, devant des soupçons trop légitimes exprimés par sa mère, sa caution, et à répondre de lui sur sa vie. Peu d'instants après, cette fière et intrépide femme, aidée de trois de ses femmes et d'un valet affidé, soutenait et déroulait lentement la corde par le moyen de laquelle le duc d'Alençon, Simier et Cangé, plus tremblants qu'elle, se faisaient successivement descendre dans le fossé et de là gagnaient heureusement l'abbaye Sainte-Geneviève. Là, Bussy les attendait, et avait pratiqué dans un mur, de concert avec l'abbé, une brèche par laquelle ils gagnèrent la campagne (14 janvier 1578).

Certes, c'était une amitié bien rare, bien étonnante, en ces temps frivoles et égoïstes, que celle dont Marguerite redoublait ainsi les preuves en toute occasion. Et on comprend l'étonnement qu'elle dut inspirer aux contemporains, qui, autorisés jusqu'à un certain point au soupçon, par de nombreux exemples de corruption universelle et d'infamie domestique, ne trouvèrent qu'à calomnier ce sentiment qu'ils ne pouvaient comprendre. En 1577, Marguerite, sous prétexte d'accompagner la princesse de la Roche-sur-Yon, aux eaux de Spa, et d'achever de s'y guérir des suites d'un érésipèle au bras, avait fait en Flandre un long voyage politique et galant, et avait secondé d'une façon décisive l'ambitieuse candidature de son frère. Les

services signalés qu'elle lui avait rendus en cette occasion, et dont elle parle elle-même avec une modestie charmante, qui n'a d'enthousiasme que pour le but du voyage, et en dissimule les résultats, n'étaient pas sortis de la mémoire et de l'admiration des contemporains, qu'elle y ajoutait une marque de dévouement presque héroïque. Il est impossible de douter d'un attachement qui cherche et trouve sans cesse les expressions les plus exaltées, par exemple : « La souvenance de mon frère ne me « partant jamais de l'esprit, pour n'affectionner rien tant « que lui ; » et dont le duc d'Alençon était assez sûr pour dire, avec une sorte de naïf égoïsme : « Je m'assure qu'elle « aimera mieux se captiver avec moi, que de vivre libre « sans moi. » Comment la licencieuse imagination des chroniqueurs du temps ne se fût-elle pas offusquée de cette intimité suspecte, « de ces particuliers sans fin », comme dira plus tard Saint-Simon, de cette union de cœur et d'esprit qui s'exprime, par la bouche de Marguerite même, en des termes dont l'ardeur mystique enivre et trouble encore la pensée ?

A son retour, le duc s'était empressé d'aller en poste la rejoindre à la Fère « qui fust, dit Marguerite, un des « grands contentements que j'aye jamais receus de voir « personne chez moy que j'aimois et honorois tant ; où je « mis en peine de luy donner tous les plaisirs que je pensois « luy pouvoir rendre ce séjour agréable ; ce qui estoit si « bien receu de luy, qu'il eust volontiers dict, comme « saint Pierre : « Faisons icy nos tabernacles. »..... La « tranquillité de nostre cour, auprès de l'agitation de « l'aultre d'où il partoit, luy rendoit tous les plaisirs qu'il

« y recepvoit si doux, qu'à touste heure, il ne se pouvoit « empescher de me dire : « O ma royne, qu'il faict « bon avec vous ! Mon Dieu, cette compagnie est un pa-« radis comblé de toutes sortes de délices..... »

Ainsi s'étaient écoulés près de deux mois, qui avaient paru longs à la médisance publique, mais « qui ne feurent « aux intéressés, en cet heureux estat, que deux petits « jours. »

Quoi qu'il en soit de ces problèmes et de ces mystères irritants qui attirent et rebutent la curiosité du moraliste, mais que l'historien ne peut qu'effleurer, une chose est certaine, c'est que Marguerite ne pouvait s'empêcher de s'occuper un peu de son mari, sous peine d'être accusée de trop s'occuper de son frère. La reine mère et Henri III lui-même semblent avoir senti la nécessité délicate de cette diversion, à laquelle, d'ailleurs, le politique trouvait son compte comme les convenances, et enfin, le samedi 2 août 1578, « la royne de Navarre, dit l'Estoille, « partit du chasteau d'Olinville pour prendre le chemin « de Gascongne, vers le roy son mary ; et l'accompagnent « la royne, sa mère, le cardinal de Bourbon, le duc de « Montpensier, et messire Gui du Faur, sieur de Pybrac, président de la Cour. » Après les mots : « Le roy son mary, » L'Estoile avait ajouté, dit l'éditeur, la ligne suivante, qu'il a postérieurement effacée : « à son grand regret et corps « défendant, selon le bruict tout commun. » Au moment de cette séparation, Henri III accabla sa sœur de prévenances, de caresses, de présents, cherchant à la dédommager en un jour de tout le passé, et à l'arracher par un effort décisif à cette alliance avec le duc d'Alençon, qui

l'inquiétait toujours, et fut certainement un des plus grands chagrins de son existence, un des soucis rongeurs de sa vie. Il n'obtint de Marguerite que de vagues assurances de respect, d'amitié, de fidélité, et ne put lui refuser la grâce qu'elle sollicita d'aller dire adieu à son trop cher Alençon.

Le cortége royal se dirigea pompeusement vers la Guienne, rapprochant l'un de l'autre deux époux qui n'étaient pas, quoiqu'en dise L'Estoille, trop fâchés de se voir, ne fût-ce que par curiosité. Assurés d'ailleurs, par l'expérience du passé, d'une mutuelle indulgence et de réciproques concessions, ils pouvaient sans appréhension entretenir, chacun de leur côté, des espérances consolantes. Marguerite songeait déjà peut-être aux nouvelles transformations de son inconstant idéal, à ce Turenne, à ce Saint-Luc, à ce Chanvallon, qui lui fourniront tour à tour, après Guise, Entragues et Bussy, l'image toujours décevante du parfait amant. Henri, de son côté, pensait peut-être à cette belle fille d'honneur de la reine, à cette enchanteresse étrangère, cette Dayelle, miraculeusement sauvée, disait-on, du sac brutal de Chypre, et à qui Catherine avait donné, dans sa garde féminine, un poste en évidence. Déjà en 1775, il n'avait pu recevoir impunément le trait de flamme parti de ces prunelles exotiques, si habiles à décocher l'amour. Et las des charmes provinciaux de Tignonville, impatient de nouveauté, le Béarnais accourait, avec un empressement galant, au-devant de la femme et de la maîtresse également bienvenues.

Marguerite, d'ailleurs, était loin d'être un pis-aller avec son opulente beauté, sa grâce, son élégance, son

esprit. Tout cela se lisait dans la structure de cette litière, sans doute la même que celle de Flandre « faite à piliers « doublés de velours incarnadin d'Espagne, en broderie « d'or et de soie nuée à devise, cette litière toute vitrée, « et les vitres toutes faites à devise, y ayant, ou à la dou- « blure ou aux vitres, quarante devises toutes différentes « avec les mots en espagnol et en italien sur le soleil et « ses effets. »

C'est aux premiers rayons de ce soleil d'amour, apparaissant à travers les nuages de la guerre civile, qu'accourait Henri, qui joignit à la Réolle les deux reines, à qui l'on faisait partout entrée triomphale.

Catherine, en voyant son gendre, s'excusa, feignit d'être pressée, de n'être venue que pour accompagner sa fille, visiter le pays,.... O fine commère royale, nourrie aux bons contes de Boccace et du Pogge! Elle y demeura dix-huit mois, pendant lesquels ses filles d'honneur ne perdirent pas leur temps. Henri devint fort amoureux de Dayelle, et M. de Turenne de La Vergne, ce dont la reine Catherine affectait de se montrer scandalisée. Marguerite, elle, ne s'en formalisait pas. Tout cela, d'ailleurs, « n'em- « peschoit pas, dit la reine de Navarre, que je ne re- « ceusse beaucoup d'honneur et d'amitié du roy, qui « m'en tesmoignoit aultant que j'en eusse peu désirer, « m'ayant, dès le premier jour que nous arrivasmes, « conté tous les artifices que l'on luy avoit faits, pendant « qu'il estoit à la cour, pour nous mettre mal ensemble; « ce qu'il recongnoissoit bien avoir esté faict seule- « ment pour rompre l'amitié de mon frère et de luy, « et pour nous ruiner tous trois; monstrant avoir

« beaucoup de contentement que nous fussions en-
« semble. »

Tout alla pour le mieux, pendant ces dix-huit mois. « La royne de Navarre, dit d'Aubigné, eut bientôt dé-
« rouillé les esprits et rouillé les armes. Elle apprit au
« roy, son mari (Henri n'était pas si novice, ô d'Aubigné,
« que d'avoir besoin d'apprendre cela !), qu'un cavalier
« estoit sans âme quand il estoit sans amour ; et l'exercice
« qu'elle en faisoit n'estoit nullement caché, voulant par
« là que la publique profession sentit quelque vertu et
« que le secret fut la marque du vice. Ce prince eut bien-
« tôt appris à caresser les serviteurs de sa femme, elle
« à caresser les maîtresses du roy son mari. » Pendant ces trois ans et demi de séjour de la reine de Navarre auprès de son mari, c'est tour à tour à Nérac et à Pau que brille ou s'obscurcit la lune variée de ce bonheur indépendant et de ces irrégulières amours. Lune propice ici, lune fâcheuse là. Lune de miel à Nérac, lune rousse à Pau, « en ce petit Genève de Pau, » comme dit ironiquement Marguerite, ville intolérante, puritaine, hostile au luxe et aux belles folies, où elle rencontre sans cesse devant elle le hargneux du Pin, le pédantesque Pibrac, ou le farouche d'Aubigné. C'est de Nérac que Marguerite date, dans sa pensée, ces mystérieuses félicités, dont elle caresse encore le souvenir. C'est à Nérac, pendant les dix-huit mois de fêtes du séjour de la reine mère, puis plus tard, après les ennuis et les traverses de Pau, quand elle est parvenue à rentrer dans sa commode et joviale Gascogne, qu'elle favorisa tour à tour, selon le *Divorce satyrique*, Saint-Luc « qui vint souvent la voir à

« Nérac, à la faveur de la nuit, travesti de plusieurs ma-
« nières. Mais comme il disparaissoit le soir, son absence
« ramenoit son chagrin. Les Huguenots auraient eu
« sujet de se plaindre, si elle n'avoit trouvé personne
« parmi eux digne de l'occuper pendant quelques jours.
« Le vicomte de Turenne fut le premier qui se mit sur
« les rangs ; il était de bonne taille, il avoit bonne mine
« et son extérieur la charma d'abord ; mais elle ne trouva
« pas dans le particulier ce qu'il promettoit en public.
« Aussi lui donna-t-elle son congé, parce, disoit-elle,
« qu'il ressembloit aux nuages vuides, qui n'ont rien de
« beau que l'apparence. Cet amant désespéré vouloit
« aller se pendre dans quelque terre inconnue ; et je
« ne sais ce qui en seroit arrivé, si, pour l'intérêt de no-
« tre parti, je ne l'eusse obligée à le rappeler. Elle eut
« de la peine à s'y résoudre, parce que sa vanité lui fai-
« soit espérer que le vicomte auroit le destin de l'amant
« d'Anaxarette, et qu'il lui fâchoit de se voir dérober la
« gloire d'avoir fait pendre un homme de ce mérite. »

Ce vicomte de Turenne était Henri de La Tour, qui fut depuis duc de Bouillon et maréchal de France, un des meilleurs et longtemps, des plus fidèles compagnons de Henri IV, qui l'appelait familièrement « ce grand desgousté » ou « Monsieur le grand pendart. » Henri III daigna prendre la peine d'écrire lui-même au roi de Navarre, pour l'avertir du commerce scandaleux de sa femme avec le vicomte de Turenne. Il espérait ainsi semer des ferments de discorde dans le parti huguenot, et profiter, suivant la coutume maternelle, de ces divisions. Devinant le dessein du roi de France, le Béarnais ne fit que rire, avec

Marguerite et Turenne lui-même, de cette sollicitude intéressée du roi à son endroit. Il n'y avait pas de quoi tant rire, car les accusations d'Henri III ne paraissent que trop fondées. Quoi qu'il en soit, Henri n'y crut pas ou feignit de n'y pas croire. Il y a d'heureuses insouciances et de nécessaires dissimulations, dans le métier de roi militant. Henri IV semble donc avoir, sincèrement ou non, fermé les yeux sur des relations qui ne lui causèrent jamais grand ombrage. Que lui importait, après tout, celui-là ou un autre ! Mieux valait encore celui-là qu'un autre. Au moins Marguerite ne dérogeait pas, ne s'encanaillait pas, comme elle ne fit que trop dans la suite. « Elle me vendit cher cette complaisance, continue l'au« teur du Martyrologe conjugal de Henri IV, car il fal« lut que je souffrisse celle qu'elle avoit pour Clermont « d'Amboise, qui l'embrassoit souvent en déshabillé sur « la porte de sa chambre, tandis que, le soir, pour lui « donner le temps de se mettre au lit, je jouois ou je me « promenois dans ma salle avec mes officiers. On ne peut « pas être plus commode, et je connois plus d'une co« quette qui achèteroit, au poids de l'or, un mari de ce « caractère. »

Ici l'auteur s'interrompt, pour relever un peu le personnage du roi de Navarre, et lui faire expliquer les motifs de haute et fine politique qui réhabilitent, jusqu'à un certain point, sa toléranee conjugale.

« Cependant, afin qu'on ne m'accuse pas de débiter « une morale singulière, pour apprivoiser les maris ja« loux, et profiter de leur facilité, je veux bien expliquer « les raisons qui m'obligèrent à tenir une telle conduite.

« J'étois un roi sans royaume, et chef d'un parti qu'il « falloit maintenir, le plus souvent sans troupes et sans « argent pour en avoir; et quand je voyois l'orage prest « à fondre sur moi, je n'avois pour le conjurer d'autres « moyens que la soumission. Cette bonne dame, telle « qu'elle est, ne m'étoit pas inutile. Sa considération flé- « chissoit sa mère et ses frères aigris contre moi. D'un « autre côté, sa beauté m'attiroit quantité de braves que « sa facilité retenoit à mon service ; et elle auroit cru « faire tort aux intérêts de notre parti, si elle en avoit « rebuté quelqu'un par un excès de sévérité. Jugez, « après cela, si je n'avois pas besoin de la ménager, « quoique avec ses autres minauderies elle amusast « tous ceux qui lui en contaient. Il y en eut pourtant qui « furent l'objet de sa raillerie, et je fus honoré de la con- « fidence de leur ridicule passion. Le vieux fou de Pibrac « fut de ce nombre. L'amour le fit son chancelier, et il « brigua cette charge pour avoir le privilége de lui écrire « les belles lettres que sa tendresse lui dictoit, et dont la « perfide se divertissoit avec moi dans le particulier (1).

Ainsi tout homme qui approchait un peu familièrement de la reine de Navarre devenait le jouet d'une sorte d'amoureuse fatalité ; il était condamné à être son amant ou à le paraître.

« Combien que cette beauté de reine fut plus divine « que humaine, disait don Juan d'Autriche, elle étoit

(1) Le vieux fou de Pibrac s'est disculpé à merveille de cette accusation dans une lettre apologétique, vraiment haute et digne, qu'on peut lire dans l'édition des *Mémoires* de Marguerite, donnée par la *Société de l'Histoire de France*.

« plus pour perdre et damner les hommes que pour les « sauver (1). »

Marguerite ne nous a pas donné tous ces détails. Mais elle n'a pu s'empêcher d'avouer que ces années de fêtes, d'intrigues, de perpétuel Décaméron, furent les plus belles de sa vie. Elle régnait alors doublement, par le rang et par la beauté, et cette double couronne rayonnait sur un visage animé par l'esprit. Rien ne manqua à ce triomphe que d'être moins court. Quand la reine mère, après avoir rétabli la paix, et, à la prière de Henri, remplacé en Guienne le lieutenant du roi, marquis de Villars, par le maréchal de Biron, retourna à Paris, le roi et la reine de Navarre l'accompagnèrent jusqu'à Castelnaudary, où, prenant congé d'elle, ils s'en retournèrent à Pau en Béarn.

Là, « n'y ayant nul exercice de la religion catholique, « l'on me permit seulement de faire dire la messe en une « petite chapelle qui n'avoit que trois ou quatre pas de « long, qui, estant fort estroicte, estoit pleine quand « nous y étions sept ou huict. »

C'est à propos de cette chapelle et de ce culte catholique, proscrit à Pau, qu'il arriva une aventure dont Marguerite se plaint avec raison, et qui fut la première goutte amère de la coupe de félicité, le premier sursaut de ce beau songe. A l'heure où l'on voulait dire la messe, on levait le pont du château, de peur que les catholiques du pays, « qui n'avoient nul exercice de reli« gion, » ne l'ouïssent. Le jour de la Pentecôte de 1579,

(1) Brantôme, *Éloge de Marguerite*.

quelques habitants de Pau, affamés de messe et de prêtre, et ne pouvant se résoudre à passer un si grand jour sans nourriture catholique, trouvèrent moyen de frauder la consigne et de se glisser humblement dans la chapelle. Découverts, ils furent arrêtés, battus en présence de la reine, et emprisonnés, le tout par ordre de Jacques Lallier, sieur du Pin, secrétaire de la main, fidèle, bourru, bon serviteur mais passionné huguenot, qui voyait de mauvais œil la galante idolâtrie dont Marguerite était l'objet, et l'amollissement de cette cour de braves. Marguerite, indignée de l'affront fait à sa présence dans la chapelle, de la violation de ce double droit d'asile que ces pauvres gens, pieusement rebelles, y tenaient à la fois de Dieu et d'elle, se plaignit au roi de Navarre, réclama la délivrance des délinquants, et à ce propos, rudement gourmée par le sieur du Pin, qui n'était guère courtisan, le renvoi de cet insolent commensal. La querelle s'envenima, et le conflit en arriva à ce point que Henri dut choisir entre sa femme et son secrétaire. Il choisit la femme, tout en regrettant le secrétaire.

La toilette et l'amour consolèrent Marguerite de l'affront de cette difficile victoire. La ville montagnarde semble avoir gardé encore comme un éblouissement de cette apparition de la fille des Valois, que pleurait la cour dont Brantôme a peint les regrets. « Je vis, dit-il, quasi tous les « courtisans regretter son départ, comme si une grande « calamité leur fût tout à coup tombée sur la tête. Les uns « disoient : La cour est veuve de sa beauté ; les autres : La « cour est fort obscure, elle a perdu son soleil. D'autres « ajoutoient : Nous avions bien à faire que la Gascogne

« nous vînt gasconner et ravir notre beauté, destinée pour « embellir la France et la cour et l'Hostel du Louvre, « Fontainebleau, et Saint-Germain et autres belles places « de nos roys, pour la loger à Pau ou à Nérac, demeures « bien dissemblantes les unes des autres. »

Marguerite essaya d'en prendre son parti, et l'admiration naïve des Béarnais l'eût assez récompensée du sacrifice, sans les sourdes intrigues et l'intolérante rudesse de cette cour huguenote, insensible à ces attraits et hostile à ces fêtes qui avaient fait à Marguerite, même à Pau, une sorte de popularité. Ceux-là, les ambitieux, les grincheux, les conseillers travaillés de gouttes ou de gravelle, les capitaines chauves aux longues moustaches blanches, tordues par les orages de trente ans de guerre, ceux-là regrettaient le temps perdu aux loisirs de cette Capoue que Marguerite portait en quelque sorte avec elle, et l'argent gaspillé aux parures et coiffures. Ceux-là, indifférents « à ses traits si beaux, à ses linéaments « bien tirés, ses yeux transparents et si agréables qu'il « ne s'y peut rien trouver à redire, ce beau visage fondé « sur un beau corps, de la plus superbe taille qui se « puisse voir, accompagnée d'un port de déesse et d'une « grave majesté, » eussent préféré une reine simple, intrépide, féconde, et soupiraient en comparant Jeanne d'Albret, reine masculine, militaire, politique, habile au conseil, énergique au combat, à l'admirable poupée, futile, inutile, stérile, qui lui avait succédé, et infectait le patriarcal Béarn des modes italiennes de Paris, la Babylone du siècle. Superbe texte à déclamation, on peut le croire, et que les puritains et les mécontents exploitaient

sans merci. Marguerite laissait dire, et, comme le soleil, se vengeait en éblouissant ses blasphémateurs. Elle donne des fêtes, des bals, et les vieux grondeurs eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de s'attendrir et de sourire, quand elle se montre, tantôt *avec sa robe de satin blanc, ornée de force clinquant et d'un peu d'incarnadin mêlé*, tantôt *avec la robe de velours, incarnat d'Espagne, fort chargée de clinquant*, *et coiffée d'un bonnet du même velours*, *bien dressé de plumes et de pierreries*, tantôt enfin, dans les grandes occasions, vêtue de la plus belle robe qu'on ait vue en France. Cette robe de drap d'or frisé est un chef-d'œuvre. Elle provient d'un cadeau du Grand Turc. Elle est de quinze aunes, et chaque aune a coûté cent écus. Coiffée de diamants et de plumes, le cou ceint de ses colliers de perles, Marguerite, ces jours-là, est vraiment une princesse de féerie. Et l'enchantement n'est pas moins grand, quand, descendant du nuage et consentant à plaire comme une simple mortelle, elle figure dans ces danses italiennes ou espagnoles à la mode de la cour, la *Pavanne d'Espagne*, le *Pazzamento d'Italie*, le *Branle de la Torche*. Parfois aussi, en s'accompagnant du luth, elle chante, de son angélique voix, des romances en beau Phœbus, qu'elle a composées elle-même.

Pendant ce temps, Dayelle s'étant éloignée, et ayant été à la cour avec Catherine de Médicis, chercher le mari qu'elle avait gagné, et qui ne lui fit point défaut (1),

(1) Cette Dayelle, maîtresse passagère et fugitive, était grecque de naissance, et s'était sauvée du sac de Chypre en 1571. Elle épousa

Henri ne trouva d'autre ressource contre l'ennui que de se mettre à rechercher Rebours.

IV

MADEMOISELLE DE REBOURS (1579).

Cette Rebours, dit Marguerite, « estoit une fille mali-« cieuse, qui ne m'aimoit point, et qui me faisoit tous les « plus mauvais offices qu'elle pouvoit en son endroit. »

Mademoiselle de Rebours, selon l'auteur des *Remarques* sur *La Confession de Sancy*, et quelques autres, était fille d'un Montabert, sieur de Rebours, gentilhomme dauphinois huguenot, massacré à la Saint-Barthélemy.

Le Laboureur dit que M. de Rebours était président de Calais. Selon MM. Guessard et L. Lalanne, annotateurs des *Mémoires de Marguerite*, elle était fille de Guillaume Rebours, président au parlement, qui donna lieu plus tard à ce jeu de mots rapporté par L'Estoille. « Le « samedi 16 juin 1590, ceux du roy tirèrent à coups perdus « sur Paris, de deux pièces qu'ils avoient posées sur le « mont des Martyrs de Montmartre; du boulet de l'une « desquelles fut blessé le président Rebours, qui en eust

Jean d'Hémerits, sieur de Villers ou de Villars, gentilhomme normand. Il ne faut pas la confondre avec Victoire d'Ayelle (Ayala), fille d'honneur de la reine Catherine. Celle-ci était d'une famille illustre d'Espagne et épousa, en 1580, Camille de Feia, seigneur originaire de Mantoue. Le frère de notre Dayelle était gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou (Alençon).

« la jambe rompue... et pour ce que le dit Rebours estoit « tenu pour roïal et *politique*, les prédicateurs, dans leur « chaire, en faisoient une *gosserie*, et disoient que « *les « coups que tiroient les roiaux alloient tout à rebours.* »

A la date du mois de juin 1610, le même chroniqueur dit : « En ce mois, mourut à Paris de ma connaissance, *mademoiselle la présidente de Rebours.* » Est-ce de la femme ou de la fille du président qu'il s'agit ?

Henri IV, d'Amville, Frontenac eurent tour à tour, peut-être ensemble, part aux faveurs de cette peu inhumaine beauté. On trouve dans la *Muse chasseresse* de Guillaume du Sable, (folio 29 v°) un sonnet, écrit au nom et dans les intérêts de ce dit Frontenac. Voici ce curieux spécimen de la galanterie poétique du temps :

Rebours, n'éprouve tant de *Frontenac* la foi,
Que l'épreuve à la fin ne soit pour lui mortelle.
Je vois bien que son cœur te porte une amour telle
Qu'impossible est qu'il vive étant privé de toi.

J'ose bien t'assurer, si tu veux croire en moi,
Que jusques à la mort il te sera fidèle ;
Car l'Amour l'a lié si bien à ta cordelle
Qu'il faut qu'il obéisse aux édits de sa loi.

N'offense point ce Dieu ; il a la même flèche
Qui, en son cœur, a fait luire pareille brèche,
Perçant de part en part son loyal estomac.

Donc si pour l'avenir tu veux être servie
Non pas pour quelque temps, mais pour toute la vie,
Ne change, s'il te plaît, ton humble *Frontenac*.

Ces choses-là nous font rire aujourd'hui. Mais alors elles faisaient rêver.

Selon Brantôme, mademoiselle de Rebours mourut à Chenonceaux, et Marguerite, qu'elle avait si cruellement offensée, s'en vengea noblement en l'entourant de soins et de pardon.

« Rebours, une de ses filles, qui mourut à Chenon-« ceaux, lui avoit faict quelque grand desplaisir; elle ne « luy en fist plus cruel traictement, et venant à estre fort « malade, la visita, et ainsi qu'elle voulut rendre à l'âme « elle l'admonesta et puis dit : « Cette pauvre fille endure « beaucoup, mais aussi elle a faict bien du mal. Dieu lui « pardoint comme je luy pardonne. » Voylà la vengeance « et le mal qu'elle luy fist. Voylà aussi comme cette « grande reyne a esté, par sa générosité, fort lente en ses « vengeances, et a esté toute bonne (1). »

Mademoiselle de Rebours, destinée à une mort prématurée, ne semble pas avoir joui de la bonne santé nécessaire en sa condition. Henri ne demeurait pas longtemps fidèle aux femmes chétives, et la malingre Rebours ne tarda pas à expier, par l'abandon, les maux fâcheux qui faisaient tort à sa coquetterie, et l'obligeaient trop souvent à avoir recours au médecin, ce tiers ennemi des amants.

« En ces traverses, dit Marguerite, ayant tousjours re-« cours à Dieu, il eût enfin pitié de mes larmes et per-« mist que nous partissions de ce petit Genève de Pau, ou, « de bonne fortune pour moy, Rebours y demeura ma-« lade ; laquelle le roy mon mary perdant des yeux, per-« dist aussy d'affection, et commença à s'embarquer avec « Fosseuse, qui estoit plus belle et pour lors toute enfant

(1) *Œuvres*, édit. Foucault, 1823, t. V, p. 189.

« et toute bonne. » Le roi et la reine de Navarre se dirigeant vers Montauban, ils passèrent par Eause où, la nuit même de son arrivée, Henri tomba malade d'une grande fièvre continue, qui lui dura dix-sept jours pendant lesquels il n'eut de repos ni jour ni nuit. Marguerite, en cette occasion, se montra prévenante, attentive, dévouée. Il fallait perpétuellement changer de lit le malade endolori. Elle le veilla comme une sœur, ne quittant point son chevet, et se rendant malade elle-même pour le mieux guérir. « Je me rendis si subjecte à le servir, ne « me partant jamais d'auprès de luy, sans me deshabiller, « qu'il commença d'avoir agréable mon service et de « s'en louer à tout le monde, et particulièrement à son « cousin, M. de Turenne, qui me rendant office de bon « parent, me remist aussi bien auprès de lui que j'y avois « jamois esté : félicité qui me dura l'espace de quatre ou « cinq ans que je fus en Gascongne avec luy. »

De sorte que, lorsqu'ils arrivèrent à Nérac, leur séjour habituel, lieu de halte et de repos de ces royautés vagabondes, toujours en caravane, à cause de l'amour et parfois de la nécessité du changement, en ces temps de vicissitudes politiques et militaires, Marguerite et Henry étaient au mieux ensemble et disposés à se tout pardonner mutuellement. Marguerite ne devait pas tarder à prendre Champvallon. Henri s'attacha à mademoiselle de Fosseux.

V

MADEMOISELLE DE FOSSEUX (1588) (1).

C'est cette Françoise de Montmorency qui est l'ombre privilégiée de la cour de Nérac. Elle en personnifie la corruption naïve et l'ingénieux raffinement, et nous fournit naturellement l'occasion d'esquisser, d'après Marguerite, la physionomie si curieuse de cet intérieur royal et de cette cour semi-italienne, semi-espagnole, semi-béarnaise, où soufflent tour à tour toutes ces influences, et où l'on trouve, à n'avoir que l'embarras du choix, des types et des exemples de rodomontade castillane, de fourberie florentine et de jovialité gasconne. Avant donc de poser les figures, plaçons les fonds et disposons le cadre convenable à nos portraits. Marguerite nous le fournira tout fait.

« Nous faisions dit-elle, la plupart de ce temps-là « notre séjour à Nérac.

« Nostre cour estoit si belle et si plaisante, que nous « n'enviions point celle de France ; y ayant madame la « princesse de Navarre sa sœur (de Henri IV) (2), qui

(1) Françoise de Montmorency, cinquième fille de Pierre, marquis de Thury, baron de Fosseux, depuis mariée au baron de Cinq-Mars. V. *Mémoires de Castelnau*, t. I, p. 329. — *Histoire de Montmorency*, p. 304, et la *Confession de Sancy*.

(2) La princesse Catherine de Bourbon, sœur adorée de Henri IV, qui, après une longue et malheureuse fidélité au comte de Soissons, épousa, en 1599, Henri de Lorraine, duc de Bar.

« depuis, a esté mariée à monsieur le duc de Bar, mon « nepveu, et moy avec bon nombre de dames et de « filles; et le roy mon mary estant suivy d'une belle « trouppe de seigneurs et gentis-hommes, aussi hon- « nêtes gens que les plus galants que j'aye veu à la cour; « et n'y avoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils es- « toient huguenots. Mais de cette diversité de religion « il ne s'en oyoit point parler : le roy mon mary et ma- « dame la princesse sa sœur allants d'un costé au pres- « che, et moy et mon train à la messe en une chappelle « qui est dans le parc ; d'où, comme je sortois, nous « nous rassemblions pour nous aller promener ensemble, « en un très-beau jardin qui a des allées de lauriers et « de cyprèz fort longues, ou dans le parc que j'avois « faict faire, en des allées de trois mille pas, qui sont au « long de la rivière ; et le reste de la journée se passoit « en toutes sortes d'honnêtes plaisirs, le bal se tenant « d'ordinaire l'après-disner et le soir. »

Quel admirable paysage amoureux! Il ne peut souffler là qu'un air de galanterie. Nous ne répondons pas que le sage Pibrac lui-même n'en ait été quelque peu enivré, quand nous voyons le jeune et déjà positif et austère Rosny, le futur Sully, se balançant devant la sémillante Madame, sœur du roi, qui prend la peine de lui montrer les pas d'un ballet où elle le voulait faire figurer, s'évertuant et soufflant à jouer des pieds en cadence, et, pour faire comme tout le monde, prenant, lui aussi, une maîtresse (1).

(1) *Économies royales*, etc., p. 23 et 28 du tome Ier de la collection Michaud et Poujoulat.

En ce temps d'anarchie et de corruption, les intrigues politiques alternaient avec les intrigues galantes. Henri, mécontent de la cour, plus mécontent du repos, excité par d'impatients capitaines qui avaient mis sur sa tête toutes leurs espérances de fortune, n'était pas de ces Hercules qui s'endorment aux pieds d'Omphale. Las de l'insuccès de ses protestations contre les impertinences du maréchal de Biron en Guienne, il saisit le premier prétexte (le démantèlement de Langon, par exemple, arbitrairement exécuté selon lui, par Biron) pour rompre cette paix qui n'était qu'une trêve, et entrer en campagne par cette série de hardis coups de mains qui signalèrent cette guerre dite *des Amoureux*, qui commença le 15 avril 1580. On appela cette guerre la *Guerre des Amoureux*, parce que tous ceux qui y prirent part étaient en effet *inamorati*, et que leurs sentiments secrets ne furent pas sans avoir part à leurs actes et à leurs desseins.

Avant de recourir aux *Mémoires* de Marguerite, notre unique guide en ces questions obscures et délicates où il faut plus deviner qu'apprendre, écoutons d'Aubigné, qui nous mettra en garde contre ces récits si insinuants et si trompeurs, où la reine se donne un rôle par trop innocent, que le véridique gentilhomme contrarie quelque peu.

« La cour du roy de Navarre, dit-il, se faisoit floris-
« sante en brave noblesse, en dames excellentes, si
« bien qu'en toutes sortes d'avantages de nature et de
« l'acquis, elle ne s'estimoit pas moins que l'autre. *L'aise*
« *y amena les vices* (comme la chaleur les serpents)...

« J'eusse bien voulu cacher l'ordure de la maison ; mais « aiant prété serment à la vérité, je ne puis espargner les « choses qui instruisent, principallement sur un point, « qui depuis Philippe de Commynes, n'a esté guères « bien connu par ceux qui ont escrit, pour n'avoir pas « fait leur chevet aux pieds des rois, comme lui et moi ; « c'est que les plus grands mouvements des roiaumes et « les tempêtes qui les renversent, prennent souvent « leurs premières ondes aux cerveaux de personnes « viles et de peu.

« Nous avons touché la haine de la royne de Navarre « contre le roi son frère. Cela fit que pour lui remettre « la guerre sur les bras, à quelque pris que ce fust, « cette femme artificieuse se servit de l'amour de son « mari envers Foceuse, jeune fille de quatorze ans et du « nom de Montmorency, pour semer en l'esprit de ce « prince les résolutions quelle y désiroit. »

Le mariage de Pierre de Montmorency avec Jacqueline d'Avaugour ayant eu lieu le 24 janvier 1553, et ce mariage ayant produit onze enfants, selon Dreux du Radier, neuf seulement suivant d'autres, Françoise de Fosseux, qui était le dernier fruit de cette union féconde, ne pouvait avoir, en 1579, plus de quinze ou dix-sept ans, n'ayant pas dû raisonnablement naître avant 1562 ou 1564. Marguerite nous l'a dit : elle étoit « *toute enfant et toute bonne*, » et nous connaissons le faible de Henri IV pour le fruit vert.

Pendant toute la *guerre des Amoureux*, suscitée, comme nous le verrons, par Marguerite inquiétée dans ses amours avec Turenne, par Turenne offensé de la dénon-

ciation du roi Henri III, par Henri qui voulait plaire à Fosseuse, et ménager à cette candide et fière vertu une chute sur des drapeaux, le roi, dit Marguerite, servit Fosseuse, « qui despendant du tout de moy se mainte-« noit avec tant d'honneur et de vertu, que si elle eust « tousjours continué de cette façon, elle ne feust tombée « au malheur, qui depuis, luy en a tant apporté et à moy « aussi. »

Ceci veut dire, suivant la traduction peu galante de d'Aubigné, que Fosseuse, d'abord instrument docile et fidèle des vues de Marguerite, se redressa contre elle quand son dévouement fut en contradiction avec ses propres ambitions, et quand elle put perdre à son obéis sance. D'Aubigné nous a révélé tout ce manége de ruelle.

« Cette fille (Fosseuse) craintive pour son aage au « commencement, ne pouvoit bien pratiquer les leçons « de sa maistresse ; elle la faisoit aider par une fille de « chambre nommé Xainte, *avec laquelle le roi de Na-« varre familiarisoit* (1). »

« Cette-ci, hardie, rapportoit sans discrétion force « nouvelles que la reine de Navarre recevoit (ou inven-« toit) de la cour, soit les parolles de mespris que son « frère disoit en son cabinet, soit les risées de Monsieur « et du duc de Guise, qui se faisoient à ses despens de-« vant la dame de Sauves ; d'ailleurs elle (la roine) sé-« duisit les maistresses de ceux qui avoient voix au cha-

(1) Il n'y a que trop de ces familiarités dans la vie privée de Henri IV. On comprend que nous ne les compterons pas toutes. Les maîtresses de cette sorte demeurent dans l'antichambre, même en histoire.

« pitre ; elle-mesme gaigna pour ce point le vicomte de « Turenne. Tous leurs discours n'estoient que mespris « pour la paix, et par la guerre, hautes espérances et « exaltations. Les esprits ainsi préparez, il se présente « un dillème qu'il falloit vuider ; assavoir rendre les « places de seureté, pour avoir paix, ou les déffendre « par la guerre... Le roy de Navarre n'appela à son se- « cret que le vicomte de Turenne, Favas, Constant Au- « bigné et le secrétaire Marsillère. Il leur propose le « dillème que nous avons dit en termes qui sentoient la « conclusion (suivant sa bonne coustume). Tous ceux « qu'il avoit appelés pour en dire leur avis, estoient « amoureux et partant plains des instructions que nous « avons marquées, qui tous ne pouvoient respirer ne « conspirer que guerre... Ainsi fut résolue la guerre, « qui, pour les raisons susdites, fut nommée *la guerre « des Amoureux.* »

Qui écoute maintenant la cloche de Marguerite entend un tout autre son. A l'entendre, la guerre se fit malgré elle, en dépit de ses conseils, de ses efforts, et elle ne se décida à soutenir le parti de son mari que par devoir et en reconnaissance « de l'honneur que le roy son « mary lui faisoit de l'aimer. »

Nous n'avons pas à raconter cette campagne, dont on retrouve les erreurs et les cruautés, les exploits et les héroïques folies, dans ces admirables *Mémoires*, et cette plus admirabie *Histoire* de d'Aubigné, où les événements et hommes de ce temps apparaissent dans un inimitable mouvement de couleur, de naturel et de vie. Nous laissons le roi chevaucher, suivi de ses compagnons,

comme un véritable roi errant, cherchant occasion de férir de beaux coups de pied. Nous passons sur cette aventureuse échauffourée du siége de Cahors, où Henri « fist paroistre sa valeur, dit non sans raison Margue- « rite, non comme prince de sa qualité, mais comme « prudent et hazardeux cappitaine. »

Nous revenons à Nérac dont la ville et le château jouissaient, à la demande de Marguerite, des inviolables priviléges de la neutralité, à la condition qu'Henri n'en profiterait pas. « Cette condition, » dit machiavéliquement Marguerite qui, par moment, se ressentait du sang des Médicis, « fut observée de l'un et de l'autre party avec « autant de respect que j'eusse peu désirer. » Puis, elle ajoute, sans avoir l'air de s'apercevoir de la contradiction : « Mais elle n'empescha pas que le roy, mon mary, ne « vinst souvent à Nérac, où nous estions, madame sa sœur « et moy, estant son naturel de se plaire parmy les da- « mes, mesme estant lors fort amoureux de Fosseuse « (qu'il avoit toujours servie depuis qu'il quitta Rebours) « de laquelle je ne recepvois nul mauvois office ; et pour « cela, le roy, mon mary, ne laissoit de vivre avec moy « en pareille privauté et amitié que si j'eusse esté sa « sœur, voyant que je ne désirois que de le contenter en « toutes choses. »

Or, voici qu'un jour, la venue du galant Béarnais attiré à Nérac par l'odeur de la femme aimée (*odor di femina*) provoqua la poursuite du maréchal de Biron. Celui-ci, sans la pluie, eût soumis à un siége en règle la ville trop hospitalière, et il força le roi de Navarre à jeter ses troupes dans les vignes pour arrêter l'indiscrétion des assaillants.

cette indiscrétion, le maréchal, qui était goguenard, la poussa jusqu'à envoyer tout d'un coup sept ou huit volées de canon sur la ville, dont une donna jusqu'au château, et éclata sous les pieds des dames qui, du haut des remparts, se donnaient le spectacle dangereux de ces évolutions et de ces cavalcades. Elles en furent quittes pour la peur, mais Marguerite ne put jamais pardonner à Biron cette plaisanterie par trop militaire, qu'il compléta en envoyant un trompette faire à nos belles effrayées des excuses ironiques.

Henri de Navarre, au contraire, trouva le tour de très-bonne guerre et n'en voulut pas le moins du monde au maréchal, qui devait être un de ses meilleurs serviteurs, et ne lui ménagea point son dévouement, puisqu'il se fit tuer pour lui. Cette petite alerte ne fit, sans doute, que lui rendre plus piquant le séjour de Nérac « où il ses-« journa trois jours, ne pouvant se despartir d'une com-« pagnie et d'un séjour si agréable. »

Cette paix de 1781 eut un négociateur fort imprévu. C'est le duc d'Alençon lui-même, qui, voulant divertir, au profit de son expédition de Flandre, une partie des troupes qu'absorbait la guerre de Gascogne, mais cachant cet intérêt sous les apparences d'une modération avide de paix et de concorde, — vint, avec l'agrément de Henri III, le réconcilier avec le roi de Navarre, accompagné de MM. de Villeroy et de Bellièvre. Cette démarche, secondée par Marguerite avec la passion qu'elle mettait à tout ce qui était à l'honneur de son frère, réussit à la satisfaction générale, et ce succès embellit un voyage que le duc prolongea pendant sept mois, ce qui prouve qu'il ne s'en-

nuyait pas. Marguerite convient que le contentement qu'il avait d'être avec elle « lui addoucist fort l'aigreur « du soing » de dégager Cambrai, où son ami Balagny s'était jeté imprudemment et était bloqué.

Mais, « comme la gloire et le bonheur est toujours sui-« vy d'envie, » le roi Henri III pardonna encore moins à son frère d'avoir réussi dans sa négociation qu'il ne lui eût pardonné d'y avoir échoué. Son inquiète jalousie, enflammée par des courtisans dont la discorde faisait toute l'autorité, et qui vivaient de la guerre civile, lui persuada que Marguerite avait fait naître la guerre pour donner à son frère l'honneur de faire la paix. De sorte que sa haine contre le duc d'Alençon et Marguerite s'accrut encore de cet étrange grief, et qu'il jura la perte de tous deux.

L'amour, toujours l'amour, le servit plus que ses diplomates, et ne tarda pas à embrouiller les cartes.—Il remit en concurrence, aux pieds de Fosseuse, les deux rivaux qui s'étaient déjà rencontrés aux genoux de madame de Sauves, et voilà, parce qu'une poule est survenue, la guerre allumée entre ces deux coqs qui vivaient en paix.

« Le malheur fut tel pour moy qu'il devint amoureux « de Fosseuse. Cela pensa convier le roy, mon mary, à « me vouloir mal, estimant que j'y fisse de bons offices « pour mon frère contre lui; ce qu'ayant recongneu, je « prioy tant mon frère, luy remonstrant la peine où il me « mettoit par cette recherche, que luy, qui affectionnoit « plus mon contentement que le sien, força sa passion et « ne parla plus à elle. »

La mauvaise fortune, mise à la porte, rentre par la fenêtre. Alençon guéri, le roi rassuré, c'est Fosseuse, jus-

que-là si docile, qui se rebecque. « Fosseuse, qui aimoit « extresmement le roy, mon mary, et qui, toutesfois jus« ques alors, ne luy avoit permis que les privautez que « l'honnesteté peut permettre, pour luy oster la jalousie « qu'il avoit de mon frère, et luy faire cognoistre qu'elle « n'aimoit que luy, s'abandonne tellement à le contenter « en tout ce qu'il vouloit d'elle, que le malheur fust si « grand qu'elle devint grosse. »

Marguerite a raison d'appeler cet événement un malheur, même pour une épouse aussi désintéressée qu'elle l'était. La rivale inoffensive, reconnaissante même, d'une reine indulgente, devenait, par ce fait seul, son ennemie. On a parlé des haines qui naissent au cœur. Que dire de celles qui naissent, pour ainsi dire, dans nos entrailles, s'y forment de notre sang et de notre chair, et en sortent sous la figure d'un enfant adoré qui, tous les jours, attise de ses caresses innocentes la flamme implacable de notre orgueil, de notre méfiance, de notre jalousie ? La question n'est plus celle-ci : Que deviendrai-je ? indifférente à qui aime vraiment. Elle est celle-ci, si poignante pour une mère : Que deviendra-t-il ? Le présent suffit aux autres amours. A l'amour d'une mère, il faut l'avenir. Malheur, malheur alors, à l'autre femme, fût-elle reine, qui peut être un obstacle ! Qu'importe qu'elle soit bonne, qu'elle soit stérile ? L'ambition maternelle est aveugle. Pour que l'obstacle légitime cesse de l'inquiéter, il faut qu'il cesse d'exister. Voilà pourquoi ces questions, d'abord si frivoles, si légères, pèsent bientôt sur une, sur plusieurs vies, d'un poids si terrible. Voilà pourquoi l'adultère porte un flambeau d'une main, et un poignard de

l'autre. Marguerite faillit apprendre cela, *tout cela* à ses dépens. Elle faillit payer de sa vie l'injure d'exister. La logique de la crainte est implacable. Par bonheur pour elle, Françoise de Fosseuse n'avait que le sentiment maternel sans en avoir l'implacable égoïsme, l'impitoyable et infatigable énergie.

« Lors, se sentant en cet estat, *elle change toute de façon* « *de procéder avec moy;* et, au lieu qu'elle avoit accous- « tumé d'y estre libre, et de me rendre à l'endroict du « roy, mon mary, tous les bons offices qu'elle pouvoit, « elle commence à se cacher de moy, et à me rendre aul- « tant de mauvais offices qu'elle m'en avoit faict de bons. « Elle possédoit de sorte le roy, mon mary, qu'en peu de « temps, je le congneus tout changé. Il s'estrangeoit de « moy, il se cachoit, et n'avoit plus ma présence si agréa- « ble qu'il avoit eue les quatre ou cinq heureuses années « que j'avois passées avec luy en Gascongne pendant « que Fosseuse s'y gouvernoit avec honneur. »

La paix de 1781, une fois conclue, et le duc d'Alençon parti, la cour de Navarre retourna à Nérac. A peine arrivés, Fosseuse persuada au roy, « pour trouver une cou- « verture à sa grossesse, ou bien pour se défaire de celle « qu'elle avoit, d'aller aux eaux de Aigues-Caudes, qui « sont en Béarn. » La reine Marguerite pria son mari de la dispenser de l'accompagner, ayant fait vœu de ne rentrer à Pau qu'avec la religion catholique. Douceur ni colère, rien n'y fit. Alors le roi, démasquant ses batteries, « lui dit que *sa fille* (car il appeloit ainsi Fosseuse), avoit « besoin d'en prendre pour le mal d'estomach qu'elle « avoit. » Marguerite répond par un consentement. Le

roi lui observe qu'elle devrait y aller avec elle ; que le contraire « seroit foire penser mal où il n'y en avoit « point, etc...» Marguerite persiste dans son refus. Elle fit tant qu'il dût se contenter de l'y envoyer, avec deux de ses compagnes, *Rebours* et Villesavin, et la gouvernante. « Elles s'en allèrent avec luy et moy, j'attendis à Banière.»

Ici, reparaît sur la scène, faisant pour y rester les plus astucieux efforts, et se cramponnant dans ce but à toutes les perfidies, cette Rebours qui a cru saisir une dernière occasion de reconquérir le cœur du Roi. Elle calomnie à la fois Fosseuse et Marguerite, l'une auprès de l'autre.

« J'avois tous les jours advis de Rebours, qui estoit celle « qu'il avoit aimée, qui estoit une fille corrompue et « double, qui ne désiroit que de mettre Fosseuse dehors, « pensant tenir sa place en la bonne grâce du roy mon « mary, que Fosseuse me faisoit tous les plus mauvois of- « fices du monde, médisant ordinairement de moy, et se « persuadant, si elle avoit un fils, et qu'elle se peust dé- « faire de moy, d'espouser le roy mon mari ; qu'en cette « intention, elle me vouloit faire aller à Pau et qu'elle « avoit fait résoudre le roy mon mari, estant de retour à « Banière, de m'y mener ou de gré ou de force. Ces advis « me mettoient en la peine que l'on peut penser. » Marguerite le dit, non sans énergie, elle versa autant de larmes « qu'eux beuvoient de gouttes des eaux où ils estoient. »

Au bout d'un mois ou cinq semaines, le roi de Navarre et ses compagnes revinrent à Bagnères, et de là on retourna à Nérac, et le fantôme de Pau, la ville de pénitence, cessa de peser sur les nuits plus tranquilles de Marguerite. Mais, en femme avisée, elle voulut regagner, par un ser-

vice rare, un peu de l'influence perdue. Ne pouvant pas empêcher ce qui allait arriver, elle alla au-devant, et poussa la bonne grâce jusqu'à vouloir ménager les voies à cet enfant illégitime qui allait donner une figure et un corps à l'infidélité maritale. Il n'était bruit, à la cour et dans tout le pays, que du prochain événement, et amis et ennemis d'en escompter d'avance les conséquences, d'intriguer ou de se gausser à qui mieux mieux. Pour tromper la médisance et couper court à ces commentaires humiliants, Marguerite prit le parti d'une démarche singulière et difficile à qualifier, car, selon qu'on l'interprête, elle peut être appelée courageuse ou lâche. Elle alla nettement au-devant de l'aveu que tant de motifs arrêtaient sur la bouche de sa rivale, et, espérant se l'attacher à jamais par un sacrifice si héroïque, elle lui offrit, au nom de son amitié pour son mari, pour elle, pour sa famille, elle lui offrit, surmontant ses répugnances de femme, d'épouse et de reine... ses services. Rien ne peut rendre l'impression qu'on éprouve à la lecture de cet entretien, un des morceaux à effet des *Mémoires* de Marguerite, et évidemment combiné et arrangé dans ce but. Il est difficile, du reste, de porter plus habilement, plus délicatement, plus coquettement, l'humiliation d'une situation si fausse, qu'elle en semble impossible. « J'ay moien « dit-elle, de m'en aller sous les couleurs de la peste que « vous voyez qui est en ce païs et mesme en cette ville, « au Mas d'Agenois, qui est une maison du roy *mon mary* « fort escartée. Je ne mèneroy avec moy que le train que « vous voudrez. Cependant *le roy mon mary* ira à la « chasse de aultre costé, et ne bougeroy de là que vous

« ne soyez délivrée, et ferons par ce moyen cesser ce « bruict qui ne m'importe moins qu'à vous. »

Il n'y avait qu'à se révolter ou à tomber à genoux. Fosseuse prit le premier parti, ce qui prouve qu'elle était bien femme, et jouteuse digne de son adversaire. Ce qui prouve aussi que cette offre hardie de Marguerite, dans la situation du monde qui excuse le plus l'égoïsme et comporte le moins l'abnégation, n'est pas moins impossible dans la vie qu'elle ne le serait au roman ou au théâtre. Fosseuse recula-t-elle devant la honte d'un tel aveu, la reconnaissance d'un tel bienfait? Se souvint-elle que Marguerite était Valois et Médicis? Ce sourire et ces caresses d'une rivale, qui l'était peut-être d'autant plus qu'elle paraissait l'oublier, lui glacèrent-ils le cœur? Eut-elle comme une rapide vision de ce qui peut arriver d'impuni à une créature comme elle, dans un lieu mystérieux et solitaire, près d'une femme et d'une reine offensées? Toujours est-il qu'elle bondit, comme piquée par un serpent, et que, au lieu de savoir gré à Marguerite de sa proposition, elle lui répondit, avec une arrogance extrême « qu'elle feroit mentir tous ceux qui en avoient « parlé, qu'elle cognoissoit bien qu'il y avoit quelque « temps que la reine ne l'aimoit point, et qu'elle cherchoit « prétexte pour la ruiner. »

Et sortant furieuse, elle alla communiquer sa colère au roi, qui prit la défense *de sa fille*, et qui fort longtemps « en fit la mine » à la reine. Toute cette comédie alla bien jusqu'au dénoûment, plus facile à braver qu'à éviter. Quand les premières douleurs annoncèrent la fatale échéance, il fallut bien que la pauvre Fosseuse envoyât

prier le médecin de passer à la chambre des filles, et avertît le roi du péril. Le roi fut fort en peine, ne sachant que faire, « craignant d'un coté qu'elle fust descouverte, « et de l'aultre qu'elle fust mal secourue, *car il l'aimoit « fort.* » Il est curieux de voir comment Henri s'y prit, pour aborder victorieusement la question la plus délicate qui se puisse présenter, même pour un roi. Mais le Béarnais était un fin diplomate. Il prit, comme on dit, le taureau par les cornes. Écoutez ce discours intime : quelle bonhommie caline ! quelle componction naïve ! « Nous « estions couchez en une mesme chambre, en divers lits, « comme nous avions accoustumé... Il ouvre mon ri- « deau, et me dit : « M'amie, je vous ay célé une chose « qu'il fault que je vous advoue. Je vous prie de m'en « excuser, et de ne vous point souvenir de tout ce que je « vous ay dict pour ce subjet ; mais obligez moi *tant* de « vous lever tout à cette heure et aller secourir Fosseuse, « qui est fort malade. Je m'asseure que vous ne voudriez, « la voyant en cet estat, vous ressentir de ce qui s'est « passé. Vous savez combien je l'ayme. Je vous prie, obli- « gez-moi en cela. »

Il n'y a que l'impossible qui arrive. Il n'y a que l'audace qui réussit. Le mari triompha des derniers scrupules de sa femme, comme le roi devait triompher des dernières résistances de sa capitale. Paris, certes, ne devait pas être imprenable pour un homme qui réussissait en pareille occurrence. A ce discours paradoxal, Marguerite répond avec une crânerie vraiment digne de l'interlocuteur. Aux situations exceptionnelles il faut des partis exceptionnels. Peut-être, d'ailleurs, fut-elle tentée par ce

que sa résolution avait d'inouï. Les femmes ont la coquetterie de l'impossible. Tous les héroïsmes les tentent, même les absurdes.

« Je luy dis : « Que je l'honorois trop pour m'offenser « de chose qui vînt de luy; que je m'y en allois et y fe- « rois comme si cestoit ma fille; que cependant il s'en « allast à la chasse et emmenast tout le monde, afin qu'il « n'en fust point ouy parler. »

Et elle fit promptement ôter la patiente de la chambre des filles, la mit en une chambre écartée, avec son médecin et ses femmes pour la servir, et la fit très-bien secourir. *Dieu voulust qu'elle ne fist qu'une fille, qui encore estoit morte.*

Ce qui relève Marguerite à nos yeux, c'est d'abord qu'elle refusa d'aller plus loin, et de pousser les condescendances que l'amour exigeant de son mari sollicitait d'elle plus bas que la pitié; ensuite qu'elle ne fut pas récompensée, et que l'ingratitude de Fosseuse la punit de son bienfait comme s'il eût été naturel.

Les beaux jours étaient passés. Le séjour de la cour de Nérac elle-même commençait à devenir insipide à Marguerite. Et c'est sans surprise et sans répugnance, quoique sans confiance, qu'elle se rendit aux lettres de Henri III et de la reine mère, qui la rappelaient avec instance à la cour. Les véritables motifs de ce retour subit de tendresse n'échappèrent point à Marguerite. Elle y vit fort bien un accès de curiosité maladive et l'espoir d'une plus facile occasion de vengeance. Le roi voulait savoir la chronique secrète de la cour de Navarre. Le roi voulait tenir encore une fois sa sœur sous sa dépendance, et

se servir d'elle, une seconde fois, pour attirer à Paris les huguenots et le Béarnais. Il se trompait dans ses calculs, car Henri de Navarre n'était pas homme à oublier les leçons de l'expérience pour revenir dormir avec sa femme. Marguerite, plus sincère que son frère, nous a bien dit quelques-uns des vrais motifs qui la décidèrent à accepter les propositions de Henri III, dorées par un viatique de quinze mille écus. Elle comptait, selon elle, faire à la cour un voyage de quelques mois seulement pour y accommoder ses affaires et celles de son mari, « estimant « aussy qu'il serviroit comme de diversion pour l'amour « de Fosseuse *que j'emmenois avec moy ;* que le roy mon « mary, ne la voyant plus, s'embarqueroit possible avec « quelque aultre qui ne me seroit pas si ennemye. »

Ensuite? — Ensuite? Rien. Vous êtes plus qu'indiscret. — C'est mon état.

Marguerite a prudemment arrêté ses *Mémoires* au moment où elle a prévu des questions trop téméraires, des réticences trop difficiles, des révélations trop humiliantes. Il y a de la coquetterie dans toutes les confessions. Marguerite est rentrée dans le silence, après nous avoir exposé la plus belle partie de sa vie, celle qu'excuse l'amour, qu'embellit la jeunesse, celle que defend la beauté. De même la sirène, pour parler le langage mythologique cher à la reine de Navarre, ne montre, hors de l'eau sombre, qui voile tout le reste, que sa poitrine étincelante et son visage fascinateur. Nous suppléerons à ce sage silence. Nous comblerons les lacunes. Nous plongerons le regard, avec discrétion toutefois, jusqu'au fond de ces eaux impures et de ces vases libidineuses. L'histoire doit

avoir, comme la guerre, ses enfants perdus, ses soldats d'avant-garde, sur lesquels tirent quelquefois les troupes d'écrivains graves, pour lesquels ils butinent dans les broussailles et tiraillent dans la nuit. Et, pour commencer, nous dirons nettement qu'un des motifs qui durent amener Marguerite à Paris (de ceux qu'elle ne dit pas), fut le désir de serrer la liaison nouée à Cadillac, au dernier voyage du duc d'Alençon, avec ce beau gentilhomme du duc, ce Jaques de Harlay, seigneur de Champvallon, un des amours favoris de Marguerite, sa plus belle vengeance, celui qui, en rendant féconde cette reine stérile, en lui faisant un enfant, et, qui plus est, un garçon, lui fournissait la revanche et la revanche victorieuse de la petite Fosseuse, de sa fille et de sa fille morte. Cet enfant, bien vivant, qui fut depuis un moine intrigant, appelé le père Ange ou Archange, capucin indigne, semble avoir porté dans sa vie la fatalité de cette destination vengeresse. Il détestait le mari de sa mère, et le prouva, en se mêlant à cette conspiration d'épouse trahie, de galant ambitieux, de maîtresse délaissée et de moine bâtard, qui arma la main fanatique de Ravaillac.

Ce fut alors au tour de Henri IV d'être étonné et d'écouter modestement le pendant de son petit discours extraconjugal de 1582. Nous verrons qu'il ne se montra pas tout à fait aussi philosophe que sa femme.

C'est d'Aubigné qui nous met le premier sur la piste de ce commerce de Marguerite avec le beau Champvallon. Leur correspondance amoureuse a été retrouvée et publiée, dans ce qui en reste digne de l'histoire, par M. Guessard. Nous la feuilleterons. Ce Jacques de Harlay,

seigneur de Champvallon, « de noblesse douteuse, » dit le malin ambassadeur et intendant allemand Busbecq, dont les commérages sont une des mines pour la chronique intime du temps, quoique écrits en latin « mais jeune, « beau et d'aimable façon, » « avoit, à Cadillac même, « été descouvert par d'Aubigné en ses privautez avec la « reine de Navarre. » C'est ce que les Anglais appellent aujourd'hui, surpris en *conversation criminelle.* En aucun temps, en aucun pays, les femmes n'ont pardonné cela. Le mordant importun, le fâcheux survenant, paya de la haine éternelle de Marguerite et de plus d'une disgrâce, le bonheur de sa curiosité. Il n'était pas homme, d'ailleurs, à atténuer cette bonne fortune. Et plus d'une fois, ses impudents bon mots avaient bourdonné comme des moucherons autour de la majesté royale. Les femmes ne sont jamais plus fières que lorsqu'elles ont perdu le droit de l'être, et elles n'ont jamais plus de pudeur que lorsqu'elles n'ont plus de vertu. Quoi de plus insolent et de plus hypocrite qu'une courtisane? Rien, si ce n'est une reine surprise en sa chute, et se relevant d'autant plus superbe. Mais *Dupleix*, *Le Divorce satyrique*, *Busbecq* et *L'Estoille* nous raconteront, en son lieu, cette décadence incroyable d'une Valois tombée jusqu'à ses domestiques. Revenons à mademoiselle de Fosseuse... pour lui dire un dernier adieu. Car nous ne savons plus rien sur son compte et ne sommes pas assez historien pour inventer.

Elle se maria à un Saint-Marc, sieur de Broc, ou à un de Broc, sieur de Saint-Marc. Il n'est plus question nulle part de cette jolie pécheresse, enterrée dans le mariage, où tant d'autres ressuscitent.

CHAPITRE III

La belle Corisande (1582).

Voici enfin une maîtresse qui semble avoir aimé, pour lui-même, un roi qui ne put s'empêcher de l'estimer, une maîtresse qui paya d'un dévouement prodigue et constant une trop passagère faveur. La comtesse de Gramont mérite mieux qu'un souvenir. Elle a droit à l'attention et, jusqu'à un certain point, aux hommages de l'histoire. Elle eut plus que de la beauté et de l'esprit. Elle eut du courage et du désintéressement. Toutes ces qualités ne valent pas la vertu, mais, dans un temps si fécond en vices, c'est déjà quelque chose que d'avoir des qualités. Nous respirons au moins un certain air d'aristocratie morale, et nous avons à raconter des fautes qui ne manquent pas de je ne sais quelle noblesse. Parlons donc de la belle Corisande, une des femmes, trop rares dans la vie de Henri IV, dont on peut dire qu'elles n'ont rien coûté à la dignité du prince ni à la prospérité de l'État. Les erreurs privées qui n'ont pas de conséquences publiques ont droit, pour ainsi dire, au bénéfice des circonstances

atténuantes. C'est à ce point de vue d'indulgence et de modération qu'il se faut placer pour apprécier avec justesse, c'est-à-dire avec justice, une passion qui relève à propos Henri IV de la déchéance encourue par les révélations de la *Confession de Sancy*. La comtesse de Gramont mériterait cette faveur, ne fût-ce que pour avoir arraché son amant à la Vénus vulgaire.

Le 7 août 1567, Philibert de Gramont et Toulongeon, comte de Gramont, *dit* le comte de Guiche, vicomte d'Aster, maire de Bordeaux et gouverneur de Bayonne, sénéchal de Béarn, épousa Diane (dite la *belle Corisande*) d'Andouins, vicomtesse de Louvigny, fille unique de Paul, vicomte de Louvigny, seigneur de Lescun.

Brantôme a donné une mention à ce «M. d'Andouins, « brave seigneur, père de madame la comtesse de Guiche,» qui fut tué à la prise de Rouen, auprès de M. de Guise, père du Balafré.

L'Estoille parle, à plusieurs endroits, de Philibert de Gramont, un des favoris d'Henri III, de sa querelle avec Bussy, qu'ils faillirent vider à la porte Saint-Antoine, dans un duel homérique (trois cents contre trois cents) (1578), de son différend avec un jeune gentilhomme, parent de M. de Chavigny, survenu à propos d'une baguette ôtée à un page, et qu'il tua net devant l'église Saint-Paul (1578), enfin de sa mort.

« Au commencement d'aoust (1580), le seigneur « de Gramont, Gascon de grande valeur et espé- « rance, eut le bras emporté d'une mousquetade de- « vant la Fère. On disoit à la cour que c'estoit une

« mauvaise beste que la Fère de dévorer ainsi tant de « mignons. »

Diane d'Andouins devait avoir épousé Philibert de Gramont dans sa plus tendre jeunesse, et à peine nubile, car elle était née vers 1554, et en 1567, n'avait guère que treize ans, ce qui a fait penser à quelques auteurs que cet hymen prématuré ne put se consommer que plus tard, singularité qui n'est pas sans exemple dans l'histoire du temps.

Neuf ans après ce mariage, lorsque Henri IV s'échappa de la cour de France, pour aller prendre possession de son gouvernement de Guienne, ce prince crut devoir visiter le comte de Gramont, dont la maison avait rendu d'importants service à sa famille, particulièrement à sa mère. C'est dans cette circonstance qu'il vit pour la première fois la belle Corisande. Quelques-uns ont pensé que la passion du roi date de cette première entrevue. *L'Esprit de Henri IV* contient trois lettres de ce prince, indiquées comme adressées à la comtesse de Gramont et datées de 1570, de 1573 et de 1579. Si ces lettres ne sont pas apocryphes, la date n'en saurait être exacte, ou renverserait les probabilités les plus raisonnables. Les amours des rois sont, malgré eux, publiques, et il n'est pas permis de croire que la passion du roi pour Corisande, en la faisant commencer si tôt, eût pu jouir pendant dix ans de ce privilége du mystère, refusé à toutes les autres. D'un autre côté, cela supposerait un Henri bien constant, et dont la flamme aurait duré pendant près de vingt ans. Or, les plus longues amours de Henri n'ont jamais atteint, sans s'éteindre, la moitié de ce terme. Le plus sage est de

s'appuyer sur le témoignage de Sully (1) qui marque l'apogée de cette liaison en 1583, ce qui permettrait de placer la faiblesse de la comtesse de Guiche après la mort de son mari, et débarrasserait sa mémoire d'un fort inutile soupçon d'adultère. Admettons donc, pour l'honneur de la fragilité humaine, que Diane de Gramont ne fut infidèle qu'à une tombe, et put, devenue veuve et libre, accorder à Henri des faveurs sans remords.

Nous pousserons d'ailleurs la bonne foi jusqu'à prendre le lecteur pour juge de ces questions délicates, en mettant sous ses yeux les témoignages assez frivoles sur lesquels repose l'hypothèse que nous combattons, c'est-à-dire celle qui ferait Henri amant de la comtesse de Gramont du vivant même de son mari, et lui attribuerait par conséquent une part dans la paternité d'Antoine de Gramont, fils unique de Philibert.

On lit dans les *Mémoires du comte de Grammont* que Henri IV voulait reconnaître le fils que Diane avait eu de Philibert. Le chevalier de Gramont y dit en répondant au reproche d'ignorance que lui fait son ami Matta : « Ah! que tu fais le mauvais plaisant! Tu t'imagines donc « que je ne connais pas les Mendores (au lieu de Menaux « d'Aure) ni les Corisandes? Moi? je ne sais peut-être « pas qu'il n'a tenu qu'à mon père d'être le fils de « Henri IV? Le roi vouloit a toute force le reconnaître, « et jamais ce traître d'homme n'y voulut consentir. Vois « un peu ce que ce seroit que les Gramont sans ce beau

(1) « Le roi de Navarre était alors au plus chaud de ses passions « amoureuses pour la comtesse de Guiche, vers laquelle il fit un « voyage en un endroit qu'on nomme Ageman. » (Tome I, p. 39.)

« travers. Ils auraient le pas devant les César de Ven-
« dôme. Tu as beau rire, c'est l'Évangile (1). »

L'auteur des observations sur *Alcandre et sa Clef* (*Journal de Henri III*, édit. de 1720, t. I, p. 245—270), raconte ainsi le même fait. « Il offrit pourtant (Henri IV) « à Antoine son fils (de Diane), de l'advoüer pour sien, « lequel repartit qu'il aimoit mieux estre gentilhomme « que bastard d'un roy. Et cecy, je le sçay de la bouche « d'un des enfants d'Antoine. C'étoit feu M. le comte de « Gramont. »

Cet Antoine de Gramont fut vice-roi de Navarre, gouverneur et maire perpétuel de Bayonne, et reçut de Louis XIV le brevet de duc. « M. le duc d'Orléans disoit « audit comte de Gramont qu'il estoit son frère, puis que « son père (Henri IV) avait couché avec sa mère. Ledit « comte disoit qu'il estoit vray que le roy avoit couché « avec sa mère, mais qu'il y avoit eu une bûche entre eux « deux; c'est pourquoy, d'ordinaire, M. le duc d'Orléans « l'appeloit son frère *bûche*. C'est M. d'O.... qui m'a fait « ce conte (2). »

Si Henri aima passionnément Corisande, au point de lui faire, selon *Les Amours du grand Alcandre*, une promesse de mariage, signée de son sang, de lui offrir de reconnaître son fils, de pleurer amèrement celui qu'elle lui donna réellement, et qui mourut en bas âge, il n'en est pas de même de d'Aubigné, le chef de ce parti de fidèles mécontents, qui murmuraient en voyant leur maître

(1) Chap. III, p. 11.
(2) *Observations sur Alcandre et sa clef*, p. 270.

s'endormir aux bras d'Armide, et oublier, pour les fêtes galantes, les batailles qu'il leur avait promises. D'Aubigné, qui ne fut jamais bien avec la maîtresse non plus qu'avec la femme, qui ne lui pardonnaient pas ses mordantes censures, raconte, dans la *Confession de Sancy* (1), sans se nommer, une scène curieuse, qu'il eut à ce propos avec M. de Bellièvre, et à propos de laquelle dans ses *Mémoires* (2) il se rend le rôle d'interlocuteur. La boutade est caractéristique.

« Le seigneur de Bellièvre, depesché par le roy vers « le roy de Navarre, au Mont de Marsan, voyoit tous les « matins, par la fenestre de son logis, la comtesse de Gui- « che, lors garce à quartier, qui alloit à la messe, accom- « pagnée d'Esprit et de la petite Lambert, d'un Maure, « d'un Basque, avec une robe verte, du magot Bertrand, « d'un page anglois, d'un barbet et d'un laquais. Ce sé- « nateur remonstroit à un huguenot leur défaut en ces « termes : « J'ay veu plusieurs fois de mon temps quel- « ques amies de nos rois, mais les plus grands, voire les « princes mesmes, estoyent bien heureux de guetter l'heure « qu'elles sortoyent de leur logis, pour leur faire hon- « neur. Je vois cette femme, qui est de bonne maison, « *qui tourne et remüe ce prince comme elle veut*, la voilà « qui va à la messe un jour de feste, accompagnée, pour « tout potage, d'un singe, d'un barbet et d'un bouffon. — « Monsieur, répliqua le huguenot, c'est qu'en toute cette « cour, il n'y a ni singe, ni barbet, ni bouffon que ce que « vous voyez. »

(1) Page 385.
(2) Page 69. Ed.-Lud. Lalanne.

Cependant, la guerre avait recommencé entre les huguenots et les catholiques. C'était la huitième, appelée par d'Aubigné *Guerre des Barricades*, et par le commun des historiens, *Guerre des trois Henri*. Nous verrons tout à l'heure, à propos de Marguerite, que le principal motif en fut un affront sanglant, fait à cette princesse par Henri III.

Henri, pendant cette guerre, durant laquelle la vaillante comtesse de Gramont lui donna d'héroïques marques de dévouement, jusqu'à engager ses domaines et ses bijoux pour lui amener des hommes et des chevaux, sentit aussi grandir son amour, qu'exaltaient l'admiration et la reconnaissance. Il en donna, à son tour, à la comtesse des preuves mémorables, et il ne tint pas à lui qu'il n'y mît le comble en l'épousant.

En 1586, au mois de mars, Henri avait forcé le maréchal de Matignon à lever le siége de Castel et s'était emparé de plusieurs drapeaux. Il ne put résister au désir d'apporter à sa maîtresse ces glorieux trophées et de se coucher avec elle sur ce lit triomphal. Après la sanglante bataille de Coutras (20 octobre 1587), le roi de Navarre, sourd aux murmures de son armée, animée par la victoire, aux reproches et aux prières du prince de Condé, qui ne demandait que quelques jours pour se saisir du passage de Saumur, licencie sa noblesse, renonce à ses avantages, et compromet les résultats de la campagne pour apporter à Corisande, qui les préférait, à ce qu'il paraît, à tous les autres, un nouveau présent de drapeaux.

Sully, assez enclin à excuser les fautes de son maître, prétend que le roi céda aux obsessions du comte de Sois-

sons, qui brûlait d'aller reprendre, aux genoux de Catherine, sœur de Henri IV, son poste amoureux. Quoi qu'il en soit, le roi céda à ces prières, qui s'accordaient avec ses propres impatiences. Le comte de Soissons « rencontrant pour complices de telles passions dans l'es-« prit du roy, l'amour qu'il portait à la comtesse de Gui-« che et la vanité de présenter lui-même à cette dame les « enseignes, cornettes et autres dépouilles des ennemis, « qu'il avoit fait mettre à part pour lui être envoyées, il « prit, pour prétexte de ce voyage, l'affection qu'il portoit « à sa sœur et au comte de Soissons. »

En 1586 ou 1587, deux ans après la mort du duc d'Alençon, le roi en était arrivé à ce point d'engouement amoureux qu'il songea sérieusement à exécuter la promesse qu'il avait faite à la comtesse de Guiche de l'épouser, et qu'il l'eût peut-être réalisée sans la désapprobation muette de Turenne, et sans les énergiques observations de d'Aubigné, qui lui donna en cette occasion un témoignage éclatant de ce que le roi nommait « sa rude fidé-« lité. » Turenne « le bon amy, » reculant devant une complaisance lâche ou une remontrance dangereuse « ap-« préhendant ce pacquet, » dit d'Aubigné, fit naître une occasion pour donner vers Marans; « l'autre, le fidèle ser-« viteur, attaché au maistier d'écuyer, » fit ce que Turenne n'osait faire. Il resta et « se résolut à son devoir. »

Le matin, au sortir de la ville, le roi ayant défendu qu'on l'approchât, prit son homme à partie, et fit un discours de deux heures et demie, « dans lequel il employa « trente histoires des princes anciens et modernes, qui « s'étoient bien trouvez de s'estre mariez pour leurs plai-

« sirs à personnes de moindre condition, puis il toucha « autant d'autres mariages par lesquels la recherche « des grandes alliances avoit esté ruineuse à la personne « et à l'Estat, achevant par l'iniquité de ceux qui vou- « loient sans passion disposer d'un esprit passionné. »

D'Aubigné, sommé de répondre à cette harangue, le fit selon son habitude, procédant à tranchée ouverte, par un rapide exorde, puis, montant à l'assaut, il commença « par la détestation de mauvais serviteurs » qui avaient fourni à Henri son arsenal d'histoires favorables, « inex- « cusables, dit d'Aubigné, pour ce que, sans passion, ils « fomentoient une passion excusable. »

Mais il faut lui laisser la parole, car presque tous les discours de d'Aubigné, dans ses *Mémoires* ou dans son *Histoire*, sont des chefs-d'œuvres de mâle éloquence, et ce sont là, pour ainsi dire, les bonnes fortunes de notre sujet.

« Ces exemples, dit-il, Sire, sont beaux et inutiles « pour vous, car les princes que vous avez nommez es- « toient en estat paisible, non deschassés, non errants « comme vous, de qui l'âme et l'estat n'ont de support « que de la bonne renommée. Vous devez, Sire, consi- « dérer en vous quatre conditions qui font autant de dif- « férences : Henry, le roy de Navarre, le successeur de « la couronne et le protecteur des Églises. Chascune de « ces personnes a ses serviteurs à part, et lesquels vous « devez payer en diverses monnoyes, selon leurs diverses « fins ; vous devez à ceux qui servent Henry, commettre « Henry, à sçavoir les estats de vostre maison ; aux servi- « teurs du roy de Navarre, les offices de vostre souverai-

« neté ; à ceux qui suivent le Dauphin (1), les payer de « l'espérance, comme l'espérance les attire, et par cette « beauté, les allécher dans le monstre de votre fortune. « Mais la monnoye de ceux qui servent le protecteur des « Églises est difficile à un prince. C'est le zèle, les bonnes « actions, l'intégrité, payement de ceux qui sont vos ser- « viteurs en quelque égard, entre autres sont vos com- « paignons, mais à cette condition qu'ils vous laissent la « plus petite part des dangers qu'ils peuvent et des hon- « neurs et advantages de la guerre l'entière disposition. » D'Aubigné, tout loyal et tout sincère qu'il était, n'était pas homme à continuer longtemps sur ce ton dogmatique et hautain, qui ne pouvait que blesser le roi. Non, il y avait dans ce censeur intrépide un souple et habile courtisan. Seulement d'Aubigné avait une façon à lui d'être courtisan. C'est le courtisan honnête homme. Mais son inflexibilité ne pouvait aller jusqu'à compromettre, par un zèle intempérant, son heureuse autorité et l'intérêt sacré de la vérité elle-même, dont le succès tient souvent aux moyens. Après avoir brusqué et décontenancé la résistance par cette attaque à franc étrier, d'Aubigné se détourne à propos et se jette, comme qui dirait de la forêt dans une prairie. Il caresse après avoir souffleté, il guérit après avoir frappé, il ménage peu à peu à cette conscience endolorie une solution adoucie. Il rejette son engouement sur les conseils de serviteurs trop complaisants. Et par là, il désintéresse de sa critique l'amour-

(1) C'est-à-dire l'héritier présomptif du trône ; Henri l'était devenu par la mort du duc d'Anjou, arrivée le 10 juin 1584.

propre du roi, non moins à épargner que son amour. Revenant à cet amour même, il n'a garde de le blâmer, il l'excuse, il l'encourage, à la condition que Henri en fera un motif non d'amollissement, mais d'inspiration, et qu'il demandera à sa passion non les douceurs du repos, mais le courage et la victoire. Et après ? Eh bien après, je ne dis pas non. D'Aubigné connaissait son roi, et il savait qu'une question retardée de deux ans, c'est une question morte. Écoutez cette habile et éloquente péroraison, où d'Aubigné reparaît, non plus comme en commençant en censeur, mais en ami, en homme auquel n'ont pas été épargnés non plus les orages du cœur : *Haud ignara mali.*

« Or, ai-je esté trop amoureux pour penser pouvoir ny « vouloir laisser vostre cœur par une raison. Vous estes « possédé d'un amour violent ; il ne faut plus consulter « si nous chasserons cette passion ; mais bien pour jouir « de vos amours, je dis qu'il faut vous rendre digne de « vostre maistresse. Je vois à vostre contenance que vous « trouvez ce mot estrange, je l'explique ainsi : que « vostre amour vous serve d'esperon pour empoigner vos « affaires vertueusement ; aymez vos conseils que vous « fuyez ; employez le meilleur temps aux actions néces-« saires ; surmontez les petits vices domestiques qui « vous font tort, et puis estant victorieux de vos ennemis « et de vos misères, vous prendrez l'exemple de ces prin-« ces, quand vous leur semblerez de condition. Monsieur « est mort, vous n'avez plus qu'un degré à surmonter « jusques au trosne. Recevez encore un point de ma fi-« délité, c'est que vous ne faciez point à demy les affaires

« présentes sur l'espérance menteuse de l'advenir ; vous « avez diminué le soin de l'Estat qui est pour celuy qui « sera (Dieu aydant). Mais si vous avez un pied levé pour « monter l'eschelon avant qu'il soit vide, comme il ad- « vient en tirant des armes, un coup vous portera par « terre, s'il vous trouve le pied en l'air. »

« Le roy de Navarre le remercia, et luy promit avec « serment de faire deux ans trève de ses pensées avec « la comtesse. »

Au retour du vicomte de Turenne, qui eut soin d'arriver tard et assez fatigué pour avoir le droit de se mettre au lit, d'Aubigné était en train de le réconforter, en lui racontant son discours et son succès, quand il fut interrompu par le roi lui-même, qui venait répéter au vicomte tout le sermon dudit d'Aubigné, en le présentant comme le résultat de ses réflexions.

Les lettres de Henri IV à la belle Corisande ont été conservées. Elles passèrent de la bibliothèque du comte d'Argenson dans celle du président Hénault, qui les communiqua à La Place. Elles sont revenues dans la bibliothèque de M. de Paulmy, petit-fils du testateur (1). La Place les publia dans le *Mercure*, années 1765 et suiv. Prault fils les a recueillies et insérées à la fin de *l'Esprit de Henri IV*. A ces lettres, au nombre de trente-sept, il faut ajouter les deux que cite Dreux du Radier, d'après l'auteur de l'*Histoire de la Rochelle*, qui les a données dans ses *Preuves*, celles qu'on trouve dans la *Vie militaire et privée de Henri IV*, par Musset-Pathay,

(1) Et sont aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal.

et celles dont a pu s'enrichir le beau *Recueil* définitif de *la Correspondance de Henri IV*, publiée par le regrettable Berger de Xivrey, dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, entrepris par le gouvernement.

Feuilletons un moment ces lettres si honorables pour la comtesse, dont elles attestent le mérite et le pouvoir, et si honorables pour Henri IV, que l'amour assez heureusement inspiré pour que le meilleur de nos rois ait pu prendre une place au nombre de nos meilleurs écrivains.

Toute l'histoire morale des amours de Henri IV avec Corisande est dans sa *Correspondance*. « Chacun des « amours de Henri IV, dit M. E. Yung, a sa physiono- « mie particulière. Madame de Gramont lui inspire un « sentiment vif, qui tient plus de la reconnaissance et de « l'estime que de la passion violente, et que n'aiguillonne « pas la jalousie. » L'amour de Henri IV, quand il s'adresse à elle, parle, en effet, un langage beaucoup plus vif, plus libre, plus dégagé. On sent qu'il respire sous une chaîne légère. On n'y sent pas l'égoïsme inquiet des passions profondes. Il exige peu et ne doute pas. Il est sûr de Corisande ; et il lui importe médiocrement qu'elle soit sûre de lui. Aussi, il lui confie ses affaires, ses impressions. Il se laisse aller au plaisir de lui décrire, en traits nets et caractéristiques, à la façon du soldat et du chasseur, ces beaux paysages, plus beaux encore à considérer à cheval, la veille ou le lendemain d'une bataille, quand l'âme s'exalte à la pensée du danger ou se dilate à celle de la victoire. C'est à elle, le 17 juin 1586, qu'il

adresse cette adorable lettre, pleine d'une intime allégresse, allanguie par moments de je ne sais quelle douce mélancolie. Henri avait le sentiment de la nature. Il exprime ses charmes en homme qui les a ressentis. Il ne dédaigne pas, par exemple, d'aller en mer et de « courre « une bordée par le doux temps. » Mais il aime mieux les rivières, les îles, la vie et la petite navigation parmi les maisons et les bois. C'est au retour d'une de ces excursions qu'il écrit ces lignes, embaumées d'une odeur printanière et saline :

« J'arrivis hier soir de Marans, où j'étois allé pour « pourvoir à la garde d'iceluy. Ah ! que je vous y sou- « haitoi ! C'est le lieu le plus selon votre humeur que « j'aie jamais vu. Pour ce seul respect, je suis prêt à l'é- « changer. C'est une île renfermée de marais bocageux, « où, de cent en cent pas, il y a des canaux pour aller cher- « cher le bois par bateau. L'eau claire, peu courante; « les canaux de toute largeur; les bateaux de toute gran- « deur. Parmi ces déserts, mille jardins où l'on ne va « que par bateau. L'île a deux lieues de tour, ainsi en- « vironnée; passe une rivière par le pied du château, au « milieu du bourg, qui est aussi logeable que Pau. Peu « de maison qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. « Cette rivière s'étend en deux bras qui portent non-seu- « lement grands bateaux, mais les navires de cinquante « tonneaux y viennent. Il n'y a que deux lieues jusqu'à « la mer. Certes, c'est un canal, non une rivière. Contre- « mont vont les grands bateaux jusques à Niort, où il y « a douze lieues; infinis moulins et météries insulées; « tant de sortes d'oiseaux qui chantent; de toutes sortes

« de ceux de mer. Je vous en envoie des plumes. De pois-
« sons, c'est une monstruosité que la quantité, la gran-
« deur et le prix ; une grande carpe, trois sols, et cinq un
« brochet ; c'est un lieu de grand trafic et tout par ba-
« teaux. La terre est pleine de blé et très-beaux. L'on y
« peut être plaisamment en paix et sûrement en guerre.
« *L'on s'y peut réjouir avec ce qu'on aime et plaindre une*
« *absence*. Ah ! qu'il y fait bon chanter ! »

On a souvent agité la question de savoir si Henri IV fut poëte, et si réellement il a écrit *Charmante Gabrielle* et *Viens Aurore*. Le tournoi est encore ouvert, où l'on a vu tour à tour chevaucher et férir de beaux coups d'épée, pour ou contre, MM. Sainte-Beuve, M. Édouard Fournier, M. Bascle de La Grèse, M. Yung. Arrêtez, messieurs les critiques. Trompettes, sonnez la retraite. La querelle est vidée, l'arène est close ; il n'y a plus de doute possible. Pour quiconque lira cette lettre (1), débordante des graces de l'esprit et du cœur, Henri IV fut poëte. Il put faire des vers, celui qui fit si poétique prose. Sans doute, la source poétique n'est pas profonde ni puissante. C'est une inspiration à fleur de mousse, à ciel ouvert. Mais elle y est, on l'entend bruire et briller, sous ces phrases riantes et claires.

Cette *Correspondance* de Henri IV avec Coriande, bien que *L'Esprit de Henri IV* en donne des fragments rapportés par l'auteur à 1570 (*absurde*), à 1573 (*id.*), à 1579

(1) Datée à tort par l'historien de la Rochelle et Dreux du Radier de 1588, non datée par l'*Esprit de Henri IV*, *présumée* du 17 juin 1786, par Musset-Pathay. C'est, en effet, du 17 juin 1786.

(*id.*), et que Musset-Pathay en date de 1580-1581 (*peu probable*) est surtout alerte, constante, nourrie, pendant les années 1587, 88 et 89.

C'est là, en ces années de jeunesse, de fraîcheur et de verdeur, une des œuvres les plus utiles pour l'étude intime de Henri IV. C'est de ces lettres pleines d'abandon, de naturel, de sincérité familière et joviale, qu'on peut tirer un à un les traits de la physionomie politique, morale, galante de Henri. A ses autres maîtresses Henri IV ne disait que ce qu'il voulait. A Corisande, qu'il sent entièrement sienne, il dit tout. L'année 1588 avait été rude, la déroute des reîtres rendit inutile la victoire de Coutras; l'empoisonnement du prince de Condé le laissait seul en face du roi et de la Ligue. « Ah ! s'écrie-t-il, les violentes « épreuves par où on sonde ma cervelle ! Je ne puis faillir d'être bientôt ou fou, ou habile homme » (1). « Il « en sortit habile homme, dit M. Yung, mais il avait déjà, « avant cette épreuve, la première condition de l'habi- « leté, la confiance en soi-même. Il croyait et il disait « qu'il connaissait ce qui était bon, que sa tête était la « meilleure de son conseil; qu'il ne se trompait guère « en ses jugements (2). » S'il découvre « un tueur pour « lui; » « si l'on met des gens après lui pour le tuer, sa « principale assurance est en Dieu, qui le gardera par sa « grâce (3). » C'est à cette dépositaire de ses plus secrètes pensées qu'il confie le plaisir qu'il a éprouvé des nou-

(1) Lettre à madame de Gramont, 8 mars 1588.

(2) Lettre à la même, 10 mars 1588.

(3) Lettres à la même (10 mars 1588, 20 novembre 1589, 14 mai 1590).

velles dispositions de Henri III, que la crainte des Guise a rapprochée de lui. Il se félicite de cette alliance avec le roi qui fait de son parti un parti complétement et irréprochablement national. Henri, héritier légal de la couronne, souffrait d'avoir l'air de faire la guerre à son roi, tandis qu'il ne la fait, en réalité, qu'aux Guise et à l'Espagne. « Je crois que Sa Majesté se servira de moi. Autrement, il est mal, et sa perte vous est un préjugé « dommageable (1). » Il avait su faire partager ses sentiments aux siens, et, quand les deux armées se rapprochèrent, les gens de guerre s'embrassaient au lieu de se frapper. « Sans qu'il y eût trêve ni commandement *exprès* de ce faire. » Avec quelle joie il annonce à Duplessis la conclusion de l'alliance : « La glace a été rompue, non « sans nombre d'avertissements que si j'y allois, j'étois « mort. J'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu, « lequel, par sa bonté, ne m'a pas seulement préservé, « mais fait paroître au visage du roi une joie extrême, « au peuple un applaudissement non pareil, mesme « criant : Vivent le roi! de quoi j'étois bien marri. » (20 avril 1589.)

La fortune devait encore déjouer ces loyales espérances. Les deux rois, réunis à Saint-Cloud, assiégeaient Paris et prenaient déjà les faubourgs. Soudain, Henri III est assassiné, le nouveau roi est abandonné par une partie des catholiques et une partie des protestants, les concessions qu'il fait aux uns éloignent les autres. Il est forcé d'abandonner Paris avec les débris ralliés à la voix

(1) Lettre à madame de Gramont, 8 mars 1589.

du fidèle Givry. Il eut là une période rapide de découragement et de dégoût. Il y avait de quoi. Mais bientôt se redresse le ressort de cette souple nature, un moment accablée par tant de déceptions. La foi lui revient, et, dès qu'il se trouve à la tête de quelques troupes, il sait les animer, les multiplier de son exemple et de ses paroles. « A la veille du combat d'Arques, » dit M. Yung dans son « excellent et très-sagace travail sur *Henri IV écrivain*, « quand Mayenne publiait que Henri allait se rendre ou « se jeter à la mer, quand l'ambassadeur d'Espagne écri- « vait déjà à Rome qu'il était tué, quand madame de « Montpensier disait partout qu'on l'allait amener gar- « rotté, et que les fenêtres de la rue Saint-Antoine se « louaient d'avance sur le passage prochain du captif; « Henri IV écrivait avec une assurance tranquille à ma- « dame de Gramont : « Je me porte bien et mes affaires « vont bien au prix de ce que pensoient beaucoup de « gens. J'ai pris Eu. Les ennemis, qui sont forts au dou- « ble de moi à cette heure, m'y pensoient attrapper; ayant « fait mon entreprise, je me suis rapproché de Dieppe et « les attends à un camp que je fortifie. Ce sera demain « que je les verrai, et espère, avec l'aide de Dieu, que, « s'ils m'attaquent, ils s'en trouveront mauvais mar- « chands. » (9 septembre 1589.) Ses lettres à madame de Gramont, sont presque toujours inspirées d'une pensée politique ou religieuse, tour à tour gravement ou naïvement exprimée. « Tout est en la main de « Dieu qui a toujours béni mes labeurs. » (22 octobre 1588.) « Certes, je fais bien du chemin et vais comme « Dieu me conduit, car je ne sais jamais ce que je dois

« faire au bout. » (8 janvier 1588.) « Bien que nous soyons « jour et nuit à cheval, s'y est-ce que nous trouvons cette « guerre bien plus douce ; l'esprit y est plus content. » (14 juillet 1589.) L'esprit y est plus content, parce que le roi de Navarre marche à côté du roi de France, que son droit est reconnu, et qu'il a la conscience tranquille.

A ces effusions d'un noble esprit et d'un noble cœur Henry mêle toutes sortes de nouvelles, de plaisanteries, d'offres, de présents, d'assurances de son amoureuse impatience et de sa fidélité. Il raconte comme il combat, à la française, à la légère, d'une façon nette, vive, brève. Il y a de ces petits tableaux de dix lignes qui sont achevés. « Hier, le maréchal et le grand-prieur vinrent nous « présenter la bataille, sachant bien que j'avois congédié « toutes mes troupes. Ce fut au haut des vignes du côté « d'Agen. Ils étoient cinq cents chevaux, et près de trois « mille hommes de pied. Après avoir été cinq heures à « mettre leur ordre, qui fut assez confus, ils partirent « résolus de nous jeter dans les fossés de la ville, ce « qu'ils devoient véritablement faire, car toute leur in- « fanterie vint au combat. Nous les reçûmes à la muraille « de ma vigne, qui est la plus loin, et nous retirâmes au « pas, toujours escarmouchant, jusqu'à cinq cents pas « de la ville où étoit notre gros, qui pouvoit être de trois « cents arquebusiers. L'on les ramena de là jusques où « ils nous avoient assaillis. C'est la plus furieuse escar- « mouche que j'ai vue. » (1er mars 1588.)

« Aristote, dit M. Yung, eût été content des narrations « de Henri IV. Rien n'y est inutile, rien d'important n'y

« est oublié ; tout frappe et atteint son effet. Un historien « voulant raconter la mort du prince de Condé ne saurait « mieux faire que de citer Henri IV. » C'est à madame de Gramont qu'il annonce cette nouvelle. « Ce pauvre « prince, jeudi, ayant couru la bague, soupa, se portant « bien. A minuit, lui prit un vomissement très-violent « qui lui dura jusqu'au matin ; tout le vendredi, il de- « meura au lit. Le soir, il soupa, et, ayant bien dormi, il « se leva le samedi matin, dîna debout et puis joua aux « échecs. Il se leva de sa chaise, se mit à promener par sa « chambre, devisant avec l'un et l'autre. Tout à coup il « dit : « Baillez-moi ma chaise, je sens une grande fai- « blesse ; » il ne fut assit qu'il perdit la parole et soudain « après il rendit l'âme, assis. Les marques de poison sor- « tirent soudain. » (10 mars 1588.) Dans ses lettres ou les passages de ses lettres purement galants, car Henri ne donna guère souvent toute une lettre à l'amour, il garde la même supériorité de finesse, de goût, de grâce. Au milieu de la corruption universelle, son style dans le genre qui prête le plus à l'incorrection et à la subtilité s'est conservé sain et pur comme son cœur ; tantôt, c'est à l'espagnole qu'il s'exprime, et du ton d'un cavalier de roman chevaleresque, qu'il dit : « Résolvez-vous, ma belle maî- « tresse, de me faire faire une faveur ; car de vous seule « en veux porter à cette guerre ; je n'ai que deux cents « chevaux contre trois cents, mais je vais voir s'ils veu- « lent se battre ; s'ils le font, je donneroi un coup de pis- « tolet pour l'amour de vous. » Henri affectionne ces coups d'épée et de pistolet donnés pour l'amour de sa dame. Constamment il l'associe à ses entreprises et par

cette pensée s'encourage au succès. « Les ennemis ont « pris l'île de Marans devant mon arrivée, de façon que « je n'ai pu secourir le château, ce que j'y amenois de « Gascogne n'y étant arrivé. Vous oirrez dire bientôt que « je l'aurai repris, s'il plaît à Dieu. » (12 mars 1587.) A tout moment revient ce « vous en oirrez parler bientôt » dont on excuse si volontiers la naïve et galante forfanterie.

C'est à madame de Gramont, qui l'aime pour lui-même, que le bon Henri confie le plus volontiers ses maux, ses soucis, ses déceptions. Le plus beau titre de madame de Gramont à l'indulgence de la postérité n'est-il pas d'avoir pu recevoir des lettres comme celles-ci?

« Yerre n'a pu être dépesché à cause de ma maladie, « dont je m'en vois dehors, Dieu merci,... je ne puis « guère écrire. Certes, mon cœur, j'ai vu les cieux ou-« verts, mais je n'ai été assez homme de bien pour y en-« trer. Dieu se veut servir de moi encore. En deux fois « vingt-quatre heures, je fus réduit à être tourné avec les « linceuls. Je vous eusse fait pitié. Si ma crise eût demeuré « deux heures à venir, les vers auraient fait grande chère « de moi.... Je finis parce que je me trouve mal. Bon-« jour, mon âme. » (Mi-janvier 1589.)

« J'ai l'âme fort traversée, et non sans cause. Envoyez-« moi Licerace, je vous manderoi par lui les extrêmes « peines où je suis. Je ne sais comme je les puis sup-« porter. » (8 décembre 1587 et 22 janvier 1588.)

« Le diable est déchaîné, je suis à plaindre et est mer-« veille que je ne succombe sous le faix. Si je n'étois hu-

« guenot, je me ferois Turc.... Toutes les gehennes que « peut recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le « mien, je dis toutes ensemble. Plaignez-moi, mon âme, « et n'y portez pas votre espèce de tourment..... Mon tout, « aimez-moi. Votre bonne grâce est l'appui de mon es- « prit au choc des afflictions. Ne me refusez ce soutien. » (8 mars 1588.)

Et à propos de la mort du prince de Condé, si inopportune et si funeste, il s'écrie : « Je suis à cette heure la « seule butte où visent les perfidies de la messe. Ils « l'ont empoisonné, les traîtres! Si est-ce que Dieu « demeurera le maître, et moi, par sa grâce, l'exé- « cuteur..... Je me vois en chemin d'avoir bien de la « peine. Priez Dieu hardiment pour moi. Si je m'échappe, « il faudra bien que ce soit lui qui m'ait gardé. Jusqu'au « tombeau, dont je suis peut-être plus près que je ne « pense, je vous demeureroi fidèle esclave. » — « Mon « âme, je me porte assez bien du corps, mais fort affligé « de l'esprit. Aimez-moi et me le faites paraître ; ce me « sera une grande consolation pour moi. » (10 et 13 mars 1588.)

Henri IV sait, quand il le veut, soupirer à l'italienne et donner à sa galanterie les formes subtiles et précieuses du *patito*. « Sera-t-il bien possible qu'avec un si doux « *couteau* j'aie coupé le *filet* de vos bizarreries ? » (21 octobre 1588). Annonçant à madame de Gramont la défaite et la mort du comte de Randon en Auvergne, « Dieu me donnera-t-il aussi victoire sur votre cœur? » (5 avril 1590).

Je l'aime mieux donnant, sachant donner, offrir à mer-

veille, à la royale et à la française. Ses lettres sont aussi pleines d'envois de ces petits cadeaux qui, s'ils entretiennent l'amitié, ne déplaisent pas à l'amour. C'est ainsi que nous le voyons offrir à madame de Gramont deux petits sangliers privés et deux faons de biche pour ses ménageries, qui le suivoient partout, même à la messe (8 décembre 1587). Il remarque, parmi ses chevaux de coche, un cheval pareil à ceux de madame de Gramont, et le lui offre (25 juin 1586). Et ailleurs : « Je « suis sur le point de vous recouvrer un cheval qui va « l'entrepas, le plus beau que vous vîtes jamais et le « meilleur, force panache d'aigrette. Bonnyères est « allé à Poitiers pour acheter des cordes de luc (luth) « pour vous. » (25 mai 1586.)

Pendant toute l'année 1588, la correspondance de Henri IV et de Clorisande ne tarit pas. En 1589, nous remarquons, de ci de là, quelques symptômes de sécheresse. L'aridité commence en 1590. Et alors finit cet adorable mélange des *tu* et des *vous*, qui donne tant de charme à certaines lettres de Henri IV. « *Votre* esclave « *vous* adore violemment. Je *te* baise, mon cœur, un mil- « lion de fois les mains. » (17 juin 1786.) « Je *te* prie de « trouver bon, si le malheur vouloit que M. de Turenne « mourût, que je ne donne l'état que *demandez* à *votre* « fils. » (14 mai 1590.) Alors commencent les doutes, les soupçons, les griefs, les reproches, les regrets d'un amour qui n'a plus d'espérances. Elle ne fait plus que palpiter, que battre d'une aile allanguie, cette belle passion si alerte, si vive, si fière, si gracieuse. « Je lis « tous les soirs votre lettre; si je l'aime, que dois-je faire

« de celle d'où elle vient?» Henri ne doutait point, lui, lorsqu'il s'écriait avec un naïf et charmant égoïsme: « Aimez-moi plus que vous-même. » — « Je ne vous « prieroi point de m'aimer, ce vous l'avez fait, que vous « n'en aviez pas tant d'occasions. » (22 décembre 1588.) Mais déjà sa maîtresse doute, s'effraye, menace, supplie. Henri est obligé de la rassurer et de lui écrire. « J'aime- « rois mieux mourir que de manquer à rien que je vous « aye promis. » (14 juillet 1589.) A tous moments, ce sont des bouderies, des silences, des brouilleries, bien vite apaisées, mais qui ne laissent pas que d'insinuer leur goutte d'amertume, et d'exciter cette aigreur sourde qui dégénère en explosion.

Henri, dans ces escarmouches amoureuses, apporte la souplesse et l'intarissable variété de formes du génie gascon. Qui croirait qu'un roi, qu'un roi toujours à cheval trouve le temps de distiller ces mièvreries sentimentales: « Mon cœur, souvenez-vous toujours de Pe- « tiot. Certes, sa fidélité est un miracle. Il vous souhaite « mille fois le jour dans ces allées de Lyranuse. — « Croyez ma fidélité être blanche et hors de tache, il n'en « fut jamais sa pareille. —Vivez assurée de ma fidélité ; « si elle peut, elle s'affermit. —Assurez-vous toujours de « ma fidélité, qui sera inviolable. — Je suis plus homme « de bien que vous. — Je n'aime rien que vous, et en cette « résolution je mourroi. — N'entrez jamais en doute de « ma fidélité. — Assurez-vous de la fidélité de votre es- « clave. Il ne vous manquera jamais. — Croyez que rien « qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer « la résolution que j'ai d'être éternellement à vous. »

Mais Corisande était trop fine pour ne pas s'effrayer de la multiplicité de ces protestations, par lesquelles cherche à s'étourdir et à se faire illusion un amour agonisant. Elle savait que la lampe qui va s'éteindre jette aussi ses plus beaux éclats. Dans son dépit, elle ne ménageait point à Henri, et jusqu'à l'offusquer et à l'impatienter parfois, les petites rigueurs et les petites vengeances de sa jalousie. Henri, piqué au vif, se rebiffait sous l'aiguillon.

« Plus je vais en avant, et plus il semble que vous tâ-
« chiez à faire paraître combien peu je suis, non-seule-
« ment en votre bonne grâce, mais encore en votre mé-
« moire. Par ce laquais, vous avez écrit à votre fils et non à
« moi. Si je ne m'en suis rendu digne, j'y ai fait tout ce que
« j'ai pu. Vous ne trouvez pas le chemin dangereux pour
« faire plaisir au moindre de vos amis. Mais s'il me faut
« écrire pour me donner du contentement, les chemins
« sont dangereux. Voilà le témoignage de la part que je
« possède en votre bonne grâce.... Je finis, croyant cer-
« tainement que ne m'aimez point. — J'ai reçu votre
« lettre ; il n'a fallu guère de temps à la lire, vous n'avez
« daigné m'écrire par Vicose. Pensez-vous qu'il soit bien
« d'user de ces froideurs? Je vous en laisse à vous-
« même le jugement. — J'ai reçu une lettre de vous, ma
« maîtresse, par laquelle vous me mandez que vous ne
« me voulez mal, mais que vous ne vous pouvez assurer
« en chose si mobile que moi. Ce m'a été un extrême
« déplaisir de savoir le premier, et vous avez grand tort
« de demeurer en doute qu'êtes. Quelle action des mien-
« nes avez-vous connu muable? Je dis pour votre regard.

« Votre soupçon tournait, et vous pensiez que ce fut moi. « J'ai toujours demeuré fixe en l'amour et service que je « vous ai voué : Dieu m'en est témoin. »

Sur une lettre de Henri IV, on trouve des corrections ironiques de madame de Gramont. Où le roi met : « Vous jurant avec vérité que je n'aime ni honore rien « au monde comme vous, et vous garderoi fidélité jus- « qu'au tombeau, » Corisande ajoute : « Il n'y a rien qui « n'y paroisse, » et change ainsi la dernière partie par l'addition d'une syllabe : « Je vous garderoi l'*in*fidélité ; » après quoi, elle met : « Je le crois. » (18 mai 1589.)

A ces protestations par lesquelles il cherche à couper court, parfois non sans vivacité, aux récriminations de madame de Gramont lui écrivant par exemple : « Mon « cœur, j'enrage quand je vois que vous doutez de moi, et de « dépit, je ne tâche point de vous ôter cette opinion. » Henri mêle des plaintes ou des sarcasmes à l'adresse de sa remuante, intrigante et galante moitié, qui se pique non-seulement d'infidélité, mais de trahison, et lui donne autant de fil à retordre qu'une armée. « C'est une dangereuse « bête qu'une mauvaise femme, » écrit-il, le 13 mars 1588, à madame de Gramont, et le 8 mars, il s'était déjà écrié : « C'est un mal bien douloureux que le domestique. » D'autres fois, il prend en gaieté ses infortunes conjugales, et accable sa moitié de traits d'une soldatesque ironie.

« Il est venu un homme, de la part de la dame aux « chameaux, me demander passe-port pour passer cinq « cents tonneaux de vin sans payer taxe, pour sa bou- « che : et ainsi est écrit en une patente. C'est se déclarer « ivrognesse en parchemin. De peur qu'elle ne tombât

« de si haut que le dos de ses bêtes, je le lui ai refusé. « C'est être gargouille à toute outrance, la reine de Tar- « vasset n'en fit jamais tant. » (Lettre à Mme de Gramont du 7 décembre 1585.)

Et plus tard, quand Marguerite mène en Auvergne une vie d'aventurière, il écrit : « Le roi m'a parlé de la dame « d'Auvergne, je crois que je lui ferai faire un mauvais saut. » (18 mai 1589.) Le 17 janvier 1589, il se bornait encore à souhaiter d'en être débarrassé, n'importe comment à la vérité. « Je n'attends que l'heur de ouïr dire qu'on aura « étranglé la feue reine de Navarre ; cela, avec la mort de « sa mère, me feroit bien chanter le cantique de Siméon. »

Il faut expliquer en quelques mots (car malgré nous l'insinuante reine de Navarre a pris peut-être un peu trop de place dans notre sujet, et la femme y gêne les maîtresses), par quelle série d'événements Marguerite était tombée au-dessous de la haine et même du mépris de son mari.

Marguerite, à son retour à la cour de France, où elle arriva le 8 mars 1582, y avait été assez froidement accueillie, et y avait trouvé force changements dans les hommes et dans les choses. Dès les premiers jours, elle fait part à son mari de ses impressions sur deux hommes qui avaient eu ses bonnes grâces, le duc de Guise, son amant intermittent, et le duc de Mayenne, qui, s'il faut en croire le *Divorce satyrique*, doit être placé aussi sur la liste de ses caprices, tout gros et gras qu'il était. « Il s'en « faut beaucoup qu'il soit ce qu'on nous avait dit de « M. du Maine (de Mayenne) ; il est si estrangement en- « graissé, qu'il en est difforme. M. de Guise est fort

« emmaigri et vieilli. Ils sont par l'humeur tels que vous « les avez vus, sinon qu'ils sont un peu plus eston- « nés. »

Au mois de juin 1582, elle acheta, moyennant 28,000 écus, l'hôtel du chancelier Birague (L'Estoille). Elle avait précédemment vendu à Pibrac, son chancelier, qui l'avait cédé à Mme de Longueville, l'hôtel d'Anjou, qui était situé près du Louvre.

Elle ne trouva pas à Paris son frère chéri le duc d'Anjou, qui était allé promener en Flandre ses intrigues et ses trahisons. Le roi, méfiant et sourdement irrité contre elle, ne lui ménageait plus les marques de cette haine qui avait remplacé l'amitié exaltée dont il faisait jadis profession pour la sœur en l'honneur de laquelle il avait institué l'ordre du Saint-Esprit en 1578 ; cet ordre portait encore dans ses couleurs et dans ses chiffres la marque symbolique de sentiments déjà éteints. Marguerite, dans l'espoir sans doute de reconquérir, par le service qui leur était le plus agréable, la faveur du roi et de la reine mère, n'épargna aucun effort pour décider son mari à venir la rejoindre. Mais celui-ci resta sourd à tous ces beaux appeaux.

Marguerite, délaissée et sans crédit, ne tarda pas à se venger, par de piquantes railleries, de l'humiliant dédain qui répondait à ses avances ; car, comme dit Busbecq, « ce « n'étoient ni la volonté, ni la méchanceté, ni l'esprit qui « lui manquoient. » « Il advint, dit d'Aubigné, que cet « esprit impatient ne demeura guère sans offenser le roi, « son frère et ses mignons et faire parti dans la cour avec « ceux qui diffamoyent ce prince, en lui imputant de très-

« sales voluptés, auxquelles mesme il sembloit que les « dames eussent interest. » D'autres griefs aussi délicats durent s'ajouter à ceux-là ; Dupleix va jusqu'à dire « que « Marguerite porta un jour des paroles d'amour incestueux « à la reine Louise..... De quoi le roi fut très-sensible- « ment outré contre elle et contre son frère (1). »

Plusieurs altercations très-vives, et telles qu'elles pouvaient être entre personnages qui se connaissaient si bien, eurent lieu entre le frère et la sœur, « qui s'entre « firent, dit Sully, une foule de reproches meilleurs à « faire qu'à dire. »

Enfin, un attentat auquel Marguerite était trop intéressée pour échapper au soupçon de l'avoir conseillé, favorisé ou commandé, précipita les événements et fournit au roi un trop légitime prétexte pour éclater. Il avait envoyé à Joyeuse, alors ambassadeur à Rome, un courrier portant une longue lettre, toute entière écrite de sa main. Le porteur, à peu de distance de la cour, fut assailli par quatre cavaliers, qui le percèrent de coups, et lui enlevèrent ses dépêches, fort compromettantes pour certaines personnes, et surtout probablement pour Marguerite. Le roi, confiant sur l'inviolabilité d'un courrier d'État, y épanchait librement, dans le cœur de son confident le plus cher, sa bile contre sa sœur.

« Quelque temps après, le 7 août 1583, éclata une scène scandaleuse et qui la précipita, dit l'auteur de l'excellente et très-complète *Notice* sur Marguerite, qui précède l'édition elzevirienne de ses *Mémoires*, dans un abîme de

(1) Tome IV, p. 203.

« désordres et de malheurs. » Le roi lui reprocha publiquement, au dire de Busbecq, la vie honteuse qu'elle menait, lui énuméra ses adultères et lui rappela le bâtard qu'elle avait eu, le tout avec de telles particularités, qu'il semblait avoir été le témoin de toutes ses fautes. Il finit en lui intimant l'ordre de quitter Paris à l'instant et de débarrasser la cour de la peste de sa présence.

Dès le lendemain, la reine de Navarre sortit, en toute hâte, de Paris, sans grand équipage ni grande suite, et répétant de temps en temps « qu'il n'y avoit pas dans le monde deux princesses plus malheureuses qu'elle et la reine d'Écosse. »

Mais la fureur du roi n'était pas encore rassasiée. Il fallait d'autres affronts à cette implacable vengeance.

Le 8 août 1583, un capitaine des gardes, qui suivait avec soixante archers, par ordre du roi, la fugitive, arrêta le cortége à Palaiseau, où on faisait les préparatifs du coucher. La litière de la reine de Navarre, selon les uns, son lit où elle était déjà, selon les autres, ne furent pas à l'abri des outrageantes perquisitions de l'officier. Celui-ci, qui avait ordre de ne garder aucune mesure, obligea la princesse à se démasquer et donna même quelques soufflets à ses suivantes, qui ne se pressaient pas assez d'obéir au même ordre. Enfin, il appréhenda au corps la dame de Duras et la demoiselle de Béthune, favorites et compagnes de Marguerite, « qu'on accusait d'incontinence et d'avortements procurés. »

« Furent aussy par mesme moien arrestés (dit L'Estoille) « le seingneur de Lodon, gentilhomme de sa maison, son « escuier, son secrétaire, son médecin et aultres, qu'hom-

« mes que femmes, jusques au nombre de dix, et tous « menés à Montargis (à l'abbaye de Ferrières), où le roy « luy-mesme les interrogea et examina sur les déporte- « ments de la dicte royne de Navarre, sa sœur, mesme « sur l'enfant qu'il estoit bruict qu'elle avoit faict depuis « sa venue en cour, de la façon duquel estoit soubçonné « le jeune Champvallon, qui, de faict, à cette occasion, « s'en estoit allé et absenté de la cour (1). »

Ouvrons ici une parenthèse pour dire quelques mots de ces amours de la reine Marguerite avec Champvallon, et des lettres qui en sont, avec le père Archange (2), demeurées le témoignage. La liaison de Marguerite avec Champvallon, ébauchée à Cadillac et surprise par d'Aubigné en ses intimes commencements (1580), dut se continuer à Paris, pendant le second séjour de la reine Marguerite, de 1582 à 1584. Après son ignominieux départ de Paris, Marguerite remplaça par des commerces plus tranquilles et plus vulgaires cette liaison avec Champvallon, cause de sa disgrâce. Elle ne semble avoir revu son ancien amant qu'en 1605. S'il faut en croire Dupleix, le roi aurait envoyé à Madrid (bois de Boulogne) au-devant

(1) Il se retira en Allemagne et ne tarda pas à reparaître, puisque nous le retrouvons grand maître de l'artillerie de la Ligue. Il ne mourut qu'en 1630. Henri IV le fit, en 1602, chevalier de l'Ordre.

(2) Ce fils bâtard, que Dupleix appelle le Père Ange, et Bassompierre le Père Archange, fut d'abord élevé sous le nom de Louis de Vaux, comme fils d'un sieur de Vaux, parfumeur, demeurant près de la Madeleine, à Paris. Il se fit capucin, se signala par ses intrigues, et, en qualité de confesseur et de directeur de la marquise de Verneuil, devint un des agents les plus dangereux de cette conspiration d'ambition et de vengeances, où il ne s'agissait pas moins que de la couronne de Henri IV livrée à l'Espagne, et, peut-être, de sa vie.

d'elle, pour la recevoir et lui souhaiter bienvenue, le duc de Vendôme et le sieur de Champvallon, « lequel « elle avoit autrefois plus aimé qu'elle ne devoit, de sorte « que l'on estimoit cet accueil honteux à une si grande « princesse. » La prévenance de Henri IV peut, en effet, paraître ironique.

M. Guessard, dans son excellente édition des *Mémoires* de Marguerite, a publié vingt et une lettres se rapportant à cette intrigue amoureuse, dont deux sont de Champvallon. M. Sainte-Beuve les qualifie à merveille dans ces quelques lignes.

« Ici ce n'est plus le style agréable, modérément orné « et naturellement poli des *Mémoires*. C'est de la haute « métaphysique et du pur phébus presque inintelligible « et des plus ridicules : « Adieu, mon beau soleil ! adieu, « mon bel ange ! beau miracle de la nature ! » ce sont là « les expressions les plus communes et les plus terre à « terre ; le reste monte et s'élève à proportion et se perd « au plus haut de l'empyrée. » Le maître critique s'autorise de ces excès de rhétorique pour trouver la passion de Marguerite plus artificielle que sincère, plus d'imagination que de cœur. Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis, et voyons au contraire, dans un amour capable d'entraîner Marguerite, si subtile et si sensée, à de tels écarts de langage et de goût, la marque des passions souveraines et pour ainsi dire fatales. « Triomphe, triomphe, s'écrie-t-elle à un moment, de ma trop sincère et trop ardente amour ! » Et il y a, dans ce cri, le désespoir de ne pouvoir se vaincre et renoncer à un amant assez heureux pour avoir contraint une fille de France à toutes

les avances et à toutes les déceptions. Car il est souvent question de jalousie et d'infidélité, dans cette correspondance galante, où Champvallon semble avoir gardé, d'un bout à l'autre, les avantages de la défensive. Correspondance d'ailleurs moins alambiquée qu'il ne semble, et dont les *post-scriptum* notamment, selon l'habitude des épîtres féminines, sont d'une signification décisive. « Adieu, ma vie, je baise un million de fois ces beaux « yeux et ces beaux cheveux, mes chers et doux liens. » « Je baise un million de fois cette amoureuse et belle « bouche. »

La reine avait poussé la prévoyance jusqu'à vouloir marier de sa main son beau Champvallon. Il semble avoir résisté à cette complaisance et avoir voulu garder le choix de son établissement. C'est là sans doute ce qui empoisonna et finalement étouffa cette liaison où Marguerite, avec beaucoup de ses sens, semble avoir apporté beaucoup de son âme.

Mais revenons, après cette digression rafraîchissante, à ces fièvres et à ces émotions de la disgrâce de 1583.

« Enfin, le roy, n'ayant rien peu descouvrir par la bouche « desdicts prisonniers et prisonnières, les resmist tous et « toutes en liberté, et licentia la royne de Navarre, sa « sœur, pour continuer son chemin vers la Gascogne, et « ne laissa pourtant d'escrire de sa main au roy de Na- « varre, son beau-frère, comme touttes choses s'estoient « passées. »

On sait que la réflexion rendait Henri III facilement pusillanime, lui, à qui l'ivresse de la colère, dans le premier moment, faisait perdre toute mesure et toute précau-

9.

tion. Sa haine avait les alternatives et les vicissitudes des haines féminines.

« Le roi de Navarre, étant à Sainte-Foix, disent les *Mémoires* de Duplessis-Mornay, reçut une lettre du roi, en date du 5 août, par un valet de garde-robe, à la chasse, toute de sa main (du roi), par laquelle il lui mandoit, en somme, que, pour avoir découvert la mauvaise et scandaleuse vie de madame de Duras et de mademoiselle de Béthune, il se seroit résolu de les chasser d'auprès de la reine de Navarre, *comme une vermine très-pernicieuse* et non supportable auprès d'une princesse d'un tel lieu. »

Henri III ne disait rien de l'affront qu'il avait fait faire à Marguerite; et le roi de Navarre, ne sachant de la chose que ce que le roi lui en avait appris, se crut obligé de le remercier. Mais depuis, ayant reçu à Nérac des nouvelles certaines que l'insulte avait été faite à la reine, sa femme, il prit des mesures pour en obtenir satisfaction.

Ces dispositions effrayèrent Henri III. « Le roy ayant « songé à la conséquence d'une telle affaire, et à ce que « le roy de Navarre se résouldroit là-dessus, (comme il « advint), de ne la plus reprendre (sa femme) qui seroit « ung scandale et escorne indigne de son nom et de ses « armes, joint que la renommée en estoit jà bien avant « espandue jusques aux nations estrangères, il fist nou- « velles lettres et depesches au roy de Navarre, par les- « quelles il le prioit de ne laisser, pour ce qu'il luy avoit « mandé, de reprendre la royne sa sœur; car il avoit « appris du depuis, que tout ce qu'on luy avoit faict en- « tendre de ce costé-là, et ce qu'il luy en avoit escript « estoit faux, et qu'on avoit, par faux rapports, innocem-

« ment chargé l'honneur de la royne de Navarre sa seur.
« A quoy le roy de Navarre ne fit aultrement response,
« et s'arrestant aux premiers advis que le roy luy avoit
« donnés, qu'il sçavoit certainement contenir vérité,
« s'excusa fort honnestement à Sa Majesté, et cependant,
« se résolut de ne la point reprendre. De quoy le roy irrité
« envoya par-devers luy M. de Bellièvres, aveq mande-
« ment exprès et lettres escriptes et signées de sa main,
« par lesquelles aveq parolles aigres et piquantes, il luy
« enjoignoit de ne faillir de mettre promptement à exé-
« cution sa vollonté. Entre les aultres traicts qui estoient
« dans les dictes lettres du roy, cestuy-cy en estoit ung :
« Qu'il sçavoit comme les roys estoient subjects à estre
« trompés par faux rapports et que les princesses les
« plus vertueuses n'estoient bien souvent exemptes de
« la calomnie, mesme pour le regard de la feue royne sa
« mère, qu'il sçavoit ce qu'on en avoit dict, et combien
« on en avoit toujours mal parlé. Le roy de Navarre,
« ayant veu ces lettres, se prend à rire, et en présence de
« toutte la noblesse qui estoit là, dict à M. de Bellièvres tout
« haut : « Le roy me faict beaucoup d'honneur par touttes
« ces lettres ; par les premières, il m'appelle c...., et par
« ses dernières, fils de p... je l'en remercie. » (L'Estoille).

On n'a pas idée de la longueur et de la multiplicité des négociations engagées entre les deux rois, à propos de cette triste et singulière affaire. Ces débats usèrent plusieurs envoyés, tous obligés de renoncer à la peine, et le hardi d'Aubigné, et le sage Duplessis Mornay, et Yolet et Pibrac. Henri III éludait toutes demandes de sépara-tion, et persistait à exiger la réception pure et simple de

Marguerite. Henri, impatienté, s'empara de Mont-de-Marsan. C'était un argument. Il fit son effet sur un prince timide, et, moyennant de réciproques concessions, l'affaire fut arrangée.

Ce fut au mois de janvier 1584 que le roi de Navarre alla chercher sa femme, qui s'était retirée à Agen, dans son apanage, et la conduisit à Nérac où son entrée, en dépit des poëtes, Du Bartas entre autres, fut loin d'être triomphale. Le roi, son mari, attiédi par l'absence et fatigué par toutes ces querelles dont elle était l'objet, reçut avec une indifférence goguenarde cette femme de discorde, cette nouvelle Hélène, qui portait la guerre sous son vertugadin. Le roi ne pouvait se résoudre à lui pardonner ses intrigues, la corruption de ses meilleurs serviteurs, la perturbation jetée dans sa maison, et ses imprudents dédains. Il se souvenait avec amertume, le *Divorce satyrique* l'atteste, de l'inutilité de son indulgence d'autrefois, qui n'avait fait qu'encourager la coquetterie et la vanité de son épicurienne moitié. Il se rappelait ces recherches de volupté, ces draps de taffetas noir, cette chambre éclairée de mille bougies, où elle affectait de recevoir avec répugnance un mari revenant de la chasse, le visage poudreux et le corps en sueur; et, aussitôt qu'il était sorti de cette couche indifférente, l'empressement avec lequel elle faisait renouveler et parfumer son lit. Il se souvenait de son orgueil, qui osait regarder comme une mésalliance le titre de reine de Navarre, et de ce mépris pour des parentes telles que madame de Toiras. Marguerite ne s'était-elle pas oubliée jusqu'à dire qu'avant de l'admettre à sa table, il

trouvât bon qu'elle lui fît laver les pieds? Henri se souvenait de tous ces affronts, de toutes ces déceptions, et Marguerite allait les expier, maintenant que le sort la mettait en présence d'un maître qui pouvait la traiter en juge. La mésintelligence éclata bientôt entre les deux époux, et elle alla si loin que Henri accusa sa femme d'avoir voulu l'empoisonner, et que son conseil délibéra si on la ferait mourir. C'est d'Aubigné, qu'elle détestait à cause de ses bons mots sur Entraigues (1) et sur Champvallon « qui rompit, selon lui, par ses remontrances, « une telle action, de quoy son maître le remercia. »

« Ce jour dernier, février 1585, dit le naïf et malin « l'Estoille, arriva à Paris un gentilhomme de la part du « roy de Navarre, envoié de luy exprès pour faire plainte « au roy et à la royne, sa mère, d'un secrétaire dudit « roy de Navarre, nommé Ferrand, que sa femme luy « avoit donné, ce faisant, comme il disoit et soutenoit, par « le conseil et commandement de sa maîtresse, laquelle « on disoit estre fort mal contente de son mary, qui la né« gligeoit, n'ayant couché avec elle, depuis les nouvelles « de l'affront que le roy son frère lui avoit fait recevoir « en août 1583. »

(1) « Elle avoit sur le cœur quelques bons mots, entre autres ce« tui-cy : La mareschalle de Retz avoit donné à Entraigues (Charles « de Balzac, sieur d'Entragues, dit Entraguet, mort en 1590) un « cœur de diamant. La royne en ostant Entraigues à la mareschalle, « avoit eu aussy le diamant pour en triompher, et comme Aubigné « maintenoit la mareschalle contre la royne, elle réplicqua trop sou« vent. « Mais j'ay le cœur de diamant. » — « Ouy, dit le bon com« pagnon, il n'y a que le sang des boucqs qui y puisse graver. » (D'Aubigné, *Mémoires*, p. 63.)

Le séjour de Nérac ne tarda pas à devenir aussi insupportable à Marguerite qu'il lui avait autrefois été agréable. Aussi lorsque le roi de Navarre eut été excommunié par Sixte-Quint, elle saisit avec empressement ce prétexte pour le quitter, et s'empara d'Agen, qui lui avait été donné en dot. Mais ses galanteries et les exactions de madame de Duras, qui l'avait rejointe et la dominait, soulevèrent contre elle les habitants, qui, secondés par le maréchal de Matignon, mirent la clique royale à la porte. Ce fut un sauve-qui-peut à la fois tragique et grotesque, une véritable déroute de comédie. Marguerite, selon le *Divorce satyrique*, fut obligée de partir avec tant de précipitation, qu'elle eut à peine le temps de monter en croupe derrière son amant (Lignerac). Madame de Duras en fit autant. Ses filles, qui n'avaient pu trouver de chevaux de louage, suivirent comme elles purent, les unes sans masque, les autres sans tablier, plusieurs à demi nues, et toutes avec tant de désordre, qu'on les eût plutôt prises pour une troupe d'Égyptiennes que pour les filles d'honneur d'une grande reine. Elles furent accompagnées par quelques officiers, les uns à cheval sans bottes, les autres à pied. Lignerac, chef de la bande, la mena, à raison de vingt-quatre lieues en deux jours, tout essoufflée, crevant de faim, à Carlat, forteresse des montagnes d'Auvergne, dont son frère, Marcé, était gouverneur. Là ne devaient pas finir les aventures ni les pérégrinations de cette majesté déchue au ridicule ; poursuivie dans son nid des montagnes par la haine de tous les partis, demeurée sans défenseur par la mort de son frère, le duc d'Alençon, elle abandonna la forteresse de Carlat, devenue

peu sûre, pour se retirer à Ivoy, maison de la reine mère. C'est en route qu'elle fut faite prisonnière par le marquis de Canillac. On trouve dans un manuscrit du fonds de Mesme (7140) la note suivante relative à cette évasion et à cette capture.

« La vérité est telle que le sieur de Lignerac, pour « quelque mescontentement et jalousie qu'il a eu de la « royne de Navarre, qu'elle ne se saisît du chasteau, l'a « chassée. — Et, si vous congnaissiez l'humeur de « l'home, vous penseriez que c'est une quinte aussy tost « prise, aussy tost exécutée. Il a retenu quelques bagues « en payement, comme il dist de dix mil livres qu'il a « despendues pour elle, qui, après avoir bien contesté en « son esprit, se résolut de s'en aller à Millefleur et se meit « en chemin à pied aveq Aubiac et une femme ; puys, « sur le chemin fust mise sur ung cheval de bast et après « dans une charrette à beufs ; et come elle fut dans un « village nomé Colombe, un gentilhome nomé Langlas, « qui estoit lieutenant dans Usson, luy offrit le chasteau, « et l'y mena. Aussy tost qu'elle y fust arrivée, luy-mesme « s'en va trouver le marquis de Canillac à Saint-Hicques « qui monte à cheval et s'estant faict ouvrir la porte, il « demande le dit Obiac, caché entre des murailles. Il le « prend et le met entre les mains d'ung prévost. Le mar- « quis despescha incontinent le jeune Montmaurin au « roy et à la royne mère. »

La singulière et mélancolique histoire que celle de ce d'Aubiac !

Il connut Marguerite pendant son long séjour au Carlat. Elle s'y trouvait fort réduite, sans lit de parade, même

sans chemise, et ce qui la fâchait le plus, sans amant. A bout de ressources, elle fit faire, dit-on, à un simple cuisinier, promu aux fonctions les plus délicates de la maison, l'intérim de Duras qui était en Espagne, dépensant son dernier argent à lui chercher des secours qu'il n'apporta pas. Pas d'argent, pas de Suisse. Marguerite congédia Duras malgré les efforts de sa femme, à qui l'absence de tout scrupule permettait de se charger des intérêts galants de son époux. Duras fut remplacé par Saint-Vincent, qui s'enfuit devant la dépense d'une reine à nourrir. C'est alors que Marguerite jeta les yeux sur ce d'Aubiac, pauvre gentilhomme, ébloui de sa beauté, toujours planté devant elle en adoration. Ce culte muet avait touché la reine. D'Aubiac n'était pas beau, mais il paraissait amoureux et promettait d'être fidèle. Les faveurs de Marguerite, qui n'avait pas d'autre récompense à lui offrir, récompensèrent le pauvre diable. Celui-ci dut croire rêver quand il se sentit le maître de cette femme, de cette reine qu'il admirait si naïvement que, la première fois qu'il la vit, il dit au commandant du régiment de Saint-Luc, qui était près de lui : « Ah ! l'aimable personne ! si je pouvois passer une nuit avec elle, je ne regretterois pas ma vie, dussé-je être pendu le lendemain. »

C'était un pressentiment de sa destinée. Et, comme dit le *Divorce satyrique* : « il y a nul plaisir à rencontrer si juste. » « D'Aubiac, en dépit de son poil roux, de sa peau truitée, de son nez teint en écarlate, » devint l'amant en titre de la fille des Médicis et des Valois. De ce commerce étrange naquit un enfant sourd-muet. Il en coûta

la vie à Marcé pour avoir surpris ce mystère. Il fut empoisonné. D'Aubiac avait envoyé son cousin Roras lever des troupes en Gascogne. Les deux amants devaient s'emparer de la place et y régner féodalement. Le projet fut découvert, et l'hospitalité trahie le punit de tant d'ingratitude par une expulsion sans formes. Le marquis de Canillac cerna les fugitifs. Marguerite fut prise avec son amant, qu'on trouva « caché sous un tas d'ordures, « sans barbe et sans cheveux, elle-même les lui ayant cou- « pés avec ses ciseaux pour mieux le déguiser. » Canillac, qui se sentait déjà épris de Marguerite, se montra doublement sévère pour le rebelle et le rival. Il fut bel et bien pendu à Aigueperte « et témoigna jusqu'au bout tant de « constance pour son infidèle maîtresse, qu'au lieu « de songer à son salut, il baisa, jusqu'au dernier mo- « ment, un manchon de velours bleu, qui étoit le seul « reste qu'il eut alors des faveurs de cette impudique. »

Mais il faut abréger ce roman scandaleux. Il faut renoncer à montrer Canillac le barbon séduit par cette Circé, consultant son miroir, se carrant dans des vêtements de parade, haussant sa petite taille, et devenu le prisonnier de sa prisonnière. Il faut renoncer à raconter l'histoire, peut-être la légende du château d'Usson qu'Hilarion de Coste appelle un *temple*, un *hermitage saint*, un *monastère « dévot »*, et dont le *Divorce satyrique* dit : « qu'il ressentoit plus la tanière de larrons que la « demeure d'une princesse fille, sœur et femme de « roi. »

Henri III disait en pleine cour : « Les cadets de Gas- « cogne n'ont pu saoûler la reine de Navarre ; elle est

« allée trouver les muletiers et les chaudronniers d'Au-
« vergne. »

Marguerite, qui n'avait pas de préjugés en amour, serait en effet descendue jusque-là, s'il faut en croire une chronique scandaleuse dont ses débordements de Paris, même après la cinquantaine, ne justifieront que trop l'assertion.

Marguerite, « ayant envoyé le vieux Canillac à Saint-
« Cirgues cueillir des pommes, » se donna un Rizzio dans
« la personne d'un Pomini fils d'un chaudronnier d'Au-
« vergne, qu'elle tira de l'église cathédrale où il étoit en-
« fant de chœur. Il s'acquit, par sa belle voix, la dignité
« d'un de ses musiciens ; et, passant de la chapelle à la
« chambre, et de la chambre au cabinet, il parvint enfin
« à la charge de secrétaire, où il a longtemps tenu diver-
« ses parties et fait des dépêches sur des matières bien
« différentes. C'est celui de tous ses amants qu'elle a le
« plus tendrement aimé. C'est de lui dont elle disoit qu'il
« changeoit de corps, de voix, de visage, de poil comme
« il lui plaisoit, et qu'il avoit audience à huis clos quand
« il vouloit. C'est pour lui qu'elle fit faire les lits de ses
« dames si élevés qu'on pouvoit voir tout ce qui étoit des-
« sous sans se baisser, et cela, afin qu'il ne pût s'y ca-
« cher ; c'est lui qu'elle cherchoit si souvent la nuit à
« tâtons derrière la tapisserie ; c'est pour lui enfin qu'elle
« fit ce couplet de chanson qu'on a tant chanté à la
« cour :

A ces bois, à ces prés, à cet antre,
Offrons les yeux, les pleurs, les sons,
La plume, les vœux, les chansons
D'un poëte, d'un amant, d'un chantre, etc.

Mais nous devons enfin laisser Marguerite réduite aux expédients, mettant ses pierreries en gage à Venise, passant sa vie à quémander des secours à sa belle-sœur, Éléonore d'Autriche, à sa mère, à son mari lui-même, et se consolant, par l'amour et la poésie, d'une captivité qui dura jusqu'en 1606. Nous la retrouverons encore à Paris, quand elle aura acheté, par son consentement au divorce à elle demandé dès 1593, par elle accordé en 1599, par sa complaisance pour les maîtresses, Gabrielle d'Estrées et la marquise de Verneuil, par ses flatteries et ses caresses à Marie de Médicis et à ses enfants, par l'impuissance où elle est désormais de nuire, la faveur de venir étaler, dans la capitale étonnée, les mœurs et les modes des Valois, et le scandale suranné de ses galanteries tragiques et de sa voluptueuse dévotion.

Nous avons hâte de revenir à Corisande, à ses reproches de plus en plus mérités, à la douleur et à la leçon de cet amour mort de satiété, et agonisant en soupirs mensongers et en assurances banales. Il est possible de marquer le moment précis où Henri cesse d'appartenir à Corisande. C'est lors de la perte du fils qu'il avait eu d'elle. Débarrassé des scrupules du père, il a bientôt triomphé de ceux de l'amant. La mort a détaché de lui ces bras enfantins, fragile et si irrésistible lien. Comment désormais pourrait-il être retenu auprès d'une femme que l'habitude, pire que la maturité approchante, a flétrie et dépoétisée à ses yeux ?

Comme on sent tout cela dans cette lettre sans parfum, à peine illuminée de quelques étincelles de la passion qui s'éteint, et où Henri, parlant désormais à Corisande le

langage sobre, précis, pratique de l'amitié, cherche à l'associer, non plus à sa vie, mais seulement à ses desseins, et l'engage à user de son influence auprès de Catherine sa sœur, pour la détacher de son amant le comte de Soissons, et la disposer à la pensée d'un mariage avec le roi d'Écosse, « qui s'offre de le venir servir avec six mille « hommes à ses dépens et de venir lui-même offrir son « service. Il s'en va infailliblement être roi d'Angle- « terre. » O crime de la destinée, ô impitoyable égoïsme de la raison d'État! Voilà donc la récompense, pauvre Corisande, de dix années de dévouement et de constance. Avoir touché au mariage, et descendre enfin jusqu'à cette commission, unique prix d'une héroïque fidélité, de préparer sa maîtresse à devenir infidèle! Comme on sent que cette fière et énergique femme, ainsi défiée, va se venger noblement et hardiment! Comment? En contrecarrant ces ambitieux projets, en déjouant cette politique trop aisément prodigue des sacrifices du cœur, en favorisant l'amour du comte de Soissons et cette fidélité de vingt-cinq ans, qui devait, dans Catherine, faire une si belle défense.

Mais écoutez cette lettre si froide, si terne, si empreinte de l'insensibilité de l'ambition et des affaires.

« Mon cher cœur, renvoyez-moi Bryquesières, et il s'en « retournera avec tout ce qu'il vous faut, excepté moi. « *Je suis fort affligé de la mort de mon petit, qui mourut* « *hier. Il commençoit à parler.* »

Rien de plus, voilà toute l'oraison funèbre. Comme on sent que la mort de cet enfant le délivrait! Comme on sent que le serment fait à d'Aubigné lui devenait désormais léger!

Puis, des nouvelles militaires, et aussitôt, l'insinuation relative au roi d'Écosse et au service qu'il attend d'elle d'humaniser un peu la romanesque et inflexible Catherine. « Préparez ma sœur, de loin, à lui vouloir du bien, re-« montrant l'état auquel nous sommes, et la grandeur de « ce prince avec sa vertu. Je ne lui en écris point. Ne lui « en parlez que comme discourant qu'il est temps de se « marier, et qu'il n'y a point d'autre parti à espérer pour « elle que celui-là. »

Puis à la fin, mais non plus par désir impatient, par sincère hommage, mais par habitude, par souvenir, par pitié peut-être : *Adieu mon cœur, je te baise cent millions « de fois.* » A ce nombre exagéré de baisers, et à cette familiarité dégagée, on sent l'amour qui finit.

Non, ce n'est plus le temps où il sacrifiait les avantages de la victoire de Coutras, pour lui apporter les drapeaux pris sur l'ennemi ; ce n'est plus le temps où il cherchait constamment à se dérober à sa gloire, tout brûlant du désir de l'humilier à ses pieds. « Si les ennemis ne nous « pressent après cette assemblée, je veux dérober un « mois. » — « Je me porte bien, n'ayant rien sur le cœur « qu'un violent désir de vous voir. Je ne sais quand je « serai si heureux. S'il se présente occasion, je lui mon-« trerai que je sais bien qu'elle est chauve. »

Aujourd'hui, si l'occasion se présentait, il la fuirait pour éviter de trop humiliantes douleurs, de trop justes reproches.

Pendant toute l'année 1590, Henri écrit encore à Corisande. Il lui raconte tous les épisodes de cette première, glorieuse et infructueuse campagne, et de cette

marche victorieuse sur Paris à laquelle la mort imprévue d'Henri III fit rebrousser chemin. Il lui écrit encore quand déjà Gabrielle d'Estrées est sa nouvelle maîtresse. Madame de Gramont, justement irritée, a cherché, comme nous l'avons dit, sa vengeance, en poussant Catherine à épouser le comte de Soissons, malgré son frère. Il est intéressant de lire, dans les *Économies* de Sully et dans la *Correspondance* de Henri IV, cette affaire de cœur et d'état où Corisande embrouille si subtilement les cartes et montre si bien ce que peut une femme qui se venge :

Fures quid fæmina possit.

« Au moment où le roi était engagé dans les plus gra-
« ves affaires, le comte quitta furtivement l'armée, feignit
« un voyage à Nogent, et se rendit en Béarn pour épou-
« ser la princesse à l'insu de son frère. Corisande leur
« fit signer une promesse réciproque de mariage, et le
« mariage aurait eu lieu, sans l'inflexible résistance de
« Palma Cayet. Pour la vaincre, le comte alla jusqu'à
« menacer de le tuer. Ce courageux ministre répondit
« froidement qu'il aimait mieux mourir de la main d'un
« prince, en faisant son devoir, que de celle du bour-
« reau, en trahissant son maître. Le sieur de Pangeas,
« mari d'une ancienne maîtresse de Henri, mademoiselle
« de Tignonville, qui était à la tête du conseil souve-
« rain de Béarn, ayant reçu des ordres du roi, se saisit
« du château, dit L'Estoille, contraignit le comte à sortir
« du pays, et mit des gardes à l'entour de la princesse,
« de peur qu'on ne l'enlevât. Honteux d'un éclat inu-

« tile, et obligé de repasser en France, le comte, dit Sully, « ne put tirer d'autre vengeance de Pangeas, qu'en le « faisant tomber du haut d'un escalier un jour qu'il se « rencontra avec lui chez le roi, à Pontoise (1). »

Mais la promesse de mariage existait toujours. Sully, que nous verrons toute sa vie lutter contre ces malheureuses promesses de mariage et épuiser à poursuivre tour à tour ces « papiers honteux, » dont le bon Henri était si prodigue, qu'il signera tour à tour à Corisande, à Gabrielle, à Henriette d'Entragues, cette habileté que la réorganisation des finances mettait à de si rudes épreuves, Sully dut se résigner à cette désagréable commission d'escamoter ce seing compromettant. « Il me prit un frémis- « sement, dit-il, lorsque le roi me donna un pareil or- « dre. » Il fallut néanmoins essayer et réussir, car on ne pardonne pas un échec en pareille circonstance. Sully joua son rôle de faux bonhomme avec une admirable fourberie. Il trompa Du Perron, dévoué à la princesse, il trompa la princesse, il trompa Corisande elle-même. Il fit entendre à ces esprits, à ces cœurs abusés, que le roi consentirait à une union inévitable, lorsque son autorité serait sauve de tant de rébellions, et se laisserait certainement toucher par le sacrifice et l'hommage confiant de cette promesse de mariage, qui était une insulte à sa qualité de roi et de chef de la famille. Le rusé compère eut le papier. Il eut plus, il eut une déclaration par laquelle les deux amants, ô sublime crédulité, ô naïveté sacrée des amours sincères ! renonçaient à s'épouser sans

(1) *Le château de Pau*, etc., par Bascle de la Frèze, p. 239.

son consentement. Sully remit au roi le premier papier et garda l'autre, dont il ne souffla mot à Henri IV, mais qui lui servit pour rompre ces desseins amoureux qu'il avait semblé favoriser. Ce peut être là un triomphe comme homme d'État, mais, ô Sully, c'est une défaite comme honnête homme ! C'est à cette querelle domestique, dont les explosions troublèrent profondément, jusqu'au mariage de Catherine vaincue avec le duc de Bar en 1699, la paix de la maison royale, que se rapporte une touchante lettre de Catherine de Bourbon, citée par M. Yung, où elle proteste contre le martyre auquel on la réduit, et demande la grâce de finir dans un couvent ce douloureux veuvage de cœur qu'elle préfère à un mari contre son gré (1).

Henri IV n'a pas l'avantage dans ce débat domestique, malgré ses airs de roi et de frère méconnus, et ses protestations d'un dévouement qui survivra à toutes ces déceptions.

« Je vous diroi que j'ai reçu, ces jours passés, une « lettre de ma sœur qui me fâche fort, où, après une « grande quantité *d'injures fort humbles*, elle me fait « connaître *son mauvais naturel ;* car elle se plaint de « moi le plus cruellement qu'il est possible, avec douces « paroles en apparence, mais toutes autres, comme je « vous feroi voir par sa lettre que je vous montreroi. Avec « tant de déplaisirs qui me traversent maintenant, je « n'en ai senti un plus sensible que, désirant son bien, « m'en savoir si peu de gré. *Les ingratitudes seront pu-*

(1) *Henri IV écrivain*, 1855, p. 162, 163.

« *nies du ciel*, *et là je la remets*. Quoi qu'elle fasse et die, « je ne laisserai pas d'être son père, son frère et son roi, « et de faire mon devoir, encore qu'elle ne fasse le sien ; « ce que tout le monde ne fait pas à cette heure, mais « Dieu me fera la grâce que je ferai le mien. » (*Lettre à M. de la Force*, 13 septembre 1595.)

Déjà, vers le mois de mars 1591, il avait écrit à madame de Gramont :

« Madame, j'avais donné charge à..... de parler à vous « touchant ce qu'à mon regret, s'étoit passé entre ma sœur « et moi. Tant s'en faut qu'il vous ait trouvée capable de « me croire, que tous vos discours ne tendoient qu'à me « blâmer et fomenter ma sœur en ce qu'elle ne doit pas. « Je n'eusse pas pensé cela de vous, à qui je ne dirai que « ce mot : que toutes personnes qui voudront brouiller « ma sœur avec moi, je ne leur pardonneroi jamais. »

Sur cette lettre un peu sèche et dure, se termine cette correspondance amoureuse.

Desinit in piscem. . . . .

Henri IV conserva toujours, à défaut de l'amour évanoui, une durable estime pour celle qui eut le bon goût de ne point imiter son infidélité, et qui, veuve d'espérance, se consacra du moins au souvenir. Elle était devenue, dit le *Journal de L'Estoille*, «fort grasse, grosse et « rouge de visage.» Elle avait honte, dit Sully, dans cette métamorphose, que l'on pût dire que Henri IV l'avait tant aimée. Henri chercha d'ailleurs, par toutes sortes de marques de confiance et de bons procédés, à adoucir une

10

blessure qu'il savait être incurable. Il existe une lettre de lui, à la date du 21 septembre 1597, où, fidèle à sa promesse au marquis de Parabère qui lui reprochait, en qualité de parent de la comtesse et de premier confident de leurs amours, un trop brusque et trop humiliant abandon, il cherche à dédommager la délaissée par les plus flatteuses déférences et l'assurance de sa reconnaissance et de son amitié. C'était reconnaître à moitié des torts dont Corisande se vengea dignement en demeurant fidèle à la fois au roi oublieux et à l'ingrat amant.

Corisande mourut en 1620, selon les uns (1), en 1624 selon Musset-Pathay.

(1) *Biographie Didot.*



GABRIELLE D'ESTRÉES

DUCHESSE DE BEAUFORT

Dessinée par Eug. Forest, gravée par Roland, d'après le portrait de la collection du Louvre. (Dessin du temps.)

CHAPITRE IV

La grande maîtresse. — Gabrielle d'Estrées.

Je voudrais essayer, pour Gabrielle d'Estrées, cette maîtresse caractéristique, typique de Henri IV, dont l'influence intime et politique est assez grande pour élever son histoire jusqu'à l'Histoire, un portrait exact et, autant que possible, définitif, débarrassé également des flatteuses fumées du panégyrique et des boues brutales du pamphlet. Je voudrais trier un à un dans ces matériaux, dont le nombre et la provenance sont si embarrassants pour l'historien consciencieux et le peintre fidèle, les traits incontestables de cette figure trop populaire, que l'indiscrète prédilection des poëtes et des romanciers a flétrie à force de caresses, et comme banalisée. Personne encore, sauf peut-être M. Sainte-Beuve, notre maître en toutes ces analyses délicates, ne s'est résigné à voir sous son vrai jour, au point de vue de ce *juste milieu* qui est à la fois en histoire, le courage et la vérité, ce visage étincelant, qui éclaire et échauffe comme un dernier soleil les années de verte maturité de Henri IV. Les uns sont éblouis et

voient toutes choses sous le magique reflet des rayons partis de ces beaux yeux. Les autres, aveuglés, nous donnent une image noire et troublée, sans couleur et sans vie. Le tour de force, entre ces excès si divers, serait une esquisse à la fois ressemblante et idéale, ressemblante comme la nature, idéale comme l'art, chère à la fois au moraliste et au rêveur. Le triomphe, ce serait d'obtenir une Gabrielle exacte, sans chatoyement, sans miroitement, une Gabrielle sans illusion, qui ne serait pas non plus sans charme. Cette Gabrielle-là, elle doit sortir d'elle-même d'un récit assez vrai pour ne pas paraître habile, assez habile pour être toujours vrai. C'est donc une simple histoire, sans divagations politiques ou philosophiques, qu'il nous faut conter. Toutes les Gabrielle jusqu'ici connues appartiennent à l'imagination ou au raisonnement. Il y a la Gabrielle de M. Michelet, grasse et positive personne, d'une ambition qui ne va pas plus loin que l'amour-propre. Il y a la Gabrielle de M. Capefigue, sentimentale et mélancolique. Et j'aime encore moins ce travestissement que l'autre, car le caractère essentiel de la physionomie de Gabrielle d'Estrées, c'est la sécurité, l'insouciance, la bonté sereine et familière. La vraie Gabrielle, c'est le perpétuel sourire d'une âme étroite, mais saine, un corps triomphant. Gabrielle est une de ces femmes qui réalisent le rare équilibre de la matière et de l'esprit. Véritables fleurs de chair, toujours épanouies, que dore la jeunesse et qu'embaume l'amour. Point d'arrière-pensée. Point de vues inquiètes et profondes. L'œil vif et clair d'un esprit sans horizon, d'un cœur sans infini. Gabrielle ne se fâche jamais, ne pleure jamais. Nul

médisant ne l'a pu prendre en flagrant délit d'intrigue, de bouderie, de colère, de douleur. Toujours égale, souriante, harmonieuse, légère comme un oiseau dans son embompoint ailé, vive comme une alouette, elle égaye, elle distrait, elle console, et n'a jamais besoin d'être consolée. C'est la joie vivante de Henri IV, son printemps incarné, narguant l'hiver qui s'approche. Plus de soucis possibles devant cette belle enjouée, qui passait nonchalamment ses bras autour du cou du Béarnais, et d'un baiser dissipait les rides de son front. Arrière donc les Gabrielle politiques ou mélancoliques, les Gabrielle idéalisées et calomniées. Gabrielle fut de son temps et non du nôtre. Elle fut de cette race solide, élégante, allègre, venue à point pour former la cour des Valois. Après la Renaissance inquiète et subtile, après la Réforme orageuse et farouche, voilà les femmes, les vraies femmes, pétries de fierté espagnole, de langueur italienne et de grâce française, qui ne veulent qu'aimer et mourir, indifférentes à connaître, dédaigneuses de gouverner, à peine ardentes à jouir. Mères triomphantes, admirables nourrices, passions tranquilles et fécondes après les amours ambitieux et stériles, qui refont de la royauté une famille, qui raniment de nouveaux feuillages le tronc épuisé de la dynastie, et jettent autour du trône une ceinture de beaux enfants.

Voilà la vraie Gabrielle d'Estrées, celle dont les soucis ne vont pas plus loin que les sollicitudes naturelles à la femme et à la mère, non ambitieuse, non jalouse, non infidèle, celle qui fut enfin le charme de la vie de Henri IV, dont sa rivale et son héritière devait être le tourment et le remords. Eut-elle au moins de l'esprit?

me demandera-t-on peut-être. Ses beaux yeux la dispensaient de faire des bons mots. Elle ne paraît pas avoir prétendu à ce genre de succès, et cette modestie est déjà de l'esprit. Elle avait, pour toute bibliothèque, un livre d'Heures, qu'elle ne fatiguait pas trop. Ennemie de tout effort, de tout travail, plaisant naturellement et n'ayant pas besoin d'esprit pour plaire, elle semble s'être passée de ce ragoût inutile. Pour celle qui aime et pour celui qui est aimé, quelle épigramme vaut un sourire, et quel bon mot vaut un baiser?

Ce qu'il y a d'étonnant, et ce qui est fort à la décharge des calomniateurs et des idéalisateurs de Gabrielle, c'est que Voltaire lui-même l'a défigurée. Il est impossible de trouver une Gabrielle plus fausse, plus manquée que celle de la *Henriade*. Certes, il doit être beaucoup pardonné à l'homme doué d'une assez grande confiance en lui-même et dans le lecteur pour oser un poëme épique. Mais il y a des licences qui passent la mesure, et tout homme qui a lu l'histoire doit bien rire de ce solennel défilé d'erreurs sesquipédales.

Dans le fond d'un château tranquille et solitaire,
Loin du bruit des combats, elle attendait son père
Qui, fidèle à ses rois, vieilli dans les hasards,
Avait du grand Henri suivi les étendards.
D'Estrée était son nom ; la main de la nature
De ses aimables dons la combla sans mesure.
Telle ne brillait point, aux bords de l'Eurotas,
La coupable beauté qui trahit Ménélas ;
Moins touchante et moins belle à Tarse on vit paraître
Celle qui des Romains avait dompté le maître.
Lorsque les habitants des rives du Cydnus,
L'encensoir à la main, la prirent pour Vénus.

Elle entrait dans cet âge, hélas! trop redoutable
Qui rend des passions le joug inévitable.
Son cœur, né pour aimer, mais fier et généreux,
D'aucun amant encor n'avait reçu les vœux;
Semblable, en son printemps, à la rose nouvelle
Qui renferme en naissant sa beauté naturelle,
Cache aux vents amoureux les trésors de son sein,
Et s'ouvre aux doux rayons d'un jour pur et serein.

A merveille! après avoir écouté le poëte, ou plutôt le versificateur, écoutons les chroniqueurs, et prenons dans cette prose âpre et salée du maréchal de Bassompierre un premier bain de vérité. On me dira d'abord que ces *Nouveaux Mémoires*, publiés en 1802 seulement, d'après un manuscrit provenant du président Hénault, ne sont pas d'une authenticité irrécusable, que MM. Michaud et Poujoulat ont inflexiblement repoussé de leur *Collection* ces commérages cyniques. A cela je répondrai que, si on n'a pas prouvé que ces *Nouveaux Mémoires de Bassompierre* étaient authentiques, on n'a pas prouvé non plus qu'ils ne l'étaient pas; que les entrepreneurs de collections historiques ont souvent des scrupules où l'intérêt a autant de part que la critique; enfin, avec un excellent juge, M. Sainte-Beuve, que ces *Mémoires* sont moins à mépriser qu'on n'a affecté de le dire. Du reste, procédons aux informations, et voyons s'il est possible qu'une jeune fille pure et vierge ait pu demeurer longtemps telle dans ce château de Cœuvres, véritable rendez-vous galant, « clapier de p....., » comme le disait énergiquement le vieil Antoine d'Estrées, époux de cette Françoise Babou de la Bourdaisière, qui fut tuée à Issoire, où elle avait suivi son amant M. d'Alègre, dans une sédition po-

pulaire, et qui est demeurée un type de grande dame courtisane, un des exemples les plus complets de la coquetterie cynique et de la dépravation raffinée du temps. Le même homme était le beau-frère de cette Marie Babou, mère de Marie de Beauvilliers, la trop galante abbesse de Montmartre, et de cette marquise de Sourdis, tante et chaperon de Gabrielle à la cour, maîtresse elle-même du chancelier de Chiverny. Écoutez là-dessus Tallemant des Réaux :

« Cette madame d'Estrées estoit de la Bourdaisière, la « race la plus fertile en femmes galantes qui ayt jamais « esté en France. On dit qu'une madame de la Bourdai-« sière se vantoit d'avoir couché avec le pape Clément VII « à Nice, avec l'empereur Charles-Quint, quand il passa « en France, et avec François Ier. On en compte jusqu'à « vingt-cinq ou vingt-six, soit religieuses, soit mariées, « qui toutes ont fait l'amour hautement. De là vint qu'on « dit des armes de la Bourdaisière : *C'est une poignée « de vesce* (1), car il se trouve, par une plaisante rencon-« tre, que dans leurs armes il y a une main qui sème de « la vesce. On fit sur ces armes ce quatrain :

Nous devons bénir cette main
Qui sème avec tant de largesse
Pour le plaisir du genre humain
Quantité de si belles *vesces* (2).

« Madame d'Estrées eut six filles et deux filz. L'aisné fut

(1) Autrefois p...... (Oudin).

(2) Les Babou écartelaient : 2 et 3 *d'argent fretté de sable,* 1 *et* 4 *d'argent au bras de gueules sortant d'un nuage d'azur, tenant une poignée de vesce en rameau.*

« tué au siége de Laon ; le cadet, destiné à l'Église, « nommé à l'éveschè de Lyon et au cardinalat, est le ma- « reschal d'Estrées qui vit encore aujourd'huy. Son cou- « sin de Sourdis eut le chapeau. Les six filles estoient : « madame de Beaufort, que madame de Sourdis, aussi de « la Bourdaisière, gouvernoit ; madame de Villars ; en- « suitte madame de Nau ; la comtesse de Sanzay ; l'ab- « besse de Maubuisson (1) ; et madame de Balagny. C'est « *Délie* dans l'*Astrée*. Elle avoit un peu la taille gastée, « mais c'estoit la plus galante personne du monde. Ce fut « d'elle que feu M. d'Espernon eut l'abbesse de Sainte- « Glossine de Metz. On les appeloit elles six et leur frère, « les sept peschez mortels (2). »

Voilà la famille de Gabrielle. Voilà le tableau où elle se meut enfant. Est-il possible qu'elle ait résisté à la contagion de cette atmosphère empoisonnée ? Non, pas plus que ses sœurs, galante comme elles, Gabrielle ne dut longtemps rester novice et intacte. Je ne crois pas aux fruits conservés sains parmi les fruits gâtés. Je ne crois pas aux roses restées vierges dans ces jardins mal gardés dont le passant franchit impunément la haie indifférente. La vérité est donc incontestablement plutôt du côté de Bassompierre que du côté de Voltaire. Faisons la part de l'exagération, de la médisance, de la vengeance même dans ces confidences du cynique maréchal. Il nous restera cette triste vérité que Gabrielle dut de bonne heure perdre sa fleur d'innocence et de naïveté, et que,

(1) M. Louis Lacour (*Biographie Didot*) prétend qu'elle fut enfermée aux Filles-Repenties.

(2) Tallemant de Réaux, édit. P. Paris, t. I, p. 5.

lorsqu'elle arriva aux bras de Henri IV, elle courait depuis longtemps déjà, non sans quelque dommage pour sa réputation, les hasards de cette fortune amoureuse qui est la fatalité de ce sang des Babou, héroïquement et traditionnellement galant, dont nous retrouverons le feu persistant jusque dans les veines des derniers d'Estrées.

Et pourquoi ne pas le dire tout de suite? Qu'importe vraiment, dans l'histoire d'une maîtresse de roi, qu'elle ait été de bonne heure ou tardivement galante ; qu'elle ait eu ou n'ait pas eu des *antécédents*, comme on dit en justice? Faut-il être, en pareille matière, si scrupuleux que cela? Y a-t-il donc des degrés dans le vice et dans la vertu? Non, on est vicieux, ou on ne l'est pas; on est vertueux, ou on ne l'est pas. Quand il s'agit de maîtresses, un amant de plus ou de moins importe peu à la chose. Il serait donc, à notre sens, tout aussi puéril de s'acharner à blâmer Gabrielle de ces précocités, que de s'évertuer à la défendre. Mais il n'est pas défendu de la plaindre. Et certes, elle est à plaindre celle qui n'a pu arriver que par une série de prostitutions forcées à l'honneur d'un amour unique et royal.

« Elle étoit fille de madame d'Estrée, dit Bassompierre, « *qui ne faisoit aucun scrupule de faire trafic de ses filles.* « Celle-ci étant à l'âge de seize ans, belle et de belle « taille, l'offrit au roi (Henri III), par l'entremise du duc « d'Épernon, *qui entretenait Diane d'Estrée*, sœur aînée « de Gabrielle, de laquelle il avoit une fille, qu'il fit de- « puis abbesse de Sainte-Glossine de Metz, et le duc « ayant exagéré la beauté de cette fille au roi Henri III, « il lui en fit venir l'envie, qui fut bien aisée à passer,

« ayant envoyé par Montigny six mille écus à madame « d'Estrée, lequel Montigny en garda deux mille pour « lui, dont le roi averti, en fut tellement en colère, qu'il « fut longtemps sans le vouloir voir, jusqu'à ce que M. le « duc de Joyeuse fît la paix.

« Le roi Henri III en fut bientôt dégoûté, et disoit que « pour du blanc et du maigre, il en trouvoit assez chez la « reine, sa femme, sans en chercher autre part. Ce qui fit « que la mère en trafiqua avec Zamet et d'autres parti- « sans; mais peu après on la fit voir au cardinal de Guise, « qui en devint amoureux et qui continua plus d'un an en « cette passion; mais ayant découvert que madame d'Es- « trée l'avoit fait voir à M. de Longueville, il la quitta « enfin, trois ou quatre jours avant les barricades. M. Le « Grand (le duc de Bellegarde) qui étoit lors en extrême « faveur, la trouva à son gré; le roi (Henri III) qui « ne songeoit qu'à lui complaire, se fit l'entremet- « teur de leur intelligence, les faisoit habiller de même « couleur au bal, les faisoit danser ensemble et étoit bien « aise que l'on louât un si beau couple; mais sur ces « entrefaites, madame d'Estrée la ramena à Cœuvres, avec « ses sœurs Denan et Diane, et peu après, menant seule- « ment sa dernière fille Juliette avec elle, quitta son mari « pour aller se donner à Alègre, gouverneur d'Issoire, « qu'elle aimoit; ses filles demeurèrent à Cœuvres avec « leur père et étoient aimées par des gentilhommes « de leur voisinage; entre autres, Brunet, frère de la « Bussière, et Stanay, avaient bonne part avec Gabrielle; « et M. de Longueville la voyoit quand il passait à « Cœuvres. »

Remarquons, pour répondre à ceux qui contestent l'authenticité de ces révélations indiscrètes de Bassompierre, que tous les historiens et tous les chroniqueurs corroborent ses assertions, en ce qui concerne au moins le commerce avec Longueville et avec Bellegarde.

Gabrielle était née vers 1571, et non en 1565 (1), comme le dit Dreux du Radier, la quatrième enfant d'un mariage qui devait donner deux fils et six filles à Antoine d'Estrées, gouverneur, sénéchal et premier baron du Bolonnais, vicomte de Soissons et de Bersy, marquis de Cœuvres, gouverneur de la Fère, de Paris et de l'Ile-de-France, grand maître de l'artillerie en 1597, et à Françoise Babou de la Bourdaisière, qu'il avait épousée le 14 février 1559.

Continuons maintenant de suivre Bassompierre dans ce récit qui, par la traverse, comme tous les récits galants, nous conduit à Henri IV.

« Cette fille, en croissant, devint parfaitement belle, et « Stanay, à qui elle dit que M. Le Grand (écuyer) avoit « commencé à lui en conter, avant qu'elle ne partît de « Paris, loua sa beauté à M. Le Grand de telle sorte, et « lui témoigna qu'elle l'avoit dans son cœur, que M. Le « Grand lui écrivit par Stanay, qui s'étoit offert de l'y ser- « vir ; il s'y embarqua donc, et l'ayant été voir en cachette

(1) Nous ne savons sur quelle autorité l'ingénieux et savant annotateur de Tallemant de Réaux, M. P. Paris, peut dire : « La Bourdaisière où *Gabrielle était née en* 1565. » Ce lieu de la Bourdaisière fait partie de la commune de Roche-Carbon, près de Tours. Le vieux château fut détruit par le duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV.

« à Cœuvres, il fut enfermé deux jours avec elle, puis « s'en revint trouver le roi (Henri IV) auquel il fit part de « son aventure, et lui parla si avantageusement de l'ex- « cessive beauté de sa maîtresse, qu'il l'en fit devenir « amoureux (1). »

Tous les historiens ou chroniqueurs sont d'accord sur ces commencements des amours de Henri et de Gabrielle, et sur la fanfaronne indiscrétion de Bellegarde, qui mit le feu à cette inextinguible curiosité dont semble se composer surtout la galanterie de Henri IV.

Suivant les *Mémoires* de Bassompierre, le petit livre diffus, mais non sans agrément, intitulé *les Amours de Henri IV*, qui est l'œuf doù est sorti le nôtre (2), *les Galanteries des rois de France* (par Vanel), Sauval, Dreux du Radier, et surtout ce joli et aimable pamphlet où circule une si féminine malice, *les Amours du grand Alcandre*, œuvre vengeresse d'une coquette dédaignée, Mademoiselle de Guise, princesse de Conti, — c'est Bellegarde qui noua ainsi lui-même, sans le vouloir, ce commerce galant dont il devait être la première victime.

C'est à la fin de 1590 ou au commencement de 1591 (il est assez difficile à la plus scrupuleuse critique de noter, en ces campagnes et en ces amours vagabondes du roi sans couronne, les temps et les lieux), qu'il faut placer cette jolie scène de comédie galante, que nous emprunterons à ce petit écrit où, selon M. Sainte-Beuve, une rivale bien inspirée « a trouvé par avance quelques-unes

(1) Bassompierre, *Nouveaux Mémoires*, 1802, p. 175 et suiv.
(2) *Amsterdam*, MDCCXLIII.

« des touches que madame de La Fayette mettra plus tard
« à raconter les amours de Madame. »

« Notre grand roi, allant partout établir son autorité,
« vint enfin en la ville de Compiègne, où toutes les dames
« s'étoient rassemblées, et lui faisoient une espèce de
« cour. Il prit très-grand plaisir à voir cette belle com-
« pagnie de dames et de filles de qualité, qu'il avoit con-
« nues, les unes à la cour des rois ses prédécesseurs, et
« les autres, dans la sienne, ayant eu à son service les
« maris ou les frères, n'étant que prince de la couronne.
« Il les traita toutes avec très-grande civilité, et reçut
« aussi de leur part tous les respects qui lui étaient dus.

« Un peu auparavant qu'il arrivât à Compiègne, un
« jeune seigneur, qui avoit été favori du feu roi, et qu'il
« estimoit fort, lui avoit parlé de la beauté d'une fille
« dont il étoit extrêmement amoureux; et, comme elle
« étoit admirablement belle, il ne pouvoit s'empêcher de
« la louer; elle n'étoit pas alors à Compiègne, et il fit
« naître au roi la curiosité de la voir.

« Ses affaires pourtant ne le lui permirent pas encore,
« et il partit pour Senlis, où, ayant trouvé la belle abbesse
« de Montmartre, l'envie qu'il avoit eue de voir Gabrielle
« d'Estrée lui passa pour cette fois. Il fit à Senlis toutes
« les galanteries dont le temps lui donna le loisir pour
« plaire à celle qu'il y voyoit; et en étant parti, après beau-
« coup d'autres voyages, il revint à Compiègne, où Belle-
« garde lui ayant demandé la permission d'aller voir
« Gabrielle, le roi voulut être de la partie. Le pauvre
« Bellegarde fut tout à coup l'ouvrier de son malheur,
« puisqu'il perdit, par cette vue, la liberté de vivre avec

« sa maîtresse et le bonheur de sa fortune, tant il est vrai « que nous avons plus à nous garder de nous-mêmes que « de nos propres ennemis. »

Ici se place un chasse-croisez d'intrigues, d'infidélités, de retours, qui embrouille mal à propos le récit, et nous ne suivrons pas mademoiselle de Guise, manœuvrant d'un doigt sûr et d'un œil exercé les évolutions de cet échiquier amoureux. Il nous suffira de savoir que Bellegarde, joignant l'ingratitude à l'infidélité, avait abandonné pour Gabrielle madame d'Humières, qui l'avait angéliquement soigné durant une longue maladie qu'il fit à Compiègne. Gabrielle, à ce moment, était occupée avec l'amiral de Villars, qu'elle quitta pour accepter les soins de Bellegarde, lequel ne jouit point longtemps de cette sécurité, bientôt troublée par les entreprises du duc de Longueville, « qui, à son tour, perdit sa liberté, sa belle n'en « laissant point à ceux qui la regardoient. » C'est tandis que nos deux larrons de cœur se disputaient la victoire, qu'arriva le troisième larron, qui profita de leur discorde pour enlever la belle. Je veux parler de Henri IV, qui, éloigné de Gabrielle, après une première entrevue, par les vicissitudes de la guerre, « avoit emporté dans son « cœur le feu que cette belle y avoit allumé, et ne se « soucioit plus que d'elle. »

La venue de cet intrus royal, de ce rival qui était un maître, et qui, très-tolérant en tout le reste, ne souffrait pas, en amour, la contradiction, mit un terme au conflit de Bellegarde et du duc de Longueville, qui trouvèrent ridicule de se disputer ce qui ne leur appartenait plus. Longueville prit, comme pis-aller, madame d'Humières,

que Bellegarde garda aussi quelque peu, en attendant qu'il trouvât dans Mademoiselle de Guise une compensation plus à son goût, sans parler des fréquentes incursions qu'il se permit toujours sur les terres royales. Mais ce n'est que plus tard que le courage lui en reprit, Henri, revenu amoureux, et qui, pis est, jaloux, « lui ayant té-« moigné qu'il ne vouloit plus de compagnon en son « amour, disant qu'il ne plaignoit aucun travail pour n'en « avoir point en la royauté, et que sa passion lui étoit « plus chère que toutes les couronnes du monde. » Le roi fit entendre la même chose au duc de Longueville.

Que ces faits se soient passés à Compiègne, comme le dit Mademoiselle de Guise, ou à Mantes, comme l'affirment les autres, ils n'en paraissent pas moins exacts.

Le duc de Longueville fut fort affligé de l'*ultimatum* de Henri IV, mais Bellegarde le fut encore davantage. « Les « expérances du premier pouvoient être sans fondement ; « mais l'autre étoit obligé de renoncer à un cœur dont il « étoit déjà en possession. Il fallut pourtant payer d'obéis-« sance ; au moins Bellegarde promit au roi tout ce qu'il « voulut. La suite fera voir s'il s'en acquitta bien ou mal. « Cependant, Bellegarde s'en plaignit à sa maîtresse, de la « manière du monde la plus touchante. Cette belle, de « son côté, ne manqua pas de prendre part à son afflic-« tion. Comme les femmes sont plus violentes que les « hommes dans leurs passions, mademoiselle d'Estrées « n'eut garde d'être aussi modérée que Bellegarde. Elle « en vint à l'emportement, et dit au roi, avec une extrême « chaleur, qu'elle ne prétendoit pas être gênée dans ses « inclinations, que la violence n'attireroit que son mépris

« et sa haine, si on l'empêchait d'épouser un homme « dont ses parents approuvoient la recherche. Son cha- « grin alla même si loin, qu'elle partit de Mantes, sans « prendre congé du roi, et s'en retourna en Picar- « die (1). »

Frappé comme d'un coup de foudre à ce brusque départ, Henri, que la résistance exaltait, ne recouvra sa raison que pour songer aux moyens d'en triompher. Il résolut, coûte que coûte, d'aller apaiser sa maîtresse. Et il prit ce parti téméraire avec un empressement qui devait, il s'en flattait du moins, suffire pour la toucher. Il y avait sept lieues de Mantes à Cœuvres. Il fallait, pour accéder au château, traverser une forêt infestée de partis ennemis. Au risque de tomber dans une embuscade, Henri partit, accompagné seulement de cinq de ses familiers. A trois lieues de Cœuvres, il descendit de cheval, se revêtit d'un habit de paysan, mit un sac de paille sur sa tête, et se rendit à pied au château, où, la veille, il avait annoncé son arrivée. L'effet de son déguisement fut loin d'être celui qu'il attendait. Il espérait être trouvé sublime dans ce double sacrifice de sa sûreté et de sa dignité ; il ne parut que ridicule à des yeux prévenus. Gabrielle, qu'il trouva dans une galerie, seule avec sa sœur Juliette-Hippolyte, qui épousa depuis le duc de Villars, le reçut avec une froideur non déguisée, et finit même par lui dire *qu'il étoit si laid qu'elle ne pouvoit pas le regarder.*

Demeuré seul avec madame de Villars, celle-ci excusa

(1) *Les Amours de Henri IV*, p. 48, 49.

comme elle put l'incivilité de la réception, en assurant à Henri que la surprise d'un tel changement et la crainte de voir survenir son père, avaient paralysé la bonne volonté de sa sœur, et l'avaient obligée à ce prompt congé. Ainsi de ce voyage aventureux, où il hasardait sa couronne et sa vie, Henri ne retira d'autre avantage que ces excuses. Il se hâta, quelque peu déconcerté, de revenir à Mantes, où il essuya docilement les remontrances de Mornay et de Sully, pour qui son absence avait été un sujet d'anxiété. Il essaya même de bannir de son cœur l'image de l'ingrate Gabrielle. Mais tous ces efforts pour la haïr ne firent que la lui rendre plus chère. Ne pouvant renoncer à des espérances qui faisaient sa vie, ne voulant pas non plus s'exposer inutilement à tous les dangers pour ne paraître que ridicule, il appela au secours de ses intérêts d'amant son autorité de roi. Le marquis d'Estrées était gouverneur de l'Ile-de-France. Il lui ordonna de venir le rejoindre à Mantes avec toute sa famille, et, pour l'y retenir, lui donna une place au Conseil. Mais, forcé de s'éloigner sans cesse pour disperser les tronçons de la Ligue expirante cherchant à se rejoindre, ne pouvant donner à l'amour que les rares loisirs de la guerre, il ne put de longtemps user des avantages du rapprochement de Gabrielle. Bellegarde et le duc de Longueville, au contraire, profitaient de son absence pour prélever sur le bien du roi vagabond de larges prémisses. Gabrielle oscillait de l'un à l'autre, tout en favorisant Bellegarde. Quand le roi, après avoir réglé les autres, vint pour régler ses affaires de cœur, et annonça de nouveau l'intention bien arrêtée de ne pl is souffrir de partage, Bellegarde dissi-

mula et s'effaça. Le duc de Longueville, plus ambitieux qu'amoureux, et qui se souciait peu d'acheter une heure de plaisir au prix d'une vie de disgrâce, prit des arrangements avec mademoiselle d'Estrées. Il retira ses lettres, et feignit de lui rendre ses réponses. Mais, par une prévoyance trop habile, et pour la tenir, à l'avenir, dans une sorte de dépendance, il ne rapporta pas le compte exact de ces billets compromettants, et garda ceux qui parlaient le plus clairement. Gabrielle, justement indignée de ce procédé déloyal, ne le pardonna pas au coupable. Qu'elle l'en ait haï et surtout méprisé, je veux bien le croire, mais il faudrait se garder de lui attribuer la mort tragique du duc, qui mourut en 1595, à l'entrée de Dourlens, tué d'une mousquetade dans une salve d'honneur que lui faisait la garnison. Les contemporains de Gabrielle avaient assez de raisons de ne pas trouver naturelle les morts qu'on pouvait expliquer par une vengeance. Mais nous qui sommes plus calmes et plus désintéressés, nous ne croyons faire qu'un acte de justice en déchargeant d'une responsabilité que rien ne justifie une mémoire sur laquelle pèsera plus d'une faute, mais pas un crime.

Il en sera de même, comme nous le verrons, pour la mort du médecin du roi Aliboust, qu'on fit victime d'une indiscrétion de métier, peut-être uniquement pour accréditer cette indiscrétion.

Cependant, le bonhomme d'Estrées, qu'embarrassaient les bienfaits du roi, ne tarda pas à chercher à se délivrer d'une surveillance difficile, qui le mettait constamment entre son intérêt et son devoir, et ne lui laissait d'autre alternative que de paraître père complaisant ou courtisan

maladroit. Il songea donc à marier Gabrielle, et à se décharger sur un autre du soin d'une tutelle importune. Il choisit trop bien pour échapper au soupçon de n'avoir pas voulu exposer son crédit. Nicolas d'Amerval, sieur de Liancourt, riche et bien né, mais contrefait et même disait-on, impuissant, fut le défenseur qu'il donna à la vertu de Gabrielle. Le roi consentit assez volontiers à une union qui diminuait les obstacles. Un mari, en effet, est moins à craindre qu'un père. Et le sieur de Liancourt était un de ces maris qui ne font peur à personne, excepté à leur femme. Gabrielle prit la chose plus sérieusement, pleura, protesta contre la violence qui lui était faite. Le roi l'assura, non sans goguenarder, qu'il n'y aurait pas de violence. Il promit d'ailleurs à la belle éplorée, que le jour des noces, il paraîtrait et la mettrait à couvert des entreprises d'un homme autorisé par le sacrement. Pendant ce temps, les poëtes de cour mettaient leur lyre en deuil, et le futur cardinal du Perron, qui n'était pas encore évêque d'Évreux, et qui devait tant abréger, en passant par les ruelles, son chemin dans l'Église, chanta dans un *Épithalame*, plus en l'honneur de l'amant que du mari, les secrètes douleurs et le sacrifice désespéré de cette nouvelle fille de Jephté, pleurant sa virginité. Voici ce morceau galant, qui valut à l'ingénieux abbé les bonnes grâces de Gabrielle, qui ne nuisirent pas à celles de Henri IV :

A qui me donnez-vous, vous à qui je me donne?
Seul aimant de mon cœur, où me rejetez-vous?
Un enfer si cruel, un paradis si doux,
Pourront-ils partager une même personne?
Faut-il donc que l'amour à la feinte le cède?

Faut-il, pour se sauver, que mon corps soit ravi,
Et, pour vous posséder, qu'un autre me possède?

Ce feu que je cachois sous une chaste cendre,
Mon zéphyr, vous l'avez le premier animé,
Forcé de l'animer, vous l'avez allumé.
Mais quoi! vous l'éteignez à force de l'épandre!.....
. . . .
N'est-il plus rien au monde encore qui nous délivre?
Et tous nos maux cuisants ne sauroient-ils guérir
Qu'en nous faisant ainsi cruellement mourir,
Mais mourir d'une mort dont on ne peut revivre?....
Quelle mort, mon souci! quand vous verrez ravie,
Par l'outrageuse main d'un *volcan enfumé* (1),
La belle tant aimée à son Mars tant aimé
Quelle mort, mon souci, de mille morts suivie!.....

Quoi! qu'un autre que vous recueille de sa bouche
Ce miel que les amours sur ma bouche ont éclos
Qu'autre que votre feu s'embrase dans mes os!
Et les lys de mon sein, qu'un autre doigt les touche!.....

Non, non, il ne se peut, tant que vivra ma vie;
Et si le trait d'amour dont je vous ai frappé
Ne vous étoit déjà dedans l'air échappé,
Vous me l'auriez rendu d'un trait de jalousie.
Ah! ne me livrez pas en proie à l'esclavage.
Ne voyez pas sitôt flétrir ma liberté.
Un bien que vous avez seul de moi remporté,
Au lieu de le garder, faut-il qu'on le ravage?

Mais hélas! je vois bien que je suis destinée
Et du ciel et de vous à ce triste malheur:
Je rompts en vain les vents du vent de ma douleur
Puisque mon bâtiment est d'être ruinée.

Cruel, traînez-moi donc à ce dernier supplice,
Je ne suivroi jamais par désir mes désirs.
Un seul plaisir me reste, entre mes déplaisirs,
Que vous prenez plaisir à voir mon sacrifice.

(1) Attrape, pauvre mari

Au moins, souvenez-vous que j'obéis par force,
Et, si vous en prenez tant soit peu de pitié,
Croyez que vous aurez la moëlle d'amitié,
Et que l'autre jamais n'en aura que l'écorce.

Cependant, le sieur de Liancourt, qui n'était pas fâché de faire taire les mauvaises langues, afficha la prétention de n'être pas un mari pour rire. Il s'acharna à la conquête de sa femme avec une persévérance digne d'un meilleur sort. Gabrielle se déroba à toutes ses tentatives par cette série de malins stratagèmes que les femmes ont toujours en pareil cas à leur disposition. Elle attendait toujours Henri IV, que quelque affaire empêchait d'arriver. Les choses étaient à toute extrémité, et le mari triomphant allait user de ses droits, quand un ordre subit du roi vint ralentir sa poursuite. Cet ordre lui enjoignait de venir rejoindre immédiatement Henri dans une petite ville voisine, Nesle ou Chauny. Le sieur de Liancourt, après quelques réflexions faites sur des répugnances que rien ne pouvait vaincre, sur l'inutilité, le danger même de la résistance, semble s'être résigné à n'avoir que l'honneur de ses efforts, et à ne profiter de sa femme que pour sa fortune. Il obéit. Accordons-lui cette circonstance atténuante que ce fut d'assez mauvaise humeur.

Il trouva le roi prêt à partir pour aller assiéger Chartres (février 1591). Le roi congédia le mari, tout penaud d'avoir tiré pour un autre les marrons du feu, et garda la femme, qu'il emmena à sa suite, avec la marquise de Villars, sa sœur, et une demoiselle de la Bourdaisière, sa cousine. Peu de temps après, la situation du sieur de Liancourt fut régularisée, et le mariage fut cassé *pour*

cause d'impuissance et de non-consommation. Le sieur de Liancourt eut beau dire que ce n'était pas sa faute, parler des quatorze enfants nés d'un premier mariage. Raison de plus pour n'en plus pouvoir faire : qui a abusé ne peut plus user. Bref, on ne l'écouta pas. Si on voulait les croire, ces pauvres maris, il n'y en aurait pas un de mort (1).

La marquise de Sourdis, tante de Gabrielle, alla la rejoindre à ce siége, afin de lui servir de chaperon, et son mari, de cette affaire, eut le gouvernement de Chartres, après la prise de cette ville.

Gabrielle continua de suivre la cour, *et ce qui sauvait l'indécence de sa conduite*, dit Dreux du Radier, *c'est que madame de Sourdis ne la quittoit pas.* Il n'y a rien comme ces auteurs galants pour inventer des excuses qui font rêver. Si madame de Sourdis ne quittait pas sa nièce, il est difficile de ne pas avouer qu'elle ne la gênait pas non plus. Gabrielle, du moins, ne s'est jamais plainte de cette tutelle discrète, et elle accepta sans façon une situation qui affichait sa défaite, mais qui affichait aussi celle du roi et écartait toute rivalité. Henri était le plus inconstant des hommes. Ses éternités duraient peu, et pour une maîtresse qui voulait le demeurer, il y avait profit à le suivre.

C'est le moment, ce nous semble, d'esquisser, d'après les témoignages du temps, le portrait physique de Henri IV et de Gabrielle. Ces esquisses, quand elles sont

(1) Il est probable d'ailleurs, qu'après avoir crié, pour l'honneur, le mari évincé se résigna, et signa tout ce qu'on voulut, moyennant *indemnité*. Le mot n'est pas du temps, mais la chose est de tous les temps.

ressemblantes, ont, en histoire, leur importance et leur utilité. Elles dissipent bien des doutes, éclairent bien des mystères. Outre leur irrésistible attrait, quand il s'agit de personnages aussi populaires que Henri et Gabrielle, elles ont l'avantage de bien déterminer les rapports, de préciser les situations, et d'éviter à l'imagination ces anachronismes moraux dont elle est si volontiers prodigue.

Henri IV, né en 1553, avait, en 1591, trente-huit ans. Gabrielle, née en 1571, avait, à la même époque, vingt ans.

Voici, de Gabrielle, le portrait que trace Dreux du Radier : « Gabrielle avoit la plus belle tête du monde ; « des cheveux blonds et en quantité ; les yeux bleus, « d'un brillant à éblouir et qui égaloit leur éclat ; un « teint de la composition des Grâces, où les lys l'empor- « toient sur les roses, quand il n'étoit point animé par « quelque sentiment vif ; le nez bien fait ; une bouche « où l'enjouement et l'amour se reposoient, et parfaite- « ment bien garnie ; le tour du visage, que les peintres « prennent pour modèle ; l'oreille petite, vive et bien « bordée ; sa gorge, d'une beauté à faire oublier toutes « les autres ; la taille, les bras, la main, le pied, tout « répondoit à la tête, formoit un ensemble qu'on n'ad- « miroit point impunément. »

Mais ceci n'est qu'un signalement de gendarme amoureux. Interrogeons les poëtes. Ils ont quelquefois du bon. Voici d'abord Porchères :

Doux chainons de mon prince, agréables supplices,
Blonds cheveux, si je loue ici votre beauté,
On jugera mes vers pour être vos complices,
Criminels, comme vous, de lèse-Majesté.

Assez, n'est-ce pas ? — Le même a fait un sonnet *sur les yeux de madame la duchesse*, qui passa en son temps pour un chef-d'œuvre, et qui lui valut une pension de 1400 livres.

> Ce ne sont pas des *yeux*, ce sont plutôt des *dieux;*
> Ils ont dessus les rois la puissance absolue.
> *Dieux ?* Non ce sont des *cieux*, ils ont la *couleur bleue*
> Et le mouvement prompt comme celui des cieux, etc.

Guillaume du Sable, gentilhomme ordinaire de la vénerie, élevé sous François Ier et mort sous Louis XIII, fait ainsi le portrait de Gabrielle, dans son style de la Renaissance :

> Mon œil est tout ravi, quand il voit et contemple
> Les beaux *cheveux orins* qui ornent chaque temple,
> Son beau et large *front* et *sourcils ébénins*,
> Son beau *nez* décorant et l'une et l'autre joue
> Sur lesquelles Amour à toute heure se joue.
> Et ses deux brillants *yeux*, deux beaux astres bénins.
> Heureux qui peut baiser sa *bouche cinabrine*,
> Ses lèvres de corail, sa *denture yvoirine*,
> Son beau double *menton*, l'une des sept beautés,
> Le tout accompagné d'un petit ris folâtre,
> Une *gorge* de lys sur un beau *sein* d'albâtre
> Ou deux fermes tétins sont assis et plantés. »

Voilà pour les contemporains de Gabrielle, qui pouvaient s'inspirer de sa vue, ou les historiens qui ont pu consulter, sinon sa beauté elle-même, du moins la tradition encore vivante de sa beauté. Parmi nos contemporains à nous, nous avons deux croquis à citer, l'un exquis comme un pastel de la Rosalba, l'autre gros-

sier comme une image d'Épinal. Nous détachons ce dernier de cette puérile collection : *Les reines de la main droite*, *les reines de la main gauche*, où M. Capefigue épuise dans la frivolité les restes d'un talent qui a été sérieux. Dans ces petits livres fades, sans critique, sans méthode, sans goût, sans couleur locale, M. Capefigue, qui ne recule devant aucune erreur, s'amuse parfois aussi à jouer du paradoxe. Il voit dans la Saint-Barthélemy un mouvement populaire subit, non inspiré, non prémédité, non dirigé. Il cite, comme écrite à Gabrielle, la fameuse lettre écrite à madame de La Roche-Guyon. Il se permet de trouver Henri IV *fort laid* (*sic*), et ne peut dissimuler sa secrète antipathie contre le Béarnais. En revanche, ce Prudhomme de l'histoire trouve à Gabrielle « des traits distingués. » Voici d'ailleurs le portrait qu'il en trace. Il est impossible d'être plus faux : « Sa figure « est un peu ronde et enfantine, ses yeux *beaux et noirs*, « son front large couronné d'une *belle* chevelure, telle « qu'on la portait sous les Valois, roulée sur le front et « les tempes, et entourée de torsades de perles ; elle porte « un *corset* fort long et serré de taille, et se développant « jusqu'à une fraise qui *environne* le cou. Sous ses por- « traits sont, *en général*, des distiques en l'honneur de « Gabrielle ; *les poëtes n'ont jamais manqué à la flatterie* « *et à l'adulation*. »

Voilà comme peint, quand il peint, le sentencieux M. Capefigue. Dans ce portrait, il n'y a guère que deux erreurs, l'une de fait, l'autre d'intention. La première porte sur les yeux, que M. Capefigue a vus *noirs*, parce qu'il n'y a pas moyen de les faire *bleus* dans une gravure.

La seconde porte sur les cheveux, à propos desquels M. Capefigue a prudemment évité de se prononcer. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, aussi fier de cette esquisse que M. Jourdain de sa prose, M. Capefigue, dans une *note*, tance vertement sur leur ignorant éclectisme messieurs les conservateurs des estampes. « Je regrette (ainsi « parle le solennel M. Capefigue) que messieurs les con- « servateurs des estampes confondent avec ces portraits « contemporains les *figures de fantaisie* inventées par l'é- « cole moderne. » Mais, monsieur Capefigue, comment appelez-vous votre portrait, si ce n'est *portrait de fantaisie?*

Mais c'est assez jongler avec ces erreurs dont sont pavés les livres de M. Capefigue. Laissons-le à ce succès bourgeois, qui est son châtiment, et consolons-nous avec M. Sainte-Beuve, qui a donné, d'après les *crayons* de la collection Niel, ce poétique et exact *fac-simile :* « Elle « était blanche et blonde ; elle avait les cheveux blonds « et d'or fin, relevés en masse ou mi-crêpés par les bords ; « le front beau ; l'*entr'œil*, comme on disait alors, large « et noble ; le nez droit et régulier ; la bouche petite, « souriante et *pourprine ;* la physionomie engageante et « tendre ; un charme répandu sur les contours ; ses yeux « étaient de couleur bleue, et d'un mouvement prompt, « doux et clairs. Elle était complétement femme dans ses « goûts, dans ses ambitions, dans ses défauts mêmes. »

Voilà qui est bien vu et bien dit, et il n'est besoin de rien de mieux.

Demandons maintenant à Dreux du Radier le portrait de Henri IV à cette époque : « Henri, grand, bien fait, « d'une taille riche, les yeux vifs, le front grand, le nez

« long, l'air martial, et, avec une longue barbe déjà grise,
« n'était point *un mignon de couchette*, et l'ajustement ne
« lui était point utile pour plaire à une femme qui était
« du goût d'Angélique, et à laquelle *les charmes* de *Médor*
« plaisaient davantage que la valeur de Roland. »

Voici maintenant la caricature jalouse de M. Capefigue, qui prend bravement le parti de Marguerite « malgré « des légèretés » contre son mari, et des mignons contre d'Aubigné.

« Telles avaient été les traverses de sa vie, ses inquié-
« tudes, les fatigues de la guerre et des plaisirs, que déjà
« son visage s'était racorni sous les rides ; sa peau brune
« était devenue presque noire, comme le teint des vieux
« Basques. Dans la dernière campagne, il avait eu tant
« de souci que ses cheveux et sa barbe avaient grisonné ;
« son nez, démesurément long et crochu, descendait
« jusque sur son menton, de manière à laisser peu de
« place à sa bouche, ombragée d'une moustache presque
« grise. Les traits de la Gascogne, assez beaux dans la
« jeunesse, prennent, dans la vie avancée, des propor-
« tions marquées, sensuelles, railleuses, et, qu'on me
« permette cette comparaison, comme le polichinelle
« d'Italie, et avec cela des yeux égrillards, un sourire
« moqueur, des dents toutes jaunies et tremblantes, à la
« suite de quelques excès d'amour et de guerre. »

Voilà un Henri vieilli de quinze ans, et le masque national ne pouvait être, dans un de ses plus beaux types, défiguré en plus méchant et plus mauvais français. M. Capefigue, qui se trompe sur le sexe des mots, et qui écrit : « La collection Béthune contient plusieurs auto-

« graphes très-curieu*ses*, » peut bien se tromper sur la physionomie des rois. M. Michelet, qui n'aime pas non plus beaucoup Henri IV, dont la souplesse le déconcerte, dont le perpétuel mouvement l'éblouit, dont la bonté le gagne et l'irrite, s'est surtout attaché au côté de la physionomie de Henri IV, qui résume cette mobilité décevante, selon l'historien, et cette fausse bonhomie. Il s'épuise en efforts infructueux pour exprimer le miroitement fascinateur de cet œil large, ouvert, brillant d'éclairs ou humide de larmes, instrument de la sensibilité la plus délicate et la plus profonde qui fut jamais. C'est cette sensibilité qui a trompé beaucoup d'historiens, et a passé à leurs yeux pour de la duplicité. Pour nous, après avoir lu les *Lettres* de Henri IV, son esprit et son cœur au jour le jour, vu les plus beaux portraits, les plus exacts, les Porbus, par exemple, et ce fameux masque, moulé sur la mort, qui montre si bien, en dépit de M. Capefigue, combien facilement devenait vénérable cette tête qu'il dit devenir ridicule, voici comment nous nous représentons le Henri IV de Gabrielle, à l'été, déjà penchant vers l'automne, de ses amours, de sa vie et de son règne.

Le triple caractère de son visage, c'est qu'il est à la fois et tour à tour jovial, cordial, martial. On y sent du premier coup le gai conteur, le bon compagnon, « le « *cheval-léger*, » comme disait Sully, l'homme des courts récits, des longs repas, des chauds baisers. Henri IV, c'est François Ier adouci, assoupli, ennobli. C'est la roideur du roi-chevalier, du roi-soudard, au profil sec et dur, aux lourdes extrémités, remplacée par la grâce familière, par la courtoisie malicieuse, par la spirituelle

bonhomie. François Ier ne fut jamais populaire. Henri IV fut le plus populaire de nos rois. A quoi attribuer cette différence d'accueil faite à deux princes également braves, galants, ingénieux, également entourés d'artistes et de poëtes, si ce n'est à ce que François Ier n'avait pas le charme, et à ce que Henri IV l'avait? Il était impossible de le voir sans l'aimer. En le voyant, les femmes rougissaient, les enfants riaient, les vieillards pleuraient. Aux unes il rappelait l'amant, aux autres le père, à ceux-là peut-être le fils. Aucun roi ne fut plus homme. Tout le secret est là. Henri IV, en 1592, ce n'est pas le Béarnais des jours inquiets et souffrants, usé par la lutte domestique, tourmenté de pressentiments d'ingratitude et de vengeance. C'est le Béarnais militant, triomphant, aux belles heures de l'apogée, de l'apothéose de sa fortune. C'est Henri IV heureux, souriant à Gabrielle et à la France, cette autre maîtresse. Son mâle visage, que colore la pourpre d'un sang riche encore, s'illumine de gloire et d'amour. Il y a en lui je ne sais quelle sympathique allégresse. Son œil dilaté étincelle de toutes les espérances. Sa narine frémit. Sa lèvre palpite. Tous ses traits respirent l'intime et puissante harmonie de l'esprit et des sens. Il est tout mouvement, tout action, tout vie. Il est enfin roi, et roi du plus beau royaume du monde après celui du ciel. Il est père, et il a de beaux enfants qui s'appellent César et Alexandre. Qui ne s'est figuré cette tête allègre, expressive, accentuée, victorieuse, s'épanouissant sous la double couronne de myrte et de laurier? Voilà le véritable Henri du siége et de la prise de Paris. S'il fallait lui chercher un symbole, je ne choisi-

rais point le bouc ou le satyre des pamphlets huguenots et des sermons de la Ligue. Je choisirais le coq, l'oiseau français par excellence, dressé sur ses ergots nerveux, battant des ailes, et saluant de sa voix éclatante le soleil enivrant de la gloire, de la paix et de l'amour.

En 1593, Gabrielle devint enceinte. La joie de Henri eût été complète, sans les jalouses amertumes dont l'empoisonnèrent les soupçons que lui donnait Bellegarde. Diverses anecdotes, qu'on trouve dans tous les *Mémoires* du temps, ne confirment que trop ces soupçons. Ecoutons, par exemple, *les Amours du Grand Alcandre*.

« Gabrielle continuoit à aimer Bellegarde, dont le roi « avoit quelque soupçon ; mais, à la moindre caresse « qu'elle lui faisoit, il condamnoit ses pensées comme « criminelles et s'en repentoit. Il arriva un petit accident « qui faillit à lui en apprendre davantage. Ce fut qu'é- « tant en une de ses maisons (*à Villers-Coterets*), pour « quelque entreprise qu'il avoit de ce côté-là, et, étant « allé à trois ou quatre lieues pour cet effet, Gabrielle « étoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit mal, « et Bellegarde avoit fait semblant d'aller à Compiègne, « qui n'étoit pas fort éloigné. Sitôt que le roi fut parti, sa « confidente secrète, en qui elle avoit une entière con- « fiance, fit entrer Bellegarde dans un petit cabinet, « dont elle seule avoit la clef, et, lorsque Gabrielle se fut « défaite de tous ceux qui étoient dans sa chambre, son « amant y fut introduit.

« Henri, qui n'avoit pas trouvé ce qu'il étoit allé cher- « cher, revint plutôt qu'on ne croyoit, et pensa rencon-

« trer ce qu'il ne cherchoit pas. Tout ce que put faire « Bellegarde, fut d'entrer dans le cabinet de La Rousse, « (c'est le nom que lui donna Sully dans ses *Mémoires*), « dont la porte se trouvoit au chevet du lit de Ga-« brielle, et, où il y avoit une fenêtre qui avoit vue sur « le jardin. Le roi ne fut pas plutôt entré, qu'il demanda « La Rousse, pour avoir des confitures, et que, si on ne « la trouvoit pas, on amenât quelqu'un pour ouvrir « la porte ou pour la rompre. Dieu sait en quelle alarme « étoient ces deux personnes, si proches d'être décou-« vertes !

« Gabrielle, voyant que le roi donnoit des coups à la « porte, pour l'enfoncer, feignait que ce bruit l'incom-« modoit fort; mais le roi étoit sourd ou feignoit de l'être, « et continuoit à vouloir rompre la porte.

« Bellegarde, voyant qu'il n'y avoit point d'autre re-« mède, se jeta par la fenêtre dans le jardin, et fut si « heureux que, bien qu'elle fût assez haute, il ne se fit « que peu de mal. La Rousse, qui s'étoit cachée pour « ne pas ouvrir la porte, entra aussitôt après, bien « échauffée, s'exécutant sur ce qu'elle ne pensoit pas « qu'on eut affaire d'elle, et alla quérir ce que le roi « avoit si impatiemment demandé ! Gabrielle, voyant « qu'elle n'étoit pas découverte, reprocha mille fois « à Henri sa jalousie. « Je vois bien, lui dit-elle, que « vous me voulez traiter comme les autres que vous avez « aimées, et que votre humeur changeante veut chercher « quelque sujet de rompre avec moi, qui vous prévien-« drai en me retirant avec mon mari, que votre autorité « m'a fait abandonner. Je confesse que, depuis que

« l'extrême passion que j'ai eue pour vous m'a fait ou-
« blier mon devoir et mon honneur, vous m'avez payée
« d'inconstance, sans ombre de soupçon, dont je ne vous
« ai jamais donné de sujet par pensée seulement. »

L'auteur des *Amours de Henri IV* se croit obligé de faire répondre Henri en ces termes : « Que vous me
« faites d'injustice, ma chère enfant. Ne savez-vous pas
« qu'un peu de jalousie est la marque assurée de l'amour
« le plus épuré et le plus violent? Si je vous estimois et
« vous aimois moins, je n'aurois pas tant de peur de vous
« perdre. Mais enfin, puisque mon procédé vous offense,
« je vous promets de n'être plus jaloux. Je mérite toute
« votre colère, ma chère enfant. Mais enfin, je ne suis
« point indigne de grâce, puisque je reconnois ma faute
« à vos pieds. »

Cette petite scène appartient sans doute plutôt à la légende qu'à l'histoire de Gabrielle. C'est un plaisir auquel ont résisté peu de chroniqueurs, que celui de montrer le *vert Galant*, ce rival si redoutable et si heureux des amants et des maris de son temps, jaloux lui-même et trompé à son tour. On n'avait pas l'idée d'ailleurs, en ces temps de mœurs faciles et d'intrigues multipliées, d'un amour complétement fidèle ni complétement désintéressé. Remarquons que Gabrielle fut loin d'être populaire pendant sa vie. Elle se trouva forcément, dans une cour galante, la rivale, c'est-à-dire l'ennemie de toutes les femmes. Elle occupait une place que plus d'une considérait comme la sienne. Son luxe, ses prodigalités effarouchaient bourgeois et bourgeoises, et L'Estoille s'est fait le fidèle écho de ces envies et de ces rancunes. Les hugue-

nots avaient peine à lui pardonner d'avoir endormi la conscience du roi et de l'avoir poussé à l'abjuration. Sully voyait avec chagrin ces légitimations, ce train, peu à peu royal, qui annonçaient dans Henri l'intention d'élever progressivement sa maîtresse jusqu'à lui, et finalement, de l'épouser. Toutes ces jalousies, toutes ces haines, toutes ces craintes coalisées ont préparé et introduit dans l'histoire des amours de Henri IV et de Gabrielle, cette accusation d'infidélité qui en gâte le charme et en profane l'honneur. Certes, il y aurait du ridicule à défendre Gabrielle. Mais il y en aurait autant à croire sans restriction à toutes ces fables intéressées, à toutes ces calomnies si faciles, dont la source est par trop suspecte. Que la multiplicité des témoignages ne nous fasse pas illusion. Ils se répètent tous comme à l'envi, grâce à une tradition de malignité, qui n'a cessé qu'au dix-huitième siècle, et surtout au nôtre, de tourmenter l'ombre de Gabrielle et d'insulter sa mémoire. Celle qui, la première, a colporté ces cancans sur Bellegarde et les infortunes amoureuses du roi, n'est autre que cette suivante appelée *Arphure*, selon les *Galanteries des rois de France*, et, partout ailleurs, de son sobriquet de *La Rousse*. Sully, qui avait intérêt à la croire, en fait un portrait noir de mépris. C'est lui qui nous apprend que cette femme et son mari devinrent par la suite les plus cruels ennemis de Gabrielle, et qu'ils furent l'un et l'autre six ans à la Bastille, pour avoir débité les bruits les plus injurieux sur les actions et la vie de leur maîtresse, que La Rousse surtout déchirait impitoyablement. « Il se peut bien faire, dit judicieusement Dreux du Ra-

dier, » que l'anecdote du cabinet soit de son cru, puisqu'elle seule, en effet, en a pu parler. On juge avec quel empressement mademoiselle de Guise, jalouse à la fois de Henri qu'elle convoitait, de Bellegarde qu'elle aimait, et de Gabrielle qu'elle accusait de vouloir le lui ravir, a accueilli, endossé et propagé cette anecdote d'antichambre, qu'il est prudent, selon nous, d'y renvoyer. De la même source fangeuse sont sorties des anecdotes qui se bornent à varier celle-ci, ou la transforment complétement, et qu'on trouve aussi dans les *Amours du grand Alcandre,* dans les *Amours de Henri IV*, et dans les *Galanteries des rois de France*, qui brodent servilement sur ce canevas de médisance. On trouve encore dans les *Galanteries* de Vanel, et dans les *Lettres* de Madame, duchesse d'Orléans, une variante de la première anecdote, celle du cabinet aux confitures, plus conforme à l'esprit goguenard et à l'insoucieux caractère d'Henri IV, que déguisent si singulièrement ces airs de troubadour élégiaque, et ce masque menaçant de Barbe-Bleue. Henri était le plus philosophe des hommes, surtout en matière de femmes. Il ne pardonnait pas une infidélité flagrante et injurieuse, mais il semble avoir professé, à l'endroit des coups de canif qui ne défigurent pas trop le contrat, la maxime formulée dans ces vers :

Quand on le sait, c'est peu de chose,
Quand on l'ignore, ce n'est rien.

Or, qui empêche de feindre ignorer ce qu'on n'ignore pas ? Nous nous bornons donc à enregistrer sommaire-

ment le bruit persistant, dans la chronique galante, des infidélités de Gabrielle avec Bellegarde, avec cette circonstance nouvelle et plus vraisemblable que le roi, au lieu de s'en affliger ou de s'en fâcher, ne fit qu'en rire.

« Dans une autre occasion, dit Vanel, différente à la « vérité de celle-ci, Henry IV se trouva de meilleure « humeur à l'égard de sa maîtresse et du duc de Belle-« garde, et traita bien plus doucement ce dernier, qu'il « ne l'auroit traité dans le cabinet aux confitures. Ce « prince, entrant chez madame Gabrielle, le duc de Bel-« legarde, qui étoit dans sa chambre, se cacha aussitôt « sous le lict, mais il ne put le faire si promptement, « qu'il ne fut vû par le roy. Cependant on servit la col-« lation. Le roy, qui avoit remarqué le lieu où le duc « étoit caché, y jetta une boite de confitures, en disant : « *Il faut que tout le monde vive.* »

Dans Madame, c'est avec préméditation que le roi surprend son infidèle et jouit de sa confusion, en mangeant le dîner préparé pour un autre. Puis il jette à l'amant transi, sous le lit, une perdrix sur un morceau de pain, et répond en riant à Gabrielle interdite : « Madame, « ne faut-il pas que tout le monde vive ? » Il se leva « ensuite, dit Madame, et se contenta de lui avoir fait « peur (1). »

Pour apprécier définitivement la valeur de ces commérages, il suffira de se rappeler que Tallemant des

(1) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, t. Ier, p. 265.

Réaux (*Historiettes*, t. II, p. 224) raconte un trait semblable à celui du cabinet aux confitures. Il n'y a de changé que les personnages, qui sont François Ier et Brissac.

Puisque nous en sommes à Bellegarde, coulons tout de suite à fond une autre histoire, que la haine infatigable des courtisans et des jalouses plaçait, comme un ironique flambeau, auprès du berceau du second enfant de Gabrielle. On essaya ainsi de déshonorer tour à tour la naissance de chacun de ces bâtards adorés du roi, degrés vivants, qui rapprochaient la favorite du trône.

« Beringhen, son premier valet de chambre, dit ma-
« demoiselle de Guise, la caillette princière, dont les
« chroniqueurs répètent, comme des perroquets, les ma-
« lins commérages, lui ayant fait voir une lettre que
« Bellegarde avoit écrite à la marquise, et qu'il avoit
« trouvée chez elle, un matin que, faisant la malade, le
« roi l'avoit envoyée savoir de ses nouvelles, Henri lui
« commanda de les veiller de près. Ce *bon serviteur*, qui
« craignoit que son maître n'épousât cette femme, les
« épia tellement, qu'il crut, un soir, avoir vu entrer
« Bellegarde chez elle. Il alla aussitôt en donner avis
« au roi, qui commanda à Praslin, capitaine de ses
« gardes, d'aller tuer ce seigneur dans la chambre de
« Gabrielle. »

« Praslin, surpris de son commandement, et qui aimoit
« fort les deux coupables, ne pouvant se dispenser d'exé-
« cuter l'ordre de son maître, prit des archers avec lui,
« et fit tant de bruit en arrivant chez Gabrielle, qu'il la
« trouva seule, lorsqu'il lui apprit le sujet de sa visite.

« La marquise, qui vit bien qu'il n'avoit pas voulu la « surprendre, lui promit de n'oublier jamais ce bon « office, ce qu'elle lui témoigna depuis, en lui faisant « obtenir plusieurs grâces...

« Gabrielle, cependant, fit de grandes plaintes au roi. « Il fit semblant, pour cette fois, d'avoir tort, mais il lui « reprocha la lettre que Bellegarde lui avoit écrite. Elle « jura ne l'avoir jamais vue, et se justifia assez bien, « tout lui étant aisé avec le roi; mais Bellegarde n'en fut « pas quitte à si bon marché ; il fallut qu'il s'en allât, « avec défense de revenir qu'il ne fût marié, et n'amenât « sa femme. »

Hors le dernier détail, qui peut être vrai, tout ce récit, avouons-le, est encore plus invraisemblable que le précédent. Il est bien plus contraire encore à la logique des situations et des caractères qu'à la réalité des faits.

Pour moi, je verrais plutôt dans cet exil de Bellegarde, à des conditions qui, d'ailleurs, n'avaient rien de cruel, une leçon du roi, et peut-être de la favorite elle-même, fatigués également des ambitions et des prétentions d'un homme qui s'autorisait de la confiance de Henri III, pour en imposer la suite à Henri IV, et qui profitait de la connaissance antérieure de Gabrielle et de sa famille, de liaisons peut-être inoffensives, en tout cas de la familiarité permise par d'anciennes relations, pour faire croire à un crédit dont il laissait attribuer le mérite à sa belle mine.

Quoi qu'il en soit, il obéit, partit et revint marié avec Anne de Bueil, fille d'Honoré de Bueil, sieur de Fontaines, qui fut tué au siége de Saint-Malo, après que

cette ville se fut déclarée pour la Ligue. Il est remarquable que, depuis cet exemple, on n'entend plus parler des infidélités prétendues de Gabrielle. Et c'est lorsqu'elle pouvait le plus impunément faillir, qu'elle aurait pris enfin le parti d'être sage ! La haine des ennemis de Gabrielle n'est pas logique. Pour accréditer Bellegarde, il faudrait le faire suivre d'un cortége d'adorateurs non moins heureux. Or, il n'en paraît plus aucun. Il y a là une contradiction qui ne doit pas échapper à l'historien, qui doivent peu affecter des bruits qui n'ont d'autre autorité que des intéressés ou des ennemis, mademoiselle de Guise, Bassompierre, Bellegarde lui-même, et que Sully, fort peu favorable à Gabrielle, comme nous le verrons, a dédaigné d'enregistrer.

Chose caractéristique et décisive, c'est Sully et Tallemant des Réaux, l'un témoin oculaire et auriculaire, l'autre vivant en pleine fraîcheur de la tradition, *tous deux hostiles à Gabrielle*, qui ont refusé de prêter l'autorité de leur affirmation à ces commérages d'infidélité et de jalousie. Ce sont eux que l'on trouve en face de cette médisante légende, lui barrant le passage et lui refusant l'hospitalité. Ils font bien allusion à ces bruits, mais sous une forme vague et de la façon la plus dubitative. Voilà, par exemple, comment s'exprime Tallemant des Réaux, dont le témoignage, en général, ne brille pas par la discrétion, et qui met une sorte de réserve à calomnier Gabrielle.

« Henri IV, *à ce qu'on prétend*, n'en avoit pas eu les
« gants (de Gabrielle), et ce fut pour cela qu'il ne fit pas
« appeler M. de Vendôme *Alexandre*, de peur qu'on ne

« dist Alexandre *Le Grand*, car on appeloit M. de Belle-
« garde *M. Le Grand*, et apparemment, il y avoit passé
« le premier. Le roy commanda dix fois qu'on le tuast ;
« puis il s'en repentoit, quand il venoit à considérer qu'il
« la luy avoit ostée ; car Henri IIIme, voyant danser M. de
« Bellegarde et mademoiselle d'Estrées ensemble, dit :
« Il faut qu'ils soient le serviteur et la maistresse. » Et en
note, Tallemant ajoute : « Un jour, M. de Praslin, capi-
« taine des gardes du corps, depuis, maréchal de France
« pendant la Régence, *pour empêcher le roy d'épouser ma-
« dame de Beaufort* (1), lui offrit de luy faire surprendre
« Bellegarde couché avec elle. En effet, il fit lever le roy
« une fois à Fontainebleau, mais, quand il fallut entrer
« dans l'appartement de la duchesse, le roy dit : « Ah !
« cela la fâcherait trop ! » M. le maréchal de Praslin a
« conté cela à un homme de qualité de qui je le tiens. »

Tout cela est bien incertain, bien contradictoire, bien douteux. M. Paulin Paris a porté à cette légende ironique et maligne deux ou trois coups dont elle ne relèvera pas, et qui l'ont à jamais dégonflée.

Il nous montre Tallemant des Réaux lui-même, attribuant (t. II, p. 224) à Jean de Cossé l'usurpation téméraire des droits de François Ier sur la duchesse d'Estampes, et celui-ci se bornant, pour toute punition, à lui infliger le

(1) Voilà, alliée avec la jalousie des femmes, l'ambition des hommes, s'arrangeant, sous prétexte honnête, de façon à rompre cet amour qui tournait au mariage. Intrigues de boudoir, intrigues de cour, en faut-il davantage pour concerter et faire accepter à la postérité, sinon aux intéressés, une bonne histoire d'infidélité? A nos yeux, il n'est pas tant besoin de raisons. L'amour persistant de Henri, après toutes ces calomnies désespérées, justifie suffisamment Gabrielle.

mot plaisant prêté plus tard à Henri IV, à propos de Bellegarde. Et M. P. Paris d'ajouter avec raison : « Per-« sonne ne croit aux anecdotes de ce genre, et tout le « monde les répète (p. 232-233). »

Quant à ce que dit Tallemant de la répugnance qu'éprouva Henri IV à appeler son fils *Alexandre*, voici comment son commentateur apprécie cette assertion.

« Ce mot sur Alexandre Le Grand n'est qu'une plaisan-« terie de cour. Le roi ne put faire une pareille réflexion, « et d'ailleurs, le duc de Bellegarde (M. Le Grand) avoit « un fils nommé César, ou du moins, il *l'avoit eu*, dans le « cas où il serait mort à Coutras, comme dit des Réaux, « et non à Montauban, comme écrit Mathieu. Si le roi « avoit eu des soupçons, il n'auroit point donné à son « fils un nom déjà porté par un fils de Bellegarde. »

Enfin, reste le conte de Praslin et de Beringhen. Les *Mémoires de Pontis* (dont M. Paulin Paris, comme nous, ne peut s'empêcher de soupçonner l'authenticité) parlent « d'un amant de la maîtresse du roi, qui souvent de nuit « gagnoit la chambre de cette dame, » et qu'il fut chargé de suivre cet intrus par M. de Beringhen. La scène est arrivée à Fontainebleau. Mais il ne nomme pas cet amant, et ce pourrait bien n'être là qu'une invention de cet auteur fécond en gasconnades.

Ce n'est pas que je veuille complétement justifier le passé de Gabrielle. Je l'ai dit, je crois peu aux roses vierges dans les jardins insultés du passant. Je crois peu aux jeunes filles intactes dans les maisons impures. Bellegarde dut avoir de Gabrielle de fort encourageantes prémisses, mais je pense que l'avénement du roi fit

cesser ses droits et qu'il se garda soigneusement de vouloir exploiter ces souvenirs au profit d'espérances qui devenaient téméraires et usurpatrices. Quoi qu'il fît d'ailleurs, qu'il ait mis dans sa conduite de la réserve ou de la présomption, il n'échappa point aux soupçons de Henri IV, et c'est lui-même qui a ainsi, sans le savoir, calomnié Gabrielle. Il a donné beau jeu aux médisances des courtisans jaloux et des galants évincés, celui qui a laissé dans sa *Correspondance* de si nombreuses traces de sa jalousie.

« Vous savez bien la résolution que j'ai prise de ne me « plaindre plus ; j'en prends une autre : de ne me fâcher « plus. La première me fait n'importuner plus personne, « la seconde soulagera fort mon esprit. La moindre « chose me distrait de votre mémoire. Si je n'avais fait « serment de ne me plaindre jamais, je sais que je crie- « rais justement. »

Aucune lettre ne nous fait mieux lire dans son âme que celle qu'il lui adresse, vers la fin de 1594. Il ne peut plus contenir ses chagrins ; il a besoin d'ouvrir son cœur. « Il n'y a rien qui me continue plus mes soupçons « ni qui me les puisse plus augmenter que la façon dont « vous procédez en mon endroit. Puisqu'il vous plaît me « commander de les bannir tous, je le veux ; mais vous « ne trouverez mauvais qu'à cœur ouvert je vous en dise « les moyens, puisque, quelques attaques que je vous ai « données assez découvertement, vous avez fait sem- « blant de ne les point entendre. »

Mais il tremble de lui déplaire, au lieu de la convertir, et il proteste aussitôt qu'il n'a point de rancune.

« Je protesteroi, pour commencer, devant vous, ma « chère maîtresse, que ce que j'allégueroy des offenses « que j'ai reçues, n'est pour en avoir nul reste d'aigreur « dans l'âme, me sentant trop satisfait de la peine qu'a- « vez prise de m'en contenter, mais seulement pour vous « montrer mes justes occasions de soupçon. » Et, après s'être déclaré satisfait, il indique pourquoi il aurait sujet de ne point l'être. « Vous savez combien j'arrivoi offensé « en votre présence du voyage de mon compétiteur (*le « duc de Bellegarde*). La force que vos yeux eurent sur « moi, vous sauva la moitié de mes plaintes ; vous me « satisfîtes de bouche, non de cœur, comme il parut, « mais, si j'eusse su ce que j'ai appris, depuis être à « Saint-Denis, dudit voyage, je ne vous eusse vue, et « eusse rompu tout à plat. » Et, se laissant emporter malgré lui aux reproches : « Que me pouvez-vous promettre « que ce que vous avez fait? Quelle foi me pouvez-vous « jurer que celle que vous avez faussée deux fois ? Il « faut donc des effets, il ne faut plus parler de : *Je fe- « roi*, il faut dire : *Je fais.* « Résolvez-vous donc, ma « maîtresse, de n'avoir qu'un serviteur. » Il ne résiste pas d'ailleurs au malin plaisir d'humilier son rival (1), et il l'accuse de manque de courage. « *Feuille-Morte*, il « l'appelait ainsi à cause de son teint un peu jaune (*voyez « son portrait à Versailles*), a bien fait connaître, en crai-

(1) Il ne perdit jamais cette habitude vengeresse de se moquer de celui qui avait osé espérer se moquer de lui. (Voy. dans Tallemant des Réaux, à l'*Historiette* de M. de Bellegarde, la scène avec Bassompierre ; et les deux malins, mis aux prises par le roi se reprochant l'un son nez, l'autre ses pieds.)

« gnant les ligueurs, qu'il n'était ni amoureux ni à moi.»

« Il s'attendrit tout à coup, dit M. Yung, dans sa sagace « et exacte analyse, par une vive protestation d'amour, « mais la blessure n'a point perdu son aiguillon, et il finit « par un reproche à la fois triste, aimable et tendre. »

« J'ai telle envie de vous voir, que je voudrois, pour « l'abréviation de quatre ans de mon âge, le pouvoir faire « aussitôt que cette lettre, que je finis par vous baiser un « million de fois les mains. Eh bien! vous ne me jugez « pas digne de votre peinture! » Il lui dit ailleurs : « Mon amour ne peut recevoir d'altération par quoi que « ce soit, *fors d'un rival.* » Mais Gabrielle, par quelques douces paroles, lui rendait sans peine la confiance et la joie. « Ah! que je fus affligé hier soir, quand je ne « trouvoi plus le sujet qui me faisoit trouver le veiller si « doux. Mille sortes de délices se présentoient devant « moi, tant de singulières raretés. Certes, mes belles « amours, vous êtes admirable, mais pourquoi vous « loué-je? Cette gloire vous a rendue infidèle jusqu'ici, et « la connaissance de ma passion. Que la vérité de ces « belles paroles, proférées avec tant de douceur au pied « de votre lit, mardi, la nuit fermante, m'ôte toutes mes « vieilles et invétérées opinions! »

Gabrielle soutenait que son amour était mille fois plus grand que celui de Henri IV. Henri répondait qu'elle en avait menti. De là, de délicieux orages, toujours clos par cet arc-en-ciel qui fait subitement s'arrêter les larmes.

« Certes, mes chères amours, vous devez plutôt crain- « dre que je vous aime trop que trop peu. Cette faute « vous est agréable et à moi aussi, puisqu'elle le vous

« est. Voilà comme je me transforme en toutes vos vo-
« lontés. N'est-ce pas pour être aimé? Aussi, crois-je
« que vous le faites et l'âme contente, je finis. »

Mais revenons aux événements extérieurs, et quittons pour un moment cette douce et rafraîchissante étude de cœur. Nous aurons à compulser encore ces pages charmantes d'où déborde une joie communicative. Tous ces premiers nuages vont être dissipés, et nous marcherons bientôt en pleine sérénité, sous le rayon de cette vivifiante certitude qui est le soleil de toute passion.

Désormais, nous voilà dans histoire. La liaison est publique, heureuse, triomphante. La naissance d'un enfant va donner à Gabrielle le titre de mère, et les honneurs progressifs dont le roi l'entoure la préparent à celui de reine. Nous sortons à jamais de ces obscurités des commencements, de ces insinuations suspectes et malignes, de ces marécages de la chronique et du parfum malsain de ses indiscrétions.

Le 25 juillet 1593, Henri fit son abjuration solennelle à Saint-Denis. L'influence de Gabrielle se joignit à celle de Sully et de Crillon pour obtenir du roi cet acte décisif. Aussi lui en donna-t-il gaiement la première nouvelle *du saut périlleux*. On a blâmé, avec un puritanisme un peu exagéré, cette plaisanterie malséante. On oublie que Henri IV écrivait à sa maîtresse et non à la postérité. On oublie qu'il lui était permis, dans cette intimité secrète, de peindre d'une façon vive et familière la joie qu'il ressentait d'avoir reconquis son royaume. Car dès ce jour, Paris fut à lui. L'abjuration de Henri IV était un acte nécessaire. Il eût été peu sage de sacrifier à de vains scrupules l'a-

venir de la monarchie et la paix de la France. Que cette abjuration ait, par le fait des circonstances mêmes qui la rendaient inévitable, paru intéressée, je l'accorde ; mais ce fut plus la faute des circonstances que celle du roi. Tout prouve qu'il fut sincère. Esprit libre et hardi, singulièrement tolérant et conciliant, il professait cette religion prudente, modérée, généreuse, pour laquelle il n'est point d'ennemis, et dont Montaigne, son contemporain, parlait ainsi : « De toutes les opinions humaines et an-« ciennes touchant la religion, celle-là me semble avoir « plus de vraisemblance et plus d'excuse qui reconnais-« soit Dieu comme une puissance incompréhensible, ori-« gine et conservatrice de toutes choses; toute bonté, « toute perfection ; recevant et prenant en bonne part « l'honneur et la révérence que les humains lui ren-« doient, sous quelque visage, sous quelque nom, et en « quelque manière que ce fut. » Dès 1577, Henri IV écrivait à M. de Batz : « Ceux qui suivent tout droit « leur conscience sont de ma religion, et moi, je suis de « celle de tous ceux-là qui sont braves et bons. »

« Peut-être aussi, disoit-il à Mornay, entre les deux « religions, le différent n'est si grand que par l'animosité « de ceux qui les prêchent. Un jour, par mon autorité « j'essayeroi de tout arranger. »

On voit de quelles hauteurs de tolérance, de conciliation, de désintéressement même, il faut considérer cette abjuration tant calomniée, et dont on peut dire cependant, avec vérité, que Henri IV serait moins grand, serait moins roi, l'ayant refusée que l'ayant faite.

Pendant le siége de Paris, Gabrielle ne quitta pas

Henri IV, et publiquement lui appartint en entier. Bellegarde faisait la cour à mademoiselle de Guise, et Henri n'avait plus à le redouter. Il se délassait auprès de sa maîtresse et la visitait fréquemment, dans le petit pavillon du sommet de Montmartre, ou dans cet autre pavillon, à l'extrémité opposée de la colline qui donnait sur la plaine de Saint-Denis, et qu'on appelait Clignancourt. Ce furent là les deux demeures successives de Gabrielle. Le 22 mars 1594, à sept heures du matin, Henri fit son entrée dans Paris « affamé de voir un roi. »

En juin 1594, Gabrielle accoucha, au château de Coucy, près Laon, d'un fils qui fut nommé César, et dont la naissance combla le roi d'une joie qui eût été sans mélange, sans quelques intrigues et commérages de cour, trop intéressés et trop controversables pour n'être pas très suspects. Le principal de tous ces contes est celui que Sully prête à Sancy, ennemi juré de Gabrielle et auquel il déclare ne pas croire. Il faut ajouter à cette déclaration le silence de Tallemant des Réaux et les excellentes raisons de Dreux du Radier. Il ne restera plus, pour l'hypothèse la plus défavorable, que les vagues insinuations de Bassompierre, et l'opinion du parfois très-ridicule L'Éstoille, porté d'ailleurs, en sa qualité de chroniqueur, à croire, comme plus tard Duclos, que ce qui est malin doit être vrai, et que ce qui est vrai doit être malin. Quoi qu'il en soit, voici le récit que Sully met dans la bouche de cet impertinent Sancy, qui ne pardonnait pas à Gabrielle son crédit, et devait s'attirer, par des propos plus que hardis, une juste disgrâce.

« On disoit que le roy ayant envoyé ce bonhomme « (Alibour ou Aliboust) qui étoit son premier médecin,

« visiter cette belle dame, que l'on luy avoit dit s'être « mal trouvée toute la nuit; à son retour, il luy dit « qu'elle avoit un peu d'émotion, mais que la fin d'un tel « mal ne seroit, à son advis, que fort bonne. Mais, luy re- « partit aussi-tost le roy, ne la voulez-vous pas faire pur- « ger et seigner? — Par le jour qui nous éclaire, sire, « dit ce bonhomme (car c'étoit là son juron), je n'ay en- « core garde, il faut attendre qu'elle soyt à ung terme. « — Que voulez-vous dire, bon homme? respondit le « roy aucunement en colère. Je croys que vous resvez et « n'estes pas dans vostre bon sens. Aussi, comment « seroyt-elle grosse, car je sçais bien que je ne luy ay en- « cor rien fait, et estes pour cette fois un très-mauvais « médecin, et faut que vostre esprit ayt été poussé à cette « malice par un plus meschant que vous. — Je ne sçays « point ce que vous avez fait ou point fait, sire, respondit « le sieur Alisboust tout en colère, mais je sçays bien que « vostre conséquence se trouvera plus fausse que moy « impertinent, et devant qu'il soit sept mois, l'effet le « vérifiera. »

« Sur cela, ajoute Sully, le roy s'estant séparé de luy « s'en alla, *ce dit le conte*, tout despit et mutiné, trouver « sa belle malade, à laquelle il conta tout et luy fit une « belle vie, à ce qu'on dit, quoyque rien de tout cela ne « parut pour lors ; aussi ne laissèrent-ils pas de demeu- « rer en mesme intelligence qu'auparavant, et n'en ar- « riva autre accident visible, sinon qu'elle accoucha de « ce fils nommé César, et que le pauvre M. Alibourg, « faute de bon appareil, ou autrement, mourut quelques « mois après, duquel le roy eut grand regret, ne luy vou-

« lant nul mal, pour avoir dit librement ce qu'il pensoit. »

A cela il est facile de répondre que le roi, qui aimait Gabrielle depuis 1591, n'était pas homme à négliger les droits que lui abandonnait si bénévolement M. de Liancourt et dont il eût d'ailleurs pu jouir fort impunément, à l'abri des présomptions du mariage du 31 décembre 1591. Bassompierre affirme, il est vrai, mais sans en donner d'autre preuve, qu'il avait à cette époque un *Souvenez-vous de moi* de l'abbesse de Vernon, qui l'eût un peu gêné dans ses démonstrations. Mais, outre que le fait de cette incommodité n'est point justifié, le roi avait eu largement le temps d'en guérir et de profiter de la liberté reconquise de 1591 à septembre ou octobre 1593, époque présumée de la conception de César de Vendôme. Si le moindre doute eût d'ailleurs subsisté dans son esprit, Henri eût-il continué de vivre en bonne intelligence avec la coupable, eût-il reçu dans ses bras et fait solennellement légitime, un enfant de contrebande ? Et quant à Alibour, pourquoi eût-il été choisi pour victime de la rancune de la favorite, lui qui n'aurait été que naïvement indiscret, au lieu que Sancy, qui demeura impuni, l'aurait été perfidement et méchamment? Il y a donc pleine logique et justice à débarrasser de ce dernier soupçon, de ce dernier affront, la figure radieuse et sereine de cette Gabrielle dont la mémoire n'est demeurée populaire que parce qu'elle n'eut que des fautes, mais non des crimes à se reprocher, et que parce qu'elle fut la maîtresse dévouée et désintéressée de Henri IV, la seule, avec Corisande, qu'il n'ait point achetée.

Que dire maintenant du récit de L'Estoille :

« Ce jour même (24 juillet 1594), on eut nouvelle à « Paris de la mort de M. d'Aliboust, premier médecin du « roy, auquel on disoit qu'une parole libre qu'il avoit dit « à Sa Majesté touchant son petit César, lui avoit cousté « la vie, non de la part du roy, qui ne connoist point ces « bestes et monstres de poisons, mais de la part de celle, « comme tout le monde tenoit, qui s'y sentoit intéressée, « à laquelle le roy, contre sa promesse, l'avoit redit, et « ne pensoit qu'il en dust couster la vie à ce bonhomme « de médecin, fidèle serviteur de Sa Majesté. »

Henri IV répondit à ces bruits, qui durent venir jusqu'à ses oreilles, en entrant triomphalement, le 15 septembre, dans Paris avec sa maîtresse, en la faisant marquise de Monceaux, en légitimant César, et en pressant, avec une impatiente activité, les démarches et négociations nécessaires pour faire casser son mariage avec Marguerite de Valois, et placer sa maîtresse sur le trône. Dessein vraiment téméraire, qui donne la mesure de sa confiance plus que de sa raison, à ce moment des ardentes amours du roi encore vaincu par l'homme.

« Le jeudy 15 septembre (1594), dit L'Estoille, le roy fist « son entrée aux flambeaux, entre sept et huit heures du « soir. Il estoit monté sur un cheval gris pommelé, avoit « un habillement de veloux gris tout chamarré d'or, avec « le chapeau gris et le panache blanc. Les garnisons de « Mante et de Saint-Denys furent au-devant, avec le « Corps de la ville et les eschevins. Messieurs de la cour « avec leurs robbes rouges, l'allèrent attendre à Nostre-« Dame ou le *Te Deum* fust chanté. Il estoit huict heures « du soir quand Sa Majesté passa sur le pont Nostre-

« Dame, accompagné d'un grand nombre de cavallerie, « et entouré d'une magnifique noblesse. Lui, avec un « visage fort riant, et content de voir tout ce peuple crier « si allégrement : *Vive le Roy !* avoit presque toujours son « chappeau au poing, principalement pour saluer les « dames et demoiselles qui estoient aux fenêtres ; entre « lesquelles il en salua trois fort belles qui portoient le « deuil, et estoient à des fenestres haultes vis à vis de « Saint-Denys de la Chartre ; comme il fist ainsy à la Rave- « rie (1), estant chez Bocquet à la rue Saint-Jacques. Ma- « dame de Liancourt marchoit un peu devant luy dans « une lictière magnifique toute descouverte, chargée de « tant de perles et de pierreries si reluisantes qu'elles « offusquoient la lueur des flambeaux ; et avoit une robbe « de satin noir toute houppée de blanc. »

Le crédit de la maîtresse, ainsi affiché et ennobli par cette entrée triomphale aux yeux des Parisiens, alla, depuis, sans cesse en augmentant. N'oublions pas que c'est à ce crédit que Sully dut d'entrer au conseil des finances, et que sa fortune est fille de cette faveur dont il parle avec une légèreté un peu ingrate et jalouse.

Le 3 février 1595, le parlement de Paris enregistrait

(1) Si l'on est curieux de savoir ce que c'était que cette demoiselle de la Raverie, voici un billet de Henri IV qui éclaircira sa qualité : « Monsieur de Marivaux, j'ay accordé à la demoiselle de la Raverie « un passeport pour faire mener à Paris quelque blé, vin et bois « pour sa provision. Je vous prie de ne faire difficulté de le laisser « passer. Vous estes de vous mesme assez courtois aux belles dames « comme elle, sans vous y convier davantage » (17 octobre 1592). Henri IV la saluait sans doute par souvenir de sa visite au camp et de sa reconnaissance.

des lettres patentes portant reconnaissance et légitimation de César de Vendôme et où il était dit :

« Henry, etc... « C'est pourquoy nous avons d'autant « plus désiré d'avoir lignée, et en laisser après nous à ce « royaume. Et, puisque Dieu n'a pas encore permis que « nous en ayons en légitime mariage, pour être la reine « notre épouse, depuis dix ans séparée de nous ; nous « avons voulu, en attendant qu'il nous veuille donner « des enfants qui puissent légitimement succéder à cette « couronne, rechercher d'en avoir d'ailleurs, en quelque « lieu digne et honorable, qui soient obligés d'y servir « comme il en est vu d'autres de cette qualité, qui ont « très-bien mérité de cet état et ont fait de grands et no- « tables services. *Pour cette occasion*, ayant reconnu les « grandes grâces et perfections, tant de l'esprit que du « corps, qui se trouvent en la personne de nostre très- « chère et bien-amée la dame *Gabrielle d'Estrées*, nous « l'avons, depuis quelques années, recherchée à cet effet, « comme le sujet que nous avons jugé comme le plus di- « gne de notre amitiée ; ce que nous avons estimé pou- « voir faire avec d'autant moins de scrupule et charge de « conscience, que nous savons que le mariage qu'elle avoit « auparavant contracté avec le sieur *de Liancourt* étoit « nul et sans avoir jamais eu aucun effet, comme il s'est « justifié par le jugement de la séparation et nullité du- « dit mariage, qui s'en est depuis ensuivie. *Et s'étant « ladite dame*, après nos longues poursuites, et ce que « nous avons apporté de notre autorité, condescendue à « nous obéir et complaire, et ayant plu à Dieu nous don- « ner puis n'a guères en elle un fils, qui a jusqu'à présent,

« porté le nom de *César Monsieur*, outre la charité natu-
« relle et affection paternelle que nous luy portons tant
« pour être extrait de nous que pour les singulières grâces
« que Dieu et la nature lui ont départies en sa première
« enfance, qui font espérer qu'elles lui augmenteront avec
« l'âge, et provenant de telle tige qui produira un jour
« beaucoup de fruits à cet État, *Nous avons résolu*, etc.

En mars 1595, Gabrielle d'Estrées fut faite marquise de Monceaux et reçut le don du château, situé à deux lieues au delà de Meaux. « Il l'avoit fait bastir, dit Sauval
« de Henri IV, avec beaucoup de grandeur et de magni-
« ficence, sur la croupe d'une montagne ou la veue se
« perd tant elle est vaste. » Il n'en existe plus rien aujourd'hui que la belle gravure de Chastillon.

Nous remettons le récit succinct des négociations entamées dès 1593 avec Marguerite de Navarre, pour aboutir à un divorce, au moment où ces négociations arrivent enfin au résultat, c'est-à-dire à la mort de Gabrielle. Nous allons auparavant, d'après L'Estoille et Sully, esquisser la physionomie pittoresque de l'intérieur royal, animé et orné par cette Gabrielle qui est comme l'incarnation vivante et charmante de la fortune de Henri IV, en ces temps militants et orageux, où sans cesse il fallait sauter du lit amoureux pour monter à cheval, où le palais était une tente, une auberge, une forêt, un château hospitalier, où les dames de la cour, ambulantes comme elle, ne portaient que l'habit d'amazone et avaient pour sceptre une cravache. A travers tant d'épreuves et de vicissitudes, si Henri porta joyeusement et courageusement le poids de sa royauté vagabonde, c'est grâce à la belle humeur,

au dévouement de Gabrielle qu'il le put. Il le reconnaissait lui-même, le jour où il définissait, en la prenant pour modèle, la maîtresse idéale du roi en ces termes : « Une « personne confidente pour luy pouvoir communiquer « ses secrets et ses ennuys, et sur iceux recevoir une « familière et douce consolation. »

Tous les historiens sont d'accord sur le rôle consolateur, pacificateur de cette Gabrielle d'Estrées, toujours souriante, toujours tellement courtoise et officieuse à tous, « que ceux qui ne la vouloient pas aimer ne la pouvoient « haïr. » D'Aubigné lui-même reconnaît la modestie et la décence de son attitude, dans cet interrègne délicat où elle n'était pas seulement la maîtresse du roi, mais où elle tenait la place de la reine. *Son extrême beauté*, dit d'Aubigné, *ne sentoit rien de lascif.* Éloge profond dans la bouche d'un satirique.

Écoutez maintenant l'historien Matthieu. « Le plaisir « n'étoit pas le principal objet de ses affections, il en ti- « roit du service au démêlement de plusieurs brouille- « ries dont la cour n'est que trop féconde. Il lui fioit (à « Gabrielle) les avis et les rapports qu'on lui faisoit de « ses serviteurs, *et lui découvrant les blessures de son es- « prit, elle en apaisoit incontinent* la douleur, ne cessoit « que la cause n'en fût ôtée, l'offense adoucie et l'offensé « content; en sorte que la cour confessoit que cette grande « faveur, dangereuse à un sexe impérieux, soutenoit « chacun et n'opprimoit personne ; et plusieurs s'éjouis- « soient de la grandeur de sa fortune. »

« Gabrielle, a dit M. Sainte-Beuve, était de ces « femmes qui reposent et qui délassent ceux qui les ai-

« ment, bien loin d'engendrer les querelles... Ce fut l'art « et le charme de Gabrielle, d'avoir su mettre dans cette « existence plus qu'équivoque et affichée une sorte de « dignité et quelque air de décence. » Cet art et ce charme, Gabrielle les poussa si loin, qu'ils sont demeurés les caractères essentiels de sa physionomie et l'honneur de sa mémoire. La popularité dont elle jouit, elle la doit à ce qu'elle fut une de ces rares maîtresses de rois dont le règne est léger, et dont l'influence est bienfaisante. Sans le poison italien, elle eût été reine de France, et, réhabilitée par une longue fidélité et un long dévouement, elle n'eût point trop déparé le trône. Je ne parle ici qu'au point de vue moral, et non au point de vue politique. Il est certain que cette alliance eût été une faute dans la vie du roi, à une époque où la politique était l'art des alliances, et où le mariage en était le moyen. Mais dans la vie de l'homme, ce n'en eût pas été une, ou du moins elle eût été de celles devant lesquelles la postérité sourit et pardonne. Voilà ce que Sully ne comprenait point, ce à quoi il ne pouvait penser sans froncer le sourcil. Peut-être a-t-il trop jugé et parlé en ministre. Il eût été digne d'un homme qui devait sa fortune à Gabrielle, qui l'avait toujours eue pour protectrice, de se montrer, non plus enthousiaste, mais plus réservé vis-à-vis d'elle. Il lui rend seulement cette trop stricte justice qui ressemble à une ingratitude. Il ne sait pas dissimuler sa joie, quand elle meurt, et il embrasse sa femme avec effusion, à la pensée qu'elle ne sera pas obligée d'aller au lever de la favorite. Il y a des côtés très-bourgeois dans ce grand seigneur nommé Sully, Quoi qu'il en soit, et malgré lui, la postérité saura qu'elle

doit ce grand ministre autant à Gabrielle qu'à son mérite. Et elle se souviendra aussi que l'abjuration, cet acte si nécessaire, si politique, si fécond, est l'œuvre de ses persuasions. Mais ce dont elle lui tiendra compte surtout, c'est de son dévouement et de son désintéressement. Qu'on se reporte aux circonstances. Henri, maître de Paris, était loin d'être encore roi de France. Il ne le sera réellement qu'en 1600. Jusque-là, il lui faudra sans cesse négocier entre les protestants et les catholiques. Il lui faudra conquérir la Bretagne, la Picardie et la Lorraine. Il lui faudra se garantir de la visite des moines fanatiques, et de la pointe des couteaux *clémentins*. Ce n'est qu'en 1600 qu'il monte, comme il le disait lui-même, « en « son char triomphant. » En 1600, Gabrielle était morte, emportant avec elle les bonheurs de la lutte, les illusions de la jeunesse, les joies mêmes de cette pauvreté qui ne laissait à Henri qu'une cour de vrais fidèles, alors que réellement il fallait l'aimer pour le suivre. Lisez cette scène de 1594, racontée par L'Estoille :

« En ce mesme temps on ramena au roi ses grands « chevaux, parce qu'il n'y avoit pas de quoi les nourrir. « Le roi, s'adressant à M. d'O. lui demanda d'où cela ve- « noit. « Sire, dit-il, il n'y a point d'argent. — Ma condi- « dition, respondit le roi, est bien misérable ! On me fera « tantost aller tout nud et à pied. » Puis, se retournant « vers un sien valet de chambre, luy demanda combien il « avoit de chemises ? « Une douzaine, Sire dist-il, encore « y en a-t-il de déchirées. — Et de mouchoirs, dit le roy, « est-ce pas huit que j'ai ? — Il n'y en a pour ceste heure « que cinq, » dit-il. Alors, M. d'O. lui dit qu'il avoit com-

« mandé pour six mille escus de toile en Flandre pour « lui en faire. « Cela va bien, dit le roy; on me veult « faire ressembler aux escoliers qui ont leurs robes four-« rées en leur pays, et cependant meurent de froid. »

Lisez encore, à la date de 1596, les aveux navrants de cette lettre à Sully, d'une si joviale philosophie et d'un si énergique bon sens.

« C'est donc maintenant à vous à prendre résolution « de suivre absolument mes intentions et m'en parler li-« brement; et afin de vous y porter avec plus de raison, « et, par conséquent, de sincère affection, je vous veux « bien dire l'estat où je me trouve resduit, qui est tel que « je me trouve fort proche des ennemys, et n'ay quasi « pas un cheval sur lequel je puisse combattre ny un « harnois complet que je puisse endosser; mes che-« mises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au « coude ; ma marmite est souvent renversée, et, depuis « deux jours, je disne et souppe chez les uns et les au-« tres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de « rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de « six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. Partant, jugez si « je mérite d'estre ainsi traicté, et si je dois plus long-« temps souffrir que les financiers et trésoriers me fas-« sent mourir de faim, et qu'eux tiennent des tables « friandes et bien servies, etc... »

Rendons hommage à Sully, qui, par son habile et sévère administration, fit les finances honnêtes et prospères, et restitua son éclat au rang suprême humilié, mais estimons Henri heureux, au milieu de tous ces mécomptes, d'avoir trouvé une Gabrielle d'Estrées, la

maîtresse la plus dévouée et la plus désintéressée, à l'heure de la fortune la plus aventureuse et la plus traversée. Ce ne fut pas trop d'un sincère et ardent amour pour payer cette dette de cœur, et nous nous empressons d'ajouter que ce ne fut pas la seule récompense du sacrifice de Gabrielle. Elle obtint l'amitié de deux femmes, dont le nom et le caractère inspirent le respect; l'amitié de Madame, sœur du roi, dont on trouva, parmi ses bijoux, le portrait précieusement monté sur une boîte d'or, et celle de la princesse d'Orange, fille de Coligny, veuve de Guillaume le Taciturne, et belle-mère de Maurice, le grand capitaine. « Cette dame aimée, honorée de tous, dit « Michelet, même des catholiques, donnait une grande « force morale à la cause de Gabrielle. Elle jugeait évi- « demment qu'un attachement si long et si fidèle se pu- « rifiait par sa durée, que Gabrielle n'était pas liée à « son faux mari, qu'elle ne vit peut-être jamais, pas plus « que le roi ne l'était à sa diffamée Marguerite, qu'il ne « voyait plus depuis vingt années (1). »

Tous ces témoignages, toutes ces amitiés expliquent

(1) Gabrielle, M. Michelet l'a remarqué avec juste raison, n'était pas désagréable ni défavorable au parti protestant, qui la préférait de beaucoup à une reine de souche italienne ou espagnole. D'Aubigné va jusqu'à dire qu'elle penchait secrètement pour le protestantisme. C'est exagérer cette tolérance habile et vraiment politique qui inspira celle de Henri IV, et qui faisait de celle qui avait conseillé l'abjuration, la protectrice des protestants, d'autant plus puissante que par ce premier gage donné aux catholiques, elle n'était pas suspecte. L'Estoille (Halphen, p. 58) la montre intercédant pour eux, et réclamant, aux termes de l'édit, leur aptitude aux charges et admission aux États. Gabrielle se montre très-énergique et très-sensée en cette affaire.

l'attachement de Henri IV, et excusent presque la chevaleresque folie qu'il allait faire en plaçant Gabrielle sur le trône. Il lui avait donné à la fois une marque de son estime et une marque de son amour, en lui faisant ce présent singulier, l'anneau même « dont il avait épousé la « France » à son sacre. C'était comme un avancement d'hoirie sur la corbeille nuptiale. Cet anneau était une fiançaille. Présents de ville, le plat d'or où Calais, Bordeaux, Lyon, lui avaient présenté solennellement leurs clefs, trophées de victoire, tout revenait à Gabrielle, à celle qui avait aimé le roi nomade, combattant, souffrant du siége de Paris, à celle qui avait été la maîtresse de campagne, la compagne unique des jours hasardeux, poudreux, sanglants. Voilà pourquoi Gabrielle, qui avait été à la peine, fut associée à l'honneur de l'entrée dans Paris. Voilà pourquoi, à chaque nouvel enfant dont elle augmentait la famille, le roi la faisait marquise de Monceaux (en mars 1595), puis duchesse de Beaufort, en juillet 1596. Voilà pourquoi il allait la faire reine de France. D'avance, elle jouissait de la plupart des honneurs attachés à ce rang. Elle ne quittait pas le roi, assistait au conseil, à l'assemblée des Notables (à Rouen, invisible, il est vrai), à la réception des cours souveraines, des ambassadeurs. Elle assistait aussi, triste privilége, à ces tentatives d'assassinat commises sur le roi, et qui l'attristaient tant sans pouvoir l'effrayer. C'est dans sa chambre, en sa présence, que le 27 décembre 1594, au moment où encore tout botté (il revenait de son voyage en Picardie), il se penchait vers messieurs de Ragny et de Montigny, pour les relever et leur donner

l'accolade, qu'un jeune écolier de dix-neuf ans, Jean Chatel, le frappa à la lèvre d'un coup de couteau destiné à la gorge. C'est Gabrielle, c'est sa sœur, madame de Balagny, qui soignèrent le roi, qui le consolèrent, alors que vêtu de noir, un petit emplâtre sur la joue, le visage triste et mélancolique, il soupirait cette plainte trop souvent sortie du cœur des bons rois, l'éternel reproche, toujours d'actualité, à la cruauté, à la lâcheté et à l'ingratitude des peuples heureux. « Ventre saint-gris! comment pourrais-je estre content, s'écriait-il alors, de voir « un peuple si ingrat envers son roy, qu'encore que j'aie « fait et fasse encore tous les jours, ce que je puis pour « lui, et pour le salut duquel je voudrois sacrifier mille « vies, si Dieu m'en avoit donné autant, me dresser toutes « fois tous les jours de nouveaux attentats?» (*L'Estoille.*)

C'est quelque temps après la tentative de Jean Chatel, et quand la cicatrice était encore fraîche, que d'Aubigné eut, avec Henri IV, une entrevue caractéristique, que lui-même a racontée, et qui fait partie de notre sujet, parce qu'elle nous montre le roi toujours tolérant, toujours clément, préoccupé de la pensée de donner à sa favorite de fidèles et rudes serviteurs, et qu'elle nous montre aussi des hommes comme d'Aubigné, incapables d'une bassesse, railleurs implacables de Marguerite et même de Corisande, ennemis de toute souillure à la dignité royale, se résignant à l'honneur d'élever les enfants naturels de Henri IV, regrettant cette récompense de leurs services, et parlant de Gabrielle avec une douceur et une réserve qui sont tout un éloge.

« Aubigné arriva pour le siége de La Fère, à Chauny,

« portant le deuil de sa femme, morte quelques mois au-
« paravant, et pour laquelle il fut trois ans, ne passant
« guerre nuict sans pleurer..... Ce qui le fit aller à ce
« siége, ce fut qu'ayant travaillé en quelque assemblée
« aux choses que vous y verrez cy-après, ses collègues
« disoient que sa fermeté n'étoit que pour désespoir de
« n'avoir jamais la bonne grâce du roy, ni s'oser présen-
« ter devant luy ; et pour ce que le roy avoit juré en
« pleine table qu'il le fairoit mourir, luy, pour lever
« ceste opinion, a fait six voyages dont celui-cy en estoit
« un. Estant donc arrivé au logis de la duchesse de Beau-
« fort, où on attendoit le roy, deux gentilshommes de
« marque le prièrent affectionnément de remonter à che-
« val, pour la fureur où le roy estoit contre luy, et de
« faict, il entendit quelques gentilshommes disputants si
« on le metteroit entre les mains d'un capitaine des gardes
« ou du prévost de l'Hostel. Luy se mit au soir entre les
« flambeaux qui attendoient le roy, et, comme le carrosse
« passa au perron de la maison, il ouït la voix du roy di-
« sant : « Voilà, monsieur, monseigneur d'Aubigné. »
« Mais que cette seigneurie ne luy fust guerre de bon
« goust ! Il s'advança à la descente ; le roy luy mit sa
« joue contre la sienne, luy commanda d'ayder à sa mais-
« tresse, la fist desmasquer pour le saluer, et on oyoit dire
« aux compaignons : « Est-ce là le prévost de l'Hostel ? »
« Leroy donc, ayant desfendu d'estre suivy, fit entrer
« d'Aubigné seul, avec sa maîtresse et sa sœur Julliette.
« Il le fit promener entre la duchesse et luy plus de deux
« heures, et fut là où fut dit un mot qui a tant couru ;
« car, comme le roy monstroit sa lèvre percée au flam-

« beau, il souffrit et ne prit point en mauvaise part ces « parolles : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que « des lèvres. Il s'est contenté de les percer ; mais, quand « vous renoncerez du cœur, il percera le cœur. » La du- « chesse s'escria : « O les belles parolles, mais mal em- « ployées ! » « Ouy, madame, dit le tiers, pour ce qu'elles « ne serviront de rien. »

« Cette dame, amoureuse de telle hardiesse, et désirant « l'amitié de l'auctheur, le roy le voulut establir avec de « grands desseins pour l'eslévation et manutention du « petit Cœzar, aujourd'huy duc de Vandosme, lequel il « fit aporter nu pour le mettre sur les bras de d'Aubigné, « qui le devoit trois ans emmener en Xainctonge pour le « nourrir et appuyer entre les huguenots, et pour que « ce dessein s'en alla au vent, nous y envoyons aussi les « discours. »

Et ici, nous touchons à la réfutation d'un des trois reproches faits à la mémoire de Gabrielle. Car il ne faut pas croire que, de son temps, on l'ait jugée avec la sereine impartialité qui inspire aujourd'hui l'historien. Les passions du temps n'épargnèrent pas cette faveur si inoffensive, si pacifique, si salutaire, et, des témoignages des chroniqueurs ou historiens adverses, il s'est formé un triple courant d'hostilités indirectes, de médisances dubitatives, qui ternit encore, jusqu'en ses dernières épreuves, cette gracieuse et radieuse image. Nous avons vu, à propos du premier grief, l'infidélité, qu'il se réduit, ou à un souvenir trop vif gardé des premiers soins et des premières poursuites de Bellegarde, ou à une indulgence imprudente pour cet aimable prétendant à sa main, avant

qu'elle ne fût au roi, ou plutôt aux téméraires présomptions et aux jalouses rancunes du grand écuyer, trop familier, trop officieux sans doute, et remis à sa place par une favorite qu'il traitait en parvenue. Les *Mémoires* de Bassompierre, ce fat idéal, prototype de Richelieu, et ses cancans sans preuves, où la malignité tient lieu de tout, les commérages malicieux de la princesse de Conti, une rivale toujours malheureuse, et, comme première source, les calomnies intéressées vomies par une suivante infidèle et congédiée : voilà, sur les infidélités de Gabrielle, qu'aucun historien sérieux n'a positivement affirmées, dont Sully doute, que Tallemant néglige, que M. Michelet affirme ou nie tour à tour, selon l'humeur du jour et les besoins de la cause, les seules autorités, suspectes et confuses. Je sais bien que Henri IV fut jaloux de Bellegarde, qu'il l'a écrit. Mais son exil, ses amours avec mademoiselle de Guise, son mariage, et, à partir de cette leçon, sa réserve, détruisirent les soupçons qui empoisonnaient le bonheur de Henri et firent régner à jamais, sur ces amours triomphantes, cette sécurité qui en est l'honneur et l'essentiel caractère. Jamais, sans cette profonde estime qui suit la confiance, jamais Gabrielle ne serait, sans effort, sans intrigue, par le propre et spontané mouvement de la reconnaissance du roi qu'elle rendait heureux, arrivée à ce degré d'autorité qui l'associait à tous les actes politiques du règne, et faisait trouver naturelle une faveur si extraordinaire. Si Gabrielle avait été infidèle à Henri IV (on ne cite, du reste, aucun nom), il eût pu l'aimer encore, mais il ne l'eût pas estimée à ce point de légitimer ses enfants, de les traiter en fils de

France, de la présenter aux ambassadeurs et aux parlements, de la loger au Louvre, de la mener au camp, d'écrire de sa main au saint-père pour réclamer ce divorce libérateur qui lui permettrait une union selon son cœur; à ce point, enfin, que tout pesé et considéré, le plus probable est que, si elle ne fût pas morte, elle eût été reine de France. De telles distinctions, de telles préférences, de tels hommages, ne peuvent s'expliquer par la surprise des premiers jours, par l'ardeur des premiers désirs. Quatre ou cinq ans après les premiers baisers, ces folies sont préméditées, raisonnées. En élevant Gabrielle jusqu'à lui, Henri acquittait une dette, récompensait des mérites. Ces mérites, je le sais, ont été niés ou du moins fort diminués. On a refusé à Gabrielle, non-seulement l'esprit d'initiative et de conseil, l'esprit politique enfin, mais encore l'esprit de conversation et de correspondance. Cette réputation de bêtise, faite aux jolies femmes, a chance de durer, parce qu'elle est la consolation et la vengeance des femmes laides, qui toutes prétendent se sauver par l'esprit. Voilà un préjugé trop bien soutenu pour ne pas passer à l'état d'axiome. Gabrielle, moins que toute autre, n'a pas échappé à ce lieu commun, à ce supplice qu'on peut appeler le supplice des *oui* et des *mais*.

« Quel adorable sourire ! — *Oui*, *mais* quelle piètre in-
« telligence ! C'est le soleil sur une porte de prison. —
« Quels beaux bras, abondants, souples, harmonieux,
« des bras de nymphe antique ! — *Oui*, *mais* au bout de
« ces bras quelle main gauche à la plume ! et de ces doigts
« ailés que d'inepties tombent sur le papier ! — Quelle
« voix de déesse ! — Quelle orthographe de simple mor-

« telle ! — Quel embonpoint harmonieux, quelle éclatante « fraîcheur, quelle grâce dans la majesté ! — *Oui*, *mais* « quel maigre style, quelle absence d'idées, quelle naïveté « dans l'ignorance ! » Et ainsi de suite. On n'en finirait pas, avec ces portraits en partie double, ces dialogues d'admiration et de dénigrement, l'*alterna camœna* de la plupart des conversations féminines.

Eh bien, examinons ce second grief de la nullité politique et intellectuelle de Gabrielle. Ce n'est pas notre faute si une biographie, qui devait être tout un récit, est toute une polémique. Ce n'est pas notre faute si nous devons renoncer à cet infaillible moyen de plaire, penser et parler comme tout le monde. Et d'abord, il nous paraît difficile d'admettre que la maîtresse qui conseilla et encouragea l'abjuration, qui donna Sully pour premier ministre à Henri IV, qui fit elle-même la soumission et la paix des Mayenne (1) et des Mercœur, dont Henri voulait avoir l'avis sur toutes les mesures importantes ; enfin, qui fut honorée de l'amitié de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, de la princesse d'Orange, types de vertu, de grâce et d'esprit, que celle dont d'Aubigné, le fier et farouche serviteur, eût accepté la domesticité, — ait été une femme sans idées, sans portée et sans vues, sans valeur intellectuelle et politique enfin ! Henri IV avait trop d'esprit pour aimer une jolie sotte au point de la vouloir faire reine ; et celle pour laquelle il déploie, dans ses lettres, toutes les souplesses, toutes les

(1) Voy. les détails dans L'Estoille, édit. Michaud, t. II, p. 269 (janvier 1596).

coquetteries de son style si français, devait être capable de les apprécier. Quant à la haine des ennemis de Gabrielle, haine qui ne put s'apaiser que par sa mort, cette haine impatiente, féroce, indique la crainte d'un danger réel, de plus en plus pressant; cette haine mêlée de peur atteste une supériorité. On n'empoisonne pas les maîtresses qui n'ont que de beaux yeux, une belle gorge et de belles mains. Avec cela seulement, on ne règne que sous les rideaux. Pour régner vraiment, pour être capable du trône sans ridicule et sans scandale, il faut avoir des pensées d'homme sous un front de femme. Gabrielle eut à, plusieurs circonstances de sa vie, des pensées d'homme. Elle eut l'instinct et le désir de l'unité de la France, de sa grandeur, de son autorité au dehors. Elle commença, dans Henri IV, le grand roi. Le peuple, souvent plus sagace et plus juste que les historiens, l'a placée à côté de lui, et c'est peut-être la seule maîtresse de roi dont il se souvienne. On parle encore, aux veillées, de la *belle Gabrielle*.

Les historiens et les critiques, plus exigeants, ont cherché, dans les deux ou trois lettres qui nous demeurent de Gabrielle, des traces de finesse, d'éloquence, de sentiment. M. Yung n'en cite qu'une inédite, écrite au connétable de Montmorency, après la perte de cette jeune et superbe femme, Louise de Budos, emportée dans la fleur d'une beauté éblouissante par le même mal mystérieux qui devait l'arracher elle-même à la vie. C'est une lettre de condoléance remplie des exagérations et des protestations ordinaires en ces sortes de cas. Juger une femme sur une lettre, et une lettre de condoléance, la lettre qui

dit le moins, ce serait une trahison. M. Yung ne l'a pas commise jusqu'au bout, et, s'il pense que Gabrielle « avait « moins d'esprit que Marguerite de Valois, à qui elle « manqua succéder, » il reconnaît aussi « qu'elle avait « de la douceur et de la grâce (1). » Ce n'est pas assez. Musset-Pathay en a publié une autre, qu'il date du 25 janvier 1596, et qui est d'un tour plus libre, plus vif et plus heureux (2). Mais comment juger, sur deux billets, toute une existence intellectuelle et morale, toute une influence intime et secrète (3)? Il est plus sage de s'en rapporter aux témoignages extérieurs et publics, et, quand le roi n'a pas fait de fautes, d'attribuer à la favorite une partie de ce bien qu'on lui doit, quand bien même elle se serait bornée à ne pas l'empêcher. Quand une maîtresse n'est pas nuisible, il la faut bénir comme si elle était bienfaisante. L'absence de vices doit, à ces femmes-là, servir de vertus.

Les chroniqueurs eux-mêmes, instinctivement mal disposés pour les maîtresses de roi, les fureteurs curieux et malins comme L'Estoille, écho si fidèle et parfois si crédule de l'opinion vulgaire, de ce sentiment étroit et jaloux de la bourgeoisie et des masses, si promptes à s'irriter, à se scandaliser, L'Estoille lui-même, auquel nous devons plus, pour l'apparence et le pittoresque des

(1) Pages 275, 276.

(2) Page 357.

(3) Il existe deux autres lettres de Gabrielle d'Estrée, qui sont imprimées, tant bien que mal, dans les *Voyages aux environs de Paris*, par Delort (t. II, p. 46 et 260); elles sont adressées à la duchesse de Nevers et assez insignifiantes. Ces lettres ne donnent pas la mesure de son esprit; elles permettent cependant de la dire « d'un esprit « gentil et gracieux; elle avait un naturel parfait; rien de savant. »

faits que pour leur signification et leur portée, nous fournit, sans s'en douter, plus d'un détail de nature à rendre moins paradoxale notre affirmation: que Gabrielle fut douée d'intelligence politique, et que ses conseils eurent du poids aux yeux de Henri IV. M. Sainte-Beuve reconnaît, en la restreignant, cette pénétration, cette influence discrète.

« Sans s'occuper précisément de politique, dit-il, elle « avait du sens, et, lorsque son cœur l'avertissait, elle « entendait certaines choses avec promptitude. Un jour, « (mars 1597), le roi, après dîner, était allé chez sa sœur, « Madame Catherine, qui était malade. Madame était res- « tée protestante. On se mit, pour la distraire, à jouer du « luth, et à chanter un psaume, selon la mode des calvi- « nistes. Le roi, sans y songer, commençait à faire sa « partie dans le concert et à psalmodier avec les autres; « mais Gabrielle, qui était près de lui, et qui songeait à « ce que pouvait devenir une telle imprudence, défigurée « par la malignité, lui mit aussitôt la main sur la bouche « en le suppliant de ne plus chanter, ce qu'elle obtint.» Cette main sur la bouche, n'est-ce pas tout un conseil, et des meilleurs, sous la forme gracieuse d'une caresse?

Le premier président du parlement de Normandie, Groulard, dans ses curieux *Mémoires*, nous montre à quel point Gabrielle était traitée par Henri IV en princesse, et présentée, dès 1596, aux plus graves magistrats comme une personne à qui l'on devait hommage.

« Le jeudi 10 octobre 1596, madame la marquise de « Monceaux arriva à Rouen, logea à Saint-Ouen, en la « chambre dessus celle du roi. Le vendredi 11, je la fus « saluer, et le dimanche encore après, en ayant eu com-

« mandement du roi, par les sieurs de Sainte-Marie-du-« Mont et de Fouquerolles. » Henri IV voulait tenir à Rouen l'assemblée des notables, dans laquelle il fit cette harangue si brusque, si militaire, si sensée, si adroite, et qui réussit tant auprès de ceux qui l'entendirent, sans avoir d'ailleurs d'autre effet, peut-être parce que, après avoir admiré sa spirituelle et familière éloquence, on se méfia de sa sincérité. Henri IV parlait trop parfois, se livrait trop, promettait trop. Dans le bon roi, dans le grand roi, il y a encore en lui du gascon. Gabrielle, pleine de tact et de finesse, et que son dévouement rendait impitoyablement clairvoyante, sentit bien le défaut de cette harangue célèbre, qui lui semblait, comme à nous, trop belle pour être sincère, *et même pour le paraître.* « Je ne vous ai point appelés, comme faisoient mes pré-« décesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés. « Je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour « les croire, pour les suivre; bref, pour me mettre en tu-« telle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux « rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la vio-« lente amour que j'apporte à mes sujets, etc...» (1). Il fit cette harangue à Saint-Ouen, dans la salle de sa maison, et voulut avoir l'avis de *madame la marquise*, qui, pour l'entendre, se tint cachée derrière une tapisserie. « Le « roi, dit L'Estoille, lui en demanda donc ce qu'il lui en « sembloit; auquel elle fit réponse que jamais elle n'a-« voit ouï mieux dire; seulement s'étoit-elle étonnée de « ce qu'il avoit parlé de se *mettre en tutelle.* — Ventre-

(1) Pages 17, 18, 19. (*Henri IV écrivain*, par E. Yung.)

« saint-gris! lui répondit le roi, il est vrai, mais je l'en-
« tends avec mon épée au côté. »

Cet aveu de Henri IV décèle sa véritable pensée. Son discours la déguisait trop, c'est-à-dire ne la déguisait pas assez, et c'est ce que voulait dire Gabrielle, dans la réserve pleine de tact et de finesse qu'elle met à son approbation. M. Yung nous a donné, par bonne fortune, sur ce discours et sur les corrections caractéristiques du brouillon, qui est à la Bibliothèque impériale, des détails et des réflexions qui prouvent combien Gabrielle avait vu juste.

Une femme capable de si bien voir et de si bien dire était d'à-propos et de conseil, et ces déférences du roi attestent son influence politique, non moins que le respect qu'il lui faisait marque et les hommages qu'il lui faisait rendre par les magistrats de ses cours souveraines.

Ce fut en ce séjour à Rouen, dans le monastère de Saint-Ouen, que la marquise accoucha d'une fille, dont le baptême se célébra avec toutes les cérémonies qui s'observent au baptême des enfants de France (1).

Deux ans après (juillet 1598), le président Groulard, mandé par le roi, vint le trouver à Saint-Germain, puis à à Paris et à Monceaux, qui était la résidence favorite de Gabrielle. Le roi, après souper, « me fit faire, nous dit le « magistrat, deux tours dans la longue allée, tenant « d'une main madame la duchesse, et j'étois de l'autre. »

(1) Catherine-Henriette, née en 1596, légitimée en mars 1597, mariée en février 1619 à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte le 20 juin 1633.

Et, dans la soirée, le roi entretint le président de son idée constante et favorite, de la résolution formelle où il était de faire prononcer sa séparation d'avec sa femme, la reine Marguerite, et de contracter un autre mariage incontinent après.

Et c'est cette femme, que le roi honorait de son estime et de sa confiance, cette femme que les protestants les plus austères voyaient d'un œil indulgent, cette habile conseillère qui, par le double coup de l'abjuration et du mariage de son fils avec l'héritière des Mercœur, avait frappé en plein cœur la Ligue expirante, — que les bourgeois de Paris, toujours non moins frondeurs que badauds, que les catholiques et les parlementaires, travaillés d'un vieux reste du levain aigri sans cesse par les prédications séditieuses, rendus plus intolérants d'ailleurs et plus ombrageux par la guerre civile, la peste et les misères du siége, accusèrent sourdement de pervertir la confiance du roi, de dissiper les laborieuses épargnes de Sully, de sucer jusqu'au sang la mamelle desséchée de la patrie, de remplir la cour de parasites, d'insulter à la pauvreté de leurs femmes par son luxe insolent, et à leur vertu par ses triomphes! L'Estoille, écho de ces jalousies et de ces rancunes, note, d'un œil curieux et d'une main hardie, les profusions par lesquelles Henri signalait son amour et sa reconnaissance. La favorite ne reçoit pas un don nouveau, ne met pas une toilette nouvelle, que le scribe narquois n'en suppute le prix et n'en déplore l'abus. Henri IV qui, selon madame de Simier, ne savait ni donner ni recevoir en roi, et dont le caractère aventureux, le tempérament gouailleur, supportaient mal la

contrainte de l'étiquette, ne respectait pas toujours assez, il faut l'avouer, les convenances, et, par un culte trop familier et trop public, nuisait lui-même au respect de l'idole. En paix comme en guerre, il y eut toujours en lui, comme le lui reprochait Sully, la téméraire bravoure et la galanterie sans façon du *cheval-léger*. Il demeura toujours de ce *cheval-léger*, de ce hussard, dans ses mœurs et dans ses paroles, habituées à la liberté des camps et des après-dînees, entre bons soldats et bons compagnons, durant les dix années de sa bohême de roi conquérant. L'Estoille note malicieusement tous ces oublis, tous ces laisser-aller, et il fournit tout un arsenal d'anecdotes ou réquisitoire contre Gabrielle, contre son luxe, sa vénalité, son ambition, sa tyrannie. C'est le moment de réduire à sa valeur ce dernier reproche, qui a trouvé dans la publication de l'*Inventaire* de Gabrielle (1) des armes aussi inopportunes que spécieuses.

« Le dimanche, 6 de novembre (1594), dit L'Estoille, fust « fait le baptême du fils de Madame de Sourdis, à dix « heures du soir, dans l'église de Saint-Germain l'Auxer- « rois, à Paris, duquel le roi fust le confrère, avec madame « de Liancourt, qui estoit vestue ce jour d'une robbe de « satin noir tant chargée de perles et de pierreries, qu'elle « ne se pouvoit soustenir, et à laquelle on disoit que « mesdames de Nemoux et de Montpensier avoient servi « de chambrières en ceste cérémonie. M. de Montpensier « portoit la salière ; la Mareschalle de La Chastre portoit « l'enfant, qui fut baptisé par l'évesque de Maillezais,

(1) *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1841.

« son oncle. Le roy, vestu d'un habillement gris, de-
« puis qu'il fust entré dans l'Église jusques à ce qu'il en « sortit, ne cessa de rire avec Madame de Liancour, et la « caresser, tantost d'une façon, tantost de l'autre. Quand « elle vint à lever l'enfant pour le présenter aux fonts, « elle s'escria : « Mon Dieu ! qu'il est gros ! j'ai peur « qu'il m'eschappe, tant il est pesant ! — Ventre-saint-gris ! « respondit le roy, ne craignez pas, il n'a garde, il est bien « bridé et bien sellé. » Et une dame, qui se trouvait là, de profiter de la bonne humeur du roi et de le « gosser » à son tour, et ce, en termes d'une crudité telle qu'il les faut laisser au manuscrit.

« Le samedi 12, poursuit L'Estoille, on me fist voir un « mouchoir qu'un brodeur de Paris venoit d'achever « pour madame de Liancour ; laquelle le devoit porter, « le lendemain, à un ballet, et en avoit arresté le prix avec « lui à dix-neuf cents escus, qu'elle lui devoit payer « comptant. »

« Le mercredi 16, le roy donna à madame de Lian-« cour, pour faire son voiage de Lion, l'estat de M. de « Brou, conseiller au Grand-Conseil, décédé à Paris peu « de jours auparavant. »

Et il profite de la première occasion de se divertir un peu aux dépens de la favorite, en enregistrant, comme une aubaine, la naïveté suivante, qui pourrait bien être de son cru.

« Le lundi, 9 décembre (1594), un nommé Chapus, « imprimeur, nouvellement arrivé de Genève en ceste « ville, me conta qu'estant allé au Louvre pour quelque « sérieuse affaire, il auroit rencontré, sur la porte du dit

« Louvre, madame de Liancour, magnifiquement parée « et accompagnée ; laquelle ne connaissant point et « voiant que tout le monde lui faisoit honneur, auroit de- « mandé en s'arrestant qui elle estoit, et auroit esté tout « esbahi qu'à l'instant un archer de la Garde lui avoit « respondu tout haut : « Mon ami, ce n'est rien qui vaille, « c'est la p..... du roy. » Dont ce pauvre homme étoit « demeuré tout estonné (1). »

« Le vendredi, 17 mars 1595, il fist un grand tonnerre « à Paris, avec éclairs et tempestes, pendant lequel le « roy étoit à la campagne qui chassoit autour de Paris, « avec *sa Gabrielle*, nouvellement comtesse de Mon- « ceaux, coste à coste du roy, qui lui tenoit la main. Elle « estoit à cheval, montée en homme, tout habillée de « vert, et rentra à Paris avec lui en cest équipage. »

Gabrielle affectionnait le vert, comme Henri IV le gris, et, sans doute, ce jour de promenade insoucieuse, la main dans la main, au milieu de ces éclairs que ne voyaient point, de ces tonnerres que n'entendaient point nos deux amoureux, elle portait ce vêtement dont nous trouvons la description dans l'inventaire de sa garde-robe. « Un « capot et une devantière pour porter à cheval, de satin, « couleur de zizolin, en broderie d'argent, avec des parre- « ments d'argent mis en bâtons rompus ; dessus, des passe- « poils de satin vert. Le capot doublé de satin vert gauf- « fré, et dessus le rebras, des boutonnières en broderie « d'argent. Et la dite devantière doublée de taffetas couleur

(1) Madame rapporte le même mot, mis dans la bouche d'un Suisse, à propos de madame de Montespan.

« de zizolin, avec le chapeau de taffetas, aussi couleur de « zizolin, garni d'argent, prisé deux cents escus. »

En ce même mois de l'assemblée des notables à Rouen, peu de temps après « ceste fort belle harangue, brusque « et courte, selon son humeur, et qui sentoit un peu « beaucoup son soldat (1), courust à la Cour, dit L'Es- « toille, une prédiction d'un grand magicien des Pays- « Bas, qui disoit que le roy devoit être tué dans son lit, « sur la fin de cette année, par une conjuration des plus « grands de son royaume, à laquelle on ajoutoit une his- « toire, faite à plaisir et à dessein, d'une grande desfaite « de chrétiens par le Turc ; laquelle victoire estoit attri- « buée par tous ceux du païs à la justice que le Grand « Seigneur avoit faiste d'une garse qu'il entretenoit, qu'il « avoit tuée de sa propre main, pour contenter le peuple « et ceux de sa cour, auxquels elle estoit fort odieuse ; et « que depuis, tout bonheur l'avoit suivi, lequel conte « estant venu aux oreilles du roi, il s'en moqua, aussi « bien que de la prédiction, disant que, pour cela, il ne « lairoit de baiser sa maistresse, comme de fait il la bai- « soit devant tout le monde, et elle lui en plein conseil. « Et estant accouchée en ce temps à Rouen d'une fille, le « roi y alloit tous les jours, et la regardoit remuer.

« Le mercredi 15 mars 1597, fust fait le baptême du fils « de M. le Connestable aux Enfants-Rouges à Paris ; lequel « le roy tint et le légat le baptisa. Madame la marquise y « estoit magnifiquement parée, et tout habillée de vert ; « la coiffure de laquelle le roy s'amusoit à controller, et

(1) L'Estoille. Novembre 1596.

« lui dit qu'elle n'avoit pas assez de brillants dans ses che-
« veux ; car elle n'en avoit que douze, et on disoit qu'il
« lui en falloit quinze. »

« Sur la fin de ce mois (may 1797), le roy envoia qué-
« rir des principaux de ses cours, et de ceux qu'il sçavoit
« entre des plus aisés de sa ville de Paris, et leur de-
« manda de l'argent, d'une façon qu'ils se trouvèrent bien
« empeschés de l'esconduire, encore qu'ils en eussent la
« volonté. Cependant il passoit son temps à jouer à la
« paume, et estoit d'ordinaire à *la Sphère*, où madame
« la marquise et madame de Sourdis et de Sagonne se
« trouvoient tous les jours pour le regarder jouer ; se fai-
« sant prester de l'argent par madame de Mousseaux, la-
« quelle il caressoit fort et baisoit devant tout le monde. »

« En ce mois de juillet (1597), le roy acheta la duché
« de Beaufort à madame la marquise de Mousseaux, sa
« maîtresse, et de marquise la fist duchesse : qui fust le
« jeudi 10 de ce mois de juillet. Depuis lequel jour, on
« l'appella la duchesse de Beaufort, que les autres appel-
« loient la duchesse d'Ordure. »

Ce qu'il y a d'excellent dans les chroniqueurs à courte vue, serviles enregistreurs des événements, comme L'Estoille, c'est qu'ils n'ont pas, une fois le fait écrit, la mémoire bien longue, c'est qu'ils manquent absolument d'unité, de critique, de système. De telle sorte que, du soir au lendemain, ils se contredisent sans s'en apercevoir, et que, du choc de ces contradictions, résulte la vérité vraie. Ainsi, après avoir laissé L'Estoille noter minutieusement, avec une complaisance maligne, les faveurs et les toilettes de la duchesse de Beaufort, nous lui deman-

derons à lui-même le correctif de ses insinuations. Veut-on prétendre que Gabrielle amollit, alourdit, abâtardit le roi (comme l'a fait M. Michelet), et que son impérieuse influence, que sa tyrannie énervante, l'enlevaient à ses devoirs et à ses intérêts ? Veut-on, par exemple, reprocher à cette Armide de retenir Renaud en ses filets, de l'endormir en ses enchantements, pendant que l'Espagnol reprend pied en France, et, par Calais et par Amiens, s'avance de nouveau sur Paris, défaisant l'œuvre du prince oublieux et imprévoyant ; veut-on s'associer à ces murmures qui soulevaient Paris à la nouvelle de chaque déception de ce genre ? c'est L'Estoille qui nous rassurera, après avoir montré le peuple, « qui est de soy un animal « testu, inconstant et volage, » commençant à dire du roi autant de mal qu'il en disait de bien auparavant, « prenant occasion de ce qu'il s'amuzoit un peu beau-« coup avec madame la marquize (avril 1597) ». Après avoir cité l'épigramme qui courut alors Paris

> Te Mars evexit : Venus opprimit. O scelus! ensis
> Cuspide quod partum est, cuspide penis abit,

c'est lui-même qui nous montre le roi, saisi soudain du démon de la gloire et de la guerre, s'arrachant, sans balancer, à ses plaisirs et à ses amours, et courant à la victoire.

Le dimanche 23 mars 1597, « qui estoit le premier du « quaresme. » Le roi s'amusait et s'esbaudissait encore. « Il fit une masquarade de sorciers, et alla voir les com-« pagnies de Paris. Il fust sur la présidente Saint-André, « sur Zamet et en tout plain d'autres lieux, aiant toujours

« la marquize à son costé, qui le démasquoit et le baisoit « partout où il entroit. » Il passa aussi la nuit en folles promenades, et ne rentra au Louvre qu'à huit heures du matin.

Mais le mercredi 12 du même mois, veille de la mi-carême, « pendant qu'on s'amusoit à rire et à baller, arri- « vèrent les piteuses nouvelles de la surprise de la ville « d'Amiens par l'Hespagnol, qui avoit fait des verges de « nos ballets pour nous fouetter ; de laquelle nouvelle « Paris, la cour, la danse et toute la feste furent fort trou- « blés. Et mesme le roy, duquel la constance et magnani- « mité ne s'esbranle aisément, estant comme estonné de « ce coup, et regardant cependant à Dieu, comme il fait « ordinairement plus en l'adversité qu'en la prospérité, « dit tout haut ces mots : « Ce coup est du ciel ! Ces pau- « vres gens, pour avoir refusé une petite garnizon que je « leur ai voulu bailler, se sont perdus. » Puis, songeant « un peu, il dit : C'est assez faire le roy de France ; il est « temps de faire le roy de Navarre. » Et, se retournant « vers la marquize qui pleuroit, lui dit : « Ma maistresse, « il faut quitter nos armes, et monter à cheval pour faire « une autre guerre. » Comme il fist dès le jour mesme, « marchant à la tête des siens et le premier, pour faire « paroistre que la peur ne logeoit point en son âme et ne « pouvoit prendre pied en son cœur, lequel il monstra « fort résolu en ceste adversité. » Et le peuple, qui répétait le pasquin malin fait contre le roi et la cour, mêlé de français et d'italien :

Con sempre star in bordello
Hercole non se fatto immortello,

le peuple, rassuré par l'attitude du roi, le suivit de ses acclamations. « Ce qui servist de beaucoup au peuple « pour l'asseurer, et d'esguillon à toute sa noblesse de bien « combattre, et faire ferme sous la conduite d'un si brave « et si généreux roy. » Celui-ci, en effet, était d'un sang froid que rien ne déconcertait. De toutes parts venaient de sinistres nouvelles. On parlait de la surprise de Poitiers. La queue de la Ligue remuait de nouveau. Le comte d'Auvergne, celui qu'il appelait *l'Enfant prodi-« gue*, quittait la cour. Les Lorrains reprenaient courage. Le parlement se rebiffait contre les édits. Et tout cela, au moment même où le roi faisait les préparatifs du mariage de sa sœur avec le duc de Bar. Henri ne s'inquiète de rien. Il semonce les magistrats récalcitrants, pardonne aux séditieux infidèles, rit de tout ce qui devrait le faire pleurer, et revient jouer de plus belle à la paume à *la Sphère*. « Et ne laissoit pas pour cela, dit « L'Estoille, Sa Majesté de veiller et de donner ordre à « tout ce qui estoit nécessaire au siége d'Amiens pour le « mois suivant ; *lequel estant venu*, il donna congé au jeu « et à l'amour, et y marcha en personne, faisant office de « roy, de capitaine et de soldat tout ensemble. »

On voit, par l'aveu de L'Estoille lui-même, combien sont téméraires les assertions de ces historiens, qui, s'inspirant des passions de la Ligue, accusent Gabrielle d'avoir endormi la conscience du roi et affaibli sa valeur. Gabrielle eut le tort de ne pas savoir, aussi gaiement et aussi intrépidement que lui, supporter l'orage de la malignité populaire, et de donner ainsi une apparence de raison aux soupçons qui la poursuivaient.

« Madame la marquize, fort effrayée, plus de sa con-
« science que d'autre chose, dit L'Estoille à la date du « 12 mars 1597, fust preste devant le roy, et partist, une « heure avant lui, dans sa litière, ne se sentant pas as- « seurée à Paris, ainsi qu'elle disoit, le roy en estant « sorti. »

On comprend qu'une femme, dans une situation aussi délicate, aussi inévitablement suspecte que la sienne, n'ait pas voulu demeurer exposée à ce contre-coup d'une déception, si par hasard le roi échouait, et si l'indignation populaire, toujours si aveugle, cherchait une victime. Gabrielle avait peur de la calomnie, une peur toute féminine, et ne savait même pas rire, comme le roi, quand, par exemple, un batelier qui ne la connaissait pas, se permettait sur son compte de malins propos, que le roi s'amusait à lui faire répéter devant elle.

« Et le roi, continua Henri, ne compte-t-il pas mettre « ordre à tous ces impôts-là ? — Le roi est un assez bon « homme, reprit le rustre, mais il a une maistresse à la- « quelle il faut tant de belles robes et tant d'affiquets que « cela ne finit point, et c'est nous qui payons cela. *Passe « encore si elle n'étoit qu'à lui*, *mais on dit qu'elle se fait « caresser par bien d'autres.* » La duchesse irritée voulait faire pendre notre homme. « Vous êtes folle, lui dit « Henri IV, c'est un pauvre diable que la misère met « de mauvaise humeur ; je ne veux plus qu'il paye rien « pour son bateau, et je suis sûr qu'il chantera tous les « jours : *Vive Henri IV ! Vive Gabrielle* (1) ! »

(1) Dreux du Radier, d'après Sauval. L'Estoille, dans la partie iné-

Cette anecdote, plus ou moins authentique, dont il existe plusieurs variantes (1), et qui donne une juste idée de ces préjugés jaloux et de ces soupçons aveugles dont l'ignorance populaire poursuivait et calomniait la fortune de Gabrielle, nous sert de transition, pour arriver à prouver que cette faveur ne fut pas plus nuisible à la prospérité de la France qu'à la dignité de Henri IV. Nous l'avons montré, et nous le verrons encore à propos de ses démêlés avec Sully : Henri IV savait être le maître quand il le voulait, et l'amant n'aveuglait pas le roi. Quant à la fortune de la duchesse de Beaufort, aux présents qu'elle reçut, aux faveurs dont elle fut l'objet, nier tout cela serait puéril, autant qu'inutile. Car, pour la taxer d'avarice, de cupidité, il faudrait prouver qu'elle a été exigeante, indiscrète, importune, insatiable ; qu'elle a tarifé, taxé, marchandé, comme devait le faire la marquise de Verneuil, la rançon de sa liberté et le taux de ses baisers. Or il résulte de notre enquête que, si elle a beaucoup reçu, elle n'a jamais demandé, et que, passant entre ses mains prodigues, les dons du roi sont allés enrichir sa famille ou des étrangers. Ces dons, que le roi multipliait avec le généreux acharnement d'un amant que flatte et que tourmente une réserve si désintéressée et qui offre sans cesse, justement parce qu'on ne demande jamais ; ces dons sont allés aux d'Estrées, aux Sourdis, à cette parenté nombreuse et peu scrupuleuse qui spéculait sur le crédit de Gabrielle. Pour elle, elle n'en a conservé

dite, retrouvée et publiée par M. Halphen, raconte la scène en détail (p. 45, à la date de fin 1598).

(1) Voir L'Estoille (Halphen), p. 16 (1598).

que ce qui était nécessaire aux exigences de son rang et à l'avenir de ses enfants. Ce que Henri fit pour Gabrielle, il l'eût fait, et beaucoup plus, pour une autre, qui n'en eût certes point été aussi digne. Les historiens les plus sévères, les chroniqueurs les plus médisants sont d'accord là-dessus. Gabrielle n'avait point, selon Sully, l'ambition ni la cupidité de son rôle. Quand elle se montra, pour la première fois, exigeante et opiniâtre, et s'attira de Henri IV la seule leçon dont elle eut jamais besoin, c'est que madame de Sourdis et le chancelier Hurault de Cheverny, son amant, exploitaient à son insu ses sollicitudes maternelles, et agitaient par des fils captieux, à leur profit, dans cette âme timorée, les sentiments les plus légitimes et les plus sacrés. Henri le savait bien ; aussi ses reproches ne s'arrêtent-ils pas à la marquise, et vont-ils, derrière elle, déconcerter et faire rougir ses instigateurs. Tallemant des Réaux dit la même chose. Il nomme, comme « gouvernant » Gabrielle, madame de Sourdis, et dit même qu'à sa faveur elle gagna cinquante mille livres de rente.

D'ailleurs, il ne faut pas se laisser éblouir par cet inventaire de Gabrielle et par les indiscrétions des contemporains, et exagérer le chiffre de cette fortune qu'elle tenait de la libéralité spontanée de Henri IV. Cette libéralité n'alla jamais au delà de ce qui était nécessaire. Selon d'Aubigné et Tallemant, elle n'y arrivait pas toujours. Il savait refuser encore mieux qu'il ne savait donner, et il esquivait, le plus qu'il le pouvait, les occasions dangereuses. L'Estoille nous le montre, à la date du 13 février 1597, dînant chez Gondi avec la marquise et mar-

chandant pour elle à la foire une bague de huit cents écus, qu'il voulait lui donner; « mais il ne l'acheta pas, « dit le chroniqueur, et se contenta de donner au petit « Cœsar un drageoir d'argent mathématicien où estoient « gravés les douze signes du ciel, que lui vendist un « marchand jouaillier nommé du Carnoi. Il marchanda « tout plain d'autres besongnes à la foire. Mais de ce qu'on « lui faisoit vingt écus, il en offroit six, et ne gangnèrent « guères à sa veue. » Gabrielle d'Estrées elle-même n'eut pas toujours, comme on le voit, fort exactement sa *foire* ni ses *étrennes*. Les annonces de cadeaux n'abondent pas dans les lettres de Henri IV, et le plus souvent, ce sont des cadeaux d'amoureux dont l'intention fait tout le prix. « Je « vous envoye un bouquet d'oranger que l'on me vient d'envoyer.» (16 juin 1593.) — « J'ai trouvé, il n'y a qu'une heure, « un moyen de faire achever votre vaisselle ; voilà comme « je suis soigneux de vous. » (23 juin 1593.) Il lui amène une autre fois une assez bonne bande de violons « pour vous réjouir et votre sujet, qui chérira vous ex-« trêmement.» (18 décembre 1794.) C'est tout, et tout cela n'est pas ruineux. Le mobilier de Gabrielle, dans son inventaire, est évalué en total à 156,322 écus au soleil. Ce chiffre n'a rien d'exorbitant, surtout comparé à la fortune de la plupart des personnages du temps, particulièrement des financiers. Quant aux terres, Gabrielle en avait beaucoup, arrondissant chaque année ses domaines, de façon à faire à ses enfants un véritable apanage. Mais il n'y a rien d'excessif et de supérieur à son rang, dans cette liste où la pompe des titres ne doit pas faire illusion sur la valeur réelle ni surtout sur le revenu. Gabrielle possé-

dait, de 1594, la seigneurie de Vandueil ; de 1595, celle de Crécy ; de 1596, celle de Monceaux, puis la terre de Joignes. En 1597, elle acquiert le comté de Beaufort, en Champagne, et les seigneuries de Jaucourt et de Loisicour, appartenant à la duchesse de Guise ; quelques mois avant sa mort, elle achetait les terres de Montreton et de Saint-Jean — les deux Jumeaux, etc. Tout cela, même en y comprenant le duché d'Étampes, présent un peu forcé de Marguerite de Navarre, ne constituait point une fortune scandaleuse ni ruineuse pour la France, quoi qu'en puisse dire M. Louis Lecour, un de ces ardélions de l'érudition contemporaine, qui font des fautes de l'ancien régime les bonnes fortunes de leur curiosité. C'est ce jeune quaker, qu'on a vu successivement promener sa rogue indépendance et son puritanisme grossier au milieu des fleurs inoffensives de Trianon, effarouchant les cygnes et écrasant les tulipes. C'est le même censeur qui a récemment ouvert à grand fracas, pour y trouver des titres suspects, l'armoire aux livres de Marie-Antoinette. Toute occasion est bonne à ce zèle farouche. Avide de formuler des découvertes en arrêts, ce fureteur des scandales aristocratiques, cet inflexible statisticien des virginités sacrifiées au royal Minotaure du Parc-aux-Cerfs, n'a pas manqué de crier Au voleur ! à la lecture de l'inventaire de Gabrielle. Mais d'où vient que ce même disciple des Manuel, des Dulaure et des La Vicomterie, saisi parfois d'étranges vertiges, perd la conscience de sa mission jusqu'à galantiser à son tour ? Comment concilier ces contradictions et ces métamorphoses qui nous montrent le même écrivain sous tant d'aspects différents et contraires ? L'éditeur du

Cymbalum Mundi, qui s'évertue à donner aux gaillardises de Brantôme un commentaire digne du texte, et qui, attiré par les corruptions de toutes les décadences, passe de Brantôme à Lauzun, cherchant dévotement des perles dans ces fumiers ; cet homme enfin dont les préférences accusent la liberté d'esprit et la bourguignonne tolérance, est-il le même qui cherche, dans l'intérêt de ses convictions, à compromettre Marie-Antoinette, à réhabiliter les Lamotte-Valois, et que naguère nous voyions se promener d'un talon si dégagé dans les *Salons* du Directoire? Ce commode et complaisant cicerone, cet érudit sans préjugés, est-il le même que le libelliste du bon motif, promenant ses souliers ferrés dans les chiffres du déficit et se voilant la face devant les turpitudes monarchiques?

Cachez, cachez ce sein que je ne saurois voir.

Précisément. Voilà qui nous rassure et nous amuse. Nous avons donc affaire à un de ces moralistes d'occasion, de ces déclamateurs de bibliothèque, qui portent si fièrement sous le bras la condamnation du passé, et dont la magistrale médiocrité se hausse si volontiers sur les échasses de l'indignation. Tout cela plaît aux badauds et ne nous déplaît pas. Les gloires que certains folliculaires attaquent se portent assez bien. Le soleil dissipe les nuages de leurs diffamations, la pluie lave les insultes de leur encre, et la statue sort, plus radieuse que jamais, de la souillure de ces scandaleux réquisitoires, qui ne se vendent qu'à la faveur du nom qu'ils calomnient.

Nous parlions des comptes de Gabrielle. Que le lecteur

nous pardonne l'envie qui nous a pris subitement de régler les nôtres ou plutôt ceux de la vérité.

Nous avons vengé Gabrielle de toutes ces accusations, encore bourdonnantes autour de cette gracieuse et inoffensive mémoire. Nous avons montré que ce riche mobilier, dont s'ébahissent les pudibonds, n'a pas coûté la moitié de ce que Henri IV devait payer plus tard les caresses vénales d'une première nuit avec la fille des d'Entragues, vendue par les siens. Nous l'avons montrée, par son désintéressement, méritant les reproches des courtisans de son temps, naïvement formulés par Guillaume du Sable, le poëte parasite :

> Pensez, madame, à vous ; la fortune est muable,
> Vous avez la faveur, ne la négligez point.
> Craignant que quelque jour ne vous laisse en pourpoint,
> Faites des serviteurs et vous rendez aimable, etc.

Et maintenant, je le demande, que reste-t-il de vrai dans ce malencontreux portrait, où M. Michelet la représente comme intéressée, égoïste, impérieuse, trois défauts qu'elle n'eut jamais ?

« Le délicieux portrait (qu'on doit regarder d'abord à « Sainte-Geneviève) nous donne Gabrielle très-jeune « aussi fine qu'elle deviendra grosse et massive plus tard « (*dessins Foulon*). Elle est étonnamment blanche et dé- « licate, imperceptiblement rosée. L'œil a une indécision, « une *vaghezza*, qui dut ravir, et qui pourtant ne rassure « pas. Objet très-poétique sans doute, elle n'en annonce « pas moins un moral assez prosaïque. Cette belle per- « sonne est certainement médiocre, judicieuse dans un

« cercle étroit, assez capable de calcul. Elle ne sera pas « trop maladroite à mener sa barque. Chose singulière « (dit d'Aubigné), elle se fit très-peu d'ennemis. Je le « crois, mais elle en fit de nombreux à Henri IV. Elle le « matérialisa, l'abaissa, l'appesantit (1). »

N'est-ce pas la fantaisie pure et non la critique historique qui a inspiré ces détails dénigrants ? « Le Béarnais, « maigre, leste et de meilleure chance que Mayenne, n'en « avait pas moins l'étoffe d'un amant ridicule... Mais il ne « fut tout à fait fou que quand il connut Gabrielle. Vrai ro- « man, où les difficultés apparentes ménagèrent, augmen- « tèrent l'amour, de manière à fixer dix ans le plus mobile « des hommes, et à faire du plus spirituel des rois un « bourgeois, un père crédule, assoté de ses enfants (2). »

M. Michelet a de ces contradictions incroyables. Dans *La Ligue et Henri IV* (p. 413), il doute de la fidélité de Gabrielle et se gausse de ses aventures avec Bellegarde, et de la crédulité du roi. Dans *Henri IV et Richelieu* (p. 59), il se moque des contes du *Grand Alcandre*. Dans le portrait que nous venons de citer, il la présente comme sournoise, avide, calculatrice. Dans le volume suivant (p. 5), il n'accuse, et avec raison, que sa famille.

Eh quoi ! c'est donc à une Gabrielle, épouse commune, avide, à une grasse, fraîche et positive nourrice qu'auraient été écrites ces lettres admirables, venues d'un seul jet de l'esprit et du cœur, dont la simplicité est si élégante, dont l'amour et le désir, comme une flamme sub-

(1) *Henri IV et la Ligue*, p. 407.
(2) *Ibid.*

tile, échauffent si délicieusement les lignes? C'est donc à elle que seraient dédiés ces petits chefs-d'œuvre de grâce ailée, de sentiment naïf, de galanterie chevaleresque ?

« Je vous écris, mes chères amours, des pieds de votre « peinture, que j'adore seulement pour ce qu'elle est « faite pour vous, non qu'elle vous ressemble. J'en puis « être juge compétent, vous ayant peinte en toute per- « fection dans mon âme, dans mon cœur, dans mes yeux.» — « Mon bel ange, si à toute heure m'étoit permis « de vous importuner de la mémoire de votre sujet, « je crois que la fin de chaque lettre seroit le commence- « ment d'une autre..... Je ne suis vêtu que de noir; « aussi suis-je veuf de ce qui me peut porter de la joie « et du contentement. » — « Je ne sais de quel charme « vous avez usé, mais je ne supportois les autres absen- « ces avec tant d'impatience que celle-ci. Il me semble « qu'il y a déjà un siècle que je suis éloigné de vous. « Vous n'aurez que faire de solliciter mon amour; je n'ai « artère ni muscle qui, à chaque moment, ne me repré- « sente l'heure de vous voir et ne me fasse sentir du dé- « plaisir de votre absence. Croyez, ma chère souveraine, « que l'amour ne me violenta jamais tant qu'il fait. « J'avoue avoir tout sujet de m'y laisser mener. Aussi, le « fais-je avec une naïveté qui témoigne la réalité de mon « affection, parce que je m'assure que vous n'en doutez « pas. » — « Je n'ai failli un seul jour de vous dépêcher « un laquais. Mon amour me rend aussi jaloux de mon « devoir que de votre bonne grâce, qui est mon unique « trésor. Croyez, mon bel ange, que j'en estime autant « la possession que l'honneur d'une dizaine de batailles.

« Soyez glorieuse de m'avoir vaincu, moi qui ne le fus « jamais tout à fait que de vous. » — « J'ai patienté un « jour de n'avoir point de vos nouvelles; car, mesurant « le temps, cela devoit être. Mais le second, je n'en vois « raison que la paresse de vos laquais, ou que les en- « nemis les aient pris ; car de vous en attribuer la coulpe, « ja n'advienne, mon bel ange; j'ai trop de certitude de « votre affection, qui m'est, certes, bien due ; car jamais « mon amour ne fut plus grande, ni ma passion plus vio- « lente, qui me fait user de cette redite par toutes mes « lettres. » — « Venez, venez, mes chères amours, honorer « de votre présence celui qui, s'il étoit libre, iroit de « mille lieues se jeter à vos pieds pour n'en bouger. » — « Mes chères amours, il faut dire vrai, nous nous aimons « bien ; certes, pour femme, il n'en est pas de pareille à « vous ; pour homme, rien ne m'égale à savoir aimer. « Ma passion est toute telle que quand je commençois à « vous aimer, mon désir de vous revoir encore plus vio- « lent qu'alors ; bref, je vous chéris, adore et honore « miraculeusement. »

Un autre jour : « Vous verrez un cavalier qui vous « aime fort, que l'on appelle roi de France et de Navarre, « titre certainement bien honorable, mais bien pénible ; « celui de votre sujet est bien plus délicieux. Tous trois « ensemble sont bons, à quelque sauce qu'on les puisse « mettre, et moi, résolu de ne les céder à personne. »

Le 12 septembre 1598, il écrivait : « Je chéris votre « bonne grâce plus que ma vie, *encore que je m'aime bien.* »

Et ces phrases courtes, vives, tendres, qui éclatent au ciel du cœur comme un chant d'alouette :

« Cette lettre est courte, afin que vous vous rendor-
« miez après l'avoir lue. »

« Passer le mois d'avril absent de sa maîtresse, c'est
« ne vivre pas. »

Si M. Michelet n'a pas, selon nous, bien vu ni bien peint Gabrielle, ce qu'il a merveilleusement compris et expliqué, c'est le caractère de Sully, c'est la rudesse astucieuse, l'étroite prévoyance, l'austère hypocrisie de ce chef des politiques, le meilleur ministre et le meilleur ami de Henri IV, mais aussi le meilleur ami de lui-même. Homme qui, en plusieurs affaires, dans celle de la confiscation de la promesse de mariage du comte de Soissons, dans l'affaire du mariage de Gabrielle, dans l'affaire de la fuite de la princesse de Condé, a montré à son maître un dévouement par trop sans scrupules, et qui enlève toute poésie à sa fidélité. Excellent bombardier, excellent financier, nul comme diplomate, qui a fait deux grandes choses : couper la tête à Biron, traître, et rendre gorge aux trésoriers prévaricateurs. Hors de là, égoïste, ambitieux, vindicatif, orgueilleux. Admirable comme ministre, et, comme dit très-bien M. Michelet, comme *dictateur* des finances, peu sympathique, et je dirais presque peu estimable comme homme. M. Michelet a deviné à merveille les mobiles secrets et les trop pratiques raisons qui firent à Gabrielle un ennemi de cet homme qui lui devait son élévation. Il a, là-dessus, des lignes qui éclairent.

« Ces fortes têtes (les politiques, Sully en tête) voyaient
« ainsi le péril fort incertain de l'avenir, et ils ne voyaient
« pas le péril présent, celui du mariage italien, qui met-

« tait l'ennemi dans la maison, l'invasion d'une nou-
« velle cour, de traîtres, et, qui sait? d'assassins.....

« Malgré cet aveuglement général et ces obstacles de « tout genre, Gabrielle aurait vaincu, par la puissance de « l'affection et des habitudes, si elle n'avait eu contre « elle un homme qui, à lui seul, pesait autant que tous, « Sully, qu'elle avoit créé, puis mécontenté maladroite- « ment. »

Elle l'avait mécontenté en implorant pour son père, qui l'avait gagnée par ses services militaires, la charge de grand-maître de l'artillerie que convoitait Sully, qui finit par l'acheter de lui, mais qui ne pardonna pas cette préférence aux d'Estrées, auxquels il avait hardiment, en 1596, sacrifié l'influence italienne qui les menaçait et les inquiétait, les *Gondi*, les *Zamet*, et auxquels, dès qu'il se crut acquis le droit d'être ingrat, il ne sacrifia plus rien. Gabrielle, en somme, n'était qu'une femme, dont le pouvoir fort incertain reposait sur l'amour, sur le cœur d'un roi, changeant comme les flots. Sur cette base fragile, sur ce sable mouvant, Sully ne voulut point bâtir sa fortune. Il faussa compagnie aux Cheverny et aux de Fresne, les seuls soutiens, au conseil, des espérances matrimoniales de Gabrielle, et repassa aux La Varenne, aux Zamet, à ceux qui gardaient sur le roi l'influence de l'argent ou du secret, et qui avaient, comme protectrices, l'un la Société de Jésus, l'autre l'Italie et l'Espagne. Le duel, duel si inégal entre le ministre qui a l'argent, qui a le conseil, et la femme qui n'a que ses baisers, son sourire, des larmes, s'engagea en 1598, quand les négociations auprès de Marguerite et auprès de la cour de Rome, vive-

ment menées par l'impatience amoureuse de Henri, menacèrent d'aboutir, quand un troisième enfant, un second fils, nouveau degré vivant de son élévation, rapprocha la favorite du trône au point de l'y appuyer.

Sully, suivant son habitude, affronta le danger du premier choc, de la première injure, avec cette prudente et opportune hardiesse qui en faisait un ennemi si redoutable. Le crédit de Gabrielle, après l'avoir aidé, le gênait. Il trouvait partout cette ombre importune de la future reine. Il sentait, à certains inquiétants symptômes, que le roi lui échappait, et que sur l'oreiller parfois il écoutait une voix plus influente que tout le conseil. Il se souvenait de la panique terrible qu'il avait eue, de la sueur froide qu'il avait essuyée, le jour où Gabrielle, qu'il reconduisait galamment au roi par son ordre, avait failli être victime d'un accident de voyage. Il voyait encore, dans ses cauchemars, cette dangereuse descente de Clermont, le carrosse des femmes et des filles de la marquise emporté tout à coup par les quatre chevaux effrayés, imprudemment abandonnés par leur conducteur, et l'attelage passant comme un éclair, renversant deux mulets et leurs charges, excité encore par les cris des femmes, les *Arreste! arreste!* du cocher et des gens de pied, rasant providentiellement la litière de madame de Liancourt, et enfin s'abattant devant elle, à quelques pas d'un précipice béant (1). Avec quel bonheur il avait, à la prière expresse de la marquise, bâtonné le maraud cause de toute cette alerte et de tout ce fracas! Mais ces coups de

(1) Les *Œconomies*, édit. Michaud, t. I, p. 208, 209.

bâton n'avaient soulagé que la colère de Sully ; ils ne l'avaient point guéri de cette peur superstitieuse que lui inspirait désormais le soin d'une tête si fragile et si chère. Gabrielle, le charme de Henri IV, était devenue le souci de Sully. Il ne lui pardonnait pas d'être aimée à ce point qu'un homme comme lui, un Béthune, un Sully, devait trembler à la pensée d'un reproche de cette belle bouche qui pouvait à jamais condamner son ambition, d'une larme de ces beaux yeux qui pouvait à jamais noyer sa fortune. On ne sait pas de quoi est capable un homme comme Sully, qui ne veut plus avoir peur.

Déjà, un jour de 1596, le roi, se promenant avec lui dans «les hauts jardins en terrasse environnés de galeries « de cette magnifique maison de Gaillon, » lui avait fait confidence des souhaits qui résumaient son idéal de bonheur et de gloire.

Le quatrième était « qu'il le délivrast de sa femme, et « qu'il en pust recouvrer une autre de qualité conve- « nable à sa naissance, qui fust *de douce et complaisante* « *humeur*, qui l'aimast, qu'il pust aimer, et qui lui donnast « des enfants de si bonne heure qu'il lui restast encore « assez d'années pour les instruire à sa mode, afin d'en « faire de braves, de galants et habiles princes. »

C'était le blé jeté dans le sillon, c'était le sondage du gué.

En 1598, Henri IV était à Rennes, venant prendre possession de la Bretagne reconquise, et jouir des prémisses de son traité avec le duc de Mercœur, habilement ménagé par Gabrielle. Durant ces dernières négociations, «il

« essayoit de se divertir, en s'occupant tantost à l'entretien « de plusieurs dames de qualité de la province qui « estoient venues exprès pour avoir l'honneur de le voir, « tantost à visiter madame de Monceaux, qui se trouvoit « fort grosse (comme de fait elle accoucha peu après « d'un fils qui fut nommé Alexandre), tantost à se trouver « aux réjouissances que donneroient les dames de la « ville, pour tant d'heureux succès dont il étoit la cause ; « tantost à faire des parties, à courir la bague, jouer au « ballon, à la longue et à la courte paulme ; et tantost à « la chasse. »

Un certain jour qu'il était allé au sortir de son dîner chez L'Alloüé de Rennes visiter M. de Bouillon, qui était logé chez lui, et détenu au lit à cause des gouttes, le roi, après avoir entretenu le malade, redescendait le degré, quand il rencontra Sully dans la cour. Il le prit par la main, fit ouvrir un assez beau jardin qui était là, et commença une de ces longues promenades et un de ces longs discours qu'il se ménageait avec son rude et fidèle ministre, quand il avait affaire de lui, pour en tirer son avis en graves conjonctures. L'exorde dura plus d'une heure, familier, insinuant, arrivant par d'imperceptibles circuits, pavés de précautions et d'éloges, au véritable but de l'entretien. Enfin il se hasarde au fait.

« Ne voyant en tous ces beaux et magnifiques desseins « qu'un seul deffaut et manquement, lequel toutes fois « ne laisse pas de m'affliger, de telle sorte qu'il me fait « quasi perdre courage, et n'avoir plus autre dessein que « de vivre au jour la journée, comme l'on dit, et pousser « le temps à l'espaule, ainsi que les fainéants, qui est de

« sçavoir au profit de qui viendra tout mon travail après « moy, et si mes labeurs auront leur juste rétribution, « que j'estime consister en une bonne renommée dans le « monde, en la louange que me donneront, au gré que « me sçauront, et en l'affection que tesmoigneront à ma « personne et à ma mémoire ceux qui auront à me suc- « céder..... » Et le roi pose cette question de succession, compliquée de celle de mariage, l'éternelle pierre d'achoppement de sa politique, l'obstacle définitif de sa dynastie : « Si je ne me dispose à donner des enfants « venus de moy à la France, comme c'est chose que j'ay « toujours infiniment desirée, et de laquelle j'ai pris « bonnes espérances depuis que l'archevêque d'Urbin, « les sieurs du Perron, d'Ossat, de Marquemont, et autres « ecclésiastiques à Rome, m'ont donné advis que le pape « facilitera, en tout et par tout, mon desmariage, tant « il desire et souhaite que je laisse la succession du « royaume de France libre et sans dispute. »

Il faut donc une femme à Henri IV. Mais quelle est la femme qui répondra à son idéal ? « Une femme si bien « *conditionnée* que je ne me jette pas dans le plus grand « des malheurs de cette vie, qui est, selon mon opinion, « d'avoir une femme laide, mauvaise et despote, au lieu « de l'aise, repos et contentement que je me serois pro- « posé de trouver en cette condition. Que si l'on obtenoit « des femmes par souhait, afin de ne me repentir point « d'un si hasardeux marché, j'en aurois une laquelle « auroit, entr'autres bonnes parties, sept conditions prin- « cipales, à sçavoir : beauté en la personne, pudicité en « la vie, complaisance en l'humeur, habilité en l'esprit,

« fécondité en génération, éminence en extraction et « grands États en possession. »

« Mais je crois, se hâte d'ajouter le roi, mon amy, que « cette femme est morte, voire peut-estre n'est pas encore « née, ni preste à naistre. »

On examine cependant la liste des princesses en disponibilité par toute l'Europe. Chacune subit un ironique examen, terminé par un uniforme refus. A l'étranger ou en France, pas de fille ou femme qui résiste à l'observation, et qui n'ait contre elle quelque cas rédhibitoire.

Sully, qui voit bien où le roi veut en venir, dissimule son inquiétude sous les apparences de la belle humeur et de la plaisanterie. Il propose au roi, en échange de sa consultation de Panurge, un expédient tout rabelaisien, qui est de convoquer les femmes et filles de son royaume, et de les voir de près, pour trouver enfin l'Esther de l'Assuérus français. Le roi prend bien la chose. Cependant, impatienté de voir Sully « faire la beste, » il le met sur la voie, sans réussir à le faire sortir de sa réserve goguenarde et à le voir accoucher de la question à laquelle il brûle de répondre.

« O la fine beste que vous estes, dit le roy. Ah ! que si « avez bien si vous vouliez, voire celle-là même que je « pense, car il n'est pas que n'en ayez entendu bruire « quelque chose. Mais je vois bien où vous voulez en ve- « nir, en me faisant ainsi le niais et l'ignorant. C'est en « intention de me la faire nommer, et je le feray ; car vous « me confesserez que toutes ces trois conditions peuvent « estre trouvées en ma maistresse ; non que pour cela je « veuille dire que j'aye pensé à l'espouser, mais pour

« sçavoir ce que vous en diriez, si, faute d'autre, cela me « venoit quelque jour en fantaisie. »

A ce coup direct, Sully répond de côté et élude le conflit. La solution est remise, d'un commun accord, à une autre fois. Cependant, le roi tient à avoir l'avis de son ministre sur l'affaire en elle-même, considérée comme pure hypothèse, et en dehors de toute application de personnes, l'autorisant à parler librement, puisqu'ils sont « en particulier, » et qu'il n'a pas à redouter le mécontentement qui punirait une opinion contraire exprimée en public.

Alors Sully se déboutonne entièrement. « Je vous diray, « Sire, qu'outre le blasme général que vous en pourriez « encourir et la honte qu'un repentir vous apportera, lors- « que les bouillons d'amour seront attiédis, que je ne puis « imaginer nuls expédients propres pour desvelopper les « intrigues et embarras, et concilier les prétentions di- « verses qui surviendront à cause de vos enfants, nés en « si diverses manières, et avec des formes tant irrégu- « lières ; d'autant qu'outre les bons contes que l'on m'a « faits (dont vous avez sçeu le moins, et toutes fois ne les « avez pas entièrement ignorés, surtout celui de M. Ali- « bour, qui a tant couru ; car je sçay que Regnardière « vous en a dit un jour quelque chose en paroles cou- « vertes que vous entendîtes bien néantmoins ; car, n'en « voulant pas faire semblant, vous vous servistes du des- « pit de M. l'Admiral pour le faire battre, afin qu'il se re- « tirast de la cour), le premier de vos enfants, puisque « vous les nommez tels, ne sçauroit nier qu'il ne soit né « dans un double adultère ; le second, que vous aurez à

« présent, se croira plus advantagé, à cause que ce ne « sera plus que sous un simple adultère, et ceux qui « viendront après, lorsque vous serez marié, ne faudront « de prétendre qu'eux seuls doivent estre estimez légi- « times ; à toutes lesquelles difficultés je vous laisseray « penser à loisir avant que de vous en dire davantage. »

— « Ce ne sera pas trop mal faict, repartit le roy, car « vous en avez assez dit pour la première fois, de quoy « je vous promets bien de n'en dire jamais rien à ma « maistresse, de peur de vous mettre mal avec elle. Car « il est vrai qu'elle vous ayme et encore plus vous estime, « quoiqu'il luy reste toujours quelque scrupule en l'es- « prit, que vous ne luy serez pas des plus favorables aux « advantages que je voudrois faire à elle et à ses enfants, « disant que vous mettez toujours tant cet Estat et ma « gloire en advant, qu'il semble que vous les aimez mieux « que mon contentement ny ma personne. »

La querelle, qui couvait ainsi sous les cendres, ne tarda pas à éclater. Le baptême du troisième enfant de la duchesse de Beaufort (1) fut la cause ou le prétexte de l'explosion.

Ce qu'on peut dire à la décharge de Sully, pour le

(1) Alexandre, *dit le Chevalier de Vendôme*, né à Nantes au mois d'avril 1598, légitimé en avril 1599, chevalier de Malte en 1604, ambassadeur à Rome en 1615, mort prisonnier au château de Vincennes, non sans soupçon d'empoisonnement, le 8 février 1629. Ce baptême, selon L'Estoile, édit. *Halphen* (p. 53), fut fait le 13 décembre 1598, jour de sainte Luce. « A Saint-Germain-en-Laye, le roy, pour « gratifier le comte de Soissons, le fist son compère avec madame « d'Angoulême, sœur bastarde du feu roy Henry III... Messire Pierre « de Gondi, cardinal, le baptisa. »

justifier, au moins par le courage, sinon par la sincérité, de son opposition, c'est qu'il avait affaire à forte partie, le crédit de la duchesse de Beaufort, quand il osa l'attaquer, étant encore à son apogée.

Le 23 juin 1598, L'Estoille ajoute au détail des fêtes et réjouissances de la Saint-Jean à l'Hôtel de ville ce fait caractéristique :

« La collation y fust faicte magnifique, où madame de « Guise servist la duchesse de Beaufort, qui estoit assise « dans une chaise, à laquelle madame de Guise, avec « force révérences, présentoit les plats. Elle, d'une main, « prenoit ce qu'elle trouvoit plus à son goust et bailloit « son autre main à baiser au roy qui estoit près d'elle (1).

« Peu de temps après l'exécution des choses dites au « chapitre précédent se fist le baptesme d'Alexandre, dont « madame de Beaufort avoit accouché au voyage de Bre- « tagne ; les cérémonies s'en firent à Saint-Germain, où il « se passa plusieurs choses qui vous desplurent tellement « que vous ne vous peustes empêcher d'en parler et d'en « blasmer ceux qui estoient cause de ces excès, d'autant « qu'ils estoient tout semblables à ce qui s'observoit aux « enfants des roys, et cela fistes vous d'autant plus hardi- « ment que le roy, vous en parlant, témoigna de le trou- « ver mauvais, et dit que l'on avoit fait beaucoup plus « qu'il n'avoit commandé. Ce mauvais commencement « eut encore une plus fascheuse suite, d'autant que vous « en eustes, trois jours après, une grande brouillerie avec « madame de Beaufort, sur une telle occasion. »

(1) *Supplément*, édit. *Halphen.*

Sully, avec cette habileté trop heureuse pour avoir toujours été irréprochable, avait préparé sa mine de longue date, et fait la mèche assez longue pour n'y mettre le feu qu'à couvert et à propos. Il avait exagéré l'ambition de la duchesse et des siens et leurs impatientes menées, de façon à effrayer et susceptibiliser le roi lui-même, qui n'aimait point qu'on lui forçât la main. Il avait aussi obtenu la promesse du roi que, sous aucun prétexte, il ne découvrirait ses desseins ni ses préférences secrètes, en faveur de la femme qu'il voulait épouser.

Des lettres de Marguerite, où elle se montrait disposée à un divorce amiable, pourvu que ce ne fût pas pour céder la place à une femme « de si basse extraction, et qui avoit « mené une vie si salle et si villaine, comme estoit celle « dont on faisoit courir le bruit, » n'avaient pas peu contribué à affermir l'autorité de Sully, en montrant à Henri IV que la discrétion et la patience étaient les deux indispensables conditions du succès de ses démarches. Les choses ainsi préparées de façon à donner tort à Gabrielle ou plutôt à ses conseillers, à ce M. de Fresne et à cette madame de Sourdis, « auxquels le roy attribuoit tout ce que cette « duchesse faisoit de mal, » Sully attend l'occasion de pied ferme. Elle ne tarde pas à se présenter.

« M. de Fresne ayant fait une ordonnance de payer ce « qu'il falloit aux héraults, trompettes et hautbois pour « avoir servi au baptême d'*Alexandre Monsieur*, comme « *enfant de France*, » Sully retient l'ordonnance et la remplace par une autre au trésorier de l'Epargne, réduite et non motivée. Les titulaires se souciaient du titre, mais non du chiffre. Ils réclamèrent donc. « Monsieur, la

« somme que nous devons avoir assistant aux baptêmes « des enfants de France est de longtemps réglée. » Sully, qui ne cherchait que ce prétexte et qui, pour se le ménager, avait modifié le chiffre alors qu'il eût pu se borner à ne biffer que le titre, les renvoya en colère. « Allez ! « allez ! je n'en feray rien, *il n'y a point d'enfants de* « *France.* »

Et comme les congédiés, fort mécontents, avaient parlé de porter leurs plaintes à la duchesse de Beaufort, Sully, pour en devancer les effets, va chez le roi se plaindre du téméraire et fâcheux scandale de ces réclamations, suscitées, dit-il, par cette ambition impatiente qui cherche à multiplier ses titres et à arracher au roi de compromettantes faveurs qui ressemblent à des promesses. Le Béarnais prend feu, et envoie le ministre s'expliquer avec la duchesse et lui faire entendre raison.

Sully s'en va au cloître Saint-Germain, où Gabrielle était logée, est reçu avec une froideur ironique, et, au premier mot piquant, prend son congé pour revenir chez le roi. Celui-ci, émoustillé, monte dans le propre carrosse de Sully, et, trouvant la duchesse sur sa porte pour lui faire les honneurs du logis, la prend par la main « sans la baiser ny caresser, ny dire aucune parole de « compliment, comme il avoit accoustumé, remarque « triomphalement Sully. » Il la mène ainsi dans sa chambre, et, après avoir fermé la porte et s'être assuré qu'ils étaient bien seuls, tenant son ministre d'une main et sa maîtresse de l'autre, il lui dit : « Voy, Madame, hé ! vray « Dieu, qu'est-ce que cecy ? Quoy ! vous voulez donc me « fascher de gayeté de cœur pour esprouver ma patience ?

« Sont-ce là les beaux conseils que l'on vous donne ?
« Mais, par Dieu ! j'en jure, si vous pensez continuer ces
« façons de faire, vous vous trouverez bien esloignée de
« vos espérances, car je ne veux pas, pour des sottes fan-
« taisies, *que des gens que je sçay bien* vous mettent en la
« teste, perdre le meilleur et le plus loyal serviteur que
« j'aye jamais eu..... et faut que vous sçachiez que *vous*
« *ayant principalement aimée*, *pour ce que je vous trouvois*
« *douce*, *gracieuse et d'humeur complaisante*, *sans estre*
« *testue ni accariastre*, si vous veniez ainsy à changer sou-
« dainement, vous me feriez croire que tout cela n'auroit
« esté que feintise, et que vous reviendriez au naturel des
« autres femmes, si tost que je vous aurois eslevée où vous
« désirez... »

A ce discours « de maistre et non de serviteur, » Gabrielle ne sait que pleurer, sangloter, baiser la main du roi, et, éclatant malgré elle, terminer ses plaintes par ce mot imprudent et amer : « O Dieu, dit-elle en se jetant sur « un lict, il ne faut plus vivre après tant de disgrâces, « et voir que vous aymez mieux un serviteur (elle avait « avant, dit : *un valet*) de qui tant de gens se plaignent, « qu'une maistresse de qui tout le monde se loue ! » Le roi, ému par ce sincère et dramatique désespoir, faiblit un moment, puis, reprenant son énergie, il ordonne à la malheureuse favorite de se réconcilier avec Sully qu'elle vient d'offenser, l'engage à la patience et à la modération, lui promettant que, si elle « l'ayme comme de coustume « et vit avec lui et ses bons serviteurs avec la même dou- « ceur d'esprit qu'elle a faict par le passé, il l'aymera « aussi de sa part comme il doit. »

Gabrielle, continuant ses sanglots et ses plaintes, et y mêlant encore ce malencontreux nom de *valet* qui humilie le roi autant que Sully, chose dont ne s'aperçoit point la maîtresse aveuglée par les larmes, Henri, poussé à bout, finit par lui dire, *selon Sully*, « que s'il estoit ré-« duit à la nécessité que de choisir à perdre l'un ou l'au-« tre, il se passeroit mieux de dix maistresses comme elle « que d'un serviteur comme lui. »

A ce moment, Gabrielle, foudroyée, sent sa faute et ne cherche plus qu'à la réparer. Mais le mal était fait, triple mal, triple blessure, toujours saignante depuis, légère au cœur du roi, profonde à celui de Sully, mortelle à celui de Gabrielle. Ce fut sa première et son unique douleur. Et cette créature charmante était si peu faite pour le malheur, que beaucoup ont pensé que Gabrielle était morte de cet échec imprévu de la maîtresse adorée contre le ministre estimé.

Depuis ce jour fatal, Gabrielle, inquiète, pâlie, traînant la flèche empoisonnée, cherche, dans les réponses des devins et des devineresses, un soulagement à ses craintes; mais ces oracles vulgaires, au lieu de la consoler, envenimèrent ses angoisses de leurs prédictions ambiguës (1).

(1) « Les uns lui disoient qu'elle ne seroit jamais mariée qu'une « fois; les autres qu'elle mourroit jeune; ceux-ci, qu'un enfant lui « feroit perdre toute espérance; ceux-là, qu'une personne à qui elle « donnoit toute sa confiance lui joueroit un mauvais tour. Coeffier, « conseiller au présidial de Moulins, qui se mêloit d'astrologie et y « réussissoit, qui avoit prédit la mort de Henri, duc de Guise, la « chute de la Ligue, la prise de Calais, la guerre de Savoie, la mort « de Henri IV, lui avoit annoncé qu'elle ne seroit jamais reine. »

Si les devins y mettaient des formes, le zèle indiscret des prédicateurs n'en mettait pas, et s'exhalait en imprécations et en menaces publiques.

« Le dimanche 27 de ce mois (décembre 1598), dit « L'Estoille, feste de saint Jean, le prédicateur de Saint-« Leu et Saint-Gilles, dit en son sermon que nous avions « peu de saint Jean en France, mais que les Hérodes « estoient bien multipliés. Chavagnac, qui preschoit à « Saint-Jean, dit sur ce subject que c'estoit un dange-« reux monstre qu'une paillarde en la cour d'un roy, et « qui y causoit beaucoup de maux, principalement quand « on luy soustenoit le menton. » Toutes ces prophéties, tous ces reproches de la chaire sonnaient comme un glas aux oreilles effrayées de Gabrielle. La pauvre femme perd la tête, et, frappée à la fois dans le présent et dans l'avenir, dans ses conquêtes et dans ses espérances, elle passe les nuits à soupirer et à pleurer, au dire de « certaine Gratienne qui la servoit » ; larmes touchan-

(Voir *Lettres* de Nic. Pasquier, lettre I, p. 1058.) En 1598, dit L'Estoille (Halphen), en octobre, le roy fit mettre en prison un nommé Le Thuillier, qui dit à la duchesse, à Monceaux, devant le roy, qu'il y avoit danger que le roy la laissât quelque jour, et lui offrit un philtre dont elle devoit se frotter les lèvres et baiser le roy après pour l'enchaisner à jamais. « Longtemps auparavant, dit L'Estoille « (édit. Halphen, p. 94), aiant esté persuadée par des Négroman-« tiens qu'elle ne vivroit guères, se retiroit souvent à part pour « pleurer. Ung, entre les autres, luy dit : qu'elle toucheroit du haut « du doigt à son desseing, mais qu'un petit enfant l'en garderoit d'y « parvenir, ce qui la navra jusqu'au profond du cœur; car tout son « désir estoit de mourir au moins roine de France. Mais Dieu en « avoit ordonné aultrement, qui lui donna une fin semblable à sa « vie. »

tes, larmes sacrées, car ce n'était pas l'amour-propre de la femme qui pleurait, c'était l'amour de la mère.

Avant de clore cette étude par son tragique épilogue, et d'arriver au dénoûment déplorable de ce duel entre l'ambition et l'amour, il est intéressant et nécessaire d'esquisser l'histoire de ces négociations curieuses entre le roi et Marguerite, pour arriver à ce divorce que l'un craint de paraître trop désirer, que l'autre craint d'accorder trop vite, et dont ces deux époux sans préjugés font traîner la conclusion, celui-ci par insouciance, celle-là par intérêt.

C'est de l'an 1593 que datent les premières propositions de divorce. Duplessis-Mornay énumérait à Henri IV tous les dangers auxquels il exposait son corps, son âme et sa réputation par ses intrigues multipliées. Henri lui répondit, sans trop y songer : « Pourquoi ne songe-t-on « pas à me marier ? » L'austère protestant saisit la balle au bond, et presse cette bonne fortune morale *du mariage*. On espérait d'abord s'en tirer sans recourir au Pape, au moyen d'une procuration en blanc de la reine de Navarre et d'une déclaration de celle-ci devant l'official, qui constatât son désir de faire dissoudre et déclarer nul ce mariage contracté sans dispense, dans un degré prohibé et malgré elle. Le sieur Érard, maître des requêtes de la reine de Navarre, fut dépêché à Usson, avec mission d'obtenir de la reine ces deux pièces. Il les rapporta, en effet, trois mois après, ainsi qu'il résulte de la lettre de Marguerite, d'avril 1593, adressée à M. Duplessis (1).

(1) Lettres de Marguerite, édit. Guessard, p. 300.

Cependant l'affaire si heureusement entamée traîna en longueur, par suite d'une foule de circonstances qui dégénérèrent successivement en obstacles. Les deux intéressés ne nuisirent point à ces retards, soit que Marguerite ait été subitement prise d'une tardive jalousie, soit qu'elle ait voulu se ménager des avantages exagérés et faire payer trop cher au roi cette dernière faveur, soit que, comme l'ont insinué, avec une remarquable connaissance du cœur humain, *Les Amours d'Alcandre*, *Les Amours de Henri IV* et *Les Galanteries des rois de France*, Henri ait ralenti à dessein la marche des choses, « ayant peur « qu'étant libre, ses plus affectionnés serviteurs le pres« sassent de se marier, ce qu'il n'eût voulu pour quoi que « ce fût, ne voulant ni ne pouvant aimer que Gabrielle. « Elle étoit aussi mariée de son côté, si bien qu'il ne « parla plus que d'amours sans noces. » Henri d'ailleurs, occupé en ce moment à solliciter son absolution, ne voulut pas demander deux grâces à la fois. Cependant Marguerite finit par s'ennuyer de ces délais, qui, s'ils retardaient son humiliation comme épouse, lui laissaient à dévorer, comme reine et comme femme, l'affront de la solitude et de la pauvreté. Si bien fortifié que fût le château d'Usson, et bien que *le soleil seul y pût entrer par force*, pour parler le langage du P. Hilarion de Coste, *la nécessité toutes fois y entra*, et obligea Marguerite, *pour en éviter les outrages*, dit M. Guessard, à engager ses pierreries à Venise, à fondre sa vaisselle d'argent et à n'avoir rien de libre que l'air. En 1595, les derniers efforts de la Ligue expirante s'évertuent à faire jaillir, dans cette négociation domestique, des étincelles de guerre civile.

Marguerite était trop fine pour ne pas résister à ces suggestions désespérées. Elle poussait la prudence jusqu'à ménager, jusqu'à *flagorner* Gabrielle. Elle écrivait, le 24 janvier 1595, au roi à propos de l'abbaye de Sainte-Camille de Compiègne combien elle avait eu de plaisir, « que chose qui despendoit d'elle aye pu estre propre pour « témoigner à cette honneste femme, combien elle aura « tous jours de vollonté de servir à son contentement, et « combien elle est résolue d'aimer et honnorer toute sa « vie ce qu'il aimera. » Elle ne néglige point de caresser aussi Henri IV, regrettant de ne pas s'être rendue plus digne d'un si grand et si parfait roi (1).

Le 24 février 1597, elle ne dédaigne pas d'écrire à Gabrielle elle-même, lui demandant son amitié, la traitant de *sœur*, et la suppliant de faire passer ses requêtes (car elle ne cessait d'en faire pleuvoir sur le roi) *par sa belle bouche*, qui leur donnera l'autorité qui leur manque. Cependant les choses ne marchèrent guère. Le roi, aussi impatient, dans l'intérêt de son union avec Gabrielle, qu'il l'était peu auparavant dans l'intérêt de son amour, commençait à jurer et menaçait, non d'un procès en divorce, mais d'une action en adultère. Sully, le 13 avril 1598, se met lui-même à la rescousse de ce char embourbé. Enfin le roi, à force de graisser le ressort, finit par le faire arriver au but. Marguerite, n'espérant plus rien tirer d'une libéralité si fort éprouvée, n'ayant plus à redouter le triomphe de Gabrielle d'Estrées, qui est morte et qu'elle insulte maintenant avec impunité, en

(1) *Lettres*, p. 317.

l'appelant « cette tant descriée bagasse, » se résigne. Ces démêlés conjugaux, parfois si vulgaires, se terminent par un « divorce vraiment royal, » comme l'a appelé Bazin, c'est-à-dire décent et digne. Le 29 juillet 1599, Marguerite envoyait son consentement formel, et ratifiait définitivement sa procuration de février, donnée aux sieurs Langlois et Molé. Henri ne put s'empêcher d'être touché de ce sacrifice de Marguerite et de cette addication faite de très-bonne grâce, une fois qu'il ne fut plus possible de la faire autrement. Selon Dupleix, il ne put retenir ses larmes, et s'écria : « Ha ! la malheureuse, elle sçait bien « que je l'ay toujours aimée et honorée, et elle point « moy, et que ses mauvais déportements nous ont fait sé- « parer déjà longtemps l'un de l'aultre. » Le mariage fut définitivement annulé, le 10 novembre 1599. Henri paya les dettes de l'épouse prodigue, qui n'était plus que sa sœur, et lui assura, par lettres du 29 décembre, les titres et les ressources dus à son rang. Mais il eut le bon sens de la laisser à Usson. Ceci ne faisait pas le compte de Marguerite, qui, à force d'insinuations, de sollicitations, de félicitations au roi sur la naissance du dauphin (4 octobre 1601), qu'elle veut faire son héritier, sur la découverte de la conspiration de Biron (7 août 1602), de celle du comte d'Auvergne, « qu'elle ne nomme plus neveu, « puisqu'il s'est montré ennemi de Votre Majesté » (21 novembre 1604), enfin, par mille cajoleries et petits services (1), obtint ratification de la permission qu'elle avait prise de revenir à Paris. Le roi envoya au-devant

(1) *Mémoires de Sully*, p. 585.

d'elle à Madrid le duc de Vendôme, et Champvallon, son ancien amant, prévenance un peu ironique sans doute. En août 1605, elle fit sa rentrée dans Paris, qu'elle n'avait pas vu depuis vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et son apparition à la cour fit l'effet, touchant et grotesque à la fois, d'une résurrection. Elle prit son logis à Paris, en l'hôtel de Sens, joignant l'*Ave-Maria*. Aussitôt, les pasquils et les brocards de pleuvoir sur elle, et elle, il faut le dire, de rouvrir, par de nouveaux scandales, ces bonnes fortunes de la gouaillerie parisienne. Le roi, à son arrivée, l'avait requise de deux choses, « l'une que, pour « mieux pourvoir à sa santé, elle ne fist plus, comme elle « avoit de coutume, la nuit du jour et le jour de la nuit ; « l'autre qu'elle restreignist ses libéralités et devinst un « peu ménagère. » Elle fut assez franche pour se borner à promettre qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait. Et ce *tout* fut peu de chose, si l'on en juge par les révélations du *Divorce satyrique*, de L'Estoille et de Tallemant des Réaux. Il faut encore rouvrir cette liste galante, déjà si longue, et où il y a toujours à ajouter. C'est ainsi que nous avons oublié de mentionner à leur date le gros Mayenne, le sentimental d'Urfé et le spirituel abbé de Tyron, le poëte Desportes, le chanoine Choisnin et le piteux Salignac. Marguerite, rentrée dans cet air frivole et corrompu de Paris, en semble comme rajeunie, et, oubliant ses cinquante ans, son embonpoint, « ses cheveux « d'un blanc de filace blanche sur l'herbe » empruntés à la toison de ses valets de pied, elle reprit son papier aux billets doux, dont les marges étaient toutes pleines de trophées d'amour. Et elle eut encore des cœurs embau-

més d'amants trépassés à mettre dans ce grand vertugadin, qui avait des pochettes tout autour et qui se pendait tous les soirs à un crochet qui fermait à cadenas derrière le dossier de son lit (*Tallemant*). Elle reprit aussi ses ballets, ses conversations avec les gens de lettres, « car, « hors cette folie de l'amour, elle étoit fort raisonnable » et pétrie du meilleur esprit, et aussi ses fondations pieuses, ses dévotions, ses excès de messes et de vêpres succédant à d'autres si différents, qui faisaient dire à d'Aubigné :

Commune qui te communies
Ainsy qu'en amours en hostics,
Qui communies tous les jours
En hosties comme en amours,
A quoy ces dieux que tu consommes
Et en tous temps et en tous lieux ?
Toy qui ne t'es pu soûler d'hommes,
Te penses-tu crever de Dieux ?

Le 5 avril 1606, un de ses favoris, Dat de Saint-Julien, Provençal, qu'elle avait tiré d'assez bas pour en faire son gentilhomme, fut tué d'un coup de pistolet auprès d'elle par un de ses rivaux, le jeune Vermond. Marguerite, qui aimait passionnément Saint-Julien, exigea la punition du jaloux, qui fut décapité le lendemain devant son logis, que la reine quitta, à la suite de ce tragique épisode, pour aller au faubourg Saint-Germain. Le roi, lui, ne fit que rire de ces regrets amoureux, que Mesnard avait formulés en vers, et que la reine, qui les portait ordinairement dans son sein, disait tous les soirs comme elle eût fait ses heures. Il lui fit dire « qu'il y avoit dans la cour d'aussi

braves et aussi galants écuyers que Saint-Julien, et que quand elle en auroit affaire, on lui en trouveroit encore plus d'une douzaine qui le valoient bien. » Marguerite les chercha elle-même, et trouva tour à tour dans Bajomont, dans Le Maire et dans Villars, le *roi Margot*, des successeurs à Saint-Julien. Tout cela se faisait tranquillement, naturellement, entre deux messes, et ces erreurs d'une vieillesse lubrique, à force de se renouveler, finissaient par ne plus scandaliser personne. Le roi les prenait gaiement, comme un souvenir du temps des Valois. Il s'intéressait à la santé de Bajomont, de peur que sa mort ne dégoûtât la reine de sa maison d'Issy, qui avait succédé à celle du faubourg Saint-Germain, et qu'il ne prît à Marguerite la ruineuse fantaisie de changer de domicile aussi souvent que d'amants. De son côté, Marguerite faisait à la reine Marie beau visage, assistait à son sacre, et, toujours complaisante, faisait auprès de la belle madame Quélin les affaires de l'inconstant Henri, tout en se ménageant, par lettres et flatteries, les bonnes grâces de la marquise de Verneuil.

Marguerite, car il n'y a si bon conte qui ne finisse, mourut, comme elle avait vécu, galamment et dévotement, le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-trois ans. Cette femme extraordinaire, qui poussa l'esprit et la galanterie à leurs dernières limites, mériterait une étude plus complète que notre esquisse, et plus exacte que l'assez fade histoire de l'abbé Mongez.

Mais revenons pour la dernière fois à cette pauvre Gabrielle, à cette victime de l'amour, dont la brillante aurore et la pâle fin font un si saisissant contraste, et

dont la pureté relative et la naïveté touchante ressortent si vivement, au milieu de ces débauches de cœur et d'esprit de Marguerite, d'où nous sortons pour l'évoquer.

Gabrielle ne devait pas profiter de cette liberté dont Henri IV se préparait à lui sacrifier la laborieuse conquête. La fatalité de sa destinée, d'accord avec le vœu des ennemis de sa fortune, l'avait condamnée à mort. Elle devenait un obstacle à trop de desseins, d'ambitions, d'intérêts. Comme Henri IV après son abjuration, après le divorce, Gabrielle devenait *tuable*. Il est difficile d'approfondir le mystère de sa fin. Peut-être fut-elle naturelle, et amenée tout simplement par une de ces mille causes de destruction dont la mort a plein son carquois. Quoi qu'il en soit, elle est arrivée trop à point, elle était trop désirée, trop nécessaire, pour n'avoir pas été suspectée. Et, si nous n'accusons personne, nous ne disculperons personne. Ce n'est pas à nous à ôter de ce pâle visage la tragique auréole. Ce n'est pas à nous à diminuer cette impression d'admiration, de terreur et de pitié qui saisit à la vue de ce lit funèbre, où gisent prêtes pour les vers tant de grâce et de beauté; ce n'est pas nous, enfin, qui relèverons la mort impatiente qui frappa Gabrielle de l'infamie de son triomphe et de la lâcheté de sa victoire. Les femmes comme Gabrielle ne peuvent tomber que par un sacrilége. Où que soit le crime, qu'il soit de l'aveugle hasard ou des hommes trop clairvoyants, cette mort ne saurait être innocente. C'est une mort maudite.

Henri était loin de prévoir ce douloureux dénoûment de ses embarras. Plus que jamais il aimait Gabrielle. Plus

que jamais elle était près de cette couronne (1) qui n'orna que son tombeau. Féconde pour la quatrième fois, elle portait, comme un gage du triomphe définitif, cette heureuse grossesse. Les lettres de Henri l'avaient rassurée. Elle souriait de nouveau à la nature, à la vie, à l'amour, à l'espérance. Ses rapports mêmes s'étaient adoucis avec Sully, auquel, à la mort de Saint-Luc, elle voulut se charger d'offrir, non la place de grand-maître de l'artillerie qu'il convoitait, et qu'elle demanda et obtint imprudemment pour son père, mais la place de grand-maître en second, de lieutenant, que refusa l'orgueil effarouché de Sully. Et c'est en ce ciel tranquille et serein, illuminé de clartés propices, qu'éclate soudain le coup de foudre irréparable.

La dernière lettre de Henri IV à Gabrielle est du 29 octobre 1598.

« J'ay prins le cerf en une heure avec tout le plaisir « du monde, et suis arrivé en ce lieu à quatre heures ; « je suis descendu à mon petit logis, où il fait admira- « blement beau ; mes enfants m'y sont venus trouver, ou,

(1) L'Estoille confirme notre assertion que l'attente de la prochaine élévation de Gabrielle au trône était le bruit de tout Paris. En mars (1599), le roi trouva à Saint-Germain en Laye, en se promenant, entés sur le pied de ses orangers, des vers des plus insolents, faits sans doute, dit L'Estoille (Halphen, p. 84), par les mesdisants de la cour, « où on ne bruioit d'autre chose que de ce mariage. » Le roy piqué de se voir deviné, dit, après les avoir lus : « Ventre saint-gris ! « si j'en tenois l'auteur, je ne le ferois pas enter sur un oranger, mais « sur un chêne. » Pour Gabrielle, elle craignait toujours, mais elle ne doutait plus des dispositions du roi. L'Estoille (Halphen, p. 39) raconte qu'elle disait tout haut : « Qu'il n'y avoit que Dieu ou la « mort qui l'en pust empescher. »

« pour mieux dire, l'on les y a apportés. Ma fille amende « fort et se faict belle, mais mon fils sera plus beau que « son aîné. Vous me conjurez, mes chères amours, d'em- « porter autant d'amour que je vous en laisse. Ah! que « vous m'avez faict plaisir! car j'en ay tant, que, croyant « avoir tout emporté, je craignois qu'il ne vous en « fust point demeuré. Je m'en vais lors entretenir Mor- « phée; mais s'il me représente autre songe que de « vous, je fuiroy à tout jamais sa compagnie. Bonsoir « pour moy, bonjour pour vous, ma chère maistresse. « Je vous baise un million de fois vos beaux yeux. »

En ce même mois d'octobre, Henri avait écrit à son ambassadeur spécial à Rome, M. de Sillery, pour aiguillonner son zèle. « Maintenant qu'il a plu à Dieu nous « donner une bonne paix en mon royaume, je dois affec- « tionner cela plus que chose du monde, pour avoir ce « contentement de me voir l'esprit en repos de ce côté-là, « et des héritiers, et à mon peuple des princes sous les- « quels il puisse vivre, et leur conserver celui que je « leur ai procuré. »

Vers le 20 janvier 1599, il écrivait au saint-père, pour hâter la solution désirée, le divorce, derrière laquelle se place malgré lui son vœu secret. Il lui écrit « non-seule- « ment de sa propre main, mais aussi du meilleur et du « plus profond de son cœur, suppliant Sa Sainteté le plus « affectueusement qu'il lui est possible, de lui octroyer « la grâce qu'il demande. Il ne l'estimera moins que si « Elle lui donnoit derechef la vie et à son royaume aussi. « Il promet d'en user de façon que Dieu en sera glorifié, « à l'accroissement de son Église très-sainte. Sa Sainteté

« acquerra, sur lui et les siens, une si étroite obligation, « qu'il bénira à jamais son saint nom, et chérira éternel- « lement ceux qu'Elle aime, aussi soigneusement que « ceux qui le touchent de plus près. »

Cette liberté, que le roi sollicitait si impatiemment, si éloquemment, si persuasivement, comme s'il avait eu le pressentiment que l'usage qu'il en voulait faire allait être impossible, qui doute qu'il ne se proposât d'en faire hommage à Gabrielle? Personne n'en doutait, et le pape lui-même le savait à merveille. De là ses hésitations, ses atermoiements, ses anxiétés. Sillery et d'Ossat, de la prière étaient allés au reproche, et du reproche à la menace. Un second schisme, fait par un autre roi amoureux, pouvait séparer à jamais la France de l'Église. L'exemple de l'Angleterre était là impuni, tentateur. Quel était le mal le plus grand? autoriser une union dangereuse, ou provoquer un conflit et la désertion de vingt-cinq millions d'âmes fidèles? En présence de cette menace suspendue sur sa tête: *Le roi se passera de la dispense*, Clément VIII, intimidé, ordonna un jeûne, et se mit à genoux devant son crucifix, demandant à Dieu, en ce péril suprême, de l'inspirer ou de l'aider. Soudain, sortant d'une profonde et douloureuse méditation, l'œil baigné de larmes, le visage éclatant, il congédia ses familiers étonnés, avec ces mots prophétiques : *Dieu y a pourvu*. Et quelques jours après, arrivait en effet à Rome le courrier qui apportait la nouvelle de la mort de la duchesse de Beaufort, et confirmait les révélations de l'extase.

M. Michelet a fait de cette mort imprévue et mystérieuse un récit dramatique, mais qui vise trop à l'être.

Nous nous efforcerons d'être plus simple, plus exact, n'interprétant rien, n'expliquant rien, et abandonnant le lecteur à l'émotion qui vient des choses et non des mots. Sa conclusion sera la nôtre.

On était à la veille des fêtes de Pâques. La duchesse, grosse de quatre mois, « et fort incommodée de sa grossesse (1), » dit Sully, était allée avec le roi à Fontainebleau, vers la fin du carême. Pâques approchant, il fallut se séparer. René Benoît, son confesseur, l'exigeait, et Henri sentait l'autorité de cette juste demande et la nécessité de conserver purs les jours consacrés. « Il « voyoit, dit Sully, que, s'il la retenoit près de luy et en « ses jours de dévotion, cela pourroit apprêter à parler, « voire apporter du scandale aux plus scrupuleux. » Il voulut donc que sa maîtresse allât faire ses Pâques à Paris, pendant qu'il ferait les siennes aux champs. Cette décision ne fut point prise ni exécutée sans serrement de cœur, sans serrements de mains, sans larmes de part et d'autre. La duchesse était éperdue, le roi attendri. Pour adoucir son obéissance, et prolonger encore le bonheur de la voir (il leur semblait à tous deux, par une sorte de commun pressentiment, d'instinctive et sympathique terreur, que c'était pour la dernière fois), Henri voulut accompagner Gabrielle. Ils ne pouvaient se quitter. De pas en pas, d'adieux en adieux, il la conduisit jusqu'à moitié

(1) L'Estoille confirme ce fait (édit. Halphen, p. 50) : « Sur la fin « de ce mois, dit-il (novembre 1598), le roy vint secrettement à Pa- « ris pour voir madame la duchesse, qui s'estoit trouvée un peu mal « et avoit eu une faiblesse, et après s'en retourna à Saint-Germain « avec elle dans sa litière. »

chemin, jusqu'à Melun. Il se tenait à cheval, à côté de la litière où on la portait. A Melun, elle devait se mettre en bateau pour descendre doucement la Seine. Là eut lieu le dernier effort, le suprême combat. « Ils pleuroient, « se séparoient, mais se rappeloient toujours. »

« En se séparant, dit l'âpre Sully, il se fit de part et « d'autre autant de compliments, de mystères et de céré- « monies que s'ils en eussent bien sçeu qu'ils ne se de- « voient jamais plus revoir, voire elle en partant, et « ayant les larmes aux yeux, luy recommanda son Cé- « sar, son Alexandre et sa Henriette, ses bâtiments de « Monceaux et ses pauvres serviteurs ; ce qui attendrit « tellement le cœur du roy, qu'il ne se pouvoit quasi ti- « rer d'entre ses bras, voire fallut que M. le mareschal « d'Ornano et MM. de Roquelaure et de Frontenac les vins- « sent séparer et le ramener à Fontainebleau (1). »

C'était le lundi 5 avril 1599, premier jour de la semaine sainte. « Elle descendit près de l'Arsenal, et, sans traver-

(1) L'Estoille donne le motif de cet attendrissement, de ce déchirement de cœur, qu'il faudrait attribuer à un songe qui les menaçait d'une séparation éternelle. « Quelques jours auparavant, le roy et « elle estant couchez ensemble, firent un songe chacun fort remar- « quable sur ce qui survint depuis, et qui se rapportoit l'un à l'autre. « Ce fut que ladite duchesse songea qu'elle voyoit un grand feu qui « la gagnoit et ne le pouvoit empescher, sur quoi s'estant éveillée « en sursault et grand effroy, voulust aussy éveiller le roy qui, es- « tant las de la chasse, luy dist qu'elle le laissast ; comme elle fist et « se levant tout doucement d'auprès de lui, s'en alla pleurer en sa « garde-robe à une de ses femmes de chambre qu'elle aimoit fort. « S'estant puis après retournée coucher près Sa Majesté, le roy son- « gea qu'il la voyoit mourir, et, estant éveillé, lui conta son songe, et « elle le sien au roy. »

ser Paris, se trouva du premier pas dans la maison de Zamet, qui estoit sous la Bastille dans la rue de la Cerisaie. » Ce Zamet, un des personnages, avec La Varenne, les plus étranges de ce temps étrange, moitié usurier, moitié proxénète, moitié bouffon, était arrivé, par l'argent, la table, le jeu, les grasses facéties parmesanes, la belle humeur, la bonne santé, la conscience large, à une situation à la fois équivoque et officielle, à un crédit tel que Sully y regardait à deux fois avant de fâcher l'ex-cordonnier de Henri III, l'amphitryon complaisant des guilledoux du roi, le ministre de ses bonnes fortunes aventureuses. Outre cela, Zamet, devenu gros partisan, était intéressé dans toutes les affaires de finance, et l'agent secret, avec Gondi, de cet ambitieux grand-duc de Toscane, qui voulait s'agrandir par l'argent et les mariages, et qui avait à la disposition du roi sa caisse et sa nièce Marie, dont il avait eu la précaution, depuis longtemps déjà, de lui envoyer le portrait. Zamet devait s'entendre au mieux avec ce Fouquet La Varenne, qui de la cuisine de Madame, sœur du roi, était arrivé à l'antichambre et de là au cabinet même du roi, par sa souplesse, ses bons mots et les services d'argent ou d'amour qu'il était toujours prêt à rendre. C'est conduite par La Varenne, son ancien messager galant, aujourd'hui dévot et protecteur attitré des Jésuites, que Gabrielle entra dans le logis profane de Zamet l'Italien, la villa parisienne, la petite maison à la fois coquette et sinistre, tournant le dos à la rue, la porte ouverte sur des jardins.

Elle existe encore en partie, cette maison des *Menus plaisirs du roy*, de galante devenue tragique, sous le nom

d'hôtel de Lesdiguières, et se trouve à l'angle des deux rues de Lesdiguières et de la Cerisaie, près de l'Arsenal. « Son aspect, dit M. de La Borde, rappelle en petit l'*hô-* « *tel de Mayenne;* il est construit de la même manière, en « briques et en pierres de taille, mais on l'a badigeonné « et, par là, privé de son véritable caractère. Le beau « jardin est encombré de masures. Le grand escalier à « gauche, dans la cour, a disparu. Au premier, loge un « fabricant d'ornements en bronze. Il n'y reste rien de « son ancienne décoration. »

C'est là que descendit Gabrielle, faible, oppressée, les yeux humides, triste de la privation probable de toute compagnie, de toute protection, sa tante absente, la sœur du roi partie avec son mari, la princesse d'Orange allant faire la cène au château de Rosny, chez Sully. Et cela, au milieu d'une ville inquiète, d'une populace agitée par les remontrances du Parlement, la possession de Marthe Brossier, et les controverses qui avaient enfin suivi l'exécution récente de deux moines convaincus d'avoir voulu assassiner le roi.

Elle ne reçut que deux visites, celle de Sully d'abord, avec sa politesse roide, son front soucieux et son grand sourcil. Elle essaya avec lui de ses dernières flatteries, de ses dernières caresses ; elle fit un suprême effort pour le gagner, fut gracieuse, tendre, touchante, l'assurant de son amitié, de sa confiance, lui demandant la sienne. Sully esquiva ces avances « en force civilitez, submis- « sions et remerciements. » Il envoya sa femme, étroite et vaine comme lui, prendre aussi congé de la duchesse, qui lui fit « pareillement bonne chère » et croyant la flat-

ter, lui dit qu'elle serait toujours heureuse de la voir à *ses levers et à ses couchers*. Et madame de Sully de sortir rouge et furieuse. Cette femme se croit donc déjà reine ! Et le mari et la femme s'en allèrent à Rosny, le mari narquois et la femme pincée, attendant que l'événement les rassure et les venge, « que la corde rompe. » Le mot est de Sully. Gabrielle reçut aussi la visite de la spirituelle, galante, subtile, maligne princesse de Conti. Celle-ci, qui n'avait pas les scrupules de madame de Sully, fut empressée, affable, charmante. Elle calma, elle ensorcela la malade de son clair sourire, de son œil émerillonné, de son mordant babillage. Curieuse, médisante, jalouse, l'aimable personne voulait voir, savoir, deviner. Elle flairait d'ailleurs un avénement ou une chute. Elle voulait être des premières à mordre ou à flatter. Elle comptait sur Gabrielle pour un mari, peu trouvable. Elle portait, d'avance, ses couleurs, des robes semblables aux siennes, vertes sans doute. Notre jolie pie-grièche, de son œil perçant, indiscret, avait peut-être déjà vu, chez madame de Sourdis, les futures robes de Gabrielle, les robes royales et nuptiales cramoisies (*couleur réservée*).

Elle se confessa, le mercredi 8 avril, à Saint-Paul très-probablement, et dut communier le jeudi en petite cérémonie. « Elle dîna à merveille, dans sa satisfaction d'être « quitte de ce devoir. Zamet empressé lui servit toutes « les friandises qu'il savait lui plaire. De là, on la prit en « litière, de peur des secousses en son état nerveux. »

A côté de la litière, marchait Montbazon, capitaine des gardes, chargé par Henri de son escorte et de sa sûreté. Derrière, les dames suivaient en carrosse.

« Elle n'alla qu'à deux pas, dans la rue voisine, à une « chapelle de chanoines réguliers, qu'on appelait le pe- « tit Saint-Antoine, » renommée pour sa bonne musique, entendre ténèbres. On lui avait gardé une chapelle pour qu'elle ne fût point incommodée de la presse ou de la curiosité des assistants. Mademoiselle de Guise était avec elle, et pendant l'office, disent les *Amours du grand Alcandre*, « elle lui montra des lettres de Rome, où on « l'assuroit que ce qu'elle désiroit seroit bientôt achevé ; « elle lui fit voir aussi deux lettres qu'elle avoit reçues « ce même jour du roi, si passionnées et si pleines d'im- « patience de la voir reine, qu'il lui mandoit qu'il dé- « pêcheroit le lendemain Forget, secrétaire d'État, qui « étoit tout à elle pour avoir épousé une de ses parentes, « afin d'aller presser Sa Sainteté de lui permettre ce « qu'aussi bien il étoit résolu de faire (1). »

« Toute l'heure de la dévotion, écrit malignement la « princesse de Conti, dans les *Amours du grand Alcandre*, « se passa en semblables prières, et, quand le service fut « achevé, elle dit à mademoiselle de Guise qu'elle alloit « se mettre au lit et qu'elle la prioit de venir lui tenir « compagnie. Là-dessus, elle monta en litière, et made- « moiselle de Guise en carrosse. »

« Il luy avoit pris, dit La Varenne dans sa lettre à « Sully, quelques éblouyssements qui l'avoient fait reve-

(1) Où sont ces lettres? Le recueil des *Lettres missives* ne les contient pas. La mort a tout emporté, paroles d'amour avec l'objet de l'amour, aussi fragile qu'elles. M. Michelet romance cette scène à plaisir. Il fait montrer les lettres de Rome par la princesse à Gabrielle et *même* les lettres du roi, comme si le roi n'avait pas écrit directement à Gabrielle.

« nir plutost qu'elle n'avoit délibéré au logis du sieur « Zamet. » Arrivée là, elle essaya, pour se remettre, de la promenade et du grand air. Elle fit quelques tours au jardin, et c'est là, après avoir sucé un gros citron ou mangé d'une salade, suivant d'Aubigné, qu'elle fut prise de malaises et de vertiges, et qu'elle tomba comme foudroyée. On la porta sur son lit, inerte, sans connaissance, et mademoiselle de Guise, en arrivant, la trouva ayant repris un peu ses sens, et se faisant machinalement déshabiller. Survinrent de nouvelles syncopes, plus effrayantes que les premières, et pendant lesquelles elle se tordait convulsivement, portant la main à son front embrasé. Au sortir d'une de ces crises, elle « n'eut « d'autre parole, dit La Varenne, sinon que l'on l'ostast « promptement de ce logis et que l'on la portast en celuy « de madame de Sourdis, au cloître Saint-Germain (ce « que l'on avoit été contraint de faire), à cause de la pas-« sion extrême qu'elle tesmoignoit avoir de desloger du « logis du sieur Zamet, et aller en l'autre. »

A peine arrivée sous ce toit sauveur, et mise au lit, elle eut des redoublements tellement fréquents, que ce n'est qu'à force de soins et de remèdes qu'on obtenait quelques intervalles de répit. C'est durant un de ces moments de lucidité qu'elle voulut écrire au roi, et chargea un gentilhomme, nommé Puypeyroux, de lui donner avis de ce qui se passait « et de le supplier de trouver bon qu'elle se « fist mettre dans un bateau pour l'aller trouver à Fon-« tainebleau. — Elle espéroit que cela le feroit venir aus-« sytost, et qu'il l'espouseroit, avant qu'elle mourust, en « faveur de ses enfants. » (*Tallemant.*) Puypeyroux parti,

elle essaya, pour l'attendre plus patiemment, de lire une lettre du roi. Elle n'y put parvenir, aveuglée par une nouvelle crise, crise suprême et définitive qui ne finit plus qu'à la mort. La Varenne, par le moyen même Puypeyroux sans doute, jugea prudent, dans l'intérêt de sa terrible responsabilité, de prévenir à son tour le roi. « Il lui manda que tous les « médecins doutoient fort de sa vie, surtout à « cause qu'estant fort grosse, l'on ne pouvoit pas user de « remèdes proportionnés à la violence du mal. » Puis, tremblant que le roi n'arrivât encore à temps pour la voir, l'embrasser, l'écouter, l'épouser, la venger peut-être, le garde-malade, de plus en plus troublé, espérant que la mort ratifierait son mensonge, écrivit au roi une seconde lettre par laquelle « il le supplioit de ne venir « point, d'autant qu'elle estoit morte, et que sa veue ne « luy feroit que rengréger ses douleurs et luy causer « quelques fascheux accidents, et en tous cas, apprester « beaucoup à parler à beaucoup d'esprits malicieux. »

Le bon serviteur donne pour prétexte de cette supercherie qu'il s'y était hasardé, parce que « la voyant tel« lement empirée et changée, il n'estoit nullement à « propos que le roy la vist ainsi défigurée, de crainte que « cela ne l'en dégoutast pour jamais, si tant estoit qu'elle « pust revenir à convalescence. » Ce fut donc « tant pour « cette raison que pour éviter les trop grands regrets « et desplaisirs du roi, s'il eust veue tant souffrir une « créature qu'il avoit si fort aymée. »

Aussitôt que Puypeyroux fut arrivé, le roi le fit repartir pour lui faire tenir prêt le bac des Tuileries, dans lequel il voulait passer, pour n'être point vu, et, montant

aussitôt à cheval, il fit si grande diligence, qu'il rattrapa Puypeyroux, qui ne se pressait pas trop, et lui en fit de vifs reproches. En route, aiguillonné encore par la première lettre de La Varenne, il trouva la seconde (1) qui l'arrêta à Villejuif, selon Sully et Mézeray, à Villeneuve-Saint-Georges, suivant Bassompierre, à Essonnes, suivant les *Amours du grand Alcandre*. Atterré, brisé, mais mu d'une sorte d'impatience fébrile, il continuait sa route, espérant peut-être que la fatale nouvelle était prématurée, quand il trouva d'autres seigneurs la confirmant, et le suppliant de rebrousser chemin et de revenir à Fontainebleau. Selon Tallemant des Réaux, c'est à Juvisy qu'il rencontra le chancelier de Bellièvre, qui triompha de ses dernières résistances et le reconduisit doucement vers Fontainebleau. A l'abbaye de la Saussaye, au-dessus de Villejuif, l'homme l'emportant sur le roi, il s'évanouit, et il fallut le porter sur un lit, où il revint à lui en jetant d'abondantes larmes. Un carrosse, qui revenait de Paris, fut requis. On l'y plaça, et il retourna dans ce palais de Fontainebleau, auprès de ces délicieux déserts remplis du souvenir et du parfum de celle qui n'était plus.

(1) L'Estoille (édit. Halphen, p. 93) a raconté la scène : « Sa Ma-« jesté (qui la révéroit plus que Dieu, l'aiant tousjours dans la bou-« che et devant les yeux) aïant eu advis de l'extrémité de sa mala-« die, partist en diligence de Fontainebleau pour la voir, mais aïant « sceu l'estat où elle estoit, s'en retourna et, levant ses yeux en « haut, dit : « C'est encore ici un coup du ciel ! » comme c'estoit la « vérité et un des plus grands, s'en montrant fort attristé et mélan-« colique, sans toutefois perdre la souvenance du cabinet de ladite « dame, pour la conservation duquel et de ce qu'il y avoit dedans de « précieux, il donna ordre incontinent. »

Car dans la matinée du samedi 10 avril, sur les sept heures du matin, en dépit des efforts et des soins du médecin La Rivière, qui voyait dans cette agonie la main de Dieu, et n'osait trop la combattre, Gabrielle rendit le dernier soupir dans les bras de La Varenne, dont la lettre à Sully, qui doit avoir été écrite la nuit du vendredi au samedi, dit : « Et moy je suis icy, tenant cette pauvre « femme comme morte entre mes bras, ne croyant pas « qu'elle vive encore une heure, veu les effroyables ac« cidents dont elle est travaillée. » « Pendant ce temps, « dit L'Estoille, madame de Martigues, qui lui assistoit « fort, et lui parloit de se vouer à tous les saints et saintes « dont elle se pouvoit adviser, lui tiroit cependant ses « beaux anneaux des doigts, et si subitement, qu'elle les « avoit déjà accomodés au bout de son chapelet (1). » Ainsi, sans parents, sans amis, et chose remarquable ! sans prêtre et sans secours religieux, mourut Gabrielle, au milieu de souffrances dont l'acharnement alla jusqu'à la défigurer. L'Estoille et Le Grain disent que ses efforts et ses syncopes avaient été si violents et si fréquents, « que « sa bouche fut tournée jusque sur la nuque du col, et « est devenue si hydeuse qu'on ne peut la regarder qu'a« vec peine. »

Les *Amours du grand Alcandre* disent qu'elle avait accouché de force le vendredi. Dreux du Radier reproduit cette assertion, évidemment erronée. La Varenne n'en dit rien. De Thou, d'Aubigné, Le Grain, Bassompierre et

(1) « Ayant esté veue et décelée par une demoiselle de la religion « qui s'estoit glissée dans la chambre, fust contraincte de les rendre « pour ce qu'on lui dist qu'il en falloit rendre compte au roi. »

L'Estoille disent que « son corps a été ouvert et son enfant « trouvé mort. » Ce pauvre corps défiguré, noirci, comme foudroyé, portant comme les marques d'une possession diabolique, madame de Sourdis, arrivée trop tard, l'habilla en pleurant, le couvrit d'un manteau de satin blanc, et il fut exposé sur un lit de parade en velours rouge cramoisi, à parements d'or, dans cette belle maison placée entre le Louvre, vers la galerie moderne et Saint-Germain l'Auxerrois, précisément en face de la grande porte de cette église. Henri IV l'avait achetée pour elle en 1596 de M. Schomberg, quand elle voulut quitter l'hôtel du Bouchage qu'elle habitait en 1594, « quand le roy, dit « Sauval, tout chaud encore de ses baisers, y fut frappé « par Jean Chatel. » « Chacun, dit L'Estoille, estoit bien « aise de l'y aller voir. Les princesses y furent lui donner de l'eau bénite de bon cœur. »

Le lundi 12 avril, le corps de la duchesse de Beaufort et de son enfant mort furent enterrés dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, ou plutôt, comme le dit L'Estoille (Halphen, p. 95), portés à Saint-Denis, où on leur fit un service, et de là inhumés à Maubuisson.

Et maintenant, que conclure de cette mort mystérieuse, justement suspecte, que Sully prévoyait avec une précision qui fait plus d'honneur à son coup d'œil qu'à sa délicatesse. Interrogeons d'abord les intéressés. Gabrielle crut fermement être empoisonnée, car elle manifesta l'énergique volonté de quitter au plus vite ce logis maudit. La Varenne a une phrase singulièrement ambiguë. C'est lui qui remarque que le « jeudi absolu, elle s'en alla ouyr « ténèbres, etc... après qu'elle eust bien disné et de fort

« bon appétit, car son hoste l'avoit traittée de viandes les « plus friandes et délicates qu'il sçavoit estre le plus se- « lon son goust, ce que vous remarquerez avec vostre « prudence, car la mienne n'est pas assez excellente « pour présumer des choses dont il ne m'est pas apparu. » Voilà, puisque l'autopsie du corps, hâtivement ou prudemment faite, n'a apporté aucun élément à l'accusation et conclut à l'apoplexie, les motifs principaux de douter. Ajoutez-y l'opinion de d'Aubigné et de Mézeray, qui ne désignent aucun coupable, et, pour fortifier les présomptions, notez que Tallemant et L'Estoille rapportent aussi les bruits qui planèrent sur la tête de Zamet. Parmi les contemporains, M. Michelet croit fermement et hardiment à l'empoisonnement. M. Capefigue, écrivain à la fois paradoxal et vulgaire, réhabilite Zamet, et s'écrie avec sa sentimentalité bourgeoise : « Pourquoi ce crime ? est-ce que « la douleur, le *froissement* de l'âme, ne sont pas un poi- « son aussi brûlant que les poudres et que les parfums « d'Italie ? » Et il ajoute : « Gabrielle mourut quand elle « sut que le mariage de Henri IV et de Marie de Mé- « dicis était conclu. » Cet excellent M. Capefigue devrait savoir que la belle Gabrielle mourut le 10 *avril* 1599, — que le divorce de Henri avec Marguerite est *du* 10 *novembre* 1599. Le contrat de mariage, négocié par Gillery et Alincourt, est du 25 *avril* 1600. A cela près, M. Capefigue a raison. Dreux du Radier seul est hostile à la pensée d'un empoisonnement. Pour nous, si l'on veut connaître notre opinion : tout bien pesé, bien considéré, nous n'avons pas d'opinion. En pareil cas, il faut des preuves. L'historien qui n'a pas de preuves doit s'abstenir.

Et le roi? Hélas! les douleurs royales ne sont pas éternelles. Les deuils de cour ne durent pas longtemps. Trop de gens eussent perdu à un Henri IV inconsolable, les hommes graves qui voulaient lui donner une femme, les courtisans frivoles qui cherchaient déjà pour lui une autre maîtresse. Arrivé à Fontainebleau, avec un cortége de seigneurs qui grossissait à chaque instant, le roi, selon Bassompierre, pria la compagnie de s'en retourner à Paris et de prier Dieu pour sa consolation. Il ne retint auprès de lui, selon les *Amours du grand Alcandre*, que Bussy-Lameth, qui, pour faire sa cour au roi et à la duchesse, avait épousé une femme déjà vieille, de qui il avait eu des enfants, et le duc de Retz, qui était de très-bonne compagnie. D'autres éditions des *Amours* disent Roquelaure et le maréchal de Fervaques, et c'est là le plus probable. Bassompierre ajoute à ces intimes compagnons de douleur M. de Bellegarde, le comte du Lude, Termes, Castelnau, de Chalosses, Monglat, Frontenac et lui-même. « Comme je m'en allois avec les autres, il me dit : « Bas-« sompierre, vous avez été le dernier auprès de ma maî-« tresse (il l'avait, paraît-il, accompagnée en bateau, au « moins quelque temps), demeurez auprès de moi pour « m'en entretenir. »

Sully ne tarda pas à arriver. Le roi l'avait envoyé quérir par le messager que La Varenne lui avait dépêché. Il faut lire dans Sully la réception triomphale faite à cet envoyé. On le fait déjeuner, et Sully, tant sa joie est grande d'être délivré, va embrasser sa femme au lit et lui dit, en se frottant les mains : « Ma fille, il y a bien des « nouvelles ; *vous n'irez point au coucher ny au lever de la*

« *duchesse, car la corde a rompu.* Mais, puisqu'elle est « véritablement morte, Dieu luy doint bonne vie et lon- « gue. » Ce fut là, au manoir de Rosny, toute l'oraison funèbre de la pauvre Gabrielle.

Cependant Sully se hâte et arrive à Fontainebleau. Le roi accourt, l'embrasse, et aussitôt Sully de lui réciter tous les psaumes de sa connaissance, et d'apposer sentencieusement, sur sa douleur encore vive, le baume fourni par l'Écriture. C'était plus commode que de le consoler, c'est-à-dire de discuter.

Selon d'autres, les *Amours du grand Alcandre*, par exemple, le roi, esprit vif, prompt, actif, cœur sensible, mais mobile, accepta d'assez bonne grâce les consolations hardies, brusques, militaires et très-profanes de Fervaques, qui finit par lui dire, presque en riant, « qu'il étoit « bien heureux de cet événement, et que, songeant à ce « qu'il alloit faire sans cette mort, il jugeoit que Dieu luy « avoit fait une grande grâce. »

« Après avoir un peu rêvé, dit le malin pamphlet, « Henry en convint. »

Selon les *Amours d'Alcandre* et Bassompierre, c'est trois semaines après qu'il devint amoureux d'Henriette d'Entragues. C'est trop dire. La promesse de mariage souscrite à Henriette est du 1er octobre 1599 seulement. Le cœur humain se calomnie assez lui-même sans qu'on y ajoute.

Henri porta le deuil en noir pendant huit jours, puis en violet. Il le garda trois mois entiers. Trois mois entiers ! voilà l'éternité du souvenir de Gabrielle.

Selon Dreux du Radier, La Beaumelle et M. Michelet,

il reçut les compliments de condoléance des ambassadeurs et même du parlement. Selon Sully, le parlement, plus réservé, se borna à profiter de l'occasion pour supplier le roi de mettre fin, par un mariage, aux incertitudes de la nation.

Aussitôt après avoir reçu la nouvelle de la mort de Gabrielle, la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, lui avait adressé cette charmante lettre, qui fait honneur à celle qui l'écrit et à celle qui en fut l'objet.

« Mon cher roy,

« Je sçay qu'à l'extrême ennuy que vous avez, les pa-
« roles ne peuvent y apporter du remède. Voilà pourquoy
« je n'en employeroy que pour vous asseurer que je le
« ressens aussy vivement que l'affection extrême que je
« vous porte, *et que la perte que j'ay faicte d'une si parfaite*
« *amye m'y oblige*. J'eusse bien désiré d'estre auprès de
« vous pour vous rendre en cette affliction le très-humble
« service que je vous dois. Croyez, mon cher roy, que
« j'aymeroy tousjours et serviroy de mère à mes neveux
« et nièce, et vous supplie très-humblement vous ressou-
« venir que vous m'avez promis ma nièce. S'il vous plaît
« de me la donner, j'y apporteroy la mesme amitié et soin
« que si c'estoit ma propre fille. Monsieur mon mary vous
« tesmoigne son regret par celuy qu'il vous envoye. Plust
« à Dieu, mon roy, pouvoir alléger vostre douleur par la
« perte de quelques années, le souhaiterois de toute mon
« affection, et sur ceste vérité, je vous baise mille fois,
« mon cher et brave roy. »

Le 15 avril 1599, la plaie encore fraîche, Henri répondait à sa sœur :

« Ma chère sœur, j'ay receu à beaucoup de consolation « vostre visite ; j'en ay bien besoin, car mon affliction est « aussy incomparable comme l'estoit le subject qui me la « donne ; les regrets et les plaintes m'accompagneront « jusques au tombeau. Cependant, puisque Dieu m'a faict « naistre pour ce royaume et non pour moy, tous mes « sens et mes soings ne seront plus employez qu'à l'ad- « vancement et conservation d'iceluy. *La racine de mon « amour est morte, elle ne rejettera plus*, mais celle de « mon amitié sera tousjours verte pour vous, ma chère « sœur, que je baise un million de fois.

« *Ce* 15 *avril* 1599, *à Fontainebleau.*

« Henry. »

Le 6 octobre, le même Henri écrivait à Henriette d'Entragues sa première lettre d'amour. Le 17 décembre, cette Florentine, dont le portrait faisait peur à Gabrielle, était unie au roi, qui lui faisait présent des joyaux et des pierreries de Gabrielle, rachetés des héritiers à bon marché, « ce qui, dit-il judicieusement dans sa lettre à la « Chambre des comptes, nous a épargné autant de dé- « pense. » En vertu de la même économie, il lui donnait, en 1601, pour présent de relevailles, le château de Monceaux « qu'elle avoit bien gagné. » Pauvre Gabrielle !

CHAPITRE V

La méchante maîtresse. — La marquise de Verneuil.

Si vous voulez apprécier définitivement Gabrielle, si vous voulez l'aimer irrésistiblement, comparez-la à celle qui recueillit son héritage. Comparez surtout l'un à l'autre, le Henri de 1591, le Henri de 1599. Jugez de ces deux femmes et de leur influence par ce qu'elles ont fait de leur amant. Gabrielle rajeunit et ennoblit Henri, Henriette le vieillit, que dis-je? l'avilit implacablement. Ce roi, si digne d'admiration, elle l'abaisse presque au mépris. Souvenez-vous de cette fraîche et rose maîtresse, couronnée de fleurs, et songez à l'autre, couronnée de serpents, comme une furie. Gabrielle, c'est le bon génie de Henri IV, c'est la femme souriante, pacifique, consolatrice par excellence. Auprès d'elle il oublie tout, excepté l'honneur. Aux pieds de celle qui lui succède, il oubliera tout, même l'honneur. L'une est un génie serein, indulgent, tolérant, une âme douce et simple dans un corps attrayant; l'autre est un esprit inquiet, impérieux, perfide, armé d'un séduisant visage. Gabrielle aime



HENRIETTE D'ENTRAGUES

MARQUISE DE VERNEUIL

Dessinée par Boulay, gravée par Barbant, d'après le portrait de Jérôme Wierix (septembre 1600).

surtout l'homme. Henriette n'aime que le roi. L'une est une compagne, l'autre une dominatrice. Celle-ci ne veut qu'être aimée, celle-là ne veut qu'être épousée. Gabrielle est plus près d'être un ange que Henriette n'est loin d'être un démon. Oui, il y a quelque chose d'infernal dans mademoiselle d'Entragues. Un rayon satanique illumine parfois cette prunelle fausse. Nous ferons son portrait tout à l'heure, ou plutôt nous raconterons sa vie qui la peint si complétement. Mais qu'on nous permette, avant d'aborder cette triste histoire de la décadence de Henri, de faire part au lecteur d'une impression que nous ne justifierons que trop. Nature incompatible avec la colère et la douleur, Gabrielle est charmante jusqu'au bout, même à travers les premières et dernières tristesses, les premières et dernières larmes de cette déception qui la tue à vingt-huit ans, aussi sûrement et aussi mystérieusement que le poison. Gabrielle meurt foudroyée par l'unique et insupportable douleur de l'abandon. Henriette, au contraire, vit, jouit, frétille, comme l'incombustible salamandre, en pleine flamme de discorde. Elle durera jusqu'à soixante-trois ans, et portera légèrement, coquettement, ce deuil qui la flatte et qui la venge. Elle était née pour brouiller, pour diviser, comme l'autre était née pour pacifier, pour unir. Elle était née pie-grièche, comme l'autre était née colombe.

Comme tout cela se lit clairement dans les deux irrécusables documents qui vont nous servir de guide, les *Mémoires de Sully* et les *Lettres missives de Henri IV!* Et que de tristesse dans cette évidence qui ne permet pas d'espérer une erreur! Écoutez ces conversations du Lou-

vre et de l'Arsenal, entre cet amoureux en cheveux gris, ce don Quichotte de galanterie, et son rude confident et compagnon, en cheveux gris comme lui. Relisez cette *Correspondance* avec madame de Verneuil, qui, de surprise en surprise, vous mènerait jusqu'au dégoût, si, par bonheur, au dernier moment, Henri ne se souvenait qu'il est homme, qu'il est père, qu'il est roi, et ne brisait l'indigne sortilége.

Cette *Correspondance* est tout une révélation. L'historien, devenu moraliste, peut y juger à fond ce cœur qui s'y découvre jusqu'au tuf. Il y trouve aussi la moralité, la leçon, sans lesquelles de pareilles études ne seraient que frivoles. Dans cette *Correspondance*, on voit Henri et Henriette punis également par où ils ont péché. Henri y expie son inconstance, Henriette sa perfidie. Henri s'y oublie jusqu'à parler un langage qu'il n'eût jamais osé tenir à ses autres maîtresses. Sous le masque de l'amoureux, on y voit le sensuel. Sous le masque de l'amoureuse, on y voit l'ambitieuse. Henriette, aux plus beaux temps de sa faveur, est moins épouse, est moins reine que Gabrielle, même au déclin. Gabrielle est un amour de cœur, Henriette est une passion de tête entretenue par les sens. Gabrielle ne sollicite pas le trône, et l'eût peut-être obtenu sans sa mort, qui délivra Henri IV de ses intentions. La marquise de Verneuil demande, exige le trône, et n'a que le lit. Oui, le lit, le lit seulement à celle qui s'est marchandée, qui s'est vendue, et à laquelle Henri parle, en effet, avec cette familiarité cynique qui est la punition des femmes qui s'achètent ! Aux maîtresses qui ne songent qu'au pouvoir, un amant qui ne songe qu'au plaisir.

A trompeuse, trompeur et demi. C'est justice, et, s'il y a peine à voir Henri s'embarrasser si docilement dans le filet qu'on lui jette, il y a plaisir à le voir aussi, quand il se voit pris pour dupe, démêler avec un imperturbable bon sens ces mailles captieuses, et trancher résolûment les nœuds qu'il ne peut dénouer.

Et maintenant, demandons à Sully de nous raconter en gros cette liaison ourdie comme une intrigue et menée comme une affaire.

Plaçons la scène, si curieuse et si caractéristique, qui va nous livrer le secret de la comédie, et pour cela donnons quelques détails d'introduction.

Le roi, après la mort de Gabrielle, si vite oubliée (les rois n'ont pas le temps de pleurer longtemps), avait quitté Fontainebleau, où trop de souvenirs, malgré lui, entretenaient sa langueur. Résolu à se marier, encouragé à ce parti par l'avis de tous les hommes austères et sensés de sa cour, par les remontrances du parlement lui-même, sûr du consentement de Marguerite, à peu près sûr de celui du pape, il ne restait plus au roi qu'à attendre l'issue des négociations engagées de tous côtés. Pendant ce temps de loisir et d'attente, au moment de dire adieu à la vie de roi garçon, qu'il avait toujours menée, même aux côtés de sa femme (ils étaient si peu mariés !), le roi se trouva très-disposé à enterrer gaiement son célibat. Il y a de ces réactions qui semblent subites, parce que le travail est tout intérieur et qu'on n'aperçoit point la transition. Mais, d'habitude, les grandes douleurs aboutissent aux grandes joies. Après

la pluie vient le beau temps. C'est aux rayons de ce soleil radieux et nouveau, après la pluie de larmes versées au souvenir de Gabrielle, que Henri vit Henriette, et la trouva d'autant plus belle. Trop de courtisans trouvèrent leur compte à ces dispositions pour ne pas les favoriser.

Est-ce pendant le séjour à Blois où, sous prétexte de manger des melons, mais en réalité dans des vues beaucoup plus politiques que gastronomiques, exposées par Sully, Henri avait transporté la cour et passé l'été? est-ce au retour? est-ce par l'effet du hasard d'une partie de chasse, ou d'une directe invitation de madame d'Entragues, que Henri accepta l'hospitalité du château de Malesherbes? Les historiens font là-dessus de grands commentaires dont nous nous dispenserons. Il est permis de croire au hasard réel en cette affaire, comme aussi il est permis d'y croire à un hasard artificiel, complaisant, servile, à ce hasard qui est le valet de toutes les trahisons. Quoi qu'il en soit, voici maintenant le récit que Sully se fait faire par ses secrétaires.

« Sur la fin de l'esté, le roy s'en retourna vers Paris
« et Fontainebleau, où ceux qui ne s'entretenoient en
« crédit auprès de luy qu'en le servant ès plaisirs et vo-
« luptez, et n'avoient autres parties pour se faire estimer,
« sinon quelques entregents de cour, faire quelques
« contes pour rire, jetter des exclamations sur tout ce qu'il
« disoit, et l'accompagner aux banquets et autres lieux de
« desbauches, luy louërent tellement les *beautez*, *gentil*
« *esprit*, *cajoleries* et *bons mots* de mademoiselle d'Entra-
« gues, qu'ils luy firent venir l'envie de la voir, puis de
« la revoir, puis de l'aimer. Vous vistes naistre ses nou-

« velles amours avec grand regret, et en eustes encore « plus de desplaisir, apprenant que ce *bec affilé, par ses* « *bonnes rencontres*, luy rendroit sa compagnie des plus « agréables. »

Arrêtons-nous un moment, pour entrer nous-mêmes au château de Malesherbes, et en présenter au lecteur les principaux habitants.

Il y avait comme une prédestination sur Henriette d'Entragues. Fille d'une maîtresse de roi, elle devait être maîtresse de roi. Sa mère était Marie Touchet. Son père était François de Balzac, seigneur d'Entragues, de Marcoussi et du bois de Malesherbes, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, gouverneur d'Orléans, lieutenant général de l'Orléanais, et chevalier des ordres depuis 1578. C'est en 1578 que M. d'Entragues, qui avait aimé Marie Touchet de vieille date, qui même, selon Bassompierre, l'avait produite au roi, succéda conjugalement à Charles IX, et offrit à Marie Touchet la main que laissait libre la mort de sa première femme, Jacqueline de Rohan. Henriette de Balzac fut le premier fruit de ce mariage sans illusions. Elle naquit en 1579. De ses royales amours, Marie avait eu deux enfants : le premier mourut jeune ; le second fut Charles, dit le *bâtard de Valois, quoique reconnu* au moment de sa naissance, grand prieur de France, puis comte d'Auvergne et de Lauraguais, et ensuite comte de Poitiers et duc d'Angoulême, né le 28 avril 1573. Prince inquiet, ambitieux, perfide, prédestiné au rôle de conspirateur, comme sa sœur était prédestinée au rôle de maîtresse.

Marie Touchet, devenue madame d'Entragues, semble avoir accepté résolûment les devoirs d'une maternité que son exemple rendait si difficile, et avoir cherché par tous les moyens que peuvent fournir la surveillance et l'éducation, à détourner de la tête de ses filles cette fatalité héréditaire qui suit l'honneur de la couche des rois. Mais c'est la punition des honnêtetés tardives qu'elles ne convertissent pas. Malgré tous les efforts de Marie Touchet, sa fille aînée Henriette devait être la maîtresse de Henri IV, et Marie de Balzac, la cadette, la maîtresse de Bassompierre; liaisons publiques, scandaleuses, et, de part et d'autre, trop fécondes. Il y a dans les deux causes, à la décharge de la mère, qui s'y laissa prendre peut-être plus sérieusement que ses filles, une circonstance atténuante. C'est que Henri et Bassompierre ne parvinrent à leurs fins que sur promesse de mariage, dûment signée de leur main. Mais, ce qui prouve l'aveuglement de ces pauvres parents, et ce qui établit entre leur sollicitude et leur complaisance une contradiction qui n'est pas à leur avantage, c'est que ni l'une ni l'autre de ces promesses ne furent exécutées, et que Henriette et Marie demeurèrent flétries avec le déshonneur d'avoir accepté et le ridicule d'avoir cru. Ce qu'il y a de mieux à dire en faveur de la mère, c'est qu'elle paraît peu en cette affaire. Elle traverse à peine la scène, lente, grave et triste sous son deuil éternel. Voici le portrait qu'en fait M. Michelet. Il semble exact, sauf certaines touches un peu fantastiques :

« La mère, la Marie Touchet, l'unique amour du roi
« tragique, qui, dit-on, chercha en elle l'oubli de la
« Saint-Barthélemy, était flamande d'origine, mais

« très-affinée, très-lettrée. Elle lisait (chose rare alors),
« non pas telle traduction d'Amadis, mais le livre de
« Charles IX, *les Grands hommes de Plutarque*, dans la
« belle version d'Amyot.

« Cette dame, fière de ce grand et sombre souvenir,
« quoique peu noble elle-même, non sans peine était des-
« cendue à épouser un seigneur, le premier du pays,
« Entragues, gouverneur d'Orléans. Son fils, qu'elle avait
« eu de Charles IX, et qui se trouvait neveu de Henri III,
« la rendait fort ambitieuse. Elle visait haut pour ses
« filles, les gardait admirablement mieux qu'elle ne fit
« pour elle-même. Sa sévérité maternelle était passée en
« légende. On contait qu'un de ses pages s'étant un peu
« émancipé du côté des demoiselles, elle l'avait virile-
« ment poignardé de sa propre main. »

Voici maintenant une esquisse de la figure de Henriette.

« Ses filles avaient besoin d'être bien gardées. L'aînée,
« Henriette, était une flamme vive, hardie, un bec acéré;
« des rencontres et des répliques à faire taire tous les
« docteurs. Elle ne lisait pas d'histoire; elle était trop
« fine et trop disputeuse; il lui fallait de la théologie,
« mais aiguë, subtile, les *concetti* africains de saint Au-
« gustin. Cette dangereuse créature, avec cela, était très-
« jeune, svelte et légère, un parfait contraste avec la
« défunte, avec la beauté bonasse, ample déjà de Ga-
« brielle.

« Qu'elle fut belle, cela n'est pas sûr; mais elle était
« vive et jolie. Le roi, qui croyait seulement s'amuser et
« rire, fut pris. La fine langue, maligne et rieuse, ne mé-
« nageait rien et pas plus le roi. Son cœur malade, blasé,

« et qui se croyait fini, revécut par les piqûres. Il la « trouva amusante, puis charmante. En réalité, il n'avait « rien vu, et ne vit rien de plus français. »

M. Michelet, si dédaigneux à certains moments pour Gabrielle, semble avoir partagé le faible de Henri IV pour Henriette. Il cherche à la disculper, à la laver de ses noirceurs. Il rejette tout sur son âge, sur sa dépendance, sur la tyrannie intéressée des d'Entragues, qui tiennent les fils honteux auxquels elle est obligée d'obéir. Nous ne partageons pas les illusions de M. Michelet. Il y a des fleurs naissantes avec le ver au fond; il y a des natures pour ainsi dire naturellement corrompues. Henriette n'est point si passive qu'on le veut bien dire. Qu'elle ne se soit pas vendue elle-même, je l'accorde; elle était trop habile, elle eût dégoûté; mais elle se laissa fort bien vendre. Elle assiste au marché, y consent, le discute du bout des lèvres, comme en riant, mais au fond très-habilement. Elle ne tombe qu'à point, quand la promesse de mariage est signée et l'argent compté. Il y a un fond de vraie courtisane dans cette rouée ingénue. Et pourquoi ne pas le dire tout de suite? c'est par là qu'elle prit Henri IV. Elle avait la volupté gaie, intrépide, amusante. Elle piqua, par toutes sortes de curiosités et de malices, cette sensibilité épaissie d'un roi vieillissant. Gabrielle ne savait qu'aimer. Elle était de ces naïves qui ont le plaisir silencieux, recueilli; qui sait! peut-être de ces sottes que le bonheur fait pleurer. Henriette, éprouvant moins, donne davantage. Elle a de ces bons contes, de ces joyeusetés imprévues, de ces câlineries, de ces mutineries, qui font de la jouissance une comédie. Comment

dirai-je le mot? Mais la *Correspondance* de Henri IV ne va que trop nous autoriser à ces épithètes; dans Henriette, ce qui charme le roi, c'est sa verve gaudrioleuse et salée, c'est sa grâce *polissonne*, ma foi! le mot est lâché. N'est-ce pas là ce que veut dire Sully, et ce qu'avoue Henri, dans ces entretiens familiers où le roi et son ministre se parlent en soldats? N'est-ce pas ce qu'il faut entendre par ce *gentil esprit*, *cajoleries et bons mots*, par ce *bec affilé et ces bonnes rencontres*, par cette *baquenaut*, *pimbêche et rusée femelle*, de Sully, par ces doutes de Henri IV, qui la trouvait trop éveillée, et ne pouvait s'empêcher de regretter *ces cent mille escus* dépensés « pour la conqueste d'un p....... que peut-« être il n'y trouveroit pas, » doutes que Sully ne désapprouvait point (1)? N'est-ce pas, enfin, à cette présence d'esprit, à cet art de ne point perdre terre même au ciel, d'être commode, plaisante, enjouée, aux moments les plus délicats, qu'il faut attribuer cet ensorcellement dont Henri convenait même après les déceptions, les infidélités, les conspirations, lorsqu'il disait à Sully, en 1604: « Et « néanmoins il me fasche d'user de violence contre elle, « pour ce qu'elle est d'agréable compagnie quand elle veut, « a de plaisantes rencontres, et tousjours quelque bon mot « pour me faire rire, ce que je ne trouve pas chez moi. »

On voit tout cela à merveille dans la *Correspondance* et dans les bons portraits de Henriette d'Entragues, celui, par exemple, gravé par Hyeronymus Vierix, et daté

(1) « Vous seriez un peu plus en doute que je ne vous voy, de trou-« ver *la pie au nid*, et en tout cas jugeriez-vous que ce n'est pas une « pièce qui mérite d'estre achestée cent mil escus. » (Sully.)

de 1600. On y lit, en caractères physiques incontestables, cette sensualité féline, ces hardiesses d'esprit, ces ragoûts d'intime et irritante volupté ; c'est la *femme-chatte* dans son expression idéale. Coquetterie, avidité, dissimulation, souplesse, hauteur, gourmandise, dépravation, tout cela est écrit sur ce masque d'aimable dépravation. Henriette est une Valois. Il y a en elle de ce sang ardent et subtil qui a fait Marguerite. Le front est uni, bombé, d'une fausse candeur et d'une fausse placidité. L'œil est vif, net, clair, chatoyant. La lèvre est mince, pincée, vipérine. Le menton charnu. Que de mystères, que de déceptions, que de serpents sous cette eau dormante et souriante ! que de griffes sous ces velours ! Le nez est toute une révélation : droit, court, renflé, à fossettes et à méplats ; c'est un nez provoquant, agaçant, irritant, fripon. Il dit toute la personne du coup ; il la trahit en la complétant ; c'est le trait démoniaque d'une figure qui, sans cela, serait angélique. Le corps svelte, élastique, nerveux, frémit sous cet étroit corsage qui emprisonne ses grâces impatientes. Il y a de la guêpe dans cette personne ailée, acérée, qui palpite ainsi sur cet ample vertugadin ; l'admiration éprouve je ne sais quelle méfiance involontaire à considérer cette fille d'Ève si bien douée, si bien armée, avec sa tête fascinatrice se découpant si voluptueusement sur la neige de la fraise, et couronnée de cheveux drus enguirlandés de perles.

Et maintenant lisons les *Lettres :* tout est là. On y suit à la piste, en traits d'une vérité éloquente, toutes les vicissitudes de cette œuvre d'ensorcellement et de désensorcellement.

Voici la première. Elle nous révèle le nom de l'entremetteur, qu'a deviné M. Michelet. Ce n'est autre que ce La Varenne, de cuisinier devenu confident; La Varenne, un de ces ministres occultes, un de ces serviteurs brouillons, chambellans du bougeoir et de la clef secrète, qui donnent parfois tant de mal à Sully.

« Mes chères amours, La Varane et le laquais sont ar-« rivez en mesme heure. Vous me commandez de sur-« monter, si je vous aime, toutes les difficultez que l'on « apporte à nostre contentement. J'ay assez montré la « force de mon amour, aux propositions que j'ay faictes, « pour que du costé des vostres, ils n'y apportent plus de « difficultez. Ce que j'ay dict devant vous, je n'y man-« queray point, mais rien de plus... Je voiray de bon « cœur Monsieur d'Entragues, et ne le lairray guères en « repos que nostre affaire ne soict faicte ou faillye; c'est « homme de Normandie est venu icy, et me vient de dire « qu'entre cy et quinze jours, nous devons avoir la plus « grande brouillerie du monde, qui sera causée par vos « père, mère ou frère, et sera tramée à Paris; que vous « et moy tiendrons tout pour rompu; que demain il me « dira le moyen de l'empescher... Bon soir, le cœur à moy, « je baise vous un million de fois (1). »

Ce *vous* encore timide, joint au baiser *millionnaire* qui est une familiarité, indique que les négociations sont toujours pendantes. Henri a tâté d'Henriette, mais n'a pu encore savourer. On sent l'impatience et le mécontentement du désir trompé dans ce billet du royal Céladon.

(1) *Lettres missives de Henri IV*, t. V, p. 172, 173.

Cependant, le 1er octobre, il a écrit et signé la fameuse promesse. Et cette cédule, tant disputée, n'a fait qu'entr'ouvrir la porte du paradis vénal qu'on lui vend pied à pied. Il a payé depuis longtemps les cent mille écus de *morgen-gab* ou joyeux avénement, qui coûtent tant à donner à Sully, et avec lesquels on achèterait de si beaux canons. On marchande encore. L'appétit vient en mangeant. Donnant donnant. Tant pour le premier baiser, tant pour le second, tant pour le dernier. C'est une possession pied à pied, feuille à feuille.

Revenons maintenant à Sully, et demandons-lui le récit sans réticence de toute cette comédie galante, où le père joue si bien son rôle de coquin vénérable, où le frère, drapé dans sa majesté bâtarde, tord sa moustache en capitan d'honneur, et où la mère qui s'efface montre à certains moments, pour achever l'effet, sa tête de duègne héroïque.

« L'affection du roy alla si advant, disent les secré-
« taires de Sully, qu'il vous fallut (nonobstant que vous
« eussiez à faire fond extraordinaire cette année de trois
« à quatre millions pour le renouvellement de l'alliance
« des Suisses) trouver cent mil escus, pour donner à cette
« baquenaut; laquelle ne finist néanmoins par là ses
« habiletez et artifices, ny n'exécuta pas ce dont elle avoit
« donné toute assurance ; mais adjoutant ruse à subtilité,
« elle fit intervenir son père et sa mère à la traverse,
« pour l'observer de si près, que parut estre hors de sa
« puissance de trouver un lieu commode pour l'accom-
« plissement des promesses qu'elle avoit faites pour les
« cent mil escus, sur lesquelles se trouvant pressée par

« le roy, elle luy disoit ne manquer nullement de bonne « volonté en son endroit, mais qu'il falloit aussy essayer « d'avoir celle de ses père et mère favorable, afin qu'ils « ne l'observassent plus de si près, à quoy elle-mesme « travailleroit de son costé à en trouver les moyens. Les- « quels, après plusieurs longueurs et remises, elle dit « n'avoir peu estre ployés à consentir tout ce que le roy « auroit agréable, sinon que pour garantir leur conscience « envers Dieu et leur honneur parmy le monde. Sa Ma- « jesté luy voulut faire une promesse de mariage ; qu'elle « avoit fort essayé à les faire contenter que ce fut de pa- « roles en leur présence, mais qu'ils n'avoient pas voulu « et s'étoient du tout opiniastrez à en avoir une par escrit, « quoy qu'elle s'en fut moquée et leur eust remonstré « que l'une n'estoit pas plus asseurée que l'autre, sça- « chant bien qu'il n'y avoit point d'official suffisant pour « citer un homme qui avoit tant de courage et si bonne « espée, et qui pouvoit toujours produire en toute occa- « sion, trente mille hommes bien armez et trente canons « pour maintenir son dire ; mais que néantmoins, puis- « qu'ils s'arrestoient tant à cette vaine formalité, s'il l'ai- « moit autant qu'elle faisoit luy, il ne devoit pas faire « difficulté de les satisfaire en cela, se contentant, pour « son regard, qu'elle fust avec toutes les conditions « qu'elle sçavoit bien estre par luy désirées ; et sçeut « cette pinbèche et rusée femelle cajoler si bien le roy, « le tourner de tant de costez, et gagner de telle sorte « tous les porte-poulets, cajoleurs et persuadeurs de « desbauches qui estoient tous les jours à ses oreilles, « pour luy proposer qui un plaisir, et qui un autre, qu'il

« se laissa enfin persuader à faire cette promesse, puis « qu'autrement ne pouvoit-il avoir l'effet de celle qui « luy avoit déjà tant cousté, et luy avoit tant de fois esté « faite promesse. »

Cette promesse, la voici, pour l'éternelle leçon des rois amoureux et des maîtresses ambitieuses.

« Nous Henry quatrième, par la grâce de Dieu, roy de « France et de Navarre, promettons et jurons devant « Dieu, en foy et parole de roy, à messire François de « Balzac, sieur d'Entragues, chevalier de nos ordres, que « nous donnant pour compagne damoiselle Henriette-« Catherine de Balzac, sa fille, au cas que dans six mois, « à commencer du premier jour du présent, elle devienne « grosse et qu'elle en accouche d'un fils, alors et à l'ins-« tant, nous la prendrons à femme et à légitime épouse, « dont nous solemniserons le mariage publiquement et « en face de nostre Saincte-Église, selon les solemnités « en tel cas requis et accoustumez. Pour plus grande ap-« probation de laquelle présente promesse, nous pro-« mettons et jurons comme dessus, de la ratifier et re-« nouveller soubs nostre seings, incontinent aprèz que « nous aurons obtenu de Nostre-Sainct père le Pape la « dissolution du mariage entre nous et dame Marguerite « de France, avec permission de nous remarier ou bon « nous semblera. En tesmoing de quoy nous avons escrit « signé la présente. Au bois de Malesherbes, ce jourd'hui « premier octobre 1599.

« Henry. »

L'histoire de cette promesse de mariage est des plus curieuses qui se puissent imaginer. Un jour, à Fontainebleau, avant de partir pour la chasse, Henri envoya chercher Sully, le prit par la main et le mena dans sa première galerie. Et après un insinuant exorde, il lui mit le papier entre les mains, se détournant pour ne pas le voir rougir ou ne pas être vu rougissant. Sully lut froidement, puis revint vers le roi, le papier tout ployé à la main. Henri lui en ayant demandé son avis, Sully, suivant sa prudente habitude, éluda la question, en demandant le temps de méditer « en son affection » une si importante affaire. Cette réserve impatientait le roi plus qu'un blâme direct. Il insista donc pour avoir une réponse immédiate. Sully, poussé à bout, le supplia de lui promettre qu'il ne se fâcherait point et ne lui en voudrait point, quoi qu'il fît ou dît. Le roi lui ayant donné cette assurance, Sully non sans courage, malgré l'impunité promise, déchira la promesse en deux pièces. « Voilà, Sire, puisqu'il vous « plaist le sçavoir, ce qu'il me semble d'une telle pro« messe. — Comment morbieu ! ce dit le roy, que pen« sez-vous faire, je crois que vous estes fou? — Il est « vray, Sire, répondit Sully, je suis un fou et un sot, et « voudrois l'estre si fort que je le fusse tout seul en « France. »

Sully, continuant, s'excusa sur la licence qui lui avait été octroyée, puis il rappela au roi ce qu'il lui avait dit lui-même, du temps de madame la duchesse (Gabrielle d'Estrées), de cette fille et de son père, et avait répété tout haut, et du commandement qu'il lui avait fait faire *à tout ce bagage*, de vider Paris. Il lui représenta que la divul-

gation d'une telle faiblesse, à laquelle cette famille était intéressée, apprêterait aux malins matière pour rire mal à propos de Sa Majesté. Enfin, il objecta que c'était détruire lui-même tous les préparatifs de son *démariage*, se priver des avantages d'une nouvelle union, plus heureuse et plus féconde, espérance de la France, la reine Marguerite n'étant pas d'humeur à céder son titre à une demoiselle d'Entragues, non plus que le pape à l'y autoriser. Le roi sentit la force de ces arguments, et, ne voulant ni les contredire ni s'y rendre, il sortit sans rien répondre de la galerie, entra dans son cabinet, « demanda « de l'ancre et du papier au sieur de Loménie, et y ayant « demeuré environ demy-quart d'heure à faire » comme Sully le conjecturait, une nouvelle promesse de mariage, il en ressortit, et quoiqu'il rencontrât en bas le trop sincère conseiller, il monta à cheval devant lui, en silence, et s'en alla chasser vers le bois Malesherbes, où il séjourna deux jours entiers ou environ.

C'est à ce séjour sans doute qu'il faut rapporter la fin de cette longue défense (1) de Henriette et l'entrée du vain-

(1) L'attaque avait commencé dès juillet. En août 1599 (L'Estoille). (Halphen, p. 101.) Henry se tirait avec son esprit ordinaire des échecs que lui faisait subir l'humeur impérieuse et boudeuse de sa future maîtresse. « Le jeudy cinq de ce mois, dit le chroniqueur, le roy « estant à Paris, à l'hostel de Lyon, avec mademoiselle d'Entragues, « à laquelle il faisoit l'amour, comme il lui voulust faire présent d'un « collier fort riche et beau, ladite demoiselle l'aiant refusé, faisant « la renchérie, Sa Majesté, après l'avoir bien resserré et emporté « quant et soi au Louvre, le lendemain, au lieu d'icelui, lui envoya « un beau cent d'abricots. Sur ces nouvelles amours, furent publiés « des vers intitulés : « *Les Manes de la duchesse de Beaufort au* « *Roy*. »

queur. Nous n'avons pas de lettres qui puissent servir de bulletin à cette honteuse conquête. Henri jugea convenable de garder pour lui la date d'un bonheur qui lui coûtait si cher. Sully s'était donné, pour unique vengeance, le plaisir malin de faire apporter la somme de cent mille écus, en espèces d'argent, dans le cabinet du roi, et de les étaler et compter devant lui. Henri, étonné de voir le plancher presque entièrement couvert des sacs de cet onéreux tribut ne put s'empêcher de s'écrier : « Ventre saint-gris ! voilà une nuit bien payée ! »

L'Estoille confirme le récit de Sully et notre opinion que la victoire amoureuse de Henri IV doit être d'octobre 1599 (édit. Halphen).

« Autre accord fut fait en ce mois de madamoiselle « d'Entragues et du roy, mais qui cousta autre chose à « faire que des paroles. On dit que M. de Rosny, en déli- « vrant l'argent, disoit « que la marchandise estoit bien « chère. » Ce qu'on disoit aussi que le roi, quelque temps « après, en s'en gossant, lui-même avoit advoué, car en « marchandant une bague pour elle sur le pont au Change, « après qu'il eust arrêté le prix, dit qu'il vouloit encore « faire voir avant que de la payer, de peur d'être trompé ; « car ces jours passés, dit-il, on m'en a vendu une cin- « quante mille escus qui n'en vaut pas la moistié. »

Et Sully dut rire sous cape, non sans grommeler, de la docilité du roi pris pour dupe, et des simagrées d'honnêteté et d'inflexibilité de la famille d'Entragues, qui avait affecté de mettre à la porte de la *maison qu'il venait déshonorer* le comte de Lude, premier négociateur accrédité par Henri, et d'entraîner Henriette à Marcoussi, pour l'ar-

racher de la vue du roi, le tout pour capituler devant les mulets chargés d'or.

Henriette céda donc en octobre 1599. Le roi, passant à Chenonceaux, où il allait rendre visite à la reine Louise, veuve de Henri III, y avait remarqué, dit Bassompierre, la demoiselle de la Bourdaisière, qui avait fait quelque impression sur son cœur. Henriette ne l'ignora pas, et elle craignit de laisser s'éteindre, à force de rigueur, un feu qui, comme celui de Vesta, doit être entretenu. Dès les premiers mois, une grossesse non dissimulée attesta sa défaite et son triomphe.

Cependant, au commencement de novembre 1599, l'acte d'annulation du mariage de Marguerite de Valois et de Henri IV avait été dressé, arrêté et signé, pour cause de parenté, de religion, d'affinité spirituelle et de défaut de consentement de l'une des parties (1).

Le roi aussitôt commit le connétable (M. de Montmorency), le chancelier (Pomponne de Bellièvre), Sully et Villeroy pour traiter de son mariage avec la princesse Marie de Florence, avec un nommé Joannini, envoyé spécial du duc à cet effet, et tous les articles des conventions furent arrêtés et signés à la fin de 1599. Un jour que Sully allait trouver le roi pour autres affaires, celui-ci lui demanda d'où il venait. « Nous venons de vous marier, « Sire, » lui répondit Sully.

« Sur quoy il fut demi-quart d'heure resvant et se grat« tant la teste et curant les ongles sans rien dire ; puis

(1) Voir Mathieu, t. II, liv. II. — De Thou, liv. CXXIII. — Palma-Cayet, année 1599.

« tout soudain, il lui dit, en frappant d'une main sur « l'autre : « Hé bien ! de par Dieu, soit; il n'y a remède, « puisque, pour le bien de mon royaume et de mes peu- « ples, vous dites qu'il faut estre marié, il le faut donc « estre. Mais c'est une condition que j'appréhende bien « fort, me souvenant toujours de combien de mauvaises « rencontres me fut cause le premier où j'entroy, et outre « cela, je crains toujours de rencontrer une mauvaise « teste, qui me réduise à d'ordinaires contentions et con- « testations domestiques, lesquelles, selon que vous con- « naissez de longue main mon humeur, vous ne doutez « point que je n'appréhende plus que les polytiques ny « militaires, de quelque plus grande conséquence qu'elles « puissent estre. »

Ce mariage de raison, devant lequel le cœur de Henri, définitivement épris d'Henriette, se sentait une instinctive répugnance, la raison d'État l'obligeait à le précipiter. L'ambition et la duplicité du duc de Savoie, s'obstinant à garder le marquisat de Saluce, usurpé à la faveur de la faiblesse ou de l'insouciance de Henri III (1588), rendaient la guerre imminente. Cette guerre, Henri comptait la faire avec la dot de Marie de Médicis, dont les parentés papales et grand-ducales lui créaient d'ailleurs en Italie une influence favorable à ses desseins. Que pouvaient peser dans la balance, mis à côté l'un de l'autre, l'amour illégitime et le mariage politique? Le roi, si on l'eût laissé faire, se fût peut-être trompé de plateau. Mais Sully, qui n'était pas fâché d'inaugurer par une guerre ses fonctions récentes de grand-maître de l'artillerie, Sully veillait. Le 9 mars 1600, le roi écrivit

au grand-duc, mais il voulait une dot de 1,500,000 écus.
« Somme épouvantable, impossible. Le grand-duc « brisa. On marchanda, on baissa, et enfin on n'eut pas « de honte de descendre à six cent mille. Mais il fallait « de l'argent sur-le-champ, la guerre pressait. » (*Michelet.*)

En cette année 1600, le roi se trouve ainsi partagé entre mille sentiments et influences contraires. L'honneur et l'ambition lui font un devoir d'aller punir le duc de Savoie de sa mauvaise foi, et de le poursuivre dans ses montagnes. La nécessité le pousse à un mariage que désavoue son cœur. Il faut contenter Sully, épouser Marie, désarmer Henriette. Il faut arracher à ses parents cette dangereuse promesse de mariage, d'autant plus dangereuse que la condition en est remplie, que sa maîtresse est grosse, et que tout cela peut constituer un obstacle ou tout au moins un scandale. Henri fit face, avec son intrépidité et sa souplesse gasconnes, à toutes ces difficultés. Il essaya d'essuyer les larmes de la maîtresse éplorée avec le don du marquisat de Verneuil (1), avec la promesse que, s'il ne pouvait se tirer de son mariage politique, il lui ferait épouser un prince du sang, le duc de Nevers. D'un autre côté, ayant reçu la dot, il se résignait à prendre la femme. Il lui envoyait Frontenac avec de galants

(1) Selon Dreux du Radier et quelques autres, le marquisat fut le prix de la résignation d'Henriette, plus tard, après son accouchement malheureux et la maladie qui le suivit. Mais selon Sully, Mézeray et Bassompierre, elle était déjà marquise de Verneuil, en vertu des arrangements des premiers temps. Le marquisat avait été le *morgen-gab*, le don du matin, le prix de la virginité.

messages. Le 19 octobre, il apprit que son mariage avait été célébré à Florence, et fit ordonner aux villes de tout préparer pour l'arrivée de la reine. Et ce qui peint à merveille ce facile et parfois, convenons-en, décevant génie, le même jour 19 octobre (1), il accordait à Henriette une lettre de créance pour un agent spécial qu'il envoyait à Rome, avec des pièces capables d'invalider le mariage toscan et d'établir que le roi n'avait pu canoniquement s'engager avec la Florentine, étant engagé avec la Française.

Tout cela, sans doute, afin de parvenir à rattraper, par la persuasion et la reconnaissance, cette promesse de mariage, véritable épée de Damoclès toujours suspendue sur sa tête, et qu'il avait réclamée, dès le 21 avril 1600, à la fille et au père en termes impératifs qui n'avaient pas amené l'obéissance. Cette réclamation fait l'objet de la *deuxième* lettre adressée à mademoiselle d'Entragues. Plus d'illusions. Déjà dégagé de ces énivrantes fumées, Henri, ayant, à travers ces fleurs et ces apparences d'amour, percé jusqu'au tuf de l'ambition secrète, cesse de prier. Il commande, il menace. Il n'est plus à genoux, mais debout. L'amant est redevenu roi. Et, tout roi qu'il est, ce n'est qu'en 1604, et non sans rançon, qu'il rattrapera cette malencontreuse promesse, qui trouble perpétuellement sa paix domestique.

« Mademoiselle, écrit-il, le 21 avril 1600, l'amour,
« l'honneur et les bienfaicts que vous avez reçeus de moy
« eussent arresté la plus légère âme du monde, si elle

(1) Lettres du cardinal d'Ossat, IV, 280.

« n'eust point esté accompagnée de mauvais naturel « comme la vostre. Je ne vous picqueroy davantage, bien « que je le peusse et deusse faire, vous le sçavez. Je vous « prie de me renvoyer la promesse que sçavez, et ne me « donnez point la peine de la ravoir par aultre voye. Ren- « voyez-moi aussy la bague que je vous rendis l'autre « jour. Voilà le subject de ceste lettre, de laquelle je veux « avoir response annuyt (*cette nuit*).

« HENRY. »

Du vendredy matin 21 *avril* 1600 *à Fontainebleau.*

En même temps, Henri écrivait au père :

« Monsieur d'Entragues, je vous renvoye ce porteur « pour me rapporter la promesse que je vous bailloy à « Malesherbes. Je vous prie, ne faillés de me la ren- « voyer, et si vous me la voulés rapporter vous-mesme, « je vous diroy les raisons qui m'y poussent, qui sont do- « mestiques, non d'Estat; par lesquelles vous dirés que « j'ay raison, et recognoistrés que vous avés esté trompé, « et que j'ay un naturel que je peux dire plustôt trop « bon que aultrement. M'asseurant que vous obeïrés à « mon commandement, je finiroy, vous asseurant que je « suis votre bon maistre. »

« HENRY. »

Ce vendredy matin 21 *avril* 1600 *à Fontainebleau.*

Henri n'eut pas la promesse, mais rassuré sans doute, pressé d'ailleurs par les événements, il écrit, le 23 mai 1600 au grand-duc de Toscane, pour ratifier la conclusion

du mariage et accréditer auprès de lui Frontenac, « son ancien et confident serviteur. »

Le 24 mai, il adresse à sa fiancée une déclaration en règle, dont la glace va être bientôt rompue.

« Il vous descouvrira (*Frontenac*) mon cœur et que « vous trouverés non moins accompagné d'une passion-« née volonté de vous chérir et aimer toute ma vie comme « maistresse de mes affections, mais de ployer doresna-« vant sous le joug de vos commandements, celui de mon « obéissance comme dame de mes volontez, ce que j'es-« père de vous pouvoir tesmoigner un jour, et vous con-« firmer en personne le gage qu'il vous porte de ma « foy..., etc... »

Selon la coutume galante du temps, la lettre est signée d'initiales entrelacées M. H., coquettement enguirlandées de fleurons et de lacs d'amour. Henri paraît avoir excellé dans cette calligraphie intime.

A la fin de juin 1608, Henri part pour la Savoie, où il porte la guerre avec cette hardiesse qu'a toujours récompensée le bonheur. Il prit la route de Lyon et se décida à aller, accompagné de sa maîtresse, à la rencontre de sa femme. Ce ne fut pas sans peine que Sully et ses ministres parvinrent à la retenir à Monceaux, et le délivrer de cette compromettante compagne. La fatigue et la maladie seules purent arrêter Henriette d'Entragues, qui était prête d'accoucher, et qui ne voulut pas exposer ses droits prêts à arriver à échéance. De Monceaux et de Paris à Moulins et Lyon, ce fut un perpétuel échange de courriers et de lettres suppléant à l'absence.

En juillet 1600, une catastrophe imprévue, providen-

tiel châtiment de ces amours maudites, anéantit les espérances triomphantes d'Henriette, et débarrassa son impudent amant de son plus grand souci. « Le ciel, dit « Sully, en ayant autrement disposé, il envoya un coup « de tonnerre, lequel entrant dedans sa chambre et pas« sant sous son lict, il la fit accoucher de frayeur d'un « enfant tout mort, lequel accident vous ayda grandement « à renverser toutes les menées et pratiques contraires à « l'acheminement du roy à Lyon (1). »

Henriette fut longtemps malade de ce coup de foudre, si imprévu et si fatal, qui avait tué son enfant et son droit. Malgré les tendresses du roi, accouru auprès d'elle, malgré ses promesses, elle sentit bien que tout était fini. C'est à partir de ce moment que sa physionomie et son caractère changent comme sa fortune. C'est à partir de ce moment qu'elle se venge. Se raccrochant comme à une dernière branche de salut à ces mensongères assurances que Henri devait lui donner imperturbablement, ainsi que nous l'avons vu, jusqu'au dernier moment (octobre 1600) jusqu'au bord du lit conjugal, elle se fit conduire à Lyon, à Chambéry, tenant en quelque sorte le roi en laisse. Lyon, prodigue d'entrées triomphales, fit à Henriette le même accueil qu'il avait fait à Diane de Poitiers, reine par la beauté, à défaut d'autre titre. Par une galanterie qui était dans ses habitudes et qui flatta sans doute

(1) Est-ce ce coup de tonnerre que raconte L'Estoille (Halphen), p. 156? « Le mercredy, deuxième de ce mois, sur les six heures du soir, le « tonnerre tomba à Fontainebleau sur une des galeries ou il abba« tist et gasta tous les cheffres de feue madame la duchesse et du « Roy. » Voir aussi les *Mémoires de Duplessis-Mornay*, t. I, p. 383.

plus Henriette que l'armée, le roi lui envoya en présent les premiers drapeaux pris à Charbonnières, que Sully venait d'emporter (1). La marquise fit placer, en grande cérémonie, ces trophées dans l'église de Saint-Just de Lyon, où ils se purifièrent. Henriette avait de l'esprit. Elle eut le bon goût de comprendre que des drapeaux victorieux sont plus à leur place près de l'autel que près de l'alcôve.

C'est pendant cette guerre de Savoie qu'éclata la conspiration de Biron, à laquelle les d'Entragues et surtout le comte d'Auvergne prirent une importante part, qui faillit les associer au sort de leur complice. Henriette ne paraît pas avoir été engagée dans cette première phase des intrigues avec la Savoie et l'Espagne. L'arrivée de Marie de Médicis n'avait pas encore dissipé ses derniers scrupules. Elle essayait de ce moyen, plus puissant que la violence vis-à-vis des grandes âmes, de la douleur, de la prière, de la résignation. Il existe une lettre d'elle, citée par Musset-Pathay, et, avant lui, par Dreux du Radier, qu'on ne retrouve pas dans la collection des *Lettres missives*, et où, renonçant au titre d'épouse, elle demande au moins à conserver celui de maîtresse.

Musset-Pathay date de juillet 1600 cette lettre pateline, que Dreux du Radier dit se trouver à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

« Sire, je suis réduite au malheur qu'un grand héros « m'a toujours fait craindre.

« Il faut pourtant que je confesse que je debvois cette

(1) Le 10 septembre. *Lettres missives*, t. V, p. 300.

« crainte à la cognoissance de moi-mesme, puisque si « grand' différence de ma qualité à la vostre me menaçoit « tousjours du changement qui m'a précipitée du ciel où « vous m'aviez eslevée en la terre où vous m'aviez treu-« vée.

« Ce n'est pas, Sire, qu'en ceste chuste mortelle, je co-« gnoysse qu'il y ait esté plus de ma fortune que du mes-« contentement qui n'a rien de commun avecques les œu-« vres du sort; car ma félicité despendoit plus tôt de vous « que de la puyssance du destin, auquel je n'attribueroy « point la cause de ma douleur, puisqu'il vous plaist « qu'elle soit le prix des vœux publics de la France pour « vostre mariage; douleur, à la vérité, que je suis con-« trainete d'avouer, non parce que vous devrés accom-« plir le vœu de vos subjects, mais parce que vos nopces « sont les funérailles de ma vie, et qu'elles m'assubjec-« tissent au pouvoir d'une cruelle discrétion qui me va « bannir de vostre royale présence, ainsi que de vostre « cœur, pour n'estre d'ores en advant offensée des œilla-« des dédaigneuses de ceux et celles qui m'ont veüe au « rang de vos bonnes grâces, aymant trop mieux souffrir « en liberté dans ma solitude que de respirer avec crainte « en grand' compagnie. C'est une humeur que vostre gé-« nérosité a nourrye, et un courage que vous m'avez ins-« piré, lequel, ne m'ayant pas apprinse à m'humilier aux « infortunes ni à leur fayre joug, ne peut permettre que « je retourne à ma première condition.

« Je ne vous parle icy que par soupirs, ô mon roy, mon « amant, mon tout. Car, pour mes autres plaintes secret-« tes, Votre Majesté les peut sourdement entendre de ma

« pensée, puisque vous cognoyssez aussy bien mon âme « que mon corps.

« Or, Sire, en mon exil inévitable, il me demeure ceste « seulle gloyre que d'avoyr esté aymée du plus grand « monarque de la terre, d'un roy qui s'est voulu tant ab- « baysser que de donner le titre de maistresse à sa ser- « vante et subjecte ; d'un roy de France, dis-je, qui ne re- « cognoist que celuy des cieux, et qui n'a rien icy-bas « égal à luy. . . . .

« Si c'est une action famylière aux roys de garder la « mémoyre de ce qu'ils ont aymé, souvienne vous, Sire, « d'une damoyselle que vous avés possédée, et (ce qu'elle « ne se pouvoyt souffrir que sur vostre unique foy) qui a « eu austant de pouvoyr sur son honneur que Vostre « royale Majesté m'a sur la vie, Sire,

« De vostre humble servante, subjecte créature
« (dirai-je) amante oublyée,

« Henriette de Balsac. »

C'est en ces termes sans doute que mademoiselle d'Entragues fit au roi ses adieux, et prit de lui un congé qu'il n'osait pas lui donner. Elle partit au bon moment, regrettée, peut-être aimée, et allant profiter de l'absence et de son mirage. Restant, elle eût été humiliée, peut-être chassée. Elle eût déplu, irrité, contraint le roi à arracher violemment de son cœur la flèche amoureuse. La fine mouche, bien inspirée, partit d'elle-même, et, ne pouvant songer à se venger sur le roi de son délaissement, elle chercha et trouva, comme nous l'allons voir, une victime dans Bellegarde.

Enfin délivré, le roi, facile à l'illusion, ardent à la nouveauté, se met à entamer avec sa future, qu'il n'a encore vue qu'en portrait, une correspondance bientôt familière, et de la galanterie tournant à la gaillardise.

C'est le moment d'esquisser le portrait de cette seconde femme de Henri IV, cette Marie de Médicis, que Rubens a tant idéalisée, sans la rendre pour cela sympathique. Nous sommes sur ce point de l'avis de M. Michelet, et nous lui empruntons une page qui demeure juste à travers les exagérations du ton.

« Le grand flatteur de l'époque, dont le magique pin-« ceau eut pour tâche de diviniser les reines et les rois, « Rubens a succombé, il faut le dire, devant Marie de Mé-« dicis. Dans la galerie allégorique qu'elle lui fit peindre à « sa gloire, il a beau se détourner vers ses rêves favoris, « les jeunes et poétiques beautés de déesses ou de sirènes, « il lui faut bien retomber au pesant modèle qui le pour-« suit de tableau en tableau. La *grosse marchande de Flo-« rence*, comme nos Françaises l'appelaient, fait un « étrange contraste à ces fées du monde inconnu.

« La magnifique *Discorde*, palpitante sous ses cheveux « noirs, dont le corps ému, frémissant, est resté à jamais « classique; la *Blonde*, le rêve du Nord; la charmante « *Néréide*, pétrie de tendresse et d'amour, toute cette « poésie est bien étonnée en face de la bonne dame. As-« semblage splendide et burlesque. La fiction y est ani-« mée, et d'une vie étincelante. L'histoire et la réalité n'y « sont que prose et platitude, un carnaval d'histoires et « de faux dieux ridicules, un empyrée de Scarron.

« Marie de Médicis, qui avait vingt-sept ans quand

« Henri IV l'épousa, était une grande et grosse femme « fort blanche qui, sauf de beaux bras, une belle gorge, « n'avait rien que de vulgaire. »

Fille du mariage contraint de Jeanne d'Autriche et de François de Médicis, déjà touché au cœur par la belle Bianca Capello, elle s'avançait, fiancée tardive, sans illusions, avec une escorte de favoris suspects et d'ambitieuses gouvernantes, vers cette couche d'un hymen raisonnable, politique, surveillée dans l'ombre par l'œil étincelant des rivales. De cette union sans flamme devait naître ce roi disgracié, le mystérieux et mélancolique Louis XIII.

Cependant Henri IV, habile à tromper, se trompant peut-être lui-même, semait sur les pas du cortége nuptial ces charmants billets dont sa veine est prodigue. Sa femme future se tirait comme elle pouvait de la réponse, dont elle empruntait les termes à un mauvais roman français, *Clorinde*, imité du Tasse.

Le 11 juillet, Henri écrivait :

« Frontenac vous a tellement despeinte, que je ne vous « aime pas seulement comme un mary doibt aimer une « femme, mais comme un serviteur passionné une mais- « tresse. C'est le tiltre que je vous donneray jusques à « Marseille, où vous le changerés en un plus honorable. « Je ne lairray plus passer d'occasion sans vous escrire et « vous asseurer que mon plus violent désir est de vous voir « et avoir auprès de moy. Croyez-le, ma maistresse, et que « chaque mois me durera un siècle. J'ay reçeu ce matin « de vous une lettre en français ; si vous l'avez faicte sans « ayde, vous y estes desja grande maistresse..... »

Le 24, il « commence à escrire librement » et la prie de vouloir bien en user de mesmes, car ils sont liés d'un lien que rien que la mort ne peut trancher. Il lui envoie des *poupines* ajustées et vêtues à la française et lui promet un très-bon tailleur. Il lui demande « de lui faire faire « une faveur, car d'elle seule il en veust porter à cette « guerre. » Il ajoute même gaiement : « J'ai prins des eaux « de Pougues, de quoy je me suis très-bien trouvé ; j'ache- « vay hier d'en prendre. Comme vous désirez la conser- « vation de ma santé, j'en fais ainsi de vous et vous re- « commande la vostre, affin que, à vostre arrivée, nous « *puissions faire un bel enfant qui face rire nos amys et* « *pleurer nos ennemys.* »

Le 23 août, il écrit de Chambéry, selon sa promesse du 24 juillet, à sa « belle maistresse, » pour lui recommander et accréditer auprès d'elle M. de Bellegarde, grand écuyer. Il en parle en termes qui ne sentent pas trop la rancune.

« Ma belle maistresse, j'envoye mon grand escuyer « vers vous, avec toutes les procurations nécessaires pour « achever nostre mariage. *Il a d'autant plus désiré ce* « *voyage*, pour avoir cognu n'en pouvoir jamais faire qui « me peust estre si agréable ny plus utile pour le bien « universel de mon royaulme et de tous mes bons servi- « teurs, entre lesquels, outre qu'il tient des premiers rangs, « il est particulièrement ma créature, et demeurant tou- « jours auprès de moy, sans que rien luy soit caché. »

Il la presse d'ailleurs, avec une impatience qui paraît amoureuse, de hâter son voyage et de ne pas prolonger son martyre.

Le 24, il la remercie d'un présent qu'il en a reçu.

« Je vous remercie, ma belle maistresse, du présent « que vous m'avez envoyé ; je le mettray sur mon habil- « lement de teste, si nous venons à un combat, et donne- « ray des coups d'espée pour l'amour de vous. Je crois que « vous m'exempteriez bien de vous rendre ce tesmoignage « de mon affection, mais en ce qui est des actes de sol- « dat, je n'en demande pas conseil aux femmes. »

Le même jour, en lui annonçant le départ de M. d'Elbène, qui accompagne le grand écuyer pour lui servir de truchement, il l'assure de nouveau de son affection. « Hastez-vous de venir, pour en voir les effects. »

Le 3 septembre, la familiarité augmente. Henri jouit d'avance, en imagination du moins, de ses droits.

« Hastez vostre voyage le plus que vous pourrez. S'il « estoit bien séant de dire qu'on est amoureux de sa femme, « je vous dirois que je le suis extrêmement de vous. *Mais « j'aime mieulx vous le tesmoigner en lieu où il n'y aura « tesmoing que vous et moy*. Bonjour, ma maistresse, je « finis, baisant cent mille fois vos belles mains. »

Nous passons les lettres du 16 septembre, où Henri remercie sa future du don d'un beau cheval, du 22 septembre, du 30, par laquelle, lui donnant enfin le titre de « ma femme, » il lui envoie et lui recommande sa future dame d'honneur, la marquise de Guercheville, en termes si flatteurs pour elle (1), et nous nous arrêtons sans sur-

(1) « Ma femme, vous verrés et entendrés par madame de Guer- « cheville mes volontez sur la forme que je désire que vous teniez « en vostre façon de vivre avec les princesses. Croyez-la de tout ce « qu'elle vous en dira de ma part. C'est une des plus femmes de

prise à deux lettres à la marquise de Verneuil, du 11 octobre toutes deux. Le vent a changé. L'illégitime l'emporte sur le légitime, et les lettres qui suivent, adressées à la reine sa femme, se ressentent, dans leur froideur, de cet éloignement du flambeau. Henri n'aime point à attendre, et d'ailleurs le duc de Savoie lui donne force besogne et contrarie ses desseins, ce qui trouble un peu sa belle humeur. Peut-être aussi madame de Verneuil, toujours à Lyon, et qui n'en partira qu'à la dernière extrémité, a-t-elle jeté sur la Florentine quelques-uns de ces sarcasmes qui rendaient, malgré tout, la victime ridicule.

« Mon menon, etc..., je remets mille bons contes à vous « faire, que j'ai apprins de messieurs qui sont venus de « Chambéry, quand j'auray l'honneur de vous voir, qui ne « sera, ce crois-je, que dimanche. Ce temps me durera « plus qu'à vous. Aymés-moi bien, les chères amours à « moy, que je baise un million de fois. »

Le même jour, 11 octobre, 1600, Henri écrit encore :

« Mon cher cœur..., j'ai baisé mille fois vostre lettre, « puisque ce ne pouvoit estre vous. Ne doubtez pas que « je vous treuve fort à dire ; nous sommes trop bien en- « semble pour qu'il puisse en estre aultrement. Je vous « le monstreray bien par mon prompt retour... Je pars « demain, et espère vendredy estre si près de vous, que « je vous donneray de la promesse que me feistes en « en partant, si j'arrivois sans bagage. C'est trop causé « pour estre mouillé comme je suis. Bonsoir, le cœur, le

« bien du monde, et qui m'est aussy fidelle servante. Aimez-la, ses « conseils vous seront toujours très-utiles et à moy très-agréables..... « Je baise votre belle bouche cent mille fois. »

« cœur à moy. Je te baise et rebaise un million de fois. »

Le 22 octobre, Henri écrit aussi deux lettres à sa femme, pour se plaindre du retard que le duc de Savoie, qui s'avise de venir secourir Montauban, apporte à l'accomplissement de ses désirs. « La seule loi du debvoir « force celle d'amour. » « Où il y a de l'honneur, répète-« t-il encore, il faut que tout aultre chose cède... » « Ai-« mez-moi bien, ajoute-t-il naïvement, et ce faisant, vous « serez la plus heureuse femme qui soit soubs le ciel. »

La correspondance se continue sur ce ton intermittent de galanterie et de sécheresse (2 novembre, 11 novembre, 24 novembre). Le roi est surtout pressé d'en finir avec sa femme et le duc de Savoie. Il lui fait des recommandations plus prévoyantes que chevaleresques. « *Tenez-vous saine « et gaillarde et asseurée que je vous aime extrêmement.* » (27 novembre.)

Enfin, le samedi soir 19 décembre, le roi se présenta assez tard, revenant de Savoie, fatigué, mais victorieux, aux portes de Lyon. « Elles étaient fermées, et on l'y fit « attendre une heure par une gelée fort rude; grand ré-« frigérant à ce peu d'amour qu'il avait pu apporter. » (*Michelet.*)

Le roi n'en fut pas moins galant. Il manifesta la plus flatteuse impatience. Il voulait prendre sa femme à l'improviste, d'assaut, comme la Savoie. Il dit gaiement qu'il était venu à cheval, sans lit en croupe, qu'il avait froid et demandait la moitié du lit de la reine (1). Celle-ci n'é-

(1) Le roi se donna d'abord le plaisir de voir la reine à son souper *incognito*, puis vint lui faire ses compliments dans sa chambre, où il

tait pas là pour refuser. Le grand-duc, se souvenant de Catherine de Médicis et du danger où l'avait mise sa longue stérilité, n'avait dit qu'un mot à sa nièce en la quittant : « Soyez enceinte. » L'unique ressource des reines qui ne peuvent être aimées est d'être fécondes. Elles pèsent dans la balance par les enfants. Marie, qui n'était pas une bégueule, fit place au roi, enchanté de tant de complaisance et de bonne volonté. Le mariage fut béni solennellement par le cardinal-légat le 17 décembre, *après avoir été consommé le* 9.

A la date du 27 janvier, les deux époux sont encore dans les meilleurs termes. « Ce que vous m'avez escript « en français est fort bien; si vous augmentez tous les « jours d'une ligne, dans huit jours, toute la lettre sera « françoise. Ne doubtez point que je vous aime bien, car « vous faictes tout ce que je veux. C'est le vrai moyen de « me gouverner. »

La reine faisait en effet tout ce qu'il voulait. Elle ne trouvait pas même étonnante cette recommandation : « Baisez mon fils de Vendosme de ma part. » (30 janvier 1601.) Elle n'était pas assez sotte pour être jalouse d'une tombe.

Le 13 mars 1601, cependant, elle commence à avoir

s'était fait précéder par le duc de Bellegarde; enfin, ayant pris son souper, « il fit avertir madame de Nemours qu'elle dît à la reine *qu'il « étoit venu sans lit*, s'attendant qu'elle lui feroit part du sien, qui « leur devoit être commun dès-lors en advant. Madame de Nemours « porta ce message à la reine, laquelle fit réponse qu'elle n'étoit « venue que pour complaire et obéir aux volontés de Sa Majesté. « Cela lui étant rapporté, ladite Majesté se fit déshabiller et entra « dans la chambre de la reine, qui étoit déjà au lit, etc... » (*Palma-Cayet.*)

des distractions. « Vous avez oublié de m'escrire en ita-« lien et de m'appeler vostre cœur. »

C'est le moment de revenir à la marquise de Verneuil. Nous n'avons insisté sur cette correspondance avec la femme que pour justifier une impression que ne diminueront pas les lettres à la maîtresse : la dégénérescence du cœur, marquée par la trivialité croissante du style, l'extinction de toute flamme, de toute poésie, l'absence définitive de l'idéal. Désormais, Henri IV décline, en amour du moins, sinon en politique. Il a de grands projets d'État, mais le cœur perd son haleine. Ses lettres d'amour ne sont plus que des billets de logement. Il couche, il n'aime plus, et de l'ancien amoureux nous n'avons plus que le Vert-Galant.

La marquise de Verneuil, quand elle se trouva en présence de la reine, et sur un pied parfait d'intime égalité (car elle ne tarda pas à être enceinte comme elle), ne put longtemps dissimuler son dépit de tant d'autres publiques inégalités. Elle avait été présentée à Marie de Médicis dès les premiers jours, ayant trouvé dans la duchesse de Nemours, qui accepta ce délicat patronage, l'introductrice nécessaire. La reine, selon quelques-uns, Bassompierre notamment, n'eut l'air de se douter de rien, fit bonne chère à sa rivale ; selon mademoiselle de Guise et Dreux du Radier, Marie de Médicis reçut la marquise froidement, dédaigneusement, et ne pardonna de sa vie à la duchesse de Nemours le téméraire service qu'elle lui avait rendu, assez à contre-cœur, d'ailleurs, au dire des *Mémoires*. Henriette, qui était fine, comprit la nécessité d'avoir une intelligence dans la place. Avec un flair très

habile, elle choisit pour alliée Léonora Galligaï, future maréchale d'Ancre, qui n'était encore que suivante favorite de la reine, amante négligée du beau Concini, et dame d'atours contestée, la reine demandant ce titre pour elle, et le roi objectant qu'il avait déjà nommé madame de Richelieu. On s'entendit; la marquise obtint les bonnes grâces, au moins apparentes, de la reine, et Léonora Galligaï fut dame d'atours.

Cependant cette bonne harmonie, faite de mutuelles tolérances, n'était pas sans orages. La première esclandre de Henriette, la première affaire où éclata son génie jaloux et malin fut celle-ci. Elle avait un compte à régler avec Bellegarde, assez mystérieux. Celui-ci l'avait-il abandonnée après lui avoir conté fleurette? Avait-il refusé le rôle dangereux qu'elle lui avait offert de rival du roi, dont elle voulait piquer l'amour-propre et émoustiller la jalousie? Lui en voulait-elle de son officieux empressement à se faire le Mercure de ses galanteries légitimes, son ambassadeur conjugal? L'accusait-elle de lui avoir rendu auprès du roi, le soir à son coucher, ou le matin à son lever, aux heures d'expansion libre et familière, quelques mauvais services? S'en prit-elle tout simplement à lui de l'échec de ses espérances, et en fit-elle le but de sa vengeance, uniquement parce qu'il lui en fallait un? Questions soumises à doute éternel et éternelle controverse, aucun des intéressés n'ayant songé à nous éclairer. Toujours est-il que, parmi ses adorateurs disponibles, la vindicative Henriette choisit le prince de Joinville, Claude de Lorraine, un de ces Guise qui cherchaient à se venger, par l'intrigue et la galanterie, des

déceptions de l'ambition héréditaire. Elle lui mit, dans un de ces prétextes si faciles à trouver pour une femme qui se venge, l'épée à la main. Un soir, ils sortirent ensemble du coucher du roi à l'Arsenal. Devant la maison de Zamet, Bellegarde fut attaqué et même blessé ; ses gens le secoururent et poursuivirent le prince de Joinville. Il eût été tué, sans une heureuse diversion faite en sa faveur par le marquis de Rambouillet, de la maison d'Angennes, qui reçut les coups qui lui étaient destinés. La querelle fit du bruit et divisa la cour en deux camps. Le roi, outré de ce guet-apens, voulait d'abord donner des juges à Joinville, qu'il n'aimait pas et qui devait encore, à propos de Mme de Moret, justifier cette antipathie. On obtint, à force de prières, qu'il se contentât d'un exil. Joinville s'éloigna, et le ciel se rasséréna un moment sur la trinité royale, le mari, la femme et la maîtresse, sauf à se troubler bientôt de nouveau. Bassompierre place cette affaire avant le départ pour la Savoie et le mariage du roi ; le factum de mademoiselle de Guise aussi, Dreux du Radier aussi. Et cependant notre sentiment, partagé d'ailleurs par quelques écrivains spéciaux, est qu'il est plus logique de la placer après, la haine de mademoiselle d'Entragues pour Bellegarde ne s'expliquant et ne se justifiant, au rapport même des auteurs que nous contredisons, que par la colère du mariage du roi, dans lequel Henriette attribuait à Bellegarde une impertinente part, et à l'affront de son ingrate complaisance d'ambassadeur conjugal (1).

(1) L'Estoille nous a donné la vraie date, qui tranche toute incertitude. D'après lui (éd. Halphen, p. 101), la querelle entre le prince

Cependant, le roi, fatigué des déplacements continuels que lui causait le partage de ses affections, prit un parti qui témoigne assez du peu de scrupule des temps et de la toute-puissance du bon plaisir, même en ces matières réservées. Il logea côte à côte, porte à porte, au Louvre (1), la reine et la marquise, la femme et la favorite, également enceintes, et qui devaient accoucher à un mois de distance. Ce mois de distance explique bien des choses. Il signifie que Henri, après un mois donné au bonheur légitime, avait senti revenir le goût de l'autre. Le 20 janvier, il était à Paris, où il avait devancé la reine qui était souffrante, et qui devait gagner la capitale à petites journées, pour attendre l'achèvement des préparatifs de sa réception. Le 28, il était à Verneuil. La reine n'arriva à Paris que le 9 février. Le 25, Henri écrivait de Monceaux. La reine accoucha le 27 septembre 1601 (de Louis XIII), et un mois après, le 27 octobre, la marquise mit au monde Gaston-Henri (2). Il n'y a rien à dire à ces dates-là, sinon qu'elles établissent la durée des fidélités conjugales de Henri : *un mois*.

Le roi, suivant son habitude, se montra également se-

de Joinville et Bassompierre, où ce dernier fut traîtreusement blessé, est antérieure au départ du roi pour la Savoie. Ce serait en août 1599 que cette altercation aurait eu lieu. L'Estoille n'en attribue point la cause à mademoiselle d'Entragues, ni à un conflit d'amourettes. C'est tout simplement, selon lui, une querelle de courtisans qui s'entr'accusaient de mauvais offices. L'affaire fut arrangée par le roi lui-même (p. 107), en octobre.

(1) Ou plutôt en face du Louvre, ce qui scandalise justement Tallemant des Réaux.

(2) D'abord évêque de Metz, puis duc de Verneuil, mort en 1682. Il avait été marié à Charlotte Seguier.

rein, également galant, entre les deux accouchées (1). Nous avons, en ce qui concerne la reine, le récit naïf de Louise Bourgeois, dite Boursier, la sage-femme qui, la première, tint dans ses bras le futur Louis XIII (2). Il est impossible d'être plus empressé, plus aux petits soins que le roi, qui avait incontestablement la bosse de la paternité, et qui, infidélités à part, était le meilleur mari du monde. Nous avons aussi deux lettres, du 6 et du 8 octobre, adressées par lui à la marquise de Verneuil :

« Mon cher cœur..... Ma femme se porte bien, et mon « fils, Dieu mercy. Il est creu et remply de moitié, en « ces cinq jours que je l'avois veu. Pour moy, j'ay fort « bien dormy, et suis exempt de toute douleur, fors de « celle d'estre absent de vous, qui, bien qu'elle me soit « griefve, est modérée par l'espérance de vous revoir « bientost..... Bonjour, mes chères amours, aymés bien « tousjours vostre menon, qui vous baise un million de « fois les mains et la bouche..... »

« Mes chères amours..... Cependant aymés bien moy, « guardés bien ce que vous avés dans le ventre. Souvenés « vous d'aller voir faire ces crespes, vous y prendrés « plaisir. Bonsoir, mon tout, je te baise un million de

(1) Selon L'Estoille, la balance pencha en faveur du frère illégitime, et le roi préféra le bâtard au dauphin. « Le dimanche quatrième de ce mois (novembre 1601), le roy estant arrivé le jour « de devant à Verneuil, madame la marquise y accoucha d'ung « fils que le roy baise et mignarde fort, l'appelant son fils et le disant plus beau que celui de la roine sa femme, qu'il disoit ressembler aux Médicis, étant noir et gros comme eux, de quoi on « dit que la royne estant advertie pleura fort » (p. 260).

(2) In-8. Paris, 1622.

« fois. M. d'Entragues a veu mon fils, il le trouve fort « beau. »

Cette heureuse promiscuité semble avoir duré sans orages (1) toute l'année 1601. Henriette avait favorisé le mariage de Léonora Galligaï et de Concini. En récompense de ses bons offices, la confidente de la reine lui ménagea des faveurs et des sourires fort inattendus. Les deux naissances furent célébrées, de bonne amitié, en communes réjouissances. Il y eut, entre autres, un ballet dirigé par la reine, et exécuté sous ses ordres par quinze des plus belles dames de la cour. Berthault, un abbé galant, futur prélat, de la tolérante famille des Du Perron et des Desportes, nous apprend que la reine et ses quinze dames représentaient seize *Vertus*. « Que pensez-vous « de cet escadron, demanda, en goguenardant, Henri au « nonce? — *Bellissimo,* dit le sacré diplomate, *e perico-* « *losissimo.* »

Ces amusements furent troublés par une intrigue dont la marquise de Verneuil, sans son superbe sang-froid, eût été victime.

Juliette-Hippolyte d'Estrées, duchesse de Villars (depuis 1697), du vivant même de la belle Gabrielle, sa sœur, avait attiré un moment les regards du roi et avait eu, profitant d'un moment de distraction, ses bonnes grâces. Bientôt délaissée, la duchesse, qui n'avait, au dire

(1) Elle avait ri des lazzis du facétieux Roquelaure, bernant La Varenne (p. 174, an 1600), et s'était ainsi vengée des honteux services de ce pourvoyeur. Dès novembre et décembre, elle ne rit plus. Le crédit de la favorite menace le sien, et elle demande à Guitard un secret contre la mélancolie (p. 263).

de la princesse de Conti, pour tout attrait « que sa jeunesse et ses cheveux, » avait trouvé dans le prince de Joinville (encore lui !), qui cherchait lui-même à compenser la perte de la marquise de Verneuil, un amant de consolation. La reine négligée et la maîtresse congédiée associèrent leurs rancunes. Joinville livra des lettres de la marquise de Verneuil. La duchesse se chargea de les mettre charitablement sous les yeux du roi. Le roi, furieux, jura de ne plus revoir l'infidèle. Il lui envoya le comte du Lude, premier messager de leurs amours, pour lui faire, en son nom, la plus belle scène du monde. Il y avait de quoi être atterrée. La marquise ne fut pas seulement étonnée. Elle était de ces femmes qui retombent toujours sur leurs pieds. Elle ne daigna même pas protester de son innocence, et congédia l'ambassadeur, abasourdi de tant de sang-froid et de modération. On devine le reste. On soutint que les lettres étaient fausses, frauduleusement supposées par des ennemis intéressés à perdre Henriette. On accusa de ce manége un secrétaire du duc de Guise, qui avait le talent de contrefaire les écritures à s'y méprendre. Bref, Joinville, Bellegarde (associé à Joinville et à la marquise, dans l'intérêt de ses amours avec mademoiselle de Guise), toute la maison de Guise, la marquise, firent si bien que le roi fut persuadé. L'historien Mathieu lui-même a donné dans le panneau.

Il aurait cela de commun avec L'Estoille (éd. Halphen) qui dit : « En ce mesme mois (décembre 1601), le prince « de Joinville, pour des lettres supposées de madame la « marquise de Verneuil qu'elle lui escrivoit, plaines « d'amour et d'affection, la lettre de laquelle il avoit fait

« dextrement contrefaire par un secrétaire qui en fust « serré à la Bastille, a contesté lesdites lettres, mises entre « les mains du roy par madame la marquise de Villars, « à laquelle ledit prince de Joinville, qui lui faisoit l'a- « mour, les avoit baillées, comme par galanterie et pour « rire, cuida courir rixe et fortune de sa vie (1), Sa Ma- « jesté aiant commandé en grande colère (voire plus « grande qu'on ne l'avoit jamais veue) d'aller poignarder « ledit sieur de Joinville, et à M. de Rosny de donner « congé à la marquise et lui oster tout ce qu'il lui avoit « donné. Mais l'innocence enfin de la marquise, recon- « gneue et justifiée, que le prince de Joinville deschargea « du tout, et le fond de la farce descouvert, qui estoit ung « jeu qu'il avoit joué (mais mal à propos) pour coucher « avec sa maîtresse, la paix de la marquise fust faite, de « laquelle beaucoup eussent moins plaint la fortune que « de Montauban s'il eust esté pendu. Cependant le prince « de Joinville, nonobstant tout cela, fust contraint de s'ab- « senter, d'autant que le roy dit qu'il ne le vouloit point « voir, et la marquise, au contraire, rétablie triomphale- « ment, jusques à coucher dans le Louvre, fit le jour des « *Innocents*, en tesmoignage (disoit-elle) de son inno- « cence, un magnifique festin aux dames et damoiselles « de la cour. » (Éd. Halphen, p. 266.)

Le résultat ne fut point tel que l'aurait désiré la reine. La duchesse de Villars fut disgraciée et exilée. La reine rabrouée. Joinville alla en Hollande selon les uns, en Hongrie selon les autres. Comme il fallait un

(1) Voir *Mém. de Bassompierre*, p. 26.

coupable, on mit le secrétaire en prison. Quant à la marquise, elle daigna accorder son pardon à Henri IV, qui la dédommagea par un don de six mille livres, que Sully fut obligé de payer en maugréant.

« Voilà, dit judicieusement mademoiselle de Guise, « comme il est dangereux de donner des avis à son maî- « tre lorsqu'il ne les demande pas, et la duchesse eut le « déplaisir de se voir privée de son amant qu'elle aimoit, « et renvoyée chez elle avec honte, quand elle y vouloit « le moins aller, et, outre cela, elle se fit une grande et « puissante ennemie. »

La duchesse ne fut rappelée qu'en 1604, quand éclata, par la découverte de la conspiration de Biron, l'évidente vérité des trahisons de la marquise. Le prince de Joinville fut aussi rappelé, pour être bientôt après disgracié de nouveau, pour nouveaux braconnages sur les terres du roi. Ce Joinville est le Richelieu de Henri IV. Il s'était donné pour mission de lui gâter ses bonnes fortunes, comme le duc celles du Régent. L'un et l'autre trouvèrent les princes les plus cléments et les rivaux les plus tolérants du monde. Leur vengeance n'alla pas même jusqu'à les marier, ce qui eût pourtant été de bonne guerre.

Pour l'état du cœur de Henri, les vicissitudes de ses sentiments, et les fluctuations de ses rapports avec la marquise, il faut recourir de nouveau à cette *Correspondance* d'un intérêt si décisif pour le moraliste.

Par la lettre du 15 octobre 1601, nous voyons que la marquise sollicitait pour deux combattants (sans doute Joinville et Bellegarde), et qu'elle commençait à affecter

cette dévotion qui sera une de ses plus puissantes coquetteries, une de ses ressources les plus sûres pour piquer un amant qui n'aimait pas *l'abstinence*. « Ne vous « embarquéz au jubilé, » lui écrit-il avec une sorte de terreur.

Le 19 octobre, il y a brouillerie ; mais c'est encore une brouillerie donnant plus d'éclairs que de tonnerre. Tout cela finit encore par des baisers.

« Mon cher cœur, vous m'aviés tant promis d'estre « sage, que vous ne pouvés doubter que le style de vostre « aultre lettre ne m'ayt offensé. Je la vous porteray et « vous jugerés que je n'en pouvois attribuer la cause au « jubilé. Ça esté la crainte que jay tousjours eue de vostre « manque d'amour, qui m'a rendu plus facile a y rapporter vos promptitudes, je vous l'ay dit souvent, non « comme pointilleux, mais comme le craignant plus que « la perte de ma vie. Rapportés donc cela à mon ex« tresme passion, non à avoir envie de vous manquer. « Dieu m'envoye plustost la mort ! Je vous eusse envoyé « M. de la Rivière, mais il a fallu qu'il soit demeuré, « pour pourveoir à mon fils, qui a tary sa nourrice ; « après-demain il partira, et sera demain à vostre lever ; « mandés-moy quand vous aurés achevé votre jubilé et « quand vous voudrés me voir. Ce que je désire extres« mement pour vous taucer bien. Bonjour, le tout à moy, « je te baise un million de fois. »

Le 13 novembre, la paix est faite.

« Mon menon, j'ay un extresme désir de vous voir ; ce « ne sera que ne soyés relevée... Mes chères amours, « aimés-moy tousjours, et soyés asseurée que vous serés

« tousjours la seule qui posséderés mon amour. Sur « ceste vérité, je vous baise et rebaise un million de « fois, et le petit homme (*l'enfant dont elle venait d'ac-* « *coucher*). »

De novembre 1601 à avril 1604, nous ne trouvons plus de lettres de Henri IV à la marquise de Verneuil. La source est momentanément tarie. La conspiration de Biron, dans laquelle le comte d'Auvergne fut assez compromis pour être arrêté et emprisonné pendant cinq mois à la Bastille, l'affaire des lettres à Joinville, et, vers la fin de 1603, les intrigues avérées des d'Entragues et de la marquise de Verneuil elle-même avec l'Espagne, suffisent pour expliquer ce relâche. Nous reviendrons donc purement et simplement au récit des événements, après avoir toutefois signalé cette lettre du dernier février 1602, par laquelle Henri pardonne si magnanimement au prince de Joinville, qui avait ajouté des torts politiques plus graves à ses incartades galantes.

« Mon neveu, vous avez raison d'avouer votre faute, « car elle ne pourroit être plus grande, eu égard à moi et « à celle à qui elle importoit. Puisque vous avez regret « de m'avoir offensé, et me suppliez de vous pardonner, « je le veux à la charge que vous serez plus sage à l'a- « venir, et, pour vous le témoigner, préparez-vous à « aller en Hongrie avec M. le duc de Mercœur lors- « qu'il y retournera ; et quand il sera prêt à partir « pour ledit voyage, je trouve bon que vous me veniez « trouver pour être près de moi trois ou quatre jours, « afin qu'avant votre partement, je fasse connaitre à tout « le monde et à vous aussi, que mon naturel est d'aimer

« mes parents, quand ils sont gens de bien et sages (1). »

Voilà le roi dans Henri IV ; l'amant ne vaut pas le roi. Reprenons notre Sully, qui nous fournit plus d'une lumière sur cet intérieur orageux du Louvre.

Le 22 novembre 1602, Marie de Médicis accoucha d'Élisabeth de France (mariée en 1615 à Philippe IV, roi d'Espagne).

Le 21 janvier 1603 (à deux mois de distance), la marquise de Verneuil accoucha de Gabrielle-Angélique, (mariée le 12 décembre 1622 à Bernard de Nogaret duc d'Épernon).

Ces deux naissances sont les jalons qui fixent notre route à travers le dédale conjectural des chroniques. La femme et la maîtresse luttent de fécondité, et Henri IV, pour apaiser les conflits dont nous allons donner une idée, n'a d'autre ressource que de leur faire alternativement un enfant. Il ne respire jamais qu'entre deux grossesses, et ce n'est que la satiété de l'amour qui le rend à la politique.

A la date du 30 mars 1603, nous lisons, dans les *Mémoires* de Sully, un billet, non reproduit dans les *Lettres missives*, ainsi conçu :

« Mon amy, je vous prie de faire délivrer incontinent à « madame la marquise de Verneuil la somme de six « mille livres, de laquelle je luy ay fait don comme je « vous l'ay dit moy-mesme, et depuis mandé par Loménie. Bonjour, mon amy. »

C'était la rançon payée pour obtenir répit, à la suite

(1) Voir Sully, éd. Michaud, t. I, p. 404.

de l'astucieuse victoire remportée par la favorite sur la duchesse de Villars, et que nous avons racontée; mais ces éclaircies ne duraient guère, et le roi se fût ruiné à payer à ce prix chaque mois de trêve entre les deux rivales, la couronnée et celle qui avait voulu l'être. Les premières atteintes de la maladie minant cette robuste constitution, épuisée par tant d'excès, nobles ou ignobles, s'ajoutèrent bientôt à ces préoccupations et à ces inquiétudes.

En mai 1603, Henri IV fut à toute extrémité, des suites d'une rétention d'urine qui désespéra les médecins. Il fallut penser à règler ses affaires en ce monde et dans l'autre. Sully nous a raconté cette scène curieuse. Il accourt à l'appel du roi, qu'il trouve au lit, la reine assise à son chevet et tenant une de ses deux mains entre les siennes. Mais déjà, le ressort encore puissant s'est redressé. Le roi termine par de joyeux détails une allocution commencée testamentairement. Il en sera quitte pour la peur. Il a déjà ..... trois fois, et la dernière à plein canal et sans douleur. Il ne lâche point Sully qu'il ne l'ait rendu quasi-témoin de l'expérience. « Il voulut, avant que de « vous en retourner, que vous le vissiez pisser par deux « fois ; ce qu'il fit avec telle facilité que tout danger en « estoit dehors. »

Je vois d'ici les pudibonds faisant la grimace. Les bourgeoises d'aujourd'hui se scandalisent de ce que nos grand'mères trouvaient tout naturel. Voyez, dans Saint-Simon, le rôle solennel de la garde-robe, et l'histoire des lavements de la duchesse de Bourgogne. Voyez aussi, dans Sterne, l'histoire de la dame qui fait arrêter sa voiture. Le corps, avec ses besoins et ses infirmités, jouis-

sait autrefois du privilége d'une sorte d'inviolabilité ; la pudeur n'était pas dans les mots, comme aujourd'hui. Elle était dans les choses. Nécessité était bienséance. Nous ne valons pas mieux aujourd'hui, mais nous affectons de dédaigner la *bête*, même quand elle est royale. Songeons, nous historiens, aux services rendus à l'histoire par les journaux d'Hérouard et de Fagon, ces médecins moralistes sans s'en douter, et ne nous effarouchons pas plus que Sully d'un détail qui a sa valeur, et qui nous fixe sur l'époque coïncidente de la décadence physique et morale de Henri IV.

Dès que le roi fut guéri, le confesseur renvoyé, madame de Verneuil rentre en faveur ; faveur néanmoins plus incertaine, plus disputée, qui engendre des conflits dans lesquels le roi ose donner raison à Sully, au serviteur contre la maîtresse.

En août 1603, le comte de Soissons « supplia le roy « de lui accorder à son profit une certaine imposition de « quinze sols par ballot de toille entrant ou sortant du « royaume, dont l'on lui avoit donné ordre, et qui pou- « voit valloir quelque huict ou dix mille escus par an. » Le roi accorde, à condition que cette faveur n'excédera pas cinquante mille livres par an. Mais il se méfie et consulte Sully, qui lui répond que cette grâce équivaut à un don de trois cent mille écus par an, ruineux pour le commerce de plusieurs provinces. Le roi se ravise et refuse. Le comte de Soissons se fâche, menace de « rompre la paille, » et court porter sa colère chez la marquise de Verneuil, intéressée dans l'affaire. Celle-ci se présente à son tour et cherche à amadouer Sully. Le surin-

tendant résiste. Elle s'indigne. Écoutez ce discours, qui peint la femme :

« Je pense, luy distes-vous, à faire des remontrances « au roy, en faveur du pauvre peuple, qui s'en va ruyné, « si telles vexations sont approuvées, et peut bien le roy « dire adieu à ses tailles, car il n'en recevra plus. — « Vrayement, ce dit-elle, il seroit bien de loisir de vous « croire et de malcontenter tant de gens de qualité, pour « satisfaire à vos fantaisies ; et pour qui voudriez-vous « donc que le roy fist, si ce n'est pour ceux qui sont dans « ce billet, lesquels sont tous ses cousins et parents ou « ses maîtresses ? »

Le roi, je l'ai dit, donna raison à Sully ; mais ce ne fut pas sans quelque hésitation, le comte de Soissons et la marquise ayant calomnié sa noble franchise et l'ayant accusé d'irrévérences grossières. Sully s'était justifié. « Ho ! dit le roy, il ne se faut plus enquérir d'où vient la « brouillerie, puisque madame de Verneuil est alléguée ; « car c'est un si bon bec, et si plein de malice et d'in- « vention, que sur le moindre mot que Rosny lui aura « dit, elle y en aura adjouté cent, voire mille. »

Henri connaissait bien sa maîtresse, ce qui ne l'empêchait pas de lui garder cette indulgence coupable qui, tant de fois, mit le désordre dans son ménage, au grand dam de sa santé et de son repos, et au grand ennui de Sully, obligé, malgré lui, de jouer le rôle de médiateur, et de perdre son temps et d'exercer sa patience à ces négociations « d'une chambre à l'autre (1). » Et presque tou-

(1) Sully, édit. Michaud, p. 392.

jours c'est une nouvelle concession, un présent, qui apaisait les querelles et faisait rentrer les langues au fourreau. Ainsi, en 1604, quand la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, mourut, le roi prit dans sa succession sa maison de Saint-Germain, qu'il donna à la reine, et sa maison de Fontainebleau, qu'il donna à madame de Verneuil.

C'est en 1604, dans les premiers mois de l'année, qu'il faut placer cette fameuse conversation entre le roi et Sully, à l'Arsenal, *dans la grande gallerie d'armes*, sur « les brouilleries excitées par le comte d'Auvergne, duc « de la Trémoille et mareschal de Bouillon, avec l'intel« ligence des sieurs Lesdiguières, Duplessis et autres, « entre lesquels M. d'Entragues, et madame de Verneuil « mesme, n'estoient pas des moins soupçonnés, » et où Sully lui donne net à choisir entre le rôle de Henri III ou celui de Henri le Grand. Il rappelle à son maître les grands projets dont il serait si fier d'être l'auxiliaire. Mais il le trouve mal disposé, plus préoccupé du présent que de l'avenir, et des moyens, « s'il y en a, d'avoir re« pos avec sa femme qui le picotte tousjours sur ce su« jet, et le presse de la mal traiter (madame de Verneuil), « pour en retirer cette promesse, » dont Sully a osé déchirer le premier original à Fontainebleau.

Car c'était là le grand sujet de querelles entre le roi et la reine, que la maternité rendait plus susceptible et plus jalouse encore. Querelles qui, selon l'*Histoire de la Mère et du Fils*, se renouvelaient tous les huit jours et menaçaient parfois de dégénérer en voies de fait. Le roy, dit Mézeray, était parfois obligé d'échapper par la fuite

aux emportements de son irascible moitié, et de lui laisser le champ de bataille, c'est-à-dire le lit conjugal. « Une fois entre autres, la colère de la reine la poussa « jusqu'à lever le bras, que le duc de Sully rabattit avec « moins de respect qu'il n'eût désiré, et si rudement, « qu'elle disoit qu'il l'avoit frappée, quoiqu'elle se louât « de son procédé, reconnaissant que sa prévoyance n'a- « voit pas été inutile. » Le roi, poussé à bout, songea plusieurs fois à la renvoyer à Florence, avec son Concini et sa Concini, ou à lui assigner une résidence séparée.

Ce jour-là notamment, voici en quels termes il épanchait sa bile dans le cœur de son fidèle serviteur, et se plaignant alternativement de la femme et de la maîtresse, lui faisait de ses soucis intimes ce véridique et piteux bilan :

« Mon amy, je vous confesseray qu'outre ce que je vous « ai dit des causes de la mauvaise humeur où vous aviez « jugé que j'estois, que je vis hier au soir madame de « Verneuil, de laquelle je me séparoy fort mal et en grande « colère, pour trois causes principalement : la première, « pour ce qu'elle veut maintenant faire la fine, la rusée « et la renchérie avec moy, comme si c'estoit par dévo- « tion et scrupule de conscience, ce que je crois procé- « der plutost de quelques nouvelles amourettes avec de « certaines gens dont j'ai entendu parler et dont la con- « dition me desplaist ; la seconde, pour ce que luy ayant « parlé des advis que j'ay eus de ses intelligences avec « son frère et les autres faiseurs de menées contre ma « personne et mon Estat, elle m'a respondu avec une « fierté merveilleuse et mine desdaigneuse, voire soustenu

« que tout cela estoit faux absolument ; mais qu'à mesure « que je vieillissois, je devenois si méfiant et si soupçon- « neux, qu'il n'y avoit plus moyen de vivre avec moy, et « que le plus grand bien et faveur que je luy pourrois « faire, seroit de ne la voir plus en particulier, pour ce « que de cela n'en tiroit-elle nul advantage, et ne laissoit « pas de l'accabler de haines et d'envies, et *surtout de « celles de ma femme qu'elle m'a nommée d'un tel nom, que « je me suis pensé eschapper à luy donner sur la joue;* la « troisième touchant la prière que je luy ay faite de me « rendre cette promesse de mariage, sur quoy elle m'a « insolemment respondu que je la pouvois bien chercher « ailleurs, pour ce que d'elle ne l'aurois-je jamais ; à « cause duquel refus et de toutes ses autres procédures, « nous avons eu plusieurs contestations pleines d'aigreur « et finalement me suis séparé d'elle, en jurant que je « lui ferois bien trouver cette promesse. » Et le pauvre Henri se désolait de cette alternative de sévir ou de céder, de se résigner aux rebuffades de la reine ou de renoncer aux charmantes cajoleries de Henriette. La maîtresse, sous ce rapport de l'esprit, de l'enjouement, de la grâce, avait sur la femme, étrangère et humoriste, une incontestable supériorité. Henri IV constate avec chagrin « qu'il « ne recoyst de sa femme ny compagnie, ny resjouys- « sance, ny consolation, ne pouvant ou ne voulant se « rendre complaisante et de douce conversation, ny s'ac- « commoder en aucune façon dit-il, à mes humeurs et « complexions, faisant une mine si froide et si dédai- « gneuse, lorsque, arrivant de dehors, je viens pour la « baiser, carresser et rire avec elle, que je suis contraint

« de la quitter là de despit, et de m'en aller chercher « quelque récréation ailleurs. »

Voilà donc Sully puni de son bonheur conjugal, et obligé, ambassadeur intime, de s'entremettre constamment, avec l'égoïste ennui d'un homme content de sa femme, entre le roi, la reine, la marquise. Jamais la guerre de Savoie ne lui donna tant de mal que cette guerre d'alcôve. Et son ambassade d'Angleterre l'occupa moins que ces harangues de chevet.

En avril 1604, les conflits se multiplient; l'explosion approche. Écoutons Sully qui, dans ces conjonctures si délicates, fait preuve d'une subtilité et d'une souplesse qu'on n'aurait point attendues de ce mâle et fruste génie, aux prises avec les ruses d'une femme. Sully jouant madame de Verneuil, c'est un succès et un trait à noter dans l'étude du caractère et de la vie de ce ministre. Comment eût-il fait sans cette habileté, qui lui a été parfois reprochée, et qui, en effet, semble coûter quelque chose à la dignité de la conscience et au désintéressement des services rendus? Sous un roi galant, le premier ministre ne doit gouverner ni avec ni contre les maîtresses. Il y a là un art de juste milieu que Sully a eu, chose étrange! et qui manqua plus tard à M. de Choiseul.

« En suite des malcontentements cy-devant récitez que « le roi avoit eus de madame de Verneuil, pour luy avoir « parlé arrogamment, et de la reine, sa femme, en ter- « mes fort peu respectueux, il recevoit tous les jours « nouveaux advis, fort bien circonstanciez, qu'elle pres- « toit non-seulement les oreilles, mais aussy le cœur à la « plus part des menées et trames qui s'ourdissoient con-

« tre sa personne et son Estat, auxquelles il adjoustoit « d'autant plus facilement foy, qu'elle tesmoignoit un « plus grand refroidissement d'affection envers luy, sous « des prétextes recherchez de dévotion et scrupules de « conscience qu'elle n'avoit nullement en l'âme; mais « qu'elle en usoit ainsy, soit à cause de quelques nouvel- « les amours qui la dominoient, soit qu'elle eut en l'es- « prit quelque fantastique dessein à la persuasion d'au- « truy ou pour des haynes et despits secrets et cachez... « Quoy que ce soit, ces deux esprits qui ne pouvoient vi- « vre l'un sans l'autre, ny compatir l'un avec l'autre, « entrèrent dès lors en telles aigreurs que nous doutons « bien fort qu'elles n'ayent outrepassé d'un costé la pru- « dence, et de l'autre la raison et le devoir. »

Nous pouvons maintenant apprécier définitivement le secret de la puissance d'Henriette d'Entragues. Le voici : se retirer à propos, sous prétexte de scrupules d'honneur ou de dévotion, jeter tout d'un coup une pluie glacée sur le roi brûlant; substituer brusquement les rigueurs du parloir aux libertés de l'alcôve ; laisser tomber la grille au bon moment, *couper les vivres* enfin à cet amant insatiable et lascif, que l'éternelle faim et l'éternelle curiosité lui ramenaient toujours. C'est là ce que nous révèle clairement la négociation que nous raconte Sully. Celui-ci ne craint pas d'être désavoué par son maître. Henri a dit : *Aut Cœsar aut nihil; tout ou rien*. Il ne veut pas de restrictions, de tempéraments, de dosage, de marchandage. Il ne veut pas de cette maîtresse successivement et lentement possédée, comme à Malesherbes. C'était bon pour commencer ; mais finir par là ! On fait en

amour, pour aller, bien des chemins, par où on n'aime guère à revenir.

Sully, en homme bien avisé, se dit: « La marquise va jeter feu et flamme à mon *ultimatum*, et me charger de plaintes, de reproches, d'injures qu'elle désavouera plus tard, à quelqu'un de ces moments où les ministres ont toujours tort et les maîtresses toujours raison. D'autant plus que la dame n'a aucune raison de m'aimer, qu'elle est jalouse de mon crédit sur le roi, blessée de plus d'un refus, et qu'elle n'est pas femme à négliger une occasion de se venger. » Donc, pour n'être pas pris pour dupe, pour n'être pas serré entre l'arbre et l'écorce, notre ministre prend la double précaution d'envoyer par lettre à la marquise le compte rendu au roi de leur conversation, afin qu'elle l'approuve, et d'exiger cette approbation par écrit. Fort bien lui en prit, car le roi, comme elle y comptait bien, « monta aux nues » en lisant ce projet de traité par lequel « on lui refusoit *toute privauté ou* « *familiarité particulière*, » ou tout au moins on ne consentait à lui accorder « tout ce qui se peut de familiarités » qu'à la condition d'être mise hors de la crainte d'offenser ou d'être offensée. Henri, furieux de ces restrictions et modifications, qui déconcertaient en lui le vicieux plus que l'amant, s'en prend à Sully de ces déceptions, de ces terreurs, de ce désespoir, de sa paillardise. Et Sully est obligé de lui montrer l'approbation écrite de la marquise pour le convaincre de la fidélité et de la véracité de sa version qu'elle incriminait et désavouait maintenant, voyant les choses tourner à la colère, et à la disgrâce, au lieu de s'arrêter aux prières et au pardon. Henri IV,

en effet, blessé dans son amour-propre plus que dans son amour, s'abandonna tout entier à ses devoirs de roi. Il ne vit plus qu'une conspiratrice dans la maîtresse qui lui faisait l'affront de devenir dévote et de lui rogner le plaisir. Sully, de son côté, ne dut pas l'engager beaucoup à épargner « cette maligne guespe qui nous eust tous deux (lui « et son secrétaire) piquez de son esguillon, ayant quasi « tout desnié ce qu'elle m'avoit prié d'escrire comme le « fond de son cœur, voyant que le roy l'avoit pris d'un « tout autre biais qu'elle ne se l'estoit imaginé. »

Mais si Henri avait à se plaindre de sa maîtresse, il n'avait pas à se louer de sa femme. Et Sully nous a laissé, des doléances du roi à cet égard, de son humeur acariâtre et de son opiniâtreté, de sa roideur, de sa maussaderie, de son animosité extrême contre les enfants naturels, les bâtards du roi, de ses libéralités et familiarités envers Concini et sa femme, un tableau qui n'est pas moins instructif et intéressant que l'autre. Il nous a raconté aussi ses négociations avec la reine, et les griefs de celle-ci dont « les « plus grands despits et courroux, lesquels estoient seuls « cause de tout ce qu'on blasmoit en elle, procédoient « des amourettes du roy. Mais surtout n'avoit-elle point « assez de puissance sur son courage et son esprit, pour « supporter que madame de Verneuil parlast d'elle irré- « véremment, ny que cette *putane* (car ainsy l'appeloist- « elle tousjours) parlast de ses enfants en telle façon que « si elle les eust voulu mettre en comparaison des siens, « ny que le roy, ayant eu advis qu'elle faisoit des menées « contre son service, ayant des intelligences pour cet « effet, avec son père et son frère, dans la France et hors

« icelle, n'en fit nulle punition. » Sully poussait le zèle jusqu'à faire lui-même le brouillon des lettres de la reine, et à lui donner, en préceptes naïfs, la quintescence de l'art de plaire.

« Je ne désespère pas que vous ne receussiez quelque « assaisonnement à vos desplaisirs, si vous sçaviez bien « considérer quelle est l'humeur du roy, et ce qu'il est « besoin que vous fassiez pour vous y accommoder ; car « vous n'ignorez pas qu'il ne soit libre et gay, qu'il n'aime « à rire, que l'on soit libre et gay avec luy, que l'on le « loue, flatte et carresse, et surtout que l'on l'entretienne « avec apparence de contentement ; et essaye-t-on de lui « complaire et faire quelque conte pour rire, ainsi que « vous voyez que fait madame de Guise, et qui est cause « que souvent il vous quitte pour aller causer avec elle, « disant qu'au lieu de venir audevant de luy le baiser, « l'embrasser, le louer et l'entretenir gayement, vous le « recevez avec une mine froide, comme si c'estoit un « ambassadeur, et là-dessus, vos esprits s'en aigrissent, « se despitent et chacun fait au pis. »

Marie de Médicis faisait ce qu'elle pouvait pour suivre les conseils de Rosny et se plier à ses instructions. De là quelques rapides éclaircies. Mais le naturel reprenant le dessus, Henri se sentait rejeté de la reine à la maîtresse, jusqu'à ce que quelque nouvelle algarade de celle-ci le repoussât à la reine. Entre ces deux pis-aller, Henri perdait son repos et sa santé, et tour à tour prenait le parti de se séparer définitivement de l'une ou de l'autre de ces deux ennemies intimes.

En avril, mai et juin 1604, les incompatibilités s'accu-

sent et s'enveniment, grâce au zèle malin des « mouches de cour » acharnées à bourdonner et à piquer de ci de là, et à entretenir les susceptibilités et les rancunes.

Nous trouvons dans les *Lettres missives*, comme dans les *Mémoires* de Sully, des traces de cette mésintelligence croissante qui devait aboutir à un si fâcheux éclat, et la confirmation des assertions du véridique ministre.

Vers la mi-avril 1604, Henri écrit à la marquise de Verneuil :

« Si vos effects suivoient vos paroles, je ne serois pas « mal satisfoit de vous comme je suis. Vos lettres ne par- « lent qu'affection ; votre procédé envers moy qu'ingra- « titude. Il y a cinq ans et plus que vous continués cette « façon de vivre, treuvée estrange de tout le monde. Jugés « de moy, à qui elle touche tant, ce qu'elle doit estre. Il « vous est utile que l'on pense que je vous ayme, et à « moy honteux que l'on voye que je souffre que vous ne « m'aymiez pas. C'est pourquoy vous m'escrivés, et pour- « quoy je vous paye de silence. Si vous me voulés traic- « ter comme vous devés, je seray plus à vous que jamais ; « sinon guardés ceste lettre pour la dernière que vous « recevrés jamais de moy, qui vous baise un million de « fois les mains. »

De longs pourparlers, pour aboutir à un arrangement, ayant échoué devant l'opiniâtre dépit de madame de Verneuil, le roi clôt la négociation par ce billet (16 avril) :

« Mon amy, puisque madame de Verneuil est résolue « à ce que vous me mandés, je le suis aussy à ce que je « vous ay dict lundy. Je lui manderoy mon intention et « feroy voir que j'ay plus de puissance sur moy que l'on

« ne dit, et ne pense pas que ceste nouvelle ne trouble « ses pensées, ce que je ne veux faire ces bons jours. » (*La lettre est écrite le vendredi saint.*)

C'est le moment de raconter cette conspiration d'Entragues, un des plus grands soucis du règne si agité de Henri IV, auquel Biron, en mourant, légua cette vengeance. C'est du sang de ce noble traître que naît le complot d'Entragues, longue suite de menées ambitieuses et perfides, que Henri n'osa point étouffer dans le sang des coupables, et qui se perpétua, par leur impunité, pour finir par le coup de couteau de Ravaillac. La conspiration, que quelques écrivains trop indulgents ont traitée de chimérique, artificielle, mécontentement de grands seigneurs, dépit de femme, fut la plus réelle, la plus sérieuse et la plus dangereuse de toutes. Ce fut une véritable coalition, où entrèrent tous les éléments de discorde et de haine qui fermentaient dans le royaume. Ce fut, avant les complots de Cinq-Mars et de Montmorency, un des plus désespérés et des plus considérables efforts de la résistance aristocratique, rebelle au joug de l'autorité royale. D'Épernon, Bouillon peut-être, Concini, M. d'Entragues, le comte d'Auvergne, la marquise de Verneuil : tels furent les étranges alliés de cette entreprise odieuse qui sacrifiait à de vaines prétentions ou à de frivoles rancunes l'unité de la France, si laborieusement conquise, le repos et peut-être la vie du monarque. La promesse de mariage, conservée par Henriette, y jouait un rôle qu'on espérait décisif. On devait renvoyer l'Italienne, usurpatrice des droits de la Française, déclarer le bâtard Dauphin, constituer au profit des conjurés des démembrements déguisés sous le

nom de commandements, etc. Chacun venait là avec son ambition secrète, et sa petite trahison particulière prête à doubler la trahison commune et à multiplier les profits.

Il y eut incontestablement du rêve, de la fantaisie, de la folie dans tous ces beaux desseins. Pas un de ces intrigants n'était un politique. Cet imprévu qui perd toutes les conspirations, grâces à Dieu, devait perdre aussi celle-là et noyer ces foudres dans sa pluie subite. Mais il n'en est pas moins vrai que jamais la partie ne fut plus belle aux méchants. Henri IV, sans alliés, sans argent, sans femme digne de ce nom par le conseil et le dévouement, sans vrais ministres autres que Sully, au milieu des catholiques mécontents, des protestants aigris et jaloux, des parlementaires travaillés d'un reste du levain de la Ligue et gagnés aux partisans et aux grands seigneurs, au milieu d'une France qui ne lui appartenait que de nom, avec un Mayenne gouverneur de l'Ile-de-France, un Guise gouverneur de Provence, un d'Épernon gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois et du Limousin, un Longueville en Picardie, un Montmorency en Guienne, un Nevers en Champagne, un Bouillon à Sedan, cerné de rivalités, d'ambitions, de perfidies, ne fut jamais plus près de sa perte.

Contre tant de dangers, que lui restait-il ? Le peuple, qui l'aimait, qui aimait en lui instinctivement la grandeur et la gloire de la France, mais qui était nul, et dans l'armée, en grande partie étrangère, mercenaire, quelques compagnons fidèles qui se souvenaient d'Arques et d'Ivry. Hors de cela, lui, lui seul, lui, c'est-à-dire rien, c'est-à-dire tout. Qu'on ne s'étonne donc pas de ses tergiversa-

tions, de ses négociations, de ses lenteurs, de ces lenteurs superstitieuses qui par moments glaçaient son mâle et entreprenant génie, quand quelque assassin obscur, poussé par d'illustres complices, venait essayer sur lui ce sinistre poignard, qui faisait peur à un homme habitué au grand soleil de l'épée et aux hasards loyaux de la bataille. Sans Sully, jamais Henri n'aurait osé décapiter Biron. En présence d'un tel coupable et de tous ceux qu'on voyait derrière lui, le parlement s'effrayait de ses droits et reculait devant le devoir de la hache (1). Quant à la noblesse, elle était toujours acquise plus ou moins et gagnée de cœur à un criminel gentilhomme. L'idée de la patrie, de son inviolabilité sacrée, l'idée du sacrilége dans la trahison n'était pas encore née, pour enfanter les prodiges de la France victorieuse. Turenne et Condé ont été des traîtres avant d'être des héros. Trahir était déjà une faute, ce n'était pas un crime, un crime supérieur même à la grâce royale, un de ces crimes qui veulent vengeance. Qu'on pèse toutes ces considérations et qu'on songe de sang-froid à l'horreur de ces desseins, servis par les trahisons intimes, et en tête desquels on trouvait des hommes comblés des bienfaits du roi et une femme honorée de son amour! Nous n'insisterons pas davantage sur le côté politique de ces coupables intrigues. Notre sujet est purement domestique et privé. Il ne comprend que l'homme et finit au roi. Nous renvoyons donc les curieux aux détails fournis par Sully, Bassompierre, Mézeray, Mathieu, de Thou, Palma-Cayet,

(1) Non-seulement dans l'affaire de Biron, mais dans l'affaire de d'Entragues.

et pour le regain anecdotique, L'Estoille et Tallemant des Réaux. Qu'il nous suffise d'indiquer encore les renseignements fournis par Amelot de la Houssaye (1). Cette parenthèse d'historien fermée, nous revenons à nos devoirs et à nos bonnes fortunes de moraliste.

La découverte du complot semble avoir eu plusieurs phases, et n'avoir marché que progressivement. Ce n'est que peu à peu que le roi et son conseil, munis du fil révélateur et conducteur, purent se reconnaître, dans le dédale de ces intrigues souterraines et entre-croisées, chaque mineur poussant devant lui, le plus souvent, des pointes particulières sans relation avec les voisines. Ce n'est donc qu'à force de recherches, de dénonciations, d'interrogatoires, qu'on parvint à dénombrer les conspirateurs, à connaître l'ensemble de leurs plans et de leurs moyens. Dans cette foule de conjurés subalternes, au-dessous des ennemis dont les plus hauts gardaient la tête dans l'ombre, s'agitaient le père Hilaire et le père Archange, confesseurs de la marquise de Verneuil, négociateurs équivoques de combinaisons reposant toutes sur la fameuse promesse de mariage; deux gentilshommes anglais, Morgan et Fortan; un secrétaire de Villeroy, L'Hoste, qui avait livré son chiffre à l'Espagne; Chevillard, bisaïeul maternel d'Amelot de la Houssaye, porteur du traité avec l'Espagne, et qui fut réduit, pour le dérober à l'indiscrète curiosité des juges, à le manger peu à

(1) Citons aussi les *Lettres du cardinal d'Ossat* (22 février et 15 octobre 1601, et 12 avril 1602), *Additions de Le Laboureur* aux *Mémoires de Castelnau* (t. II, p. 652) et les *Archives curieuses de l'histoire de France* (1re sér., t. XIV, p. 165).

peu, avec la soupe et la viande qu'on lui servait à la Bastille. Il fut d'abord question d'épargner les coupables qualifiés, parmi lesquels il aurait fallu frapper un d'Épernon, un Bouillon, peut-être Bellegarde, l'ambassadeur d'Espagne (le roi n'était pas prêt à un semblable éclat), le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, le père Archange, bâtard de Marguerite de Valois, M. d'Entragues, père de madame de Verneuil, et madame de Verneuil elle-même. On avait donc pris le parti de faire le procès aux subalternes, pour en obtenir, sans danger, des révélations utiles et l'effet de l'exemple. On s'était borné, quant au comte d'Auvergne et à d'Entragues, à les mettre en surveillance, à les interroger et confronter.

Le premier résultat de cette intimidation fut la conquête définitive de cette fameuse promesse de mariage, objet de tant de menées et de tant d'inquiétudes. Le 6 juillet 1604, elle fut remise au roi, en présence du comte de Soissons, du duc de Montpensier, du chancelier, et des sieurs de Sillery, de Villeroy, de la Guesle, Jeannin et Le Febvre. Acte fut dressé de cette remise, en bonne et due forme, afin d'établir l'identité de la pièce et de prévenir l'effet de toute fraude ou réserve. M. d'Entragues signa ce procès-verbal (1).

Selon de Thou et Mézeray, ce sacrifice ne se fit pas sans compensation. On donna vingt mille écus à la marquise de Verneuil, et l'on promit à son père, qui n'avait jamais fait la guerre, le bâton de maréchal de France. Pour le comte d'Auvergne, sa grâce lui fut accordée, à la seule condition qu'il passerait trois ans dans le Levant.

(1) Qu'on trouve aux *Lettres missives*, t. V, p. 227.

Mézeray va même jusqu'à affirmer que des lettres d'abolition en forme lui furent expédiées en Auvergne, où il avait jugé prudent de se réfugier, et où il résistait à toute invitation de venir aux pieds du roi solliciter un pardon entier, qui lui eût été certainement accordé.

Voilà la première phase de l'affaire, dont le récit diffus de Sully et des historiens qui l'ont suivi dans ses excellentes, mais parfois impatientantes divagations, n'a pas peu contribué à embrouiller les diverses circonstances.

La seconde phase de la conspiration, celle qui amena le procès criminel de haute trahison et de lèse-majesté, fut inaugurée par la découverte de nouvelles intrigues nouées avec l'ambassadeur d'Espagne, don Balthazar de Zuniga, postérieurement au pardon octroyé par Henri IV, postérieurement à la remise de la promesse de mariage. Sully nous indique, cette fois assez nettement, le caractère odieux d'ingratitude et de récidive de ces menées, qu'on dit (mais sans preuves et Mézeray le nie) être allées jusqu'au projet d'attirer le roi en guet-apens chez madame de Verneuil, de le tuer, d'enlever le bâtard qu'il avait eu d'elle et de le proclamer Dauphin. Dans la première partie de l'affaire, madame de Verneuil a un rôle hostile, mais encore prudent et presque passif. Elle sert les rancunes communes, en leur donnant pour drapeau la promesse de mariage. Dans la seconde partie elle excite, elle aiguillonne ces colères aigries encore par la honte d'un premier échec. Elle se livre tout entière à ce désir de la vengeance. Elle partage et inspire les délibérations. Elle a le visage enflammé et l'implacable impatience d'une Némésis jalouse. Elle attire définitivement au parti

MM. de Bouillon et La Trémouille, un Biron, et une foule de gentilshommes, la plupart gascons et huguenots. A ce moment de sa vie, la marquise est vraiment odieuse. Ce n'est plus la faute de Henri IV, c'est son châtiment. Mais quelqu'un de plus lâche et de plus odieux qu'elle, s'il est possible, c'est son frère; génie complétement satanique, un type de scélératesse ironique et d'ambition téméraire, digne de Shakespeare. Il nous est révélé tout entier dans le cynisme de sa perfidie, par cette conversation entre Henri IV et Sully, où le roi avoue au ministre, que, lorsque les larmes et les supplications de la marquise de Verneuil, à laquelle s'étaient joints le connétable de Montmorency (beau-père du comte) et ses trois filles, ainsi que le duc de Ventadour, son second gendre, tous en deuil, lui eurent arraché le pardon de « ce misérable,» comme le connétable l'appelait lui-même, le gracié, qui voulait avoir la liberté avec la vie, lui avait fait demander un entretien particulier. Dans cette entrevue, le comte d'Auvergne, tout en protestant lui faire une confession générale et repentante de ses fautes, lui avait dissimulé les plus dangereuses, et avait, comme prix de ces aveux perfides, sollicité la liberté, en sus de la vie, en priant le roi de ne paraitre avoir cédé en cela qu'aux sollicitations de la marquise, afin de ne pas donner l'éveil à l'Espagne, et de le maintenir dans sa confiance. Par ce moyen, le comte se flattait d'obtenir d'un côté des confidences qu'il eût trahies de l'autre, et d'avoir ainsi double salaire. Cette hideuse proposition d'un double traître et double espion, cette profondeur et cette noirceur de perfidie, avaient fait rougir et reculer le roi, qui refusa

ce concours infâme et justement suspect. Le comte, en effet, faisait faire, pendant ce temps, à la cour d'Espagne les mêmes ouvertures. Bientôt une correspondance interceptée par Loménie et mise par lui sous les yeux de Henri IV, ne lui laissa plus de doute et plus d'illusion. Dès les premiers bruits de cette découverte, le comte s'était, comme nous l'avons dit, retiré en Auvergne, où ne pouvant le saisir par force (c'était un hardi compagnon toujours à cheval, toujours armé, toujours sur ses gardes), M. de Nerestan s'empara de lui par surprise et par ruse (1).

Cette fois, la mine trop chargée éclata. Le comte d'Auvergne fut encagé (20 novembre 1604) à la Bastille, sous le verrou de Sully, rude oiseleur, qui n'était pas homme à le lâcher. La marquise fut mise aux arrêts, dans son hôtel du faubourg Saint-Germain, sous la garde du chevalier du guet, et le samedi, 11 décembre 1604, le prévôt des Maréchaux, de Functis, s'en alla à Marcoussis (à Malesherbes, selon de Thou) faire la capture du vieux d'Entragues, et la saisie de ses papiers. Il y avait, dans ces papiers, de quoi faire tomber toutes ces têtes. Le roi ne sut point se résoudre à une rigueur nécessaire. On pleura, on supplia, le parlement lui-même. Il se laissa attendrir. Il pouvait faire le roi, il aima mieux faire le père. Il pouvait être juste, il préféra être bon. Funeste clémence! fatale impunité! sur laquelle s'aiguisa le poignard de Ravaillac. Devant la justice du roi et la crainte

(1) Voir la *Relation* dans les *Additions de Le Laboureur aux Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 652, et dans les *Anecdotes tirées des conversations de M. le chancelier Du Vair,* à la suite de l'édition elzévirienne (Jannet) des *Mémoires de Marguerite de Navarre* p. 286.

d'un châtiment qui lui semblait inévitable, tant il était mérité, le vieux d'Entragues mollit. Le comte d'Auvergne et la marquise gardèrent sous l'orage une attitude intrépide. Le frère fut insoucieux et fanfaron, la sœur insolente et ironique. Pendant que le comte d'Auvergne répondait à sa femme, qui le faisait visiter avec permission du roi, et lui faisait demander ce qu'il désirait, qu'elle lui envoyât seulement bonne provision de fromage et de moutarde, et qu'elle ne s'inquiétât point du reste (1), la marquise de Verneuil disait : « La mort n'a rien qui « m'effraie ; au contraire, je la désire. Si le roi m'ôtait la « vie, on dirait au moins qu'il auroit fait mourir sa « femme. J'étais reine avant l'Italienne. Au surplus, je « n'ai que trois choses à demander au roi : *un pardon* « *pour mon père, une corde pour mon frère, et justice pour* « *moi.* » Il paraît que, par une de ces vicissitudes fréquentes en prison, le vieux d'Entragues s'était relevé jusqu'au courage, tandis que le comte s'abaissait jusqu'à la peur. Il chargeait, il dénonçait maintenant ses complices, il rejetait tout sur sa sœur. Quant au vieux d'Entragues, redevenu père, il prenait tout sur lui.

Le 1er février 1605, l'arrêt fut rendu. M. d'Entragues et le comte d'Auvergne furent condamnés à avoir la tête tranchée ; et il y eut un *plus ample informé* à l'égard de la marquise, laquelle serait néanmoins détenue, sous bonne et sûre garde, au monastère de Beaumont-les-Tours. C'est à tort que l'on a écrit que l'arrêt condamnait la marquise à *être rasée et confinée entre quatre murailles*. J'ai

(1) Voir, sur ses autres rodomontades, le *Journal de Henri IV* (1604), p. 62 et 65.

pour moi l'autorité de L'Estoille, décisive en ces matières judiciaires; j'ai pour moi la logique du caractère du roi. N'oublions pas qu'il aimait encore, plus que jamais peut-être, la marquise. Hé quoi! *malgré* sa trahison? *Parce qu'elle* l'avait trahi. Le cœur humain a de ces mystères. Quoi! raser ces beaux cheveux! Quoi! ne plus la voir. Jamais Henri IV n'eût souscrit à cela; cet arrêt si juste, si nécessaire, contre les deux grands coupables, lui pesait déjà comme un remords. Il attendait avec impatience l'occasion de pardonner. Dans ses négociations, bientôt renouvelées avec la marquise, il aura l'air du suppliant, et elle, celui du juge. En vain, nous le verrons, depuis la fin de 1604, il cherchait, dans les bras d'autres femmes, à fuir et à oublier l'ingrate. C'est elle qu'il poursuivait, qu'il voyait, qu'il embrassait toujours; ce qu'il aimait dans les autres, c'est ce en quoi elles lui ressemblaient. Mais ces mauvaises copies l'attachaient davantage à l'original; écoutez cette lettre, de la fin de l'année 1604, au plus fort de la découverte de la conspiration et du procès. On y sent la flèche immortelle qu'en vain il voudrait arracher de son cœur. La blessure s'agrandit de ces efforts inutiles. L'amour s'augmente, en quelque sorte, du désespoir.

« Mon cher cœur, j'ay reçeu trois de vos lettres aux-« quelles je ne feroy qu'une réponse. Je vous permets le « voyage de Boisgency, comme aussy de voir vostre père, « auquel j'ay faict oster ses gardes. Mais n'y demeurés « qu'un jour, car sa contagion est dangereuse. Je trouve « bon que partiés pour Saint-Germain, voir nos enfans, « je vous envoyeroy La Guesle; car je veux aussy que « voyés le père, qui vous ayme et chérit trop. L'on n'a rien

« sceu du tout de vostre voyage (*la reine*). Aymés-moy,
« mon menon, car je te jure que tout le reste du monde
« ne m'est rien auprès de toy, que je baise et rebaise un
« million de fois. »

Le jour même de l'arrêt de mort, la marquise et sa mère vinrent se jeter aux pieds du roi, qui les releva, en pleurant comme elles. Dès l'après-dinée, le conseil fut convoqué et tenu. La peine de mort fut commuée en celle de la prison perpétuelle.

Certes, c'était là tout ce que Henri pouvait faire. Il le sentait lui-même quand, encore irrité, il avait répondu à la comtesse d'Auvergne qui s'était jetée à ses pieds, lui demandant la grâce de son mari, — non sans la relever et saluer courtoisement : « J'ay pitié de votre mi-
« sère et de vos larmes ; mais si je vous octroyois ce que
« vous me demandez, il faudroit (prenant la reine par
« le bras) que ma femme que voyla, fust déclarée p...,
« mon fils bastard et mon royaume en proie. » (*L'Estoille*).

Et cependant, d'Entragues recouvra peu après la liberté. Le comte d'Auvergne seul fut maintenu à la Bastille, où il demeura douze ans. Quant à la marquise de Verneuil, des lettres expédiées au sceau et vérifiés au parlement le 28 mars, lui permirent de se retirer dans sa terre de Verneuil. Sept mois après, le 16 septembre 1605, le roi accorda à la marquise des lettres d'abolition, qui la déclaraient innocente et portaient défense au procureur général de poursuivre sur le *plus ample informé*. La correspondance toutefois, entre Henri et la marquise de Verneuil, au moins celle recueillie aux *Lettres missives*, ne se rouvre qu'en octobre 1606.

Durant cette année, comme durant les autres, le temps se passa en brouilles, en raccommodements, en messagers de part et d'autre, parmi lesquels figurent surtout La Varenne, Sigogne, qui fut bientôt disgrâcié pour certains billets amoureux qu'il avait écrits à la marquise ou pour elle (1), et qu'on trouva dans ses papiers « avec ceux de beaucoup d'autres, dit L'Estoille » (en décembre 1604), et surtout le grave Sully fort ennuyé de ces missions dangereuses. Et tout cela, pour aboutir à quoi? à un repentir incertain, à une fidélité douteuse, à une paix toujours troublée. « Insigne imprudence! dit Michelet; humiliée « et subissant et cette grâce et cet amour, désormais in« supportables, Henriette devint tout à fait perverse et « très-dangereuse. » Ce qui est plus à regretter, c'est que l'affront de cette dernière faiblesse du roi, pire que toutes les infidélités, lui aliéna à jamais Marie de Médicis.

Nous touchons au moment où cette étrange figure de Henriette d'Entragues, successivement éclaircie, dégagée du nuage romanesque, apparaîtra enfin dans la vérité inexorable de la ligne et de la couleur. Rude tâche que celle de poursuivre à travers tant d'événements et de contradictions ce second visage, invisible, insaisissable qui seul explique et anime l'autre, l'âme. C'est à Sully qu'il faut demander les derniers traits, les dernières touches de cette physionomie morale. C'est à lui peut-être, observateur plus profond qu'il ne semble, que nous devrons la solution décisive de cette énigme, l'explication

(1) Voir Tallemant et son précieux commentateur. La marquise voulait, en supposant une correspondance avec un amant dont Sigogne jouait le personnage, piquer la jalousie du roi.

définitive de ce mystère : la domination d'Henriette survivant à toutes les déceptions, à toutes les révoltes, et l'abaissement du caractère galant de Henri IV, qui désormais n'est plus en amour qu'un paillard spirituel, ou un Don Quichotte héroïque. C'est Henriette d'Entragues qui l'a ainsi gâté, amoindri, abâtardi. Et c'est là le secret de sa puissance. Elle est irrésistible comme la corruption. Elle a la séduction de l'abîme. Elle a l'implacable attrait de l'amour qui se venge. Ne pouvant tuer, elle avilit. Cette fatale influence, cet incroyable ascendant, ne s'expliquent-ils pas par les grâces savantes et les plaisirs perfides dont les Omphale et les Dalila ont personnifié le pouvoir? L'antiquité appelait cela *la robe de Nessus*, la Bible dit : *La science du mal*. C'est par cette science du mal soufflée à Ève par le serpent, que Henri fut à jamais gagné, conquis, dominé. La dépravation est une sorcellerie. Nous le verrons désormais, dans ses lettres, sous le joug de ce charme infâme. Mais, avant de décrire le mal, assistons aux inutiles efforts, pour le guérir, du médecin Sully, et demandons-lui son avis.

Quand Sully était parvenu, non sans peine, à raccommoder le roi et la reine, et que la cour, grâce à ces trop courtes pacifications, voyait reluire l'arc-en-ciel, et redevenait « gaye, plaisante et agréable, » la marquise n'avait garde de ne pas troubler cette insolente harmonie, « il « n'y avoit sorte d'artifices dont elle n'usât pour y par- « venir ; elle faisoit tant de promesses et formoit tant de « diverses sortes d'amours, les unes pour s'appuyer, les « aultres pour susciter des querelles et des brouilleries, « que qui les sçauroit toutes, et les voudroit publier avec

« intelligence, il y auroit de quoy faire un gros volume, « et trouver le sujet d'une douzaine de comédies, et « quelques-unes d'icelles capables de dégénérer en tra- « gédies ; tant elle et d'autres firent d'intrigues en leurs « amours jusques à supposer des mariages et en faire « des bans, tout cela, de trop longue déduction, à « cause de divers artifices dont il fust usé de beaucoup « de costés, et de lettres qui furent produittes en intention « de vérifier multiplicité d'amourettes bigarrées, etc. »

Henri IV s'épuise, en présence de ces hostilités et de ces querelles, sans cesse renaissantes, à demander à Sully les moyens d'en finir, que celui-ci s'épuise à trouver ; les seuls bons, qui sont sa séparation d'avec la reine, ou tout au moins le renvoi de ses favoris, ou l'exil d'Henriette, paraissant toujours trop radicaux, trop dangereux, trop douloureux.

En 1605, en 1606, comme en 1604, Sully, chaque fois que le roi perdait patience, était chargé de renouveler ses reproches, ses menaces, et ses propositions. Régulièrement, madame de Verneuil congédiait Sully, en répondant à ses reproches par des reproches, à ses menaces et à ses propositions par un refus ou des exigences telles, qu'il valait encore mieux s'exposer à la supporter ou à la punir.

Sully nous a laissé l'analyse exacte et minutieuse d'un de ces entretiens avec le roi et la maîtresse. Ils donnent l'idée de tous les autres, qui se suivaient en se ressemblant. En vain, Sully rappelait méthodiquement au roi (il entrait presque toujours par là en matière) les circonstances où la marquise et les siens avaient abusé de

sa bonté, et aussi, en même temps, pour l'encourager à l'imiter encore, les circonstances où il avait fait preuve d'énergie et de sens. Il lui « ramentevoit notamment « sous le numéro cinquième, la généreuse résolution « qu'il prit pour empescher que madame de Verneuil ne « le suivist au voyage de Savoye, lorsque, pour luy en « faire venir l'envye, des gens d'un certain mestier, « lui firent voir une chanson qui commençoit : « *Cruelle « départie, Malheureux jour.* »

Et à propos, Sully, qui nous enlève tant d'illusions, voudrait-il aussi nous ôter celle de Henri IV poëte? Il semble résulter en effet, du passage que nous citons, et qui n'a pas encore pris place dans les éléments du procès entamé pour décider la question, que la chanson *Cruelle départie, Malheureux jour* ne serait pas de Henri IV et n'aurait pas été faite pour Gabrielle.

Sully, après cet historique en raccourci des principales circonstances où il a eu à s'occuper de madame de Verneuil, passe aux griefs, plus intimes et plus personnels, de l'amant dans le monarque.

« Premièrement donc, Sire, ce que j'ay pu comprendre de vos plaintes contre elle, sont qu'elle parle « quelquefois irrevéremment de la royne, qu'elle ne « recherche pas assez les moyens de ne lui estre point « désagréable ; que quand elle parle de vos enfants légitimes et des siens, il semble qu'elle les veuille faire « tenir pour esgaux… que l'on vous a fait voir la coppie « d'une lettre, par elle escrite à son frère, qui donne « occasion de soupçonner qu'elle a de mauvais desseins « hors de France, et qu'elle désire d'en sortir ; que l'on

« vous a aussy donné advis certain qu'elle a quantité
« d'amourettes, et offert de le vérifier par lettres escriptes « de sa main, dont la froideur et la suffisance avec lesquelles elle vit avec vous et avec lesquelles elle vous « reçoit depuis quelques temps, vous donne sujet d'en « croire quelque chose ; et que toutes ces mines, grimaces, simagrées et fastueux langages dont elle usoit « pour faire la repentie, la scrupuleuse et la dévote, « mais devant vous seulement, et nullement devant « d'autres que vous sçaviez bien, ayant souvent esprouvé « qu'en des esprits faits comme le sien, ces subits et « prompts changements de débauches en bigoteries, ne « sont que de pures hypocrisies, afin de mieux cacher « leurs vices, malices et méchants desseins (1). »

Après ces préliminaires, Sully rendait compte au roi de ses infructueuses tentatives pour décider la marquise à interrompre ces commerces supects et ces pratiques de médisance; il ajoutait qu'il lui avait vainement observé que « si tant estoit qu'elle fust véritablement repentante, « zélée et dévotieuse, le roy ne la vouloit nullement des-« tourner d'un si louable dessein, pourvu que ce ne fust « point par feintise, afin de le mieux piper, et d'en aymer « et chérir d'autres plus que luy ; ce que le roy ne disoit « nullement par jalousie, comme elle le publioit, mais « parce que c'estoit chose honteuse, de voir qu'une « femme qu'il avoit aimée, de laquelle il avoit des enfants « qu'il affectionnoit, fist la renchérie et la rusée avec luy, « et se prostituât à d'autres, luy le sçachant bien. »

(1) Sully, *Mémoires*, édit. Michaud, p. 600.

Sully finissait en l'exhortant à être plus humble vis-à-vis de la reine, plus discrète à propos de ses enfants, s'abstînt de tous propos en cachette « plutôt la nuit que le jour » avec des personnes que le roi n'aimait pas et qui n'aimaient pas le roi. Moyennant quoi il se faisait fort d'obtenir de Sa Majesté une permission de se retirer hors de France, pourvu que ce ne soit pas en Espagne.

A quoi la marquise répondait que, pour les plaintes qu'elle avait à faire, il était inutile de les répéter, le roi les connaissant assez ; que, pour ses désirs, ils se bornaient à voir assurer la vie et la fortune de sa famille et de ses enfants ; qu'elle sentait bien les avantages d'une retraite à l'étranger, mais qu'elle ne se souciait pas d'aller y mourir de faim, et que le roi ne pouvait faire moins que lui donner cent mille livres de rente, en fonds de terre bien assurés.

Invariablement aussi, le roi remerciait Sully, et ajournait la solution à un autre jour, ne pouvant se résoudre ni à donner ainsi cent mille livres de rente, ni à se séparer de celle qu'il aimait malgré tout. C'est ainsi que se passait le temps, la reine de plus en plus grondeuse, Henriette de plus en plus boudeuse, le roi de plus en plus perplexe, obligé de lutter tour à tour contre les courroux de son ombrageuse moitié, qui se résolvaient en faveurs nouvelles aux Concini, qu'il détestait, ou contre les dépits de sa maîtresse, qui lui demandait, pour le narguer, la permission de se marier, tantôt avec un seigneur qu'elle ne nommait pas, mais qui exigeait cent mille écus de dot, tantôt en France, avec le prince de Joinville, cet indiscret ardélion que le roi trouvait toujours entre ses maî-

tresses et lui, tantôt avec le duc de Guise, son frère aîné, héritier de la passion et des vues du cadet. De quoi le roi, piqué, la rabrouait fort. C'est maintenant le cas de répéter, à propos de cet inévitable empire de la marquise et de ses causes secrètes, une observation de Sully qui a son prix. Elle est citée par un de nos obscurs devanciers (1), et sans doute d'après l'édition arrangée de l'abbé de l'Écluse, et non d'après l'édition Michaud, où nous ne la retrouvons pas formulée en termes aussi explicites ni aussi sévères.

« Une des bizarreries qui m'a toujours le plus frappé « et le plus fait désespérer de guérir ce prince, c'est de « voir que dans leurs plus forts démêlés, ce qu'ils disoient « l'un de l'autre absents, étoit toujours différent de ce qui « devoit lui être montré ; soit que leur intelligence se con- « servât en quelque sorte sans qu'ils s'en aperçussent « eux-mêmes, soit que le prince, *ingénieux à s'avilir,* « *eût donné dès longtemps à sa maîtresse des armes contre* « *lui, dont il ne vouloit pas l'obliger à se servir* en la « poussant à bout, soit enfin, et c'est le jugement le moins « désavantageux encore qu'on puisse porter de ce prince, « *qu'il se fût passé entre eux des choses secrètes*, sur les- « quelles Henri, par peine ou par honte, ne pouvait se « résoudre à s'expliquer ni avec moi ni avec personne. »

Sully a mis nettement, quoique discrètement, le doigt sur la plaie secrète de cet amour de décadence, la luxure. Qui pourrait en douter, en voyant le roi tolérer, de cette

(1) Saint-Edme, *Amours et galanteries des rois de France*, etc., 1830, t. II, p. 82. Édit. Michaud, p. 600.

bouche trop chère, des libertés de langage qui blessent à la fois, dans Marie de Médicis, la reine, la mère, la femme? Henri IV eût-il, sans cette tyrannie honteuse, permis à sa maîtresse de se gausser impudemment de l'accident du bac de Neuilly, qui avait failli coûter la vie à la reine et au duc de Vendôme, successivement retirés de l'eau par les cheveux par le brave La Châtaigneraye? La marquise, en parlant au roi de cet accident, qui n'avait rien de risible, n'avait pu s'empêcher de dire « qu'elle en « en avoit été fort alarmée, mais que si elle y eût été pré« sente, en le voyant sauvé (il avait sauté par-dessus la « portière), elle aurait crié de bon cœur : *La reine boit.* » Ceci fut rapporté à la reine, qui trouva naturellement ce bon mot fort mauvais (1). Ce nouveau grief ne mit pas au mieux les deux ennemies intimes. La reine, blessée dans son amour-propre, blessée dans son affection, qui lui avait inspiré le premier mot qu'elle prononça en reprenant ses sens, ne pardonna pas à Henri IV une indulgence aussi insultante. Elle fut plus de quinze jours sans lui parler.

Quoi qu'il en soit, le 6 octobre 1606 (l'accident de

(1) « Elle avoit de l'esprit, dit Tallemant des Réaux, mais elle es« toit fière, et elle ne portoit guère de respect ni à la reyne ni au roy. « En luy parlant de la reyne, elle l'appeloit quelquefois : *Vostre grosse « banquière.* » Elle ne traitait pas mieux Henri IV. « Ce prince, dit « Tallemant, a eu une quantité estrange de maistresses; il n'estoit « pourtant pas grand abatteur de bois; aussy estoit-il toujours c.... « On disoit en riant que son second avoit esté tué. Madame de Ver« neuil l'appela une fois *Capitaine Bon vouloir*, et une autre fois, « car elle le grondoit cruellement, elle luy dit que bien luy prenoit « d'estre roy, que sans cela on ne le pourroit souffrir et qu'il puoit « comme une ch...... Elle disoit vray, il avoit les pieds et le gous« set fin, etc. »

Neuilly est du 9 juin 1606), le roi se trouvait de nouveau au mieux avec la marquise, et lui brûlant, lui aussi, la politesse, lui écrivait dans des termes qui n'expriment que trop le genre d'empire qu'elle exerçait sur lui et la qualité de cet amour qui ressemble à une servitude. Nous ne trouvons, remarquons-le, ni dans ses lettres à Corisande, ni dans celles à Gabrielle, aucun de ces mots ni aucune de ces idées, d'une crudité lubrique, qui sont désormais si familiers à Henri IV, et par lesquels il semble se venger en déshonorant à son tour celle qui l'avilit.

« Mon menon, je viens de prendre médecine, affin « d'estre plus gaillart, pour exécuter toutes vos volontez. « C'est mon plus grand soin, car je ne songe qu'à vous « plaire et qu'à affermir vostre amour, comme estant le « comble de mes félicitez..... Il faict beau icy, mais par-« tout, hors d'auprès de vous, il m'ennuye si fort que je « n'y puis durer. Trouvés un moyen que je vous voye en « particulier, et que devant que les feuilles tombent, je « vous les fasse voir à l'envers. Bonjour, mon cher cœur, « je baise vous un million de fois. »

Par une lettre du 7, il l'informe sans doute qu'il lui a sacrifié quelqu'une de ces éphémères rivales, dont elle daignait faire semblant d'être jalouse. « J'ay faict ce que « vous désiriez. *Elle* s'en ira bientost. Toutes ces dames « sont bien estonnées. Ils ne sçavent d'où le mal leur vient, « mais ils ne parleront plus à l'oreille. N'en dites rien..... « Asseurez-vous, mon cœur, que je vous aime de tout le « mien et avec plus de passion que je ne fis jamais. Sur « cette vérité, je baise un million de fois vos beaux yeux. »

Le 20 octobre, il s'excuse, il s'humilie. « Mes chères

« amours, vous aurés veu, par la lettre que je vous écri-
« vis hier, que mon déplaisir ne procédoit que de force de « vous aimer. Mon inclination et toutes mes résolutions « m'y portent tellement, qu'il faudrait de grands efforts « d'ingratitude pour m'esbranler. Bien désirai-je, comme « je ne veux rien faire qui vous desplaise, ne recevoir de « vous chose qui me puisse apporter de mescontente- « ment. »

Le 23 octobre, les choses vont toujours pour le mieux. Henri a reçu, dans une seule journée, trois lettres de sa bien-aimée, et il en attend encore une quatrième, avant que de dormir. « Croyez que c'est le seul temps où j'aye « receu du contentement; car hors de vostre présence ou « de vos nouvelles, je n'ay non plus de joye qu'il y a de « salut hors l'Église. Soyez mardy, sans faillir, à Mar- « coussy, et si vous pensiez que vostre disnée fust à pro- « pos à Villeroy, je vous y ferois bonne chère et irois avec « vous à Marcoussy, et vous prestant la moitié de mon « carrosse, le vostre seroit deschargé, et en eschange, au « logis, vous me presteriez la moitié de vostre lit. Bon- « jour, l'âme à moy, je te baise un million de fois. »

Henri ne peut se rassasier de ces entrevues amoureuses. « Mon cher cœur, je ne fauldroy d'estre demain, à « six heures et demie ou à sept, entre vos bras... Je seroy « une heure avec vous, vous chérissant comme il faut. »

« Mon cher cœur, j'ay esté éveillé ce matin par vostre « lettre, qui me rendra cette journée plus heureuse et me « mettra en belle humeur. Vous me desplaisez toutesfois « de me vouloir retarder le contentement de vous veoir. « Mais je ne vous en croiroy pas. Retardez vostre saignée

« pour mon service, et si elle vous est nécessaire, remet-
« tez à moi à vous ouvrir la veine..... »

« Mon cher cœur, vous recepvrés à vostre réveil ce « mot, qui vous rendra plus gaye toute la journée. Je le « juge par moy qui l'expérimente, quand je reçois quel- « que tesmoignage de vostre affection. J'ay ouy une fort « belle comédie, mais je pensois plus en vous qu'en elle, « et m'en vais coucher, vous souhaitant auprès de moy. »

Vers la fin de l'année 1606, il y a un refroidissement. Les lettres, plus rares et plus sèches, s'interrompent jusqu'au mois d'août 1607. Sans doute, la marquise avait encore fait quelque algarade de sa façon. Peut-être aussi, comme le lui disait Henri, avec une galanterie un peu crue, avait-elle ses enfants auprès d'elle et « les ouvrages » lui faisaient-ils négliger « l'ouvrier. » La reine, d'ailleurs, semblait avoir repris, à ce moment, quelque crédit sur le roi, qui lui avait promis de tenir toujours la maîtresse à une distance respectueuse de la cour. La cour était, en août, à Saint-Maur les Fossés, la marquise à Charenton. La reine la trouva trop près, se plaignit à Sully. Sully envoya son secrétaire au roi, et madame de Verneuil fut invitée à aller prendre les eaux à Vanvres. C'est pour la dédommager sans doute, que, le 23 août, le roi lui envoie de petits cadeaux. « Mon cœur, je vous en- « voye bien plus de coquilles que je ne vous avois pro- « mis et vos gants d'Espagne. Mandés-moy si vous les « treuverés bons et les coquilles belles. Je vous donne le « bonjour et un million de baisers, vous jurant que je « vous ayme de tout mon cœur. »

Le 14 octobre 1607, le roi avoue un certain épuise-

ment, une certaine satiété. « Je vous voiroy devant que « partiés de Paris, et vous chériroy, non comme il faut, « mais comme je pourroy. »

Le 18 et le 20 octobre, vent, orage, grêle.

« Je ne pensois point, en vous mandant que vous seule « pouviez changer mon humeur mélancolique en joye, « vous offenser aussy peu, en vous tesmoignant le désir « de vous chérir et le desplaisir d'en estre privé. Ce n'a « jamais esté mon intention ny ne l'est encore de vous « empescher de prier Dieu, tant s'en fault. Je l'approuve « extrêmement. Vous dictes que ma mélancolie ne pro- « cède de vous. Je ne vous en ay pas accusée, et n'en ayant « subject du monde, il est évident qu'elle procède de la « rate ; pour à quoy pourveoir, je viens de prendre méde- « cine. Vous me mandés que vous voulés vivre aultre- « ment que de coustume. J'ay trouvé ce style bien rude, « pour ne vous en avoir donné occasion. Si vous conti- « nués, vous me ferez résouldre à ce qu'il vous plaira. Je « vous baise, en toute humilité, les mains. »

Le 20 octobre, les cartes se brouillent encore.

« J'ay receu vostre lettre. Il est vray que dimanche « nous résolumes d'employer une heure à establir une « façon de vivre qui nous apportast plus de contente- « ment que vostre ingratitude et inégalité ne nous en « avoit donné depuis quatre ans. Pour cest effect, je m'y « en alloy lundy au matin, ou, au lieu de recebvoir quel- « que bon visage, vous commençastes par me dire pour- « quoy j'estois venu si matin, et qu'il y avoit un de nous « deux trompé. A la vérité, ce fust moy, car je n'espé- « rois des languages si rudes, qui, peu après, furent

« suivis de pires; car, rompant la courtoisie de ceux que « l'on va voir chez eux, vous me distes ces mesmes pa- « roles : « Je vous supplye, ne me voyés jamais. Je n'ay « jamais receu que du mal de vous. » Je vous responds : « Madame, songez y bien, je ne mérite pas ce traite- « ment. » Vous me respondites : « Cela est tout résolu. » « Je vous respondis sans colère. Jugés qui a tort pour « nos enfants. Ce seroit à vous à qui il les faudroit re- « commander, car si je n'estois de bon naturel, vous leur « faictes le pis que vous pouvez. »

Le roi fut plus intrigué et plus tourmenté par ce congé qu'il ne l'avoue à madame de Verneuil. Il existe un billet de lui à Sully, du 25 octobre, qui le montre jaloux.

« Mon amy. Bien que je sois party mal d'avec madame « de Verneuil, sy ne laissay-je pas d'estre curieux de « sçavoir la vérité d'un bruict qui court icy, c'est que le « prince de Joinville la voit ; apprenés en la vérité et me « la mandés dans un billet que je brusleroy, comme vous « ferés ceste-cy. L'on dit que c'est ce qui le retient si « longtemps. Vous sçaurez bien si c'est faute d'argent. »

Le 13 décembre, la réconciliation est opérée. Madame de Verneuil a eu besoin du maître, pour faire donner à son fils l'évêché de Metz, et elle daigne le traiter encore en amant.

« Mon cueur, j'ay une extresme joye de penser vous « voir sabmedy. Pour toutes vos affaires, je nai dit au « Maire (à Le Maire) mon opinion. Résolvés-vous de me « chérir à mon arrivée, et de me bien flatter; car j'ay « cinquante-quatre ans. Je me vais coucher qu'il est une « heure et ay perdu mon argent. Bonsoir, le cœur à moy, « je te baise un million de fois. »

C'est toujours la formule finale, parfois variée égrillardement, comme dans la lettre du commencement d'avril 1608, ou dans celle de la mi-août, même année (1). Nous n'hésitons pas à consacrer à cette correspondance un assez long examen, parce qu'elle nous édifie, mieux que tout autre document, sur les variations et les vicissitudes de cet amour de Henri IV, le plus profond et le plus tenace de tous, et qui, par les voluptés de l'esprit et des sens, l'a gagné jusqu'aux moelles. Henri sent bien qu'il devrait plutôt mépriser la marquise que l'aimer. Il fait les deux aussi. Il n'est pas probable qu'il l'estime beaucoup, mais il l'adore, et plus il la méprise, plus il l'adore. Il lui donne, avec une affectueuse minutie, des nouvelles de ses enfants. Il lui envoie demander par La Guesle « ces bons contes » qu'elle ne peut lui écrire et qu'il brûle de savoir. Henri IV, qui, à sa naissance, avait reçu de la main de son grand-père le baptême pantagruélique de la gousse d'ail et de la goutte de vin, a toujours eu les lèvres et les oreilles rabelaisiennes, s'entr'ouvrant volontiers et s'épanouissant aux bons contes et aux gras propos. La marquise, langue de vipère, le tenait encore par là. Il ne pouvait se passer d'elle. Il en convient avec Sully ; il en convient avec elle.

« Mon cher cœur, je ne sçaurois passer un jour sans « vous faire ressouvenir de moy, qui vous ayme peut « estre *plus que je ne dois*. Je ne m'en repens pas, mais, « au contraire, je veux vous aimer plus que je ne fis ja-

(1) *Lettres missives*, t. VII, p. 508. « Bonsoir, mon âme, je te baise « les t..... un million de fois. » — *Lettres missives*, t. VII, p. 594. « Je vous donne le bonsoir et mille baisers partout. »

« mais; mais aussy je le veux estre de vous sans excep-
« tion ny modification. »

Le 22 mai 1608, à la chasse, un lièvre le mène jusqu'aux rochers devant Malesherbes. Ses souvenirs s'éveillent en foule. Il s'attendrit à la pensée de ses premières amours avec Henriette. C'est la seule lettre où il y ait trace de sentiment.

« Un lièvre m'a mené jusqu'aux rochers devant Ma-
« lesherbes, où j'ay esprouvé

Que des plaisirs passez doulce est la souvenance.

« Je vous ay souhaitée entre mes bras comme je vous y
« ay veue. Souvenés-vous en en lisant ma lettre. Je m'as-
« seure que ceste mémoire du passé vous fera mespriser
« tout ce qui vous sera présent; pour le moins en feriés
« ainsy en traversant les chemins ou j'ay tant passé vous
« allant voir. Mes chères amours, si je dors, mes songes
« sont de vous, si je veille, mes pensées seront de mesme.
« Recevez ainsy disposée un million de baisers de moy. »

La correspondance se continue ainsi, pendant tout le reste de l'année 1608, tour à tour érotique ou fâchée, mêlée de baisers et de reproches, pour finir sur un ton de bouderie définitive. Tant de déceptions, tant d'irritations ont fini par aigrir le roi, qui a en vain prodigué les marques et les expressions de la tendresse la plus aveugle. Il s'aperçoit tardivement que, comme on dit, le jeu n'en vaut pas la chandelle, et il cherche une maîtresse plus humble, plus soumise, plus consolatrice, qui sache s'effacer et ne se trouve pas sans cesse entre lui et la reine, dont la résignation et la dissimulation sombres ont

fini par l'effrayer. Ce n'est pas sans effort qu'il est parvenu à obtenir cette tolérance muette, qu'il a si longtemps désirée. Aujourd'hui, elle écoute, sans murmurer, la lecture des lettres de la marquise, sollicitant la faveur de voir ses enfants. Elle en entend médire avec impatience, et souffre qu'on en parle sans rougir, en parle elle-même sans altération dans la voix, sans larmes et sans dépit. Et quand ce chef-d'œuvre de diplomatie conjugale est accompli, quand Henri rêve enfin des plaisirs sereins et une infidélité tranquille, quand il atteint ce fantôme, couronné de roses de l'impunité si longtemps poursuivie, les rebuffades et les rébellions de Henriette, ses brusques changements d'humeur, ses accès de dévotion importune, renversent, comme un château de cartes, ce fragile et laborieux édifice de l'impossible sécurité.

« Quand vous refusés de faire ce que je vous prie, « toutes vos belles paroles ne me satisfont point. Je les « treuve tousjours contraires aux effects. Ce n'est pas « *d'asseure* (*de cette heure*) que j'ay ceste opinion ; mais « vos déportements m'y confirment de plus en plus. Pour « le jubilé (septembre 1608), vous le pourrés aussy bien « faire avec vostre curé qu'icy, car il est général. Je vous « donne le bonsoir et vous baise les mains. »

Enfin, le roi reparaît sous l'amant. Henri se rebiffe et se révolte à son tour, quoique avec précaution encore :

« Si vostre amour est de l'eschantillon que vous m'avés « envoyé, mes affaires iront bien, mais depuis quelques « ans, vous me l'avez faict trouver de la taille du Vidame « du Mans, long et maigre. Je vous supplie, augmentés

« mon contentement au lieu de le troubler. Vous le « pouvés, vous le devés, il faut que vous le vouliés.

« Vous dictes que vous ne sçavés plus que faire pour « me contenter..... Vous n'y avés pas seulement essayé. « Vous estes une mocqueuse..... Vous vous estes si mal « treuvée de me vouloir mener à la baguette, que vous « vous debvriez estre faicte sage. Vous me menacés de « vous en aller à Verneuil, faictes ce qu'il vous plaira. « Si vous ne m'aymés pas, je seroy fort aise de ne vous « point voir. »

« J'ay assez tesmoigné de soin de vous quand vous « vous en estes rendue digne ; les marques vous en de- « meurent ; et vous m'avés osté ce que vous m'aviés baillé « de plus cher. Ce sera à vostre première veue que je « vous monstreray que je ne puis perdre de bataille ny « contre les hommes ny contre les femmes. »

« Je treuvoy ce matin, à la messe, des oraisons en es- « pagnol entre les mains de nostre fils ; il m'a dict que « vous les luy aviez données. Je ne veulx pas qu'il sai- « che seulement qu'il y ayt une Espagne ; et vous vous « en estes si mal treuvée que vous devriés désirer que la « mémoire en fust perdue. Je ne fus, il y a longtemps, si « mal eddiffié de vous que je suis ; je crois que vous ne « vous en souciés guères. »

Enfin las « d'estre nourry de pierre, après avoir mangé « du pain, » las de se voir refuser ce qu'exigent « son age, « sa qualité, son esprit et son affection, » le roi abandonne Henriette. « Enfin son ingratitude a accablé sa « passion, qui a plus résisté que n'eut sçeu faire dans « tout aultre. » Nous trouvons, dans les *Mémoires de*

Sully (1) un entretien du roi avec son ministre, qui correspond exactement aux mécontentements et aux dégoûts de ces dernières lettres. Mais ce qui le guérit plus énergiquement et plus complétement que l'insuccès de la dernière mission intime confiée à son fidèle conseiller, c'est la vue de cette trop belle Charlotte de Montmorency, qu'il aima avec la folie désespérée des passions séniles et suprêmes. Le coup de foudre, parti de ces beaux yeux, déracina et renversa à jamais son indigne amour pour Henriette d'Entragues. Il se prit a lire l'*Astrée* et à le mettre en pratique, courant, comme un chevalier errant, à la poursuite de son attirante et fugitive proie. Celle-là l'avait à jamais enchanté par sa beauté héroïque, par sa grâce intrépide, par sa riante pudeur, par ce je ne sais quoi qu'elle avait de la nymphe et de l'amazone. Elle parut digne à Henri d'accompagner et d'orner sa mâle et victorieuse vieillesse. Le coup de poignard de Ravaillac interrompit ce beau rêve, pour lequel il oubliait trop le reste, trop la gloire, trop la France.

« Enfin, dit Tallemant des Réaux, le roy rompit avec « madame de Verneuil, elle se mit à faire une vie de « Sardanapale ou de Vitellius; elle ne songeoit qu'à la « mangeaille, qu'à des ragousts, et vouloit mesme avoir « son pot dans sa chambre. Elle devint si grosse qu'elle « en estoit monstrueuse. Mais elle avoit toujours bien de « l'esprit. Peu de gens la visitoient. On luy osta ses en- « fants ; sa fille fut nourrye auprès des filles de France. »

L'Estoille et Malherbe, dans ses lettres à Peyresc, nous

(1) Édit. Michaud, t. II, p. 227.

ont donné une idée de cette insoucieuse et voluptueuse disgrâce, de cette ironie et de cette légèreté d'esprit survivant à l'envahissement de la matière, de ce malin désespoir, qui se résolvait en obésité et en bons mots.

En 1608, c'est la marquise de Verneuil, qui raille dans la déloyauté du marquis de Termes, frère de Bellegarde, refusant d'accomplir la promesse de mariage faite par lui à mademoiselle de Sagonne, fille de la reine Marie de Médicis, enceinte de ses œuvres et ignomignieusement chassée de la cour (1), qui raille, dis-je, en présence du roi, la déloyauté du roi lui-même.

« Rencontre plaisante, dit L'Estoille (mai 1608), de « madame de Verneuil au roy, qui demandait au baron « de Termes, que seroit de la promesse de mariage qu'il « avoit faite à la Sagonne dont il estoit poursuivy? Le- « quel luy ayant fait response, comme n'ayant point « envie d'en rien faire : « Ha! par ma foy! dit madame de « Verneuil, on dit bien vray : « *Tel maître*, *tel valet.* »

La rupture du roi avec madame de Verneuil ne fut point absolue ni complète. Cette spirituelle coquette l'attirait par son imperturbable verve, par cette joviale ironie, dorant comme un soleil le déclin de sa beauté. A tout moment d'ailleurs, il lui arrivait comme une flèche quelque épigramme qui harcelait son oubli, troublait sa quiétude, le forçait de penser encore à celle qui pouvait lui faire impunément de mordantes blessures. Il se rapprochait, attiré, fasciné de cette belle et

(1) Encore une Babou de la Bourdaisière, encore une cousine de Gabrielle d'Estrées!

grosse rieuse, empourprée de sensualité et hérissée de bons mots. D'ailleurs, entre eux que de liens vivaces, inviolables, outre ces affinités d'esprit ; les enfants d'abord, qu'on ne pouvait complétement arracher aux baisers de cette rieuse qui savait rugir ; puis elle était bonne comme *en cas*, comme *pis aller*, comme chaperon, vis-à-vis de la reine, des intrigues nouvelles. Malherbe le dit nettement. Il la voyait encore de temps en temps en 1610, pour donner le change à la reine et l'empêcher de prendre ombrage de madame la Princesse. « Je ne scay, « dit Malherbe, auquel nous devons plus d'une vue cu-« rieuse sur cet intérieur royal, et plus d'un précieux et « intime détail de ces révolutions de cœur et de cour. — Je « ne scay si ce feu se rallumera ; il seroit quazi à désirer ; « mais il est malaizé. Elle dit qu'elle est la beste du roy ; « et son explication, c'est qu'ordinairement on fait peur « aux petits enfants de la beste, quand on ne peut en ve-« nir à bout d'autre façon, et que le roy fait de mesme « d'elle. Et quant il veut fascher le monde, il dit qu'il « verra la marquise. » (*Lettre à Peyresc, du* 24 *mars* « 1610.)

Malherbe avait déjà raconté une autre boutade, assez plaisante, de madame de Verneuil, dans sa lettre du 5 janvier précédent. « Hier, monsieur son filz la fut voir, et « comme il prenoit congé d'elle, elle luy dit : « Mon filz, « baisez très-humblement les mains au roy de ma part, « et luy dites que si vous estiez à faire, il ne vous eust « jamais fait avec moy. »

Toutes ces railleries, tous ces bons mots ont-ils épuisé la rancune et la vengeance de Henriette ? Elle n'aimait pas

assez le roi pour être jalouse. Elle était devenue grasse, gourmande et dévote. Trois défauts qui ne sont pas d'une conspiratrice. A-t-elle bien contribué, comme on l'a prétendu, à l'éducation de Ravaillac ; a-t-elle donné l'hospitalité au meurtrier ; est-ce bien elle qui lui a montré, enfin, le cœur du roi, où il devait planter son couteau? Malgré les présomptions défavorables, le doute persiste, en présence de cette insouciance et de cette jovialité d'une disgrâce si légèrement portée, au dire de tous les contemporains.

Quoi qu'il en soit, ici se place le dernier problème, le dernier mystère de cette liaison avec Henriette d'Entragues, si pleine de problèmes et de mystères. Celle-ci fut avec d'Épernon et Concini considérée, par l'opinion du temps, comme la complice morale de l'assassin. Elle fut formellement et solennellement accusée par une femme de ses familières, la d'Escoman, qui devait expier par une détention perpétuelle l'héroïque témérité de sa dénonciation. Cette voix de la d'Escoman, qui la poursuivit toujours depuis, sortant de dessous terre, est arrivée jusqu'à nous. Quelques historiens ont ajouté foi à ce témoignage intrépide, qu'aucune crainte, qu'aucune rigueur ne put faire taire. Un autre témoin, un certain Lagarde, qui avait osé prévenir Henri IV de ce qui se tramait contre lui, et pour cet acte de dévouement et de fidélité avait été quelque peu assommé, devait venir aux états généraux montrer ses blessures accusatrices. L'indifférence de la reine, le triomphe arrogant de Concini, l'impudente audace de d'Épernon, les doutes de L'Estoille, énergiquement exprimés, la surprise, l'horreur, le déses-

poir du vieux président de Harlay levant les mains au ciel et s'écriant : « Des preuves, des preuves, il n'y a « que trop de preuves ! » enfin, la disparition de la procédure, devenue un secret d'État, toutes ces apparences, tous ces moyens ont été habilement exploités par le génie dramatique de M. Michelet (1), demandant vengeance, la main sur le cadavre du roi assassiné. Malgré l'effet incontestable de ce spécieux et éloquent réquisitoire, nous conclurons sagement comme le parlement, par son arrêt du 5 mars 1612, qui n'a condamné personne mais ne décharge personne. Horrible acquittement, qui abandonne les coupables à leur conscience, parce que l'impunité est moins dangereuse que ne l'eût été la justice ! Qui blâmerait ces juges effrayés, de n'avoir pas, à une époque où la reine seule, une femme, une étrangère, tenant dans ses bras un roi enfant, représentait l'autorité, de n'avoir pas osé compromettre l'œuvre de Henri IV, pour le stérile plaisir de venger sa mémoire ?

Henriette, en dépit de cet acquittement, n'en demeura pas moins enveloppée d'une sorte d'infamie. La dernière partie de sa vie se borne à intriguer vainement pour trouver un mari. Celle qui avait rêvé le trône n'eut pas même les honneurs d'un lit conjugal. Son amour et son ambition firent peur à ses amants les plus déterminés. Tous s'écartèrent de cette femme fatale et néfaste, capable des plus noirs sacrifices. Après le prince de Joinville, ce fut au tour du duc de Guise de reculer devant cette main perfide, où l'on croyait voir du sang. Elle, profitant

(1) *Henri IV et Richelieu*, p. 152, 195, 213.

d'un moment d'illusion, avait obtenu promesse de mariage, et s'était empressée, en faisant publier effrontément les bans, de voler un *oui* à la faveur du scandale. Le duc de Guise aima mieux mentir qu'épouser. Il nia sa signature, argua de faux contre le contrat de mariage (des deux notaires instrumentaires, l'un était mort, l'autre, moribond, niait avoir assisté). Henriette eut beau faire, eut beau, le 15 septembre 1510 (le roi était mort le 14 avril), étaler l'acte en original chez le comte de Soissons, en présence du cardinal de Joyeuse et du duc d'Épernon, personne n'osa lui donner raison; personne n'osa la plaindre. Un seul peut-être, aveugle jusqu'au bout, eut pu la protéger, la défendre contre lui-même. C'était celui-là qui était mort. Elle sentit bien qu'elle était seule en ce combat inégal. Souple comme une vipère qu'elle était, elle se résigna. Ne pouvant mordre, elle rampa, caressa. Elle s'inclina devant le *veto* menaçant de la reine, qui n'avait plus peur de se montrer son ennemie; elle lui déroba sa honte, et, tandis que le duc de Guise s'attachait à Henriette-Catherine de Joyeuse, veuve, depuis 1608, du duc de Montpensier, qu'il épousa en 1611, elle alla cacher, dans l'obscurité et la retraite, sa rage et peut-être ses remords. Mais elle avait le repentir peu facile et la contrition peu parfaite. Le repentir la tua très-lentement. Elle ne mourut que vingt-trois ans après, le 9 février 1633, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Dieu lui fasse paix!



CHARLOTTE DE MONTMORENCY

PRINCESSE DE CONDÉ

Dessinée par Boulay, gravée par Barbant, d'après le portrait des *Monuments de la monarchie française* de Montfaucon.

CHAPITRE VI

Les dernières amours. — Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé.

Joubert a dit un mot profond : « Le châtiment de ceux « qui ont trop aimé les femmes, c'est de les aimer tou- « jours. »

Ce fut le châtiment de Henri IV. A cinquante-six ans, Henri IV fut amoureux, comme il ne l'avait jamais été à vingt ans. Il fit des folies de poëte, non de roi. Il eut recours de nouveau à ces déguisements qui rendent si pittoresques et si originales les premières scènes de cette comédie galante : *Les Amours de Henri IV*. Il employa, pour attendrir la destinée, la lyre de Malherbe, un Orphée de son âge, mais qui pensait, comme lui, que le cœur ne vieillit pas. Et Malherbe sans doute, s'il eût fait la guerre au mari assez impertinent pour refuser l'honneur d'être déshonoré par le roi, s'il eût, comme il le disait, prêté cinquante mille hommes à son compère le connétable pour aller chercher sa fille, Malherbe eût été, monté sur son Pégase encore vert, le

digne écuyer de ce roi Céladon aux cheveux gris, de ce roi de roman succédant au roi d'histoire.

Qu'il me soit permis de le dire, tout en mêlant le mien aux blâmes qui ont accueilli ces dernières escapades, tout en regrettant ces intempestives chaleurs, ces ridicules orages, en une vie qui eût dû finir avec la tranquille solennité du soir d'un beau jour; tout en déplorant, dans les desseins suprêmes de Henri IV, cet alliage de petites passions et de grandes vues, je ne suis pas de ceux qui en perdant de leur admiration devant ce grand homme en décadence, semblent perdre en même temps de leur pitié et de leur respect. Oui, j'ai pitié de cette impénitence finale, acceptée comme un bonheur, subie comme un martyre. J'ai pitié de cette opiniâtre fidélité à lui-même, qui ne permit pas à Henri de mourir sans amour, lui qui n'avait jamais vécu sans amour. J'ai pitié de cette trop vivace jeunesse du cœur, peut-être des sens, allumant sur des ruines son imperturbable flambeau. J'ai pitié de ce sang toujours ardent sous les neiges de l'âge, et de ces illusions qui ont, comme des fleurs, résisté à l'hiver. Je trouve, pour tout dire en un mot, Henri déchu, mais non d'une déchéance ridicule. Ses fautes n'ont rien de grotesque. Elles sont tristes, et parfois nobles. Oui, parfois, je ne sais quel éclair de l'ancienne éloquence, de l'ancienne générosité, rend à des erreurs coupables une sorte de poésie chevaleresque. J'ai prononcé ce mot de Don-Quichottisme, qui a aujourd'hui, paraît-il, des significations fâcheuses. Mais si je dis que je suis de ceux qui pensent que Cervantes a dissimulé sous l'ironie une sincère douleur; qu'il n'a raillé dans son héros, rempli

de courage naïf et de bonté ingénue, que l'indiscrétion de son zèle et l'inopportunité de son dévouement ; qu'en un mot, il a fait, non la satire des temps chevaleresques, mais celle de son temps, incapable de ces sublimes folies ; — on m'accordera le droit de ne pas insulter Henri IV en voyant en lui à cette heure fatale de sa vie, un vrai Don Quichotte d'amour. Et, quand on pense que le Béarnais, spirituel et lettré jusqu'au bout, eut le bon goût de commander à Malherbe, autre barbon amoureux, les vers de ses sérénades ; quand on pense qu'à un moment troublé comme celui-là, il put bien prendre la résistance du mari pour la rébellion du sujet, et croire, par la fuite d'un Condé en pays étranger, c'est-à-dire ennemi, son autorité non moins menacée que son amour ; quand on pense que ce Condé lui devait tout, même un peu de la vie, s'il faut en croire cette mauvaise langue de Henriette d'Entragues, et que l'ingratitude s'ajoutait à la révolte ; quand on songe aux mœurs du temps, à ce pouvoir corrupteur de la royauté qui, permettant tout, semble tout légitimer, enfin et surtout, à ce lâche coup de poignard, qui tranche tout d'un coup et fait finir dans la mort ce rêve téméraire d'amour et de gloire, — que de circonstances atténuantes, que d'excuses, et quel moyen de mettre sur le même pied les bergeries de Henri IV et les bergeries de des Yveteaux, par exemple !

Voyez le masque de Henri IV, le plâtre pris sur lui en 93, quand on trouva ce corps si bien conservé au milieu de tant de royales pourritures (1) ; ce masque, dans

(1) « Il semblait que le Béarnais eut, de race, apporté, gardé la « verdeur de la montagne, ce mystère de chaude vie que les Pyré-

son irrésistible attrait, dans ces accents d'immortelle jeunesse illuminant les rides séniles, dans ses contrastes et dans ses harmonies ; ce masque explique toute notre histoire. Écoutez ce qu'en dit M. Michelet : « Sauf une légère convulsion qui suivit le coup de couteau et qui a « fait remonter un coin de la bouche, rien n'est altéré. « La tête est forte pour un homme de sa taille. Le profil « ressemble à François Ier, mais il est bien plus arrêté, et « surtout plus spirituel ; il est d'un homme, l'autre d'un « grand enfant. Le nez, moins long et tombant, semble « ferme et courageux... Le front est extrêmement beau, « non pas d'un vaste génie, mais d'un esprit vif, intelli- « gent et rapide, sensible à toutes choses. Les yeux sont « dans une arcade marquée, non profonde. Ils ne sont « pas très-grands, mais doux, charmants, infiniment ai- « mables... Ce qui est sûr et certain en cet homme, ce « qui est visible, c'est l'amour ; les yeux fermés couvent « de tendres pensées et continuent leur rêve. »

Un seul homme, jusque-là si respectable, perd à cette histoire, et y perd plus que Henri IV : c'est Sully, l'austère, l'incorruptible Sully. Il joue en cette affaire le rôle équivoque d'un conseiller qui, après avoir dit la vérité, consent, pour rester en place, à favoriser le mensonge. Sully, qui sait bien ce que veut le roi et ce dont il est capable, poursuit d'entretiens et de lettres, cherche à amadouer, à effrayer ce Condé, qui s'obstine à vouloir garder sa femme pour lui seul. Il y a une certaine rouerie dans ces manéges. Sully se sacrifie par trop au bien

« nées versent dans leurs eaux. Il garda cela au tombeau. Sa dé- « pouille, pendant deux cents ans, y resta telle qu'au premier jour. »

public, à la concorde. Il perd, à ce sacrifice intéressé, cette fleur de mâle honnêteté qui le rendait si original et si vénérable. Il garde, malgré tout, ses droits à l'estime, il en a moins au respect. Ce type, si pur dans sa rudesse, s'est adouci, humanisé, abâtardi quelque peu, dans la longue pratique des affaires, imperceptible et irrésistible corruption. Certes, il ne rend pas encore des services à la façon de La Varenne. Il ne descend pas jusqu'au proxénétisme de ce cuisinier, devenu un grand seigneur, un ambassadeur, un financier, un homme avec qui il faut compter, fût-on roi ou Sully. Mais il y a, dans sa conduite en cette affaire, une complaisance un peu trop partiale et où l'on ne sent pas assez le scrupule. Chose triste que ces dernières amours, qui ne nous gâtent pas trop Henri IV, qui sont dans la logique de son caractère, dans la fatalité de sa vie, nous diminuent, nous dépoétisent Sully. Qu'allait-il faire en cette galante galère? Sully voulait demeurer ministre : tout est là. Les plus honnêtes gens ont de ces manies. Qu'on veuille devenir ministre, cela se comprend encore. On ne sait pas ce que c'est. Mais qu'on veuille le demeurer, voilà ce qui ne se conçoit pas. Sully eut ce faible. Nous l'avons dit ; mais nous laissons à la *Revue rétrospective* de M. Taschereau l'honneur de lui avoir jeté la première pierre.

Et maintenant, revenons à cette histoire de la fuite de la princesse de Condé. Cet exode aventureux du prince et de sa femme, cherchant (celle-ci un peu malgré elle) un asile en Flandre contre les persécutions amoureuses de Henri IV, est un des plus singuliers événements du dix-septième siècle. Les contemporains, blasés cepen-

dant sur les surprises, virent avec étonnement un Condé, le premier prince du sang, obligé d'arracher sa femme à son maître, et, mari, de jouer le rôle de l'amant le plus épris et le plus intrépide ; et un roi de cinquante-sept ans faire à cette occasion des extravagances telles, qu'on les croirait inventées par la satire, si le nombre et l'unanimité des témoignages ne les restituaient irrévocablement à l'histoire.

Charlotte-Marguerite de Montmorency, fille de cette Louise de Budos, seconde femme du Connétable, dont la beauté superbe, unique, fascinait les hommes, effrayait les femmes, et était attribuée à un pacte diabolique, était encore plus belle que sa mère, dont la fin mystérieuse et prématurée fut considérée presque comme un bonheur public, tant elle délivrait d'hommes et de femmes du danger de l'aimer ou de la haïr. Pendant qu'elle vivait, on n'avait regardé qu'elle. Elle semblait avoir le privilége de l'amour. Elle mourut peu de temps avant Gabrielle d'Estrées, d'un mal bizarre et sinistre comme le sien, qui, jaloux de ses triomphes, la défigura d'abord irrévocablement (1). Elle eût ravi à Gabrielle, si elle l'eût voulu, le cœur de Henri IV. Gabrielle était belle, mais d'un tranquille et non de ce ful-

(1) « Mourust aussy en ce temps, dit L'Estoille (Halphen, p. 35, « septembre 1598), à Chantilly, en la fleur de ses ans et de son « aage, madame la Connestable, la fleur des beautés de la cour, « mais vrai miroir en sa fin de la vanité d'icelle et un tableau rac-« courci de la vie considérable et mœurs barbares et cruelles des « grands de ce siècle, voire contre leur propre sang, qui sont les « vrais diables qu'on a feins et la force de la mort de ceste pauvre « dame venue exprès d'enfer pour l'emporter. »

gurant éclat. La Connétable ne le voulut pas, quoique le volage Henri fût déjà à ses pieds. Elle osa lui préférer le maréchal de Biron. La mort ne lui donna pas le temps de se repentir ; car elle était ambitieuse et fière, et devait laisser de cet orgueil dans le sang d'une fille qui fut encore moins éloignée que sa mère de trouver tout naturel que le roi aimât la plus belle femme de son royaume. La plus belle femme de ce beau royaume de France, Charlotte-Marguerite le fut dès le premier épanouissement de ce magnifique visage que, pendant longtemps, en France et en Europe, on prit comme type de la beauté elle-même. Plus on la regardait, plus on l'admirait. Ses traits avaient une telle perfection de détail et d'ensemble, que, dit le galant cardinal Bentivoglio, alors Nonce du Saint-Siége en Flandre, « la nature, qui avait tout fait pour elle, la dis-« pensait d'avoir recours aux ressources de l'art même les « plus innocentes (1). » Cet enthousiasme, qu'on pourrait supposer intéressé, car le légat lui-même, si l'on en croit Amelot de la Houssaye, n'avait pu demeurer insensible aux charmes de la princesse, est unanime chez tous les contemporains.

Voici comment le naïf et emphatique biographe du maréchal de Toiras, Michel Baudier (2), parle de Charlotte de Montmorency : « Alors parut dans la cour de ce « prince Charlotte-Marguerite de Montmorency, comme « un nouvel astre de beauté, qui estoit l'admiration de « tout le monde, mais particulièrement du roy. Elle avoit

(1) *Relations du cardinal de Bentivoglio*, traduites par Gaffardy, 1642, in-8.

(2) Paris, 1644, p. 5.

« la taille riche, les cheveux blonds, le teint blanc et net, « le visage accompli de toutes les parties qui forment une « parfaite beauté. »

Écoutez Malherbe :

« A quelles roses ne fait honte
« De son teint la vive fraîcheur ?
« Quelle neige a tant de blancheur
« Que sa gorge ne la surmonte ?
« Et quelle flamme luit aux cieux
« Claire et nette comme ses yeux ? »

Écoutez mademoiselle de Conti, une femme sur une femme :

« La reyne ayant repris la volonté de faire le ballet « déjà proposé, entre les dames nommées pour en être, « *l'incomparable* princesse de Condé en fut une. Elle « étoit si jeune alors qu'elle ne faisoit que sortir de l'en- « fance ; sa beauté étoit *miraculeuse* et toutes ses actions « si agréables, qu'il y avoit de la merveille partout. »

Fille d'un amour sénile, dernière fleur, la plus charmante, de ce rude tronc des Montmorency, sortie d'une tige qui se flétrit, aussitôt qu'elle y parut, comme ayant rempli sa mission et jeté son chef-d'œuvre (1), Charlotte-Marguerite avait ce parfum enivrant, cet attrait fatal, irrésistible aux têtes grises. Elle était prédestinée à être la femme des suprêmes amours. Jamais un vieillard ne la vit impunément (2). Comme sa mère, elle ensor-

(1) Louise de Budos avait épousé le maréchal de Montmorency en 1593, et mourut à Chantilly en 1598.

(2) Une fine commère, madame de Sourdis, tante de Gabrielle, avait pressenti ce lucratif avenir, et prétendait l'exploiter, en faisant

celait. Il y avait dans son regard toute une magie.

En janvier 1609, la reine organisait un ballet : *Les Nymphes de Diane*. Comme toujours, les deux époux ne s'entendaient guère sur le choix des dames qui feraient les nymphes. Le roi, contrarié dans ses goûts, avait pris le parti de ne plus assister aux répétitions. Une fois pourtant, en passant, il jette un regard dans la salle. « Le « roi, dit mademoiselle de Conti, la voyant danser, un « dard à la main, se sentit percer le cœur si violemment, « que cette blessure lui dura aussi longtemps que la « vie. »

Tallemant des Réaux et Malherbe, après la princesse de Conti, ou l'auteur quel qu'il soit des *Amours du Grand Alcandre*, nous ont laissé un tableau identique de cette première et décisive entrevue. Le roi fut *foudroyé* d'amour.

« La royne, dit Tallemant, quelque temps après, « fit un ballet, dont elle mit les plus belles de la cour ; « pensez qu'elle n'oublia pas mademoiselle de Montmo- « rency, qui pouvoit avoir alors treize à quatorze ans. On « ne pouvoit rien voir de plus beaux, ny de plus enjoué, « mais il y en avoit bien d'aussy spirituelles qu'elle pour « le moins. Il y eut quelque démeslé entre la royne et le « roy sur ce ballet. Il vouloit que madame de Moret en « fust. La royne ne vouloit pas, et elle vouloit que ma-

épouser Charlotte de Montmorency à son fils. Elle offrait de la prendre *sans aucun bien*. Le connétable, flatté dans son avarice, acceptait. Madame d'Angoulême, sa belle-sœur, qui avait peut-être aussi ses vues secrètes, rompit ce projet. Il n'y avait pas à s'y tromper. « Dès l'âge de quatre ans, dit Tallemant, on vit bien que ce seroit une beauté extraordinaire. »

« dame de Verderonne (1) en fust, et le roy ne le vouloit « pas. Ils avoient tort tous deux en ce qu'ils vouloient, et « raison en ce qu'ils ne vouloient pas. A la fin pourtant, « la royne emporta. Pendant ce petit désordre, elle ne « laissoit pas de répéter son ballet. Pour y aller, on pas- « soit devant la chambre du roy ; mais, comme il estoit « en colère, il la faisoit fermer brusquement, dès qu'elle « venoit pour passer.

« Un jour, il entrevit par cette porte mademoiselle de « Montmorency, et, au lieu de la faire fermer, il sortit « luy-même et alla voir répéter le ballet. Or, les dames « devoient estre vestues en nymphes ; en un endroit, elles « levoient leur javelot, comme si elles l'eussent voulu « lancer. Mademoiselle de Montmorency se trouva vis-à- « vis du roy quand elle leva son dard, et il sembloit « qu'elle l'en vouloit percer. Le roy a dit, depuis, qu'elle « fit cette action de si bonne grâce, qu'effectivement il « en fut blessé au cœur. Il pensa s'évanouir. Depuis ce « moment, l'huissier ne ferma plus la porte, et le roy « laissa faire à la royne tout ce qu'elle voulut. »

Malherbe écrivait à Peyresc, le soir de *la Chandeleur* 1609 : « Je vous viens de dire que la royne m'avoit com- « mandé de voir son ballet ; à ceste heure mesme, Leurs « Majestés m'ont envoyé quérir pour m'en demander mon « avis... Le roy m'a entretenu de quelque autre galante- « rie dépendant du ballet, qu'estoit la vraye occasion « pour quoy il m'a envoyé quérir exprès par un garçon « de la Chambre, et le ballet n'a servy que de prétexte. »

(1) La femme d'un président des comptes. « Elle estoit demoiselle, » dit Tallemant.

Charlotte-Marguerite de Montmorency, née le 11 mai 1594, n'avait pas plus de quinze ans.

C'est le 16 janvier que le roi fut frappé de ce coup de foudre amoureux, qui réveilla, exalta, enflamma à jamais cette vieillesse encore chaude.

« Il parut un notable changement en sa vieillesse, dit « d'Aubigné, reschauffée par un amour violent, duquel « le brasier poussoit les désirs en claires flammes, et en « fumée la crainte et ses vapeurs. »

Bellegarde, grand écuyer, toujours à l'affût des faveurs nouvelles, et Montespan, son capitaine des gardes, qui assistèrent à cette transfiguration, se gardèrent bien d'étouffer de raisonnables conseils, ce feu naissant. Ils l'attisèrent, au contraire.

« M. Le Grand, dit Bassompierre, selon sa coutume de « faire des admirations des choses nouvelles, et particu- « lièrement de Mademoiselle de Montmorency, qui étoit « digne de toute admiration, inspira dans l'esprit du roi, « *aisé à aimer*, l'amour qui, depuis, lui fit faire tant d'ex- « travagances. »

Cette passion du roi, qui venait d'éclater comme un volcan, ne pouvait être obscure pour personne. Tous les auteurs de *Mémoires* la mentionnent, et L'Estoille, dans son *Journal*, l'enregistre à sa date, avec les nouvelles du moment.

Le roi, suivant son expédient ordinaire, qui lui avait déjà réussi vis-à-vis de M. de Liancourt et de M. Harlay de Césy (1), songea à marier la belle princesse et à faire

(1) Maris complaisants de Gabrielle d'Estrées et de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret.

les affaires de quelqu'un qui lui laisserait faire les siennes.

Les prétendants ne manquaient pas, quoique la plupart, peu encouragés par la rivalité du roi, aient cru prudent de cesser les poursuites. Un seul, trop avancé, ne put ou ne voulut pas reculer. C'était le beau, le brave, le galant Bassompierre, ami du roi, de son jeu et de ses autres parties, colonel des Suisses (1).

Ce cadet de Clèves pouvait aspirer, sans trop de témérité, à cette alliance ; le père approuvait, la fille ne le haïssait pas, et le roi avait consenti, avant d'avoir vu la princesse. D'Épernon favorisait les intérêts de Bassompierre. Celui-ci, en revanche, avait contre lui le duc de Bouillon, cousin-germain de la demoiselle, qui se formalisa de ce qu'on ne l'avait pas consulté. Par dépit, par flatterie peut-être, il mit en avant un autre candidat, qui convenait à Sully (2), et qui agréa au roi beaucoup plus que Bassompierre, dont Henri ne pouvait espérer autant de complaisance. Ce mari, c'était le prince de Condé, personnage sournois, taciturne alors, depuis si beau diseur, qui dissimulait, avec une habileté précoce, son ambition et son énergie. Sans autre fortune que les bienfaits du roi qui avait payé son éducation, sans appui, ce prince malheureux, à qui on contestait jusqu'à son nom, né posthume à Saint-Jean d'Angely, le 1er septembre 1588,

(1) Très-épris, il offrait, comme Sourdis, de prendre la jeune fille *sans dot*.

(2) Selon Sully, il avait, au contraire, constamment désapprouvé cette alliance, jusqu'à se jeter trois fois aux genoux du Roi, pour le supplier d'y renoncer. Selon le même Sully, Henry n'aurait fait le mariage que pour faire cesser des bruits calomnieux, et qui lui prêtaient des espérances qu'il n'avait pas.

d'un père mort empoisonné, et d'une mère accusée et prisonnière, même condamnée d'abord, et qui n'avait dû son absolution qu'à son changement de religion et à la crainte d'un scandale dangereux, ce prince, dis-je, portait humblement et silencieusement le poids de tous ces soupçons et, de la protection parfois ironique d'un roi dont l'indulgence pour sa mère n'avait pas été, dit-on, complétement désintéressée. Il vivait à la cour dans une oisiveté fort rassurante et une entière docilité. Il était sombre, solitaire, sauvage, ami des routes désertes et des forêts profondes, grand chasseur, courtisan médiocre, sans esprit, disait-on, et sans amour. Nature déshéritée, jeunesse farouche, esprit sans grâce, cœur sans espérance, œil sans flamme, visage sans sourire, ce froid et stérile jeune homme parut le sujet fait exprès pour la circonstance. On crut qu'il accepterait dans le mariage une sinécure. Il aimait si peu les femmes, qu'on le regardait comme incapable d'aimer la sienne. En être aimé, c'est autre chose, cela eût fait rire. Toutes ces considérations lui donnèrent de grands avantages sur Bassompierre, qui, tout courtisan qu'il était, semblait peu disposé à accepter l'aumône d'une fortune infâme, et à porter, coquettement, son déshonneur sur l'oreille.

Cependant le roi, avec cette implacable curiosité de l'amour, voulut être édifié sur les véritables sentiments de la princesse à l'endroit de Bassompierre. La goutte le retenait au Louvre et au lit. « Là, immobile, d'autant « plus imaginatif, dit M. Michelet, sous la griffe de sa « passion, il n'avait plus la force de la cacher, la disait

« à tout le monde. On se relayait jour et nuit pour lui « lire l'*Astrée.* »

Depuis longtemps déjà, on disait dans Paris « que « toute sa Bible étoit l'*Amadis de Gaule.* »

Grand liseur, grand faiseur de romans, le roi, tout enfiévré de ces héroïques folies, reçut un jour la visite de madame d'Angoulême, tante de Charlotte de Montmorency, et de Charlotte elle-même. Le roi mit galamment sur le tapis le mariage projeté avec Bassompierre. Il n'était pas encore question de Condé. Le Connétable avait rejeté les premières ouvertures qui lui avaient été faites à cet égard par le duc de Bouillon. Le roi, qui voulait savoir si, en l'épousant, Mademoiselle de Montmorency suivait son inclination ou son devoir, la pressa de questions. Pudique et rougissante, la belle princesse répondit « qu'elle s'estimeroit toujours heureuse en obéissant à « son père, et que c'étoit là qu'elle bornoit son ambition. »

On ne pouvait s'exprimer plus favorablement pour Bassompierre. Le roi devina la satisfaction secrète, dissimulée sous cette modeste réponse. Dès ce moment, il l'avoua plus tard au maréchal, son parti fut pris.

Dès le lendemain, il envoya chercher Bassompierre, et lui dit qu'il avait pensé à lui faire un établissement solide à la cour, en lui faisant épouser Mademoiselle d'Aumale, et en renouvelant le duché en sa personne.

« Eh quoi! Sire, lui répondit Bassompierre, voulez- « vous me donner deux femmes? et les termes où j'en « suis avec mademoiselle de Montmorency? — Ah! répli- « qua le roi en soupirant, Bassompierre, je te veux par- « ler en ami. Je suis devenu non-seulement amoureux,

« mais *furieux et outré* de Mademoiselle de Montmorency.
« Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrois; si elle « m'aime, tu me haïrois. Il vaut mieux que cela ne « soit point cause de rompre notre bonne intelligence, « car je t'aime d'affection et d'inclination. Je suis résolu « de la marier à mon neveu, le prince de Condé, et de la « tenir près de ma famille. Ce sera la consolation et l'en- « tretien de la vieillesse où je vais désormais entrer. Je « donneroi à mon neveu, qui aime mieux mille fois la « chasse que les dames, cent mille livres par an pour pas- « ser son temps, et je ne veux d'autre grâce d'elle que « son affection, sans rien prétendre davantage. »

Le roi, tel que nous le connaissons, ne devait pas être fort sincère, en protestant de la pureté de ses intentions. Mais il y voulut mettre des formes. Personne ne crut à un amour platonique. C'est par là qu'on commence. Ce n'est guère par là qu'on finit. La marquise de Verneuil ne s'y trompait pas et disait : « Sa Majesté a voulu abais- « ser le cœur à M. le prince en lui haussant la tête. » Et, un autre jour, elle reprocha vertement au roi des préten- tions qu'elle qualifiait d'incestueuses, puisqu'il n'était pas, de son propre aveu, étranger à la naissance du prince qu'il voulait déshonorer. Le roi se mit à rire. C'était sa réponse aux questions embarrassantes. Et il n'en fut que plus acharné à marier son Hippolyte.

Pour Bassompierre, ne pouvant résister, il dut se rési- gner. L'amant courtisan accompagna le futur mari à sa première entrevue. Il assista aux fiançailles, dont M. Mi- chelet prend la date pour celle du mariage, et qui eurent lieu, au commencement de mars 1609, dans la galerie du

Louvre. Le contrat est du 2. Le roi, disent les *Galanteries des rois de France*, prolongea malignement une épreuve qui le vengeait, et fit boire à son rival le calice jusqu'à la lie. Il s'appuya malicieusement sur son épaule, et affecta de le retenir auprès des fiancés tant que la cérémonie dura, se consolant de son dépit par celui de son voisin. Bassompierre n'y put tenir. Il en fit une maladie qui faillit l'emporter, et le réhabilite à nos yeux.

Le mariage fut célébré le 17 mai. Henri constitua au prince une dot de cent cinquante mille francs, d'autres disent cent mille livres par an. Il n'avait, en sus de cela, que dix mille livres de rente. Le Connétable donna à sa fille cent mille écus. Elle reçut du roi deux mille écus pour ses habits de noces, des pierreries d'une valeur de dix-huit mille livres et plusieurs fortes gratifications en argent. Le roi redoublait ces présents qui, s'ils n'entretiennent que l'amitié, ne nuisent pas en amour. Il affichait d'ailleurs ainsi à la fois ses desseins et ses espérances, ce qui a fait croire à certains, même à Sully, qu'il y avait un accord secret entre les trois personnages de cette comédie. La fête demeura toute intime et comme domestique. La noce se fit à Chantilly, le 17 mai 1609, sans appareil, sans pompe, sans concours de seigneurs. Le roi partit deux jours après la noce, partagé entre l'inquiétude et l'espérance. Par moments, il se défiait de Condé. Il y avait en lui du je ne sais quoi. Sa docilité était trop entière pour être sûre. Il semblait attendre quelque chose, prêter l'oreille à quelque événement, signal de résistance et de salut. Son masque, parfois mal attaché, de confiance et de soumission, laissait entrevoir ce tout autre visage

qu'il eut plus tard, quand madame de Motteville, éblouie de cette souplesse d'idées et de cette science du monde et des affaires, trouvait le prince digne d'une couronne.

Ce que le prince de Condé attendait, c'était le premier coup de canon de la guerre. Le 25 mars, le duc de Clèves était mort, et la question du Rhin s'était posée, le duel éternel de la maison de France et de la maison d'Autriche. Dès 1604, le roi avait dit : « Je ne tolèreroi pas à « Cléves l'Espagnol ni l'Autrichien. »

Cette chose prévue fut comme « un coup de tonnerre. » Le mot est de Villeroy. L'Europe fut ébranlée. Condé respira à cette guerre qui le délivrait. Il devint riant. A mesure, le roi devenait soucieux. A partir de cette année, il est jaune, maigri, l'incurable chagrin ne lui laisse, il le dit lui-même, que la peau et les os.

Le prince de Condé espérait que l'éloignement, que l'absence calmeraient le roi, dont il n'ignorait pas les sentiments, même avant son mariage. Il reculait de résidence en résidence. Il emmena soudain sa femme à Saint-Valery. Je ne sais sur quel fondement M. Michelet, qui avance le mariage de deux mois, affirme que « le prince « se tint loin de sa femme, comme d'un objet sacré, ré- « servé, » s'abstint, en un mot, de consommer le mariage. C'est le cas de lui poser la fameuse question de madame de Lassay à son mari, qui lui soutenait la vertu de madame de Maintenon. « Comment faites-vous donc, Monsieur, « pour être sûr de ces choses-là (1) ? »

(1) M. Michelet, *Henri IV et Richelieu*, p. 176, 177, voit partout une comédie hypocrite et ambitieuse, une préméditation machiavélique

Toute la conduite du prince, au contraire, dès le jour du mariage, toute sa correspondance, sont d'un homme prudent, mais énergique et amoureux. On n'emporte pas ainsi en croupe en Flandre, au risque de la colère d'un roi, une femme qu'on n'aime point ou qu'on n'a point possédée. Dès le premier jour, au contraire, le prince agit en maître.

Le roi, de plus en plus épris, employa tous les moyens pour triompher d'une résistance si imprévue. Il eut recours aux prières, aux menaces, aux surprises. Il se déguisa en Flamand, en palefrenier, en valet de chiens, cacha son visage sous une fausse barbe ou sous un emplâtre. Un jour, en novembre 1609, par exemple, accompagné de M. de Vendôme, des frères d'Elbène, du capitaine du Jon et du Chevalier du guet, tous déguisés comme lui, il se mit en campagne amoureuse, et cette mascarade fut poursuivie à Saint-Lô par le Prévôt, qui crut avoir affaire à une troupe de voleurs (1). La cour et la ville suivaient en riant les progrès de cette maladie. Pour la première fois, en ces parties galantes, le roi avait trouvé un joueur de sa force, calme, froid, irritant, qui le faisait échec et mat régulièrement, au moment où il allait souffler sa dame. Cette affaire devint le bruit de Paris.

En juillet 1609, les fêtes du mariage du duc de Ven-

dans la conduite de Condé. Il me semble qu'il n'est pas besoin de chercher des motifs aussi artificieux, aussi détournés à la conduite d'un prince de vingt-deux ans, marié à la plus jolie femme de l'Europe, et qui prétend la garder pour lui seul.

(1) Le Roi savait la princesse seule à Breteuil et son mari à la chasse en Picardie. Son retour imprévu contraignit le Roi de revenir *bredouille* à Paris.

dôme avec mademoiselle de Mercœur, à Fontainebleau, ramènent forcément le prince de Condé et sa femme. Mais celle-ci ne peut rien dire ni faire, surveillée, fascinée, glacée par cet œil impérieux et froid, qui la retient malgré elle dans le cercle du devoir. Les *Lettres de Malherbe* nous y montrent « le roi, extrêmement paré de « pierreries, et plus de bonne mine, avec une cape, un « bonnet et un bas attaché, menant la mariée du côté « droit. » Mademoiselle de Vendôme portait la queue de la mariée. Après elle, venaient les deux princesses de Condé, la vieille et la jeune, la mère et la belle-fille. « Toutes ces dames avaient des mantes de gaze noire « rayée, les unes d'or et les autres d'argent, rattachées « et couvertes partout d'un nombre infini de pierreries. »

« Le roi, ajoute Malherbe, se porte fort bien et rajeu- « nit tous les jours. Il ne se parle que de courre la bague, « où il fait honte à toute la cour; je l'ai vu courir une « fois que de huit courses qu'il fit, il eut quatre de- « dans. »

Et il courait les bagues en damoiseau, en greluchon, avec un collet de senteur, et des manches de satin de la Chine, dit Tallemant.

Le prince de Condé, trouvant cette atmosphère de fêtes et de bals dangereuse, se hâta d'emmener sa femme, d'un air à faire douter qu'il dût la ramener.

Dès le mois d'août 1609, le bruit courut que la princesse de Condé était enceinte. Mais Malherbe, qui était un malin, dit tranquillement « qu'il n'en croit rien. »

Le 28 octobre, Malherbe écrit à Peyresc : « Je vous en- « tretiendrois bien d'un mariage dont l'on a fort parlé,

« et dont l'on parle fort en cette cour; mais ce sont choses « qu'il n'y a moyen d'écrire. »

Il s'agit là évidemment des vicissitudes de cet amour contrarié, qui aboutissait à un dénoûment tragique.

La grossesse de la reine approchait de son terme. L'étiquette voulait que les princes et princesses du sang fussent présents aux couches, et il eût été inconvenant de s'abstenir. Le prince, partagé entre la menace de deux disgrâces, choisit la moins sûre. Il connaissait le mauvais vouloir de Sully, qui pensait à lui couper les vivres, c'est-à-dire à lui retenir sa pension et à le mettre, sous prétexte d'intrigues politiques, à la Bastille, par mesure de précaution. « Sire, disait-il, quand la nouvelle de la « fuite du duc arriva à Paris, si vous eussiez cru le con- « seil que je vous donnai, il y a quinze jours, vous l'eus- « siez mis à la Bastille, où vous le trouveriez mainte- « nant, et je vous l'eusse bien gardé. » Condé, à bout de délais et de ressources, consentit à venir à Paris avec sa femme, sous la promesse que fit la reine, par ordre du roi, de veiller sur la princesse et de la garder toute la journée auprès d'elle. La reine était peu flattée de la commission, et commençait à s'effrayer d'une rivale plus puissante que toutes les autres.

La reine accoucha le 25 novembre. L'orage, qui couvait depuis longtemps, éclata.

« Le roi étoit épris d'un amour forcené, qui ne se pou- « voit contenir, dit Bassompierre, dans les bornes de la « bienséance. »

Le roi et le prince de Condé eurent une explication qui dégénéra bientôt en altercation.

« Le roy, en ce temps, dit L'Estoille, esperdument « amoureux de madame la princesse de Condé, estimée « la plus belle dame, non-seulement de a cour, mais « de la France, donne subject, par ses déportements, de « nouveaux discours aux curieux et médisants, qui, sans « cela, ne parloient que trop licentieusement de Sa Ma- « jesté et des vilanies et corruptions de la cour ; car sa « passion, de ce costé-là, qu'il ne pouvoit dissimuler, « estoit si grande et avec tant d'ardeur, qu'on luy vit « changer en moins de rien d'habits, de barbe et de con- « tenance, se monstrant si eschauffé à la chasse de ceste « belle proye, pour laquelle avoir il mettoit tout le « monde en besongne, jusqu'à la mère du mari, qu'il « donna forte subject à M. le prince de se plaindre. Si « que, craignant la commune fortune de la cour, qui lui « sembloit déjà (et non sans raison) preste de lui fondre « sur la teste, demanda congé à Sa Majesté, pour lui et « pour elle, de se retirer en l'une de ses maisons ; esti- « mant que l'esloignement de la personne de sa femme « estoit le plus doux et seul moyen qu'il eust sceu tenir « pour obvier à tous inconvénients, et tempérer l'ardeur « des folles amours de son prince. Mais tant s'en fallust « que ceste requeste fut bien reçue de Sa Majesté, qu'au « contraire, voiant que ce prince lui en faisoit un petit « beaucoup d'instance et plus qu'il n'en eust voulu, et « ne pouvant supporter tant soit peu l'ennui de l'absence « de ceste dame ; après un rude refus, se fascha aux me- « naces et injures, auxquelles on a voulu dire que M. le « prince ayant répliqué un peu hautement et aiant meslé « en ses propos un mot de *tyrannie* (comme s'il eust

« voulu tancer tacitement Sa Mjaesté), le roy, relevant ce « mot avec aigreur, lui auroit respondu que jamais il n'a- « voit fait acte de *tiran* en sa vie, que quand il l'avoit fait « reconnaistre pour ce qu'il n'estoit point, et que, quand « il voudroit, il lui montreroit son père à Paris. Lesquel- « les paroles (si tant est qu'elles ayent été dites, comme « on assure) on peut penser de quelle façon elles navrè- « rent le cœur de ce pauvre prince ; lequel, d'aultre costé, « étant bien averti que le roy se servoit de sa mère comme « d'un instrument propre pour corrompre la pudicité de « sa femme, en entra en grosses paroles avec elle, lui « dit mille pouilles, l'appela... ou d'autres mots qui ne « valoient pas mieux, lui reprochant de lui avoir peint la « honte sur le front (1). »

Le prince de Condé, à la suite de cette querelle, se retira avec la princesse à Breteuil, abbaye à l'entrée de la Picardie, possédée par un de ses aumôniers. C'est à ce moment que se place la folle équipée de Henri IV, courant le guilledou champêtre en compagnie de quelques familiers, déguisés comme lui à s'y méprendre, puisqu'on les prit pour des voleurs.

Le roi indigné et passionné, et de plus en plus porté à considérer comme des affronts faits à son autorité et à sa moralité, les griefs de son amour, fit, sous divers prétextes, et enfin sous peine d'encourir sa colère, sommer le prince de ramener sa femme à la cour. Le prince

(1) Dans le singulier système de M. Michelet, à propos de cette affaire, il fait de la mère, qui en réalité fut la complice et la complaisante des désirs du roi, l'Egérie vengeresse du prince de Condé.

de Condé vint seul, alléguant d'assez faibles excuses.

C'est à ce moment, à la suite d'entrevues de plus en plus orageuses avec le roi, avec Sully, qu'il devait finir par considérer comme la cause de tous ses malheurs, que le prince, menacé de mesures d'État, privé de ses pensions, sans appui, sans conseils, ne trouvant parmi les siens que la crainte ou le désir de la disgrâce qui le menaçait, prit le parti désespéré d'aller demander un asile au prince d'Orange, son beau-frère, et de mettre sous la protection des Espagnols son honneur, sa noble pauvreté et cette femme trop aimée à qui il sacrifiait tout.

Nul doute que le secret ne fût la première condition du succès d'un dessein qui eût paru follement téméraire, même à ses rares amis, au moment où le roi triomphant à l'intérieur allait porter à l'étranger une guerre glorieuse, destinée à consacrer sa renommée et la prépondérance de la France.

Mais les plus grands adversaires d'un tel projet eussent été à coup sûr des ennemis domestiques. La mère, peu sûre, gagnée à jamais aux volontés du roi par toutes sortes de secrets et de pardons. Le connétable, son beau-père, et sa tante la vieille madame d'Angoulême, bâtarde de Henri II, gens d'une ambition cupide et peu scrupuleuse, qui voyaient dans l'abaissement du prince l'élévation de la maison, et ne trouvaient pas de honte à ce que l'amour d'un roi fécondât leur fortune. Et, soit mauvais conseils, soit coquetterie (la suite de sa vie permet de l'en accuser sans calomnie, et même de pis), soit enfin qu'elle eût été réellement touchée de cette passion si ardente, si jeune, d'un roi qui cachait ses années sous des bons mots

et des victoires, il est certain que la belle princesse de Condé avait encouragé les illusions, favorisé les espérances de Henri IV. Elle lui avait envoyé son portrait peint en secret par Ferdinand, et avait ainsi donné un aliment aux flammes furieuses de son imagination (1). Elle avait eu connaissance des rencontres préparées par ordre, et s'était prêtée à ces occasions autant qu'il se pouvait faire impunément. Enfin, sa correspondance postérieure témoigne de sentiments qui vont plus loin que le respect. Il est certain que, si elle eût connu le dessein du prince, elle eût tout fait pour le faire avorter. L'hospitalité suspecte et avare de l'étranger, le séjour brumeux de Bruxelles, n'avaient rien de tentant pour cette beauté habituée aux fêtes et aux promenades triomphales, à l'admiration de Paris et à l'encens des poëtes. Elle partit pour Bruxelles sans s'en douter, dans un petit carrosse de campagne, accompagnée de deux femmes, croyant aller à un rendez-vous de chasse. Elle pleura fort quand elle apprit le but du voyage, et fit toute la résistance possible dans sa situation.

Nous trouvons les détails de cette fuite dans la relation de Virey et les *Lettres* de Malherbe ; les incidents qui la

(1) « Elle se laissa peindre pour luy en cachette, dit Tallemant. « Ce fut Ferdinand (Ferdinand *Elle* de Malines) qui fit le portrait. « M. de Bassompierre l'emporta viste après qu'on l'eust frotté de « beurre frais, de peur qu'il ne s'effaçât ; car il fallut le rouller pour « le porter sans qu'on le vist. Quelques années après, madame la « princesse croyant que Ferdinand auroit oublié cela, ou bien n'y « songeant plus, luy demanda un jour quel portrait de tous ceux « qu'il avoit fait en sa vie luy avoit semblé le plus beau. « C'est, » « dit-il, « un qu'il fallut frotter de beurre frais. » Cela la fit rougir. »

précédèrent et la suivirent, sont assez curieux et assez caractéristiques pour mériter d'être rapportés (1).

Le roi supportait de plus en plus impatiemment l'absence de la princesse de Condé. Il songeait, avec indignation et désespoir, aux moyens de paralyser cette résistance si imprévue de son neveu, et ces précautions subtiles, habiles, qui faisaient constamment la défense égale à l'attaque. Le prince persistant dans son refus, il fallait donc renoncer à la voir, ou obtenir cette vue de force ; car, était-ce la voir que se procurer par surprise, en allant à sa rencontre sous un déguisement, un regard glacé par la crainte ? Le roi songeait, en soupirant, à cette récente journée de Saint-Hubert, pendant laquelle le prince, réunissant la noblesse du pays à sa maison de Breteuil, et redoutant pour sa femme le spectacle d'un festin de chasseur en belle humeur, toujours un peu lestes de propos et de gestes, avait pris la précaution de l'envoyer dîner chez M. de Plainville avec sa belle-mère ; le roi, instruit de cette circonstance, s'était rendu en poste près de Plainville, déguisé, lui cinquième, en Flamand, où, pour toute récompense de tant de peines, il ne put parvenir qu'à voir la princesse à une fenêtre, du coin où il s'était adossé un oiseau sur le poing, comme un fauconnier, et à la revoir, à la portière d'un carrosse, au moment où elle rentrait à Breteuil. A ce moment, le roi, pour

(1) Voyez *L'Enlèvement innocent,* etc., publié par M. E. Halphen. *Aubry.* Le même éditeur a publié une sorte de discours biograhique sur le prince de Condé, par le sieur de Fiefbrun, avec quelques lettres relatives à cette affaire, dont la *Revue rétrospective*, t. I, les *Lettres missives*, la *Relation* de Bentivoglio et les *Mémoires* du temps complètent le dossier.

varier ses apparences, tenait un limier en laisse à l'entrée du bois.

Tallemant a noté soigneusement bien d'autres folies. Quand le prince, poussé à bout, amena sa femme à Muret : « Le Roy ne put estre longtemps sans la voir, il va, « avec une fausse barbe, à une chasse où elle devoit es- « tre. M. le prince en a avis, et remet la chasse à une au- « tre fois. A quelques jours de là, le roy fait que M. de « Traigny, un seigneur de ces quartiers-là, convie M. le « Prince et Madame la Princesse à dîner, et luy se cache « derrière une tapisserie, d'où, par un trou, il la voyoit « tout à son aise. Elle sçavoit l'affaire et l'a avoué, de- « puis, à Mme de Rambouillet. Comme elle se rendoit au « lieu du festin, le roy, pour la voir en passant, s'était « déguisé en postillon, et avec M. de Béneux, qui feignoit « d'aller voir une belle-sœur en ces quartiers-là, passa « auprès du carrosse, où M. de Beneux fut quelque temps « à parler. Quoy que le roy eust une grande emplastre « sur la moitié du visage, il fut pourtant reconnu de l'une « et de l'autre..... Le roi obtint d'elle une fois, qu'elle se « montreroit un soir, tout échevelée, sur un balcon, avec « deux flambeaux à ses costés. Il s'en esvanouyt quasy, « et elle dit : Jésus ! qu'il est fou ! »

Toutes ces bonnes fortunes, trop superficielles, ne faisaient que redoubler la passion du roi, l'irriter par l'obstacle, et rendre plus ardente sa soif de faveurs plus substantielles.

Il gourmanda tant son neveu un matin, dit Virey, dans les Tuileries, où le prince étoit allé le visiter, que celui-ci, poussé à bout, et rencontrant, au sortir de cette

semonce, le Chancelier et M. de Villeroy, se plaignit amèrement des propos et des colères du roi, et leur dit : « Qu'il « voyoit bien que sa femme étoit cause qu'il étoit ainsi « dans son indignation, mais que, si on le portoit aux « extrémités, qu'il savoit comme s'en délivrer, et qu'on « le démariât plutôt. »

Le roi, à qui les choses furent rapportées, saisit cet expédient avec avidité, et s'empressa de prendre le prince au mot. Il semble que cette pensée d'un divorce ait couvé dans son esprit, dès le premier jour du mariage. Le 16 mai, il écrit de Fontainebleau au Connétable une lettre où perce le regret de ne pouvoir assister aux noces, et où, persuadé que seuls; les yeux d'un père complaisant, verront aussi bien que les siens; il charge *son compère* « de lui en mander toutes nouvelles et ce qui s'y « sera passé ; car, force m'en pourront conter qui me les « déguiseront comme il leur plaira, où vous qui êtes le « père, et qui y avez plus d'intérêt qu'aucun autre, me « manderez la vérité. »

Le 18, il félicite le Connétable et « se réjouit avec lui de la consommation du dit mariage. » Mais ces congratulations n'étaient pas sincères, car s'il eût cru à cette consommation, qui détruisait ses espérances, il ne s'en fût guère réjoui, et tout prouve qu'il n'y croyait pas. Le bruit de la cour était que, soit répugnance de la princesse, soit impuissance du mari, l'union n'avait pas été réalisée. Malherbe, le compère poétique de Henri IV, nous le dit crûment (1), à la date du 23-25 mars 1610, cette il-

(1) « Le Roi aime fort monsieur le connestable, et il a raison. Il a

lusion et ces desseins de Henri IV persistent encore. Le 9 mai, le Connétable, à son instigation, écrivit même à son gendre, pour lui proposer nettement le divorce.

Le tableau pittoresque que fait Virey, dans sa *Relation* en vers, de l'intérieur du prince et de ces incompatibilités qui laissent si tranquille le lit conjugal, semblerait donner quelque créance à l'opinion de Henri IV.

« Mariage qu'Hymen ny la bonne Junon
« N'ont point favorisé ny béni de leur nom ;
« Mariage où l'Amour ny sa féconde mère
« N'ont esclairé le lit de leur torche nopcière ;
« Mais le malin génie et les esprits qui font
« Qu'onque les espousez bien ensemble ne sont,
« Y ont esté présentés, meus par magique force
« Sans doubte dy souffler aussy tost le divorce.

« La jeunesse y est toute et ce que de parfaict
« La nature et le ciel en corps jamais ont fait
« Si qu'à voir la princesse et le grand prince, il semble
« Voir toutes les beautés d'homme et de femme ensemble.
« Mais les jeux et les ris, et *les chatouillements*
« Qui, en un seul vouloir, accouplent les amants
« Ny les baisers, bon Dieu ! souveraine délice,
» N'ont en leur froide couche aucun doux exercice.
« Chacun tient son esponde, et craignent s'approcher
« Comme s'il leur falloit à un serpent toucher.
« Que si quelque chaleur *à cela* les incite
« Que font les mariez? C'est par mine et bien viste
« Faisant comme celuy qui à contre appetit
« Reubarbe avec séné en deux traits englouttit. »

C'est pourtant de ce mariage, « à la rhubarbe et au séné, » comme dit le bon secrétaire Virey, que naquit la

« trouvé un homme selon son cœur. Il est fort résolu d'avoir sa fille,
« et maintient qu'elle est encore pucelle »

belle et spirituelle madame de Longueville, aimée de La Rochefoucault et de M. Cousin, et le Grand Condé (1).

Le roi, avons-nous dit, avait saisi au bond la balle du divorce. Il envoya, dès le soir, quérir Virey, et le chargea de dire à son maître que s'il voulait entendre au démariage dont il avait parlé, il ferait en sorte que les parents de la princesse, et elle-même, y consentissent. Virey apporta une réponse approbative, concertée avec le président de Thou, dont le roi ne fut pas longtemps à reconnaître la prévoyante expérience. Car le prince exigeait que, aux termes du droit canon, sa femme demeurât à sa disposition et sous sa garde, pendant tout le temps de la procédure. Le roi, frappé dans ses intentions secrètes, qu'eût autrement favorisées un séjour de la princesse chez ses parents, s'emporta au point de dire « que « s'il n'étoit pas roi de Navarre, il se battroit avec le « prince, comme protecteur de la femme qu'il lui avoit « donnée, et que, s'il étoit si osé que d'attenter à sa vie « ou faire le moindre mal à sa personne, il lui feroit « mettre la tête sur un échafaud. Et vous, dit-il, en se « tournant vers Virey, plus mort que vif, je vous ferois « pendre et son Rochefort si haut, qu'on vous verroit « d'un des bouts de mon royaume jusqu'à l'autre. » Il termina ces paroles et d'autres, qui ne sont à dire, dit

(1) Mais bien plus tard, en 1616. « Quand monsieur le prince fut arresté, dit Tallemant, il fallut bien, par bienséance, demander à « entrer en prison avec luy; sans cela peut-estre n'eussent-ils jamais eu d'enfants; car madame de Longueville et monsieur le « prince y sont nez, et avant cela, le mary et la femme n'estoient pas « trop bien ensemble. »

prudemment Virey, en disant, après force menaces et reproches, que, « s'ils ne changeoient de note, ils fissent état « de graisser leurs bottes. »

Le prince de Condé prit à son tour le roi au mot, et trouvant ce conseil meilleur que tous les autres, venant de son royal adversaire lui-même, il prit, dès le jour même, la résolution d'aller chercher un refuge en Flandre à la cour de l'archiduc, se promettant de donner pour prétexte à son voyage, une visite au prince d'Orange, son beau-frère. M. de Rochefort, son chambellan et son favori, et Virey furent les deux confidents de ce dessein arrivé à maturité (1) et ses deux auxiliaires. Pendant que Virey conférait avec le président de Thou, qui réglait les affaires du prince, et lui trouvait, moyennant promesse de l'emploi de trésorier de la maison du prince, deux mille écus du sieur Huault, trésorier du Connétable ; pendant que Rochefort faisait les préparatifs du départ et assurait les moyens de l'expédition, le prince faisait visite à M. de Sully, sans doute pour en obtenir le payement de sa pension arriérée. Mais là, emporté par son ressentiment contre un ministre qu'il accusait d'être, en grande partie, l'auteur de sa disgrâce, il s'emportait en menaces fort contraires au but de sa visite et même au succès de son projet. Chez la reine, que le roi avait sans doute prié de fléchir sa résolution de ne pas faire venir la princesse aux couches, il s'oubliait encore, « en raisons libres et hardies sur les opi-

(1) Dès le mois de juin, à l'époque des noces de M. de Vendôme, il commençait à germer dans son esprit, et il songeait à emprunter vingt mille livres à M. de Bouillon. (Voir les pièces justificatives de la *Naissance et vie du prince de Condé*, par Fiefbrun, p. 62.)

« nions qu'il avait conçues des pensées du roi. » Puis, s'apercevant du mauvais effet et du danger de ces indiscrètes sorties, il envoya, le matin suivant, la princesse sa mère, vers la reine, « pour lui déclarer qu'il se repen-« toit du refus qu'il avoit fait à Sa Majesté, et que pour « lui complaire, il étoit résolu d'aller quérir lui-même « sa femme, pour la consigner en sa protection durant « ses couches. De quoi ladite dame mère, la première « trompée et réjouie, ne manqua point d'aller donner « toute assurance au Louvre. »

Le jour de Sainte-Catherine, 25 novembre au soir, le prince partit de Paris, sous prétexte d'aller chercher sa femme. Il était temps, car la reine accoucha le 26 novembre d'Henriette-Marie, future femme de l'infortuné Charles Ier. Le prince, par feinte sans doute, se hâtait lentement. Il coucha au Bourget, et le lendemain, soupa à Bays. Il arriva à Muret, château lui appartenant, aux environs de Soissons où était la princesse, le 28. Il s'y confessa et y communia.

Le lendemain, 29 novembre, jour de Saint-André, un dimanche, à quatre heures du matin, il fit monter la princesse dans un carrosse de campagne, attelé de six chevaux, avec deux demoiselles, Châteauvert et Serteau. Il la suivait à cheval avec Rochefort, Virey, cinq ou six autres gentilshommes ou officiers, et quelques domestiques menant des haquenées et des chevaux de trousse, en cas d'accident ou de malencontre.

La princesse était tranquille et même joyeuse, ignorant le but du voyage, qu'on avait dissimulé sous le prétexte d'une chasse au sanglier, qu'il s'agissait d'aller voir

prendre aux toiles, à trois lieues de là. Selon Malherbe, le prince avait dit à sa femme « qu'il vouloit le lende-« main aller voir une terre qu'il désiroit bien acheter, « et qu'il n'en vouloit rien dire à personne, afin que l'on « ne courust pas sur son marché, mais qu'ils y pourroient « séjourner quelques jours, et pour ce, qu'elle fit porter « des chemises. »

On avait pris pour guide un nommé La Perrière, de Muret, qui bientôt, flairant la fuite, s'effraye, et envoie un valet prévenir le roi à Paris de ce départ, qu'il cherche à retarder en égarant le convoi.

Dès qu'elle perdit de vue les clochers de Soissons, la princesse avait commencé à s'étonner, à questionner. Selon Virey, et sur son avis, le prince se décida à lui tout avouer.

. . . . Le prince auprès d'elle se jette
Et luy apprend qu'en Flandre il faisoit sa retraitte,
Qu'on avoit leur honneur à tel party rendu
Qu'il luy failloit ou fuir ou bien le voir perdu.
Qu'il imitoit l'hermine à qui toute aventure
Est plus chère à courir que la moindre souillure.

Selon le même Virey, la princesse prit bien la confidence, se résigna, même gaiement, et demanda à manger. Selon Fontenay-Mareuil et Malherbe, elle s'indigna, pleura, jeta les hauts cris. Le carrosse et les chevaux marchaient toujours, et le vent emportait ses inutiles plaintes.

On arriva le soir à Crécy, par un crépuscule épais. On mit pied à terre, on soupa debout, puis laissant le carrosse, fatigué de ses longs efforts dans les chemins effondrés,

on partit à la légère, les cavaliers ayant chacun une dame en croupe. Sous, Guise on traversa la Somme près d'un moulin, et guidé par le meunier, le cortége se dirigea à travers le vent, la pluie, les fanges, vers Catillon, village de Hainault, où l'on se reposa et se chauffa jusqu'au jour.

A l'aube, la cavalcade recommença jusqu'à Landrecy, où la fatigue des femmes obligea le prince, arrivé à huit heures, de passer la journée. Cependant, le messager dénonciateur, ayant fait traite, était arrivé à Paris le dimanche soir.

Sully et Bassompierre nous ont laissé deux récits, qui se complètent l'un l'autre, de cette curieuse scène de surprise, de déception, d'embarras, de colère. Le roi, qui attendait la princesse, et se nourrissait d'espérances que Malherbe a fidèlement et éloquemment traduites, retomba rudement du haut de ces rêves d'amant et de poëte :

O fureurs, dont même les Scythes
N'useroient pas vers des mérites
Qui n'ont rien de pareil à soi.
Ma dame est captive, et son crime
C'est que je l'aime et qu'on estime
Qu'elle en fait de même de moi.

Non, non, si je veux un remède,
C'est de moi qu'il faut qu'il procède ;
Sans les importuner de rien
J'ai su faire la délivrance
Du malheur de toute la France :
Je la saurai faire du mien.

Puis Alcandre se trouble, se désespère, se pâme, et ne se ranime qu'à cet espoir réconfortant :

« N'en doute point, quoi qu'il advienne
« La belle Oranthe sera tienne. »
C'est chose qui ne peut faillir;
Le temps adoucira les choses,
Et tous deux vous aurez des roses
Plus que vous n'en saurez cueillir.

De ces espérances, de cet amour enthousiaste et passionné, qui a trouvé dans Malherbe un digne poëte, et des accents dont l'ardeur pénétrante et la grâce émue sont comme un pressentiment, à deux siècles de distance, des *Méditations* et de leur charme plaintif, de ces hauteurs délicieuses enfin, aux radieux points de vue, et qui touchent au ciel, le malheureux Alcandre est retombé sur la terre. A peine a-t-il fini de célébrer le voyage de Fontainebleau et ses courtes délices, à peine sort-il de son extase, mêlée de craintes, que ses soucis redoublent et que l'espoir l'abandonne. « Revenez, disait-il, crédule,

« Revenez, mes plaisirs, ma dame est revenue
« Et les vœux que j'ai faits pour revoir ses beaux yeux
« Rendant, par mes soupirs, ma douleur reconnue
« Ont eu grâce des Dieux.

« Les voici de retour, ces astres adorables,
« Ou prend mon Océan, son flux et son reflux.
« Soucis, retirez-vous ; cherchez les misérables,
« Je ne vous connais plus.

« Avecque sa beauté toutes beautés arrivent.
« Ces déserts (1) sont jardins de l'un à l'autre bout,
« Tant l'extrême pouvoir des grâces qui la suivent
« Les pénètre partout.

(1) De Fontainebleau, *ce délicieux désert*, avait-il écrit autrefois à Gabrielle d'Estrées.

« Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle,
« L'orage en est cessé, l'air en est éclairci,
« Et ces mêmes canaux ont leur course plus belle
« Depuis qu'elle est ici.

« Et moi, que les respects obligent en silence,
« J'ai beau me contrefaire et beau dissimuler,
« Les douceurs où je nage ont une violence
« Qui ne se peut céler. »

Certes, il reste dans ces vers du mauvais goût du temps. Mais quelle admirable harmonie, quelle mollesse de rhythme, quelle pureté de langage ! Je comprends que Du Perron, après avoir ouï Malherbe, ait brisé sa lyre officielle, je comprends que les vers de Malherbe aient éveillé le génie de La Fontaine, et qu'André Chénier ait eu un culte pour cette Muse déjà magistrale.

De ces *douces violences*, le roi, à la nouvelle de la fugue du prince, passa à des transports seulement violents.

Il jouait en son petit cabinet, quand d'Elbène et le Chevalier du guet lui apportèrent la nouvelle. Le roi fut aussitôt hors de lui, d'autant plus furieux qu'il s'attendait moins à une esclandre de ce genre, qu'il avait ri des avertissements et des prédictions de Sully, et qu'à la douleur se joignait le dépit d'avoir été joué. « J'étois le plus « proche de lui, dit Bassompierre. Il me dit tout bas à « l'oreille : « Bassompierre, mon ami, je suis perdu, cet « homme mène sa femme dans un bois, je ne sais si c'est « pour la tuer ou la mener hors de France. Prends garde « à mon argent et entretiens le jeu, pendant que je vais « savoir de plus particulières nouvelles ; chacun se re- « tira... j'entrai où était le roi, et ne vis jamais un homme

« si éperdu ni si emporté. » Un premier conseil extraordinaire, tenu avec le marquis de Cœuvres, le comte de Cramail, le duc d'Elbœuf et Loménie, n'ayant produit aucun avis convenable, le roi envoie chercher et réunit Bellièvre, Villeroy, Jeannin, Sully, et passe fiévreusement aux opinions. Chacun lui sert *un plat de son métier* ou *un trait de son humeur*. Le Chancelier, toujours solennel et méthodique, optait pour de bonnes et *fortes déclarations* contre le prince et quiconque lui fournirait aide ou secours. Villeroy préférait une circulaire aux ambassadeurs, avec mission de s'opposer à toute hospitalité donnée à un prince rebelle, voyageant sans congé du roi. Le président Jeannin, rude et sanguin, voulait qu'on dépêchât incontinent un capitaine des Gardes du corps, pour tâcher de ramener le fugitif, avec injonction à lui de menacer de la guerre tout État qui donnerait l'eau et le sel au proscrit. Sully proposait de se taire et d'attendre. Il lui répugnait de grandir un prince sans valeur, de faire un éclat fâcheux, de se donner les airs d'un persécuteur, et à l'autre ceux d'un martyr. Par le silence, disait-il, on réduit cette affaire à une escapade. Le prince ne pourra pas exploiter à l'étranger un rôle ainsi humilié, et la pauvreté et l'ennui le ramèneront bientôt à la merci du roi, dompté et repentant. Cet avis de Sully était, certes, le plus sage, le plus philosophique et le plus politique. Mais pour le roi, la philosophie, à ce moment, n'était pas de saison, comme il le dit à Sully. Il fallait un exemple à son amour-propre, une vengeance à son amour. Quel dommage que Sully n'ait point eu raison! Son avis pétille de bon sens. Le roi préféra celui de Jeannin et

celui de Villeroy, plus conformes à son tempérament et à son caractère. Le lendemain, il fût peut-être revenu à Sully, mais il était trop tard. Testu, Chevalier du guet, cette « grosse beste, » dit l'irascible Virey, La Chaussée, exempt des Gardes du corps, sont dépêchés par deux côtés différents, munis d'une ordonnance du roi, les autorisant à faire arrêter le prince, en quelque lieu qu'il se trouve dans le royaume, « avec tout ce qui est à sa suite. » Et au cas où il aurait déjà le pied sur le sol étranger, le roi invite les autorités à leur prêter main-forte, à charge de bon gré et revanche. Quelques instants après eux, le roi fit encore partir M. de Balagny : « *Ce fils de prestre ou* « *au moins petit-fils,* » dit Virey, qui a son injure pour chacun. Au matin, il faut encore un nouvel émissaire à l'impatience du roi, qui choisit M. de Praslin, capitaine de ses Gardes du corps, que suivent bientôt d'Elbène, Rodelle et « jusques à dix ou douze. »

En même temps que l'ordonnance au Chevalier du guet, Henry écrivait à M. Du Pescher, gouverneur de Guise, par où il savait que le prince fugitif devait passer, pour lui ordonner de le faire arrêter et loger au château, « avec bonne et sûre garde, pour en être fait ce que j'or- « donneroi ; prenant garde qu'il ne soit fait aucun déplai- « sir à sa personne ou *à sa femme.* » Ordre était donné de tenir la présente secrète, si le prince était déjà parvenu en pays étranger. C'est La Chaussée qui était porteur de cette lettre.

Les divers envoyés du roi, Balagny en tête, n'atteignirent les fugitifs qu'à Landrecy, protégés déjà par l'inviolabilité d'un sol étranger. Pendant qu'on s'observe, qu'on

parlemente, Condé dépêche Rochefort à l'archiduc Albert, d'abord à Marimont. Le prince effrayé de la responsabilité à laquelle on l'expose, répond d'abord à cette demande imprévue d'hospitalité, par l'ordre au prince de quitter les Pays-Bas sous trois jours, et un sauf-conduit à la princesse, pour aller rejoindre à Bruxelles le prince et la princesse d'Orange, mandés de Bréda. La princesse se dirigea donc, en croupe de M. de Chabanne, et suivie de Virey, vers Bruxelles, où elle arriva en manteau de nuit; tandis que son mari, prenant le plus court chemin par Namur et Liége, allait attendre à Cologne une décision plus favorable.

Son espérance ne fut pas trompée. L'archiduc, sur l'avis des ministres espagnols, et surtout de Spinola, qui sentait bien l'avantage d'une telle protection, répara sa première froideur par l'accueil le plus gracieux fait à la princesse, et par l'invitatation à son mari de venir la rejoindre, malgré les démarches contraires de M. de Berny, de M. de Praslin et du marquis de Cœuvres. Le prince de Condé arriva à Bruxelles, le 17 décembre 1609, et descendit de cheval à la porte du palais du prince d'Orange, son beau-frère, d'où, accompagné de l'ambassadeur d'Espagne et d'un grand nombre de seigneurs, il alla rendre hommage à l'archiduc et à sa femme, fille de Philippe II. Il trouva là une cour sévère et bigote, où sa fuite fut exaltée comme héroïque, et où l'on fêta à qui mieux mieux ces nobles victimes de l'amour conjugal. Malherbe nous a laissé de jolis croquis de cette Infante qui fait fouetter, en présence de la cour, celles de ses dames qui ne sont pas sages, et reçoivent sans son aveu des messages d'a-

mour, et de cet archiduc, qui fait à la princesse une visite de deux heures, sans oser lever les yeux, de peur d'ensorcellement.

Nous n'insisterons pas davantage sur les nombreuses missions et sur les négociations diplomatiques provoquées par cet interminable différend, impossible à concilier, où le roi persistait à vouloir être traité en maître et exigeait venue à merci, et où le prince de Condé, enfin sorti de son caractère, refusait de rentrer, et encouragé par l'Espagne, dont la protection lui avait été assurée, exigeait à son tour des réparations et des garanties. Nous ne noterons que deux incidents qui se rapportent intimement à notre sujet.

Le premier est la tentative d'enlèvement de la princesse ; le second, la proposition de divorce, dernière phase de l'affaire, subitement dénouée par l'assassinat de Henri IV.

Le marquis de Cœuvres (frère de la pauvre Gabrielle) avait été envoyé à Bruxelles pour traiter de l'accommodement, mais avait, impatient de réussir et de ramener au roi triomphalement le couple fugitif, employé les moyens les plus propres à échouer, c'est-à-dire, au lieu de la persuasion et de l'insinuation, la violence d'abord, la ruse ensuite. L'archiduc, froissé dans ses susceptibilités, n'en prit que plus vivement le parti du prince. Le 16 février 1610, le marquis de Cœuvres faisait sommation solennelle au prince de Condé de réintégrer les États du roi son maître, et dressait procès-verbal de la sommation. Le 19 février, le prince ripostait par une protestation à la fois humble et fière, digne et modérée. Le sieur Mau-

rissons, notaire public chargé de signifier cet acte à l'ambassadeur de France, et l'ayant pour cela suivi avec ses deux témoins jusque dans la cour de son logis, avait été injurié, bousculé et menacé, et ce petit notaire flamand avait fort bravement tenu tête à l'orage, observant qu'il était personne publique et comme tel inviolable au roi même.

Les choses ainsi envenimées, à ce point que les gardes de l'archiduc faisaient patrouille toute la nuit et battaient sans cesse l'estrade pour préserver la princesse de tout attentat, et que le prince avait refusé de répondre à une lettre de Sully, écrite par ordre du roi, et où le ministre l'appelait rudement à résipiscence et l'avait pris à partie d'une façon insultante dans un manifeste à la noblesse française, où il le dénonçait comme fourbe, traître et tyran du roi même. Les choses, dis-je, étant ainsi envenimées, les émissaires français résolurent de reprendre par la ruse ce qu'on leur refusait, et de l'aveu de la princesse elle-même (1), qui s'ennuyait dans cette cour maussade et que sa famille excitait au retour, ils machinèrent plusieurs tentatives d'enlèvement qui furent déjouées.

(1) Quoi qu'en dise M. Virey, qui affirme le contraire, et Fontenay-Mareuil, qui doute par les motifs suivants : « Pour moy, ne prétendant toutes fois assurer de rien, il me semble peu croyable qu'en « une si grande jeunesse, timide et délicate comme elle estoit, elle « eust pu se résoudre à sortir la nuit de son logis, de quelque façon « que ce fust, pour faire après trente ou quarante lieues....., il faudroit pour cela qu'elle eust eu une bien grande passion, ce qu'on « sçait bien qui n'estoit pas, ny ne pouvoit estre à cause de la disproportion des aages. » Toutes ces raisons si raisonnables ne prouvent absolument rien. Pour une femme qui s'ennuie, qui est aimée d'un Roi, qui veut être reine, la fatigue ni l'âge ne sont des obstacles.

Tantôt, il s'agissait de la saisir et de la mettre en carrosse, bien accompagnée, pendant qu'elle ferait ses dévotions à Notre-Dame du Lac, à une demi-lieue de Bruxelles, le jour de *la Chandeleur*. Tantôt, il était question d'un coup de main encore plus hardi, tenté à Bruxelles même, et tenté dans l'hôtel même du prince d'Orange. La princesse devait feindre une indisposition pour avoir un prétexte de coucher seule, assistée et veillée de madame de Berny, femme du résident de France en Flandre. On la descendait par les fenêtres, à un signal convenu, dans un fauteuil, on traversait les jardins, on gagnait les fossés, qui sont secs de ce côté-là, par un trou fait aux remparts, et l'on atteignait la frontière au galop. Le projet, appuyé auprès de la princesse, avec toutes sortes d'artifices, par le marquis de Cœuvres lui-même, n'échoua que par la trahison d'un des conjurés, nommé de Valobres, qui, au dernier moment, prit peur, et dénonça tout à Spinola. C'est alors que le prince de Condé prit le parti, se trouvant trop près du bras de la France, de gagner l'Allemagne et Milan, où il arriva le dernier jour de mars 1610. Il était parti de Bruxelles le 21 février, après avoir confié sa femme à l'archiduchesse, qui, pour plus de sûreté, la fit loger au palais même, et s'installa dans une chambre qu'il fallait traverser pour pénétrer jusqu'à elle.

C'est alors que, par madame de Berny, Girart, secrétaire gagné du Connétable, que Virey définit ainsi :

Un de ceux là que l'esprit abusoient
De la princesse et le Roi repaissoient
De la lui ramener m....... détestables.

par Des Préaux-Châteauneuf, par Toiras, compagnon de la fuite du prince de Condé, séduit, lui aussi (1), et des caméristes affidées, on enveloppa la princesse de toutes sortes de séductions, suggestions, pour lui faire agréer le projet qui était la dernière ressource du roi. Le Connétable devait réclamer sa fille à l'archiduc, au nom de son autorité paternelle, et l'envoyer retirer de ses mains par madame d'Angoulême, sa tante (2). La lettre du Connétable est du 9 mai 1610. Elle est adressée au prince de Condé lui-même.

« Monseigneur, les plaintes que madame la princesse « de Condé, ma fille, m'a fait et répété, par plusieurs lettres « et propos qu'elle a tenus de bouche à aucun de mes « principaux serviteurs qu'avoit envoyés vers elle des « mauvais et rudes traitements qu'elle a reçus de vous, et « le désir qu'elle a, à cette occasion, de se faire séparer « par justice, y ajoutant les prières instantes et pitoyables « de la vouloir retirer du lieu où elle est, pour la tenir « près de moi, m'ont induit d'en faire très-humble suppli-

(1) « On dit que cestoit de son consentement que le marquis de Cœuvres la devoit enlever de Bruxelles; et le petit Toiras, depuis mareschal de France, page de monsieur le prince, estoit espion pour le Roy. Le marquis escrivoit : « Le petit Toiras sert toujours bien « Vostre Majesté. Je lui ai payé sa pension. » (Tallemant.)

(2) Puis, la séparation eût été prononcée. Ou bien le Roi eût joui tranquillement de la femme, sous la responsabilité du mari absent; et s'il en fût résulté un enfant, on eût procédé par voie d'annullation du mariage, comme pour madame de Liancourt, madame de Moret, etc. Le prince sentit le danger et l'affront de l'y avoir exposé. Tallemant dit « qu'il ne put pardonner jamais à sa femme d'avoir « signé cette requeste » (*en séparation*).

« cation aux archiducs tant par requêtes, lettres, que gen-
« tilshommes envoyés exprès, etc. » L'archiduc, alléguant la foi jurée au mari et son autorité supérieure à celle même du père, refusait de se dessaisir, sans son autorisation, du précieux dépôt à lui commis. De là, la démarche directe du Connétable.

Cette lettre établit irréfragablement, contre Virey et les annalistes domestiques, la connivence et la complicité de la princesse de Condé. Elle recevait, cela est sûr, des lettres du roi, et sans doute les vers que lui faisait Malherbe ; elle y répondait, et non de façon à le décourager, comme nous l'allons voir. Le roi, en outre, par M. de Berny, par M. de Préau, ne cessait d'encourager la princesse au retour. Elle était, par nature, haute et fière. Comment son orgueil n'eût-il pas été flatté d'une passion si vive, inspirée à un grand roi ! Et qu'était le mari, chétif, ombrageux, absent, en présence de cette image toujours présente, rajeunie, ennoblie, poétisée par l'amour ?

« Monsieur de Berny, écrivait Henri, celle-ci sera pour
« vous dire comme je désire que vous donniés charge à
« votre femme de voir souvent Madame la princesse, et
« l'asseurer que vous aviés ci-devant parole de moi de
« l'assister et lui bailler tout ce qu'elle aura besoin,
« comme je vous en prie, et sitôt que je saurai quoi, je
« vous le ferai rendre. Aussi, à cause de sa jeunesse,
« qu'elle s'instruise de ce qu'elle aura à faire, et se devra
« comporter voyant l'Infante, et au reste, selon les occa-
« sions, faire tout ce que vous jugerés être à propos, pour
« son bien et son contentement, mais surtout que ce soit

« de façon que M. le prince ni pas une de ses femmes ne « sache rien (1). »

C'est par ce canal sans doute qu'elle recevait et pouvait lire et même chanter, avec accompagnement de luth, sur un air de Boesset, la pièce :

Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses!

où l'on remarque ces vers, que la princesse ne désavoua pas, et qui font du poëte un historien sans le savoir :

Je sers, je le confesse, une jeune merveille,
En rares qualités à nulle autre pareille,
Seule semblable à soi.
Et sans faire le vain, mon aventure est telle
Que, de la même ardeur que je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi.

Pouvait-elle demeurer insensible à la peinture, vraiment admirable, des soucis dont elle était cause, et de ce long martyre aspirant à la mort? Pouvait-elle résister à une douleur que le poëte représentait comme partagée par la nature elle-même?

Ainsi, le grand Alcandre, aux campagnes de Seine
Faisait, loin de témoins, le récit de sa peine,
Et se fondait en pleurs.
Le fleuve en fut ému; les nymphes se cachèrent
Et l'herbe du rivage, où ses larmes touchèrent,
Perdit toutes ses fleurs.

(1) Et il ajoutait : « Ecrivez-moy amplement de toutes choses, *de « ce que l'on dit d'elle et que on la trouve.* »

Eh quoi! c'est donc là le roi triomphant, le roi de la France, et en ce moment l'arbitre des destinées de l'Europe, qui soupire dans le langage de David :

Aussi suis-je un squelette.
Et la violette
Qu'un froid hors de saison
Ou le soc a touchée
De ma peau desséchée
Est la comparaison.

Et, à travers l'exagération poétique, Malherbe n'a-t-il pas dit la vérité sur l'état du cœur de la princesse, objet de tant d'alarmes, de soupirs et de beaux vers, quand il écrit ?

Oranthe qui, par les zéphyrs,
Reçut les funestes soupirs
D'une passion si fidèle,
Le cœur outré de même ennui
Jura que s'il mouroit pour elle
Elle mourroit avecque lui.

Du reste, le martyre du roi n'était pas seulement une figure. C'était la triste réalité, qu'il exprime lui-même dans cette lettre si caractéristique, si émouvante, en date du 20 février :

« Préaus, j'escris à mon bel ange : faites luy tenir ma « lettre, si vous pouvés. Puisque Girard et nostre hostesse « y vont, ils ne peuvent refuser de m'oblyger en cela de « les bailler, tous aultres moyens m'estant interdits. « Priés en l'une de ma part, et le commandés à l'aultre. « Renvoyés-moi celles que je luy ay escriptes, que l'on « ne luy a baillées. J'estime que ce porteur ne trouvera

« poinct le marquis (*de Cœuvres*) là ; c'est pourquoi je ne « lui escris point. Je crois que le partement de nostre fou « (*Condé*) suivra de près celuy du marquis ; alors vous « pourrés juger des intentions des archiducs. Les père « et tante ont parlé à Pécus (*ambassadeur des archiducs,* « *à Paris*) ; ils me donnent bien de la peine, car ils sont « froids plus que la saison ; mais mon feu les dégèle, dès « que j'en approche. Mandés-moy le plus de nouvelles « que vous pourrés, principalement de la santé de nostre « prisonnière. Assurés Chateauvert et Felipote (1) que je « ne les abandonne point.

« HENRY. »

« D'Elbène vous mandera le reste des nouvelles. Bon-« soir. Je deschois si fort de mes mérangoisses, que je « n'ay plus que la peau et les os. Tout me déplaist ; je « fuis les compagnies, et si, pour observer le droit des « gens, je me laisse mener en quelque assemblée, au lieu « de me réjouir, elles achèvent de me tuer. Adieu.

« HENRY. »

Le 14 mai 1610, le poignard de Ravaillac termina le martyre et les « mérangoisses » de Henri IV. La duchesse d'Angoulême, qui était partie pour ramener la princesse à son amant, la ramena à son mari. Tout s'arrange en ce monde, excepté la mort.

Quand le royal amant fut mort, et qu'elle se trouva en présence de son mari, la princesse dut regretter certaines

(1) Fille et soubrette de la princesse.

hardiesses de sa pitié ou de son ambition, et sa fierté dut se plier à demander son pardon, qui ne lui fut pas refusé. Malherbe écrit à Peyresc, le 26 juin 1610 :

« Monsieur le prince est à Bruxelles, depuis quelques « jours. L'Infant luy dit qu'il avoit une requeste à luy « faire. Luy, qui se douta que c'estoit de vouloir bien « voir Madame sa femme, luy respondit qu'il le supplioit « très-humblement de ne luy rien commander où il fust « réduit à cette extrémité de luy désobéir. Ainsi les choses « en demeurèrent là. Sy tient-on qu'il la reprendra, mais « qu'il veut en estre prié par Monsieur le Connétable et « Messieurs ses parents. Toutes les lettres, que le feu *Roy* « *avoit monstrées*, où il estoit appelé (par la princesse) « *mon tout* et *mon cher chevalier*, sont désavouées. Et « pour la requeste présentée à Bruxelles contre Monsieur « son mary, l'on dit que ça esté par commandement du « père ; le père dit qu'il l'a fait de la peur qu'il avoit que « sa fille n'allast en Espagne. Voilà comme l'on a parlé. « Ce sont choses de grands, où les petits n'ont que voir ; « ils s'accorderont et nous demeurerons leurs serviteurs.»

La belle princesse de Condé continua les conquêtes de sa coquetterie (1). Sur la fin de sa vie, il ne manquait

(1) Tallemant lui donne formellement, et avec des détails qui ont leur autorité, le cardinal de la Valette, le prélat fougueux et guerrier. A cet amant en titre, d'autres ont adjoint Chavigny ; mais Tallemant le récuse, malgré le témoignage de madame de la Trémoille, et malgré la jalousie du prince, attestée par madame de Motteville. Bassompierre aussi, son ancien prétendant, depuis son échec, fit tout ce qu'il put, mais en vain, dit Tallemant, « pour faire accroire qu'il estoit bien avec elle. » Malgré la petite vérole (qui l'avait du reste à peine effleurée), l'embonpoint et l'âge, elle était encore la plus belle personne de la cour.

qu'un pape à la liste de ses conquêtes. Elle le regrettait. « Je lui ai « ouï dire, raconte madame de Motte-« ville, qu'elle avoit regret de ce que le cardinal Benti-« voglio n'avoit pas été élu pape, afin de se pouvoir « vanter d'avoir eu des amants de toutes les condi-« tions ; des papes, des rois, des cardinaux, des princes, « des ducs, des maréchaux de France, et même des « gentilshommes. » Nous nous associons à ce regret. Quel dommage que Bentivoglio n'ait pas été pape, ne fût-ce que pour compléter cette collection, dont la princesse parlait avec un si beau sang-froid !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR:

Les Philippiques de La Grange-Chancel, publiées sur les manuscrits, avec des *Mémoires sur la vie et les ouvrages de l'auteur*. Paris, Poulet-Malassis et de Broise. 1858.

Eux et Elles. Histoire d'un scandale. 2e édition. Poulet-Malassis et de Broise. 1860.

L'Ane et les trois Voleurs. 1860. 2e édition. Poulet-Malassis et de Broise.

La Nouvelle Question d'Orient. Paris, Dentu. 1861.

Les Maîtresses du Régent. Dentu. 1859-1861 (2e édition).

Œuvres choisies de Sénac de Meilhan, avec une introduction et des notes. Paris, Poulet-Malassis. 1862.

Relation de la captivité de la famille royale au Temple, publiée pour la première fois sur un manuscrit complet et authentique. Paris, Poulet-Malassis. 1862.

La vraie Marie-Antoinette. 2e édit. Dupray de la Mahérie.

Les Confessions de l'Abbesse de Chelles, fille du Régent. Paris, Dentu. 1863.

Journal et Mémoires de Matthieu Marais, avocat au Parlement de Paris, sur la Régence et le règne de Louis XV. Paris, Didot. 1863-1864 (2 volumes parus).

Le Panthéon Révolutionnaire démoli. Paris, Dupray de la Mahérie. 1864. (*Avec 16 portraits*).



EN PRÉPARATION

DU MÊME AUTEUR:

pour paraître à la même librairie

LES AMOURS DE FRANÇOIS Ier

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ.

